SPHINX

REVUE CRITIQUE

EMBRASSANT LE DOMAINE ENTIER DE L'ÉGYPTOLOGIE

Fondée Par Karl Piehl

publiée

avec la collaboration de MM. Basset, De Bissing, Daressy, Erman, Iacoby, Jéquier, Legge, Legrain, Lieblein, Loret, Moret, Naville, Reich

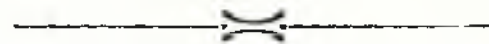
par

ERNST ANDERSSON
Professeur Agrégé d'Egyptologie à l'Université d'Upsala
Directeur de la Revue

GEORGE FOUCART
Professeur-Adjoint à l'Université d'Aix-Marseille
Chargé du Cours d'Histoire et Religions de l'Ancien Orient
Secrétaire de la Rédaction

Vol. XIII

Publication subventionnée par l'État



Akademiska Bokhandeln
(C. J. Lundström)
UPSALA

Ernest Leroux
28, Rue Bonaparte
PARIS

Paul Geuthner
68, Rue Mazarine, PARIS

J. C. Hinrichs'sche Buchhandlung
LEIPZIG

En vente chez:
Williams and Norgate
14, Henrietta Street, Covent Garden
LONDON

Librairies E. Flammarion & A. Vaillant
34, Rue Paradis et 41, Rue de la Darse
MARSEILLE

UPSALA 1910
IMPRIMERIE ALMQVIST & WIKSELL

TABLE DES MATIÈRES.

Page

A. Articles de fond:

ANDERSSON, E., Explication du groupe initial de la ligne 8 de la stèle de Pithom 12
DÉVAUD, E., Varia. (Troisième série.) XVI—XXII 85
DÉVAUD, E., Varia. (Quatrième série.) XXIII—XXVII 103
DÉVAUD, E., Questions de grammaire 153
FOUCART, G., Egyptologie et Ethnographie. Les Périodiques. I. *Anthropos.* Band IV. Heft. 2. 3 et 4 122
FOUCART, G., Les stèles protothébaines. (BOESER, Beschreibung der Ægyptischen Sammlung des Niederländischen Reichsmuseums der Altertümer in Leiden. II.) 173
JÉQUIER, G., Les tables d'offrandes égyptiennes. (AHMED BEY KAMAL, *Tables d'offrandes.* — Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Vol. XLVI et XLVII. Nos 23001—23256) 205
LIEBLEIN, J., Les lettres royales de Tell el-Amarna 37
MADSEN, H., Les inscriptions égyptiennes du Musée Thorvaldsen à Copenhague 49
MADSEN, H., Un pèlerinage à Boubaste 263
MONTET, P., Note sur trois termes fréquemment confondus 1
MONTET, P., Un latinisme usité au Nouvel Empire 45
MONTET, P., Remarques sur le verbe *hosou* 275
NAVILLE, E., Le mot 227
REICH, N., Ein demotischer Kaufpfandvertrag (mit 2 Tafeln) 238
REICH, N., Der titel Εμινθης in demotischen Texten 269

B. Comptes rendus critiques:

BARAIZE, Plan des Nécropoles Thébaines. (Service des Antiquités de l'Égypte). [GEORGE FOUCART] 68
BUDGE, E. A. W., British Museum. A Guide to the Egyptian Galleries. (Sculpture). [ERNST ANDERSSON] 15
BUDGE, E. A. W., *Books on Egypt and Chaldæa.* The Book of the Kings of Egypt. T. I. T. II. [GEORGE FOUCART] 60
KAMAL, AHMED BEY, Catalogue général du Musée du Caire. — Tables d'offrandes. [E. J.] 282
KISA, A., Das Glas im Altertume, unter Mitwirkung von E. BASSERMANN-JORDAN, mit einem Beitrag ueber Funde antiker Glaeser in Skandinavien von O. ALMGREN. [FR. W. FREIHERR VON BISSING] 21
LIEBLEIN, J., Pistis Sophia. L'antimimon gnostique est-il le *ka* égyptien? [ERNST ANDERSSON] 17
LIEBLEIN, J., Pistis Sophia. Les conceptions égyptiennes dans le gnosticisme. [ERNST ANDERSSON] 19

C. Comptes rendus analytiques:

Breasted, J. H., The monuments of Sudanese Nubia. Report of the work of the Egyptian expedition season 1906—07. [George Foucart] . . . 144

Brockelmann, C., Précis de linguistique sémitique, traduit de l'allemand par W. Marçais et M. Cohen. [C. Autran] . . . 302

Foucart, G., La méthode comparative dans l'Historie des Religions. [Ernst Andersson] . . . 77

Groff, William N., Œuvres égyptologiques. Œuvres françaises.. [Ernst Andersson] . . . 25

Hartleben, H., Lettres de Champollion le Jeune. *Tome I:* Lettres écrites d'Italie. [C. Autran] . . . 265

v. Lemm, O., Koptische Miscellen. LXII—LXV. - LXVI—LXVII. [Ernst Andersson] . . . 149

Maspero, G., Les Mémoires de Sinouhit. [Ernst Andersson] . . . 32

Maspero, G., Les temples immergés de la Nubie. I. [Ernst Andersson] . . . 203

Naville, E., The temple of Deir El Bahari. Part. VI. [Ernst Andersson] . . . 202

Reinisch, L., Das persönliche Fürwort und die Verbalflexion in den hamito-semitischen Sprachen. [N. Reich] . . . 193

de Rougé, E., Œuvres diverses. T. II. (Bibliothèque égyptologique, t. XXII. [George Foucart] . . . 75

Vernier, E., Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Bijoux et orfèvreries. *Premier fascicule.* [George Foucart] . . . 296

Note sur trois termes fréquemment confondus.



Par

Pierre Montet.

Les trois mots qui font l'objet de cette étude: , et embarrassent généralement les traducteurs. On admet communément que signifie «chair»; d'après les dictionnaires, et sont synonymes et signifient tous deux «membres du corps, corps». Aussi, lorsque ces trois mots se rencontrent dans une même phrase, comme il arrive assez souvent,[1] est on réduit à les rendre au petit bonheur. Il est très difficile d'établir entre eux une différence et surtout de la justifier. Or en traduisant à la Faculté le papyrus Ebers, M. Loret attira plusieurs fois notre attention sur ces prétendus synonymes. M. Loret a eu la bonté de lire mon travail et de me signaler des exemples décisifs. J'exprime donc à mon cher maître ma bien vive reconnaissance.

1° Le mot ne désigne pas seulement, comme on le croit, les membres du corps, c'est-à-dire les deux bras et

[1] *Pap. Ebers,* pl. I, l. 4—7 et pl. XXX; l. 12—17; stèles de Paheri K. Sethe, *Urkunden der 18 Dyn.*, IV, 115) et de Nib-Amen (*Ibid.*, IV, 149).

les deux jambes.[1] Sa signification est beaucoup plus étendue. En réalité, il faut entendre par toutes les parties du corps humain quelles qu'elles soient, aussi bien les parties externes que les parties internes. Une définition très claire de ce mot est contenue au papyrus Ebers dans le «*chapitre des secrets du médecin qui connaît la marche du cœur et qui connaît le cœur*». Il y a dans le cœur, nous affirme le vieux savant, des vaisseaux qui vont à toutes les parties du corps: ,[2] puis, il reprend cette affirmation en la développant: «Voici ce que fait tout médecin, tout prêtre de Sokhit, tout sorcier qui pose ses doigts sur la tête, sur la nuque, sur les mains, sur la région du cœur, sur les deux bras, sur les deux jambes: 5 [3] «il communique avec le cœur parce que ses vaisseaux vont à toutes les parties du corps, et que c'est lui (le cœur) qui parle à l'extrémité des vaisseaux de chaque partie du corps». De même que à la ligne 2 annonçait l'énumération qui allait suivre, à la ligne 5 reprend et résume cette énumération. La tête, la nuque, les mains, la poitrine, les bras et les jambes sont donc des . L'auteur continue dans les pages suivantes[4] à parler des vaisseaux qui se rendent dans diverses parties du corps: dans les narines ,

[1] Le mot «Glied» par lequel les Allemands traduisent correspond exactement à notre mot «membre».

[2] *Pap. Ebers*, 99, 2.

[3] *Ibid.*, 99, 4—5.

[4] *Pap. Ebers*, pl. 99, l. 6, 7, 11, et pl. 100, l. 2, 5, 6, 7, 8, 10, 11.

aux tempes , à la nuque , dans les oreilles , dans les deux bras et les deux jambes, dans les testicules , aux fesses , au foie , aux poumons , à la rate , dans la vessie . Il est vraisemblable, bien que ce ne soit pas dit expressément, que ce développement est le complément du premier. Il s'agit toujours des vaisseaux qui se rendent . Les organes, les viscères qui viennent d'être nommés sont donc aussi des . Notre interprétation est confirmée par un passage du Livre des morts. Au chapitre 42,[1] le défunt nous fait part des transformations qu'il a subies: «Mes cheveux sont Nou , ma face, mes yeux, mes oreilles, mon nez, mes lèvres, dents, cou,[2] bras, épaules, dos, phallus, muscles, poitrine, ventre, fesses, cuisses, jambes, pieds, doigts, orteils, sont Nou». Conclusion; «il n'est point de partie de mon corps qui soit privée de dieu»: . Il faut donc traduire le mot partout où nous le rencontrons «partie du corps». Le sens de la phrase généralement n'en sera que plus clair. Ainsi le papyrus Ebers contient une recette pour fortifier les os: .[3] Or, les Egyptiens devaient savoir que les os n'existent pas seulement dans les quatre membres du corps.

[1] E. Naville, *Das ägyptische Todtenbuch*, t. II, pp. 114—116.

[2] Le cou même était divisé en deux : (*Pap. Ebers*, 51, 20).

[3] *Pap. Ebers*, 80, 2.

2° Le mot a deux sens. Tout d'abord on entend par toutes les parties d'un animal qui peuvent se manger, par conséquent la viande. Une pièce de boucherie qui figure sur toutes les tables d'offrandes s'appelle «viande de devant».[1] Sinouhit, chez les Bédouins, mangeait à son ordinaire de la viande bouillie et de la volaille rotie, sans parler du reste: .[2] L'auteur du papyrus Ebers, quand il ordonne au malade de manger de la viande, emploie le mot : ,[3] ,[4] ,[5] .[6] En parlant de l'homme, le mot désigne les chairs, par opposition aux os et à la peau. Une stèle décrit l'état du cadavre après la momification: .[7] Ici le mot ne peut s'appliquer ni aux os, ni à la peau, ni aux viscères. Il faut nécessairement traduire par chairs. Ce sens est fréquent dans les papyrus médicaux, aux endroits où l'on décrit l'état pathologique d'un malade.[8]

[1] Voir sur ce mot V. LORET, *Préface à la faune momifiée de l'ancienne Egypte*, p. 9

[2] G MASPERO, *Les mémoires de Sinouhit*, p. 10, l. 4.

[3] *Pap. Ebers*, 83, 9.

[4] *Ibid.*, 38, 1, 21.

[5] *Ibid.*, 80, 8.

[6] *Ibid.*, 64, 9, 13.

[7] V. LORET, *Le tombeau de l'am-xent Amen-hotep*, Miss. fr., t. I, p. 27 (ligne 19 de la stèle).

[8] *Pap. Ebers*, 64, 12—13; 100, 20; *Pap. médical de Berlin*, p. 13, l. 4—5, dans H. BRUGSCH, *Recueil de monuments égyptiens*, 2e partie, pl. 97.

3° Le mot a été considéré par tous les égyptologues comme un synonyme de . Quelques passages du papyrus Ebers ont pu en effet faciliter cette confusion: il s'agit de faire disparaître un inconvénient quelconque affectant tantôt le , tantôt un . Or, dans les deux cas la méthode est identique. Il faut se frictionner avec une drogue ou une pommade ,[1] ou bien appliquer le remède sur le ou sur le malade ou .[2] Pourtant il serait abusif d'en conclure que les deux mots désignent une même chose et on n'a pu le faire que par négligence. Il est aussi vrai que le scribe du papyrus Westcar et les divers scribes qui nous ont transmis les mémoires de Sinouhit ont à plusieurs reprises employé l'un de ces mots pour l'autre, mais nous avons le droit de supposer une étourderie de leur part.

En réalité les Egyptiens, au moins jusqu'à l'époque où fut écrit le papyrus Ebers n'ont jamais confondu ces deux termes. Il faut d'abord remarquer que est du masculin, du moins sous le Moyen-Empire et dans les papyrus médicaux, tandis que est féminin, comme le prouve la forme du duel.[3] Il est question, presque à chaque page du papyrus Ebers de chasser les maladies , tandis qu'on ne dit jamais mais simplement . Nous avons vu que pouvait s'appliquer à une partie du corps quelconque. La formule

[1] *Pap. Ebers*, 26, 12, 17; 21, 1; 72, 11; 72, 3—6; 81, 14; 86, 10.

[2] *Ibid.*, 76, 12—17.

[3] *Ibid.*, 51, 20; *Horhotep*, 463 (Miss. fr., t. I, p. 165).

est donc très claire. Le mot doit au contraire désigner une chose unique et précise.

On peut préciser davantage et montrer que le existe dans toutes les parties du corps. On traite à la fin du papyrus Ebers de la manière de soigner les grosseurs, dans tous les du corps humain et l'on distingue trois cas: 1°[1] 2°[2] et enfin[3] Dans ce passage s'oppose à et à qui désignent la graisse. Il y a donc tout lieu de croire que désigne ce qui se trouve avant la graisse, c'est-à-dire l'épiderme, la surface du corps. Dans un autre chapitre il s'agit de soigner «les blessures faites à la surface du corps»:[4] et ailleurs «d'arracher une épine qui est dans la peau»:[5] Nous allons confirmer ce sens par des preuves empruntées au papyrus Ebers et aux variantes du papyrus Hearst.

Le papyrus Ebers et le papyrus Hearst indiquent successivement le moyen de chasser la mauvaise odeur du corps pendant l'été[6] et la méthode pour[7] Après l'énu-

[1] *Pap. Ebers,* 106, 3.
[2] *Ibid.,* 107, 1—2.
[3] *Ibid.,* 107, 5.
[4] *Ibid.,* 70, 1—2.
[5] *Ibid.,* 88, 4.
[6] *Hearst.* II, 17 = *Ebers,* 86, 8.
[7] *Hearst.* III, 1 = *Ebers,* 86, 10.

mération de quelques drogues vient la manière de s'en servir, plus correctement indiquée dans Ebers:[1] «Mélanger en une masse homogène. En faire un onguent que l'on placera au point de jonction d'une partie du corps avec une autre». On placera donc l'onguent sous les aisselles, aux aines, aux orteils, à tous les endroits où la peau fait un repli et produirait une mauvaise odeur si l'on se refusait à suivre les conseils du vieux médecin. Il s'ensuit que, dans la rubrique , ce dernier mot désigne bien la peau.

Le papyrus Ebers contient à la page 87 quelques recettes de beauté à l'usage des dames pour faire disparaître les boutons du visage, pour rendre lisse le visage. Deux de ces recettes s'appliquent au : ....[2] Dans la première recette est considéré comme un synonyme ou du moins comme un équivalent de . Dans la seconde me paraît être bien rendu par le mot français «chair» employé avec le même sens que dans l'expression «un maillot couleur chair». Cette seconde recette se trouve mot pour mot dans le papyrus médical Hearst, avec la différence

[1] *Ebers,* 86, 14.
[2] *Ibid.,* 87, 3—7.

que Ebers donne deux fois où Hearst emploie deux fois : .[1] Ces recettes se traduisent donc: «Autre recette pour renouveler la peau: . . . .; broyer en une masse homogène, en oindre les chairs. Autre recette pour embellir les chairs; poudre d'albâtre, poudre de natron, sel du nord, miel, mélanger en une masse homogène, ajouter du miel, en oindre les chairs». Il est donc prouvé que désigne la partie extérieure du corps, les chairs apparentes, par opposition à qui désigne les chairs internes. C'est pourquoi dans un papyrus de Berlin ces deux mots s'opposent et se complètent, de même que œil gauche et œil droit: .[2]

Les Egyptiens faisaient d'ailleurs la différence entre et . Le mot désigne la peau de l'homme ou de l'animal, que l'on peut enlever, mettre à part, employer à des usages quelconques. On dit par exemple: [3] «de la peau d'hippopotame grillée». Le mot *hâ* n'a

[1] *Hearst medical papyrus*, X, 15—16.

[2] *Hieratische Papyrus aus dem Königlichen Museen zu Berlin*, t. I, zweites Heft, pl. XXII, l. 1. Cf. A. Moret, *Le rituel du culte divin journalier en Egypte*, p. 161.

[3] *Ebers*, LXIV, 20. Le mot *anem* signifie aussi »couleur» et prend volontiers dans ce sens le rouleau de papyrus comme déterminatif. Cet exemple montre qu'il peut en être de même quand le mot signifie »peau».

pas une signification aussi concrète et il ne s'emploie qu'en parlant de l'homme.

Je crois qu'il y aurait avantage à adopter notre traduction pour les passages de la litterature égyptienne qui décrivent les charmes d'une belle. Cela nous apprendrait que les Egyptiens étaient sensibles à la beauté du teint: . «Si tu es avisé», conseille Ptah-hotep à son jeune disciple, «tu t'établiras, tu aimeras ta femme, emplissant son ventre, habillant son dos; ce sont là les remèdes et les parfums de sa chair».[1] Si l'amoureux dont M. Spiegelberg a publié les transports souhaite d'être la négresse de sa bien-aimée, c'est qu'il voudrait contempler tout à loisir le coloris de ses chairs: .[2] Dans une chanson du même recueil, c'est sur les chairs de la jeune femme que son amant veut poser le *byssus* quand elle s'endort dans le lin: .[3] La compagne que Khnoum façonna pour Bataou était belle de teint plus que

[1] *Pap. Prisse*, X, 8—9.

[2] Ostracon 584 du musée de Gizeh, l. 13—14. Cf. W. Spiegelberg, *Eine neue Sammlung von Liebesliedern.*

[3] *Ibid.*, l. 12.

toute femme de la terre entière: [1]

Dans la suite, le sens du mot s'est étendu. Sans se confondre avec aucun des mots dont nous l'avons différencié, il est arrivé à désigner l'ensemble de la personne humaine, c'est-à-dire le contenu de ce que désignait son sens primitif. Jusqu'au Nouvel Empire, les Egyptiens n'avaient aucun mot pour désigner le corps humain. C'est le mot qui servit à cet usage. Les exemples abondent. Je citerai au hasard: .[2] »Il n'y a plus de vigueur dans tout son corps». .[3] »Le sommeil s'empara de son corps». [4] «Amon protecteur de sa personne». C'est pourquoi le mot suivi du pronom suffixe devient une sorte de pronom emphatique: [5] signifie simplement: »ta ville à toi». On sait que le dérivé copte ϩⲱⲱ⸗[6] a conservé cette fonction.

En résumé voici les sens que je crois pouvoir proposer pour les trois mots étudiés:

: partie du corps, interne ou externe.

: 1° La chair des animaux considérée comme aliment.
2° Les muscles de l'homme par opposition aux os et à la peau.

1° Les chairs recouvertes de la peau, la partie extérieure du corps humain.
2° Le corps humain lui même par opposition à l'âme.

Lyon, 6 février 1909.

P. Montet.

---

[1] *Pap. d'Orbiney*, IX, 7—8.
[2] *Pap. Anastasi* III, 6. Cf. V. Loret, *Manuel de la langue égyptienne*, p. 166.
[3] Conte du prince prédestiné, G. Maspero, *Et. ég.*, I, p. 20.
[4] K. Sethe, *Urkunden der 18 Dyn.*, IV, 657.
[5] Prince prédestiné, Masp., *Et. ég.*, I. p. 54—55.
[6] Voir à ce sujet A. Erman, *Aeg. Grammatik*, 2ème ed. § 94.

Explication du groupe initial de la ligne 8 de la Stèle de Pithom.

Par

Ernst Andersson.

La stèle de Pithom présente des difficultés de déchiffrement qui en dépit de toutes les tentatives d'explication sont restées insolubles jusqu'ici. A ce nombre de points épineux appartient le premier groupe de la ligne 8.

Voyons d'abord comment les égyptologues qui se sont occupés de la stèle de Pithom ont déchiffré ce groupe. M. NAVILLE[1] le reproduit ainsi (de droite à gauche) , voir *La Stèle de Pithom, Zeitschrift,* 1903, XL, pl. IV, l. 8. L'édition de BRUGSCH-ERMAN porte , voir *Die Pithomstele. Eine hinterlassene Arbeit von Heinrich Brugsch, Zeitschrift* 1894, XXXII, p. 78. En publiant le mémoire de Brugsch après la mort de l'auteur, M. ERMAN ajoute d'ailleurs dans une note ceci (*ibid.* p. 78 n. 1): «B. , doch steht so wie angegeben; B. wollte die Stelle passend so emendiren: «er umgab dieses Haus mit einer Mauer». M. SETHE qui en 1904 a fait une nouvelle édition de la stèle de Pithom dans les *Urkunden: Hieroglyphische*

[1] Je ne cite, bien entendu, que son excellent mémoire publié dans la *Zeitschrift.*

Urkunden der griechisch-römischen Zeit, II, tente de reproduire le dessin du monument sous la forme que voici (p. 88) + *f* pour proposer ensuite de lire ? (note *h*, p. 88). Finalement, M. AHMED BEY KAMAL nous présente la lecture , v. *Stèles ptolémaïques et romaines,* I, p. 173.[1]

En comparant ces quatre interprétations, on voit clairement que les trois premières présentent une forme à peu près analogue — chacune d'elles ne visant qu'à reproduire le dessin du graveur — tandis que la quatrième offre une lecture fixée. M. KAMAL est donc le seul des égyptologues précités qui ait voulu nous donner la solution même de l'énigme. Seulement il est fâcheux que cette nouvelle lecture soit peu vraisemblable: il est en effet difficile de voir dans le dessin de la stèle le groupe .

Voici la reproduction du groupe d'après un estampage que j'ai pris: . Analysons ce dessin. En laissant de côté le , je le considère comme composé des «signes» suivants: 1° ; 2° . Le premier de ces deux signes est le plus difficile à expliquer. C'est une composition qui ne ressemble que très peu à un véritable hiéroglyphe. Sans doute nous nous trouvons devant une faute du graveur. Il n'a pas compris le groupe qu'il avait à graver ou bien le burin a glissé et quelques faux traits lui ont échappé. Ces faux traits me semblent être | et), de sorte que le premier signe cité doit prendre l'aspect de . Ce signe est évidemment l'hiéroglyphe .

Le deuxième «signe» est plus facile à comprendre. Il veut

[1] *Catalogue général* des antiquités égyptiennes du Musée du Caire Nos 22001—22208. (1905).

représenter l'hiéroglyphe , que le graveur a décomposé en deux parties, comme il l'a fait pour le même hiéroglyphe du groupe (fin de la ligne 9), où il a mis au lieu de . On pourra également comparer , l. 8.

Cette analyse faite, nous n'avons qu'à composer les deux éléments du dessin de la stèle. Ils formeront un groupe d'un aspect plus régulier et de plus parfaitement compréhensible. Le voici . Ajoutons, pour en finir avec la discussion des particularités graphiques du groupe, que la manière dont le graveur a reproduit (vers la fin de la ligne 9) offre un point de comparaison utile.

Or la question se pose de savoir, si la lecture que nous venons de présenter, s'harmonise avec le contexte. Les mots qui suivent notre groupe sont et ensuite un groupe que NAVILLE a lu , BRUGSCH-ERMAN (ou — à la place de), SETHE , KAMAL mais qui n'est pas autre chose, je crois, que (le a été un peu déformé sur la stèle). Nous rencontrons donc la phrase suivante , dont l'explication n'offre aucune difficulté. Le verbe y a le sens «*fournir*» et il est en parfait accord avec les autres membres de la phrase. Je traduis: «*il fournit ce temple de ce qui est nécessaire*». Rappelons à ce propos la traduction de M. NAVILLE (*Zeitschrift*, 1903): «Il fournit(?) la maison de . . . des choses nécessaires».

Upsala, avril 1909.

Ernst Andersson.

E. A. WALLIS BUDGE, British Museum. A Guide to the Egyptian Galleries. (Sculpture). With 39 plates and 46 illustrations in the text. Printed by order of the Trustees. London 1909. Prix: un *shilling* et six *pence*. XXII—351 pages.

Nous avons rendu compte, dans un numéro précédent du *Sphinx* (XII, 5, p. 235), du «manuel» d'égyptologie que M. Budge a publié à l'usage du visiteur des collections du British Museum. C'était alors à une sorte de précurseur de la description détaillée des antiquités égyptiennes que nous avions affaire. Le nouveau *Guide* de M. Budge nous transporte en pleine muséographie.

M. Budge décrit cette fois les sculptures et d'autres antiquités égyptiennes que contient le rez-de-chaussée du British Museum.

Trois listes précèdent le texte: la première énumère les planches qui figurent dans le Guide, la deuxième rend compte du nombre des illustrations et la trosième est consacrée aux noms des «Benefactors».

Les monuments sont rangés selon leur ordre chronologique et la description que M. Budge en donne est claire et bien exposée.

La troisième dynastie est représentée par six spécimens dont nous signalons la statue intéressante de *Bet'mes*. M. Budge a réimprimé l'inscription gravée sur le genou gauche; le visiteur reçoit d'ailleurs le renseignement utile que «the work of this statue is very archaïc in character».

J'ai été fort tenté de présenter dans ce compte rendu à mes lecteurs un choix des monuments décrits dans le Guide comme je l'ai fait pour ceux de la troisième dynastie. N'étant pourtant pas certain que cela intéresserait mes savants confrères, j'ai cru devoir renoncer à cette idée qui m'est venue à l'esprit en feuilletant le travail de M. Budge. Je me contente de signaler, chemin faisant, que le chiffre total des antiquités décrites cette fois est de 1176.

M. Budge a présenté des lectures très satisfaisantes des noms hiéroglyphiques qui figurent sur ces monuments. Je me permettrai pourtant de soumettre à l'auteur quelques observations.

P. 64. Nous y rencontrons la stèle de *Anχ-ren,* le fils de *Mest-tekhà* (d'après la leçon de M. Budge). La stèle qui a été reproduite d'une manière excellente pl. VIII, indique que le prétendu nom *Mest-tekhà* est composé des signes suivants [hiéroglyphes]. Cela étant, faut-il réellement admettre *Mest* comme représentant la valeur phonétique exacte du premier groupe? Cf. *Lieblein, Dictionnaire de noms,* I, n° 282.

P. 93. M. Budge hésite sur la transcription au nom [hiéroglyphes] «*Menu-Nekht*(?)». Je suis d'avis que *Min-neχt* est la bonne lecture.

P. 223. Le nom [hiéroglyphes] est transcrit chez M. Budge *Pef-ā-Net.* Je ne suis pas d'accord avec lui sur ce point. Il faut évidemment préférer la transcription *Pef-Nef-ā-Net* ou *Pef-nef-tot-Net.* Je renvoie aux *Proceedings* 1891, p. 236, 237 où Piehl *(Notes de philologie égyptienne)* nous a expliqué la nature de la combinaison [hiéroglyphes] qui entre dans certains noms propres. Comparer encore Piehl, *Saïtica, Zeitschrift,* XXXI, p. 86 et suiv. XXXII, pp. 118—122, et *Un dernier mot sur la statue A 93 du Louvre, Zeitschr.,* XXXIV, p. 83.

Remercions enfin M. Budge de ce qu'il s'est servi du système de transcription qui reconnaît l'existence des voyelles en égyptien. Il est évident que ce système est le seul admissible au point de vue purement scientifique, mais il comporte encore d'autres avantages, il permet, p. ex., au grand public de comprendre la lecture des mots égyptiens — ce qui lui est à peu près impossible si l'on se sert du système bizarre qui remplace les voyelles pas des crochets.

Upsala, avril 1909.

Ernst Andersson.



J. Lieblein, Pistis Sophia. L'antimimon gnostique est-il le *ka* égyptien? Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger for 1908. No. 2. Christiania 1908. 10 pages.

J. Lieblein, Pistis Sophia. Les conceptions égyptiennes dans le gnosticisme. Christiania Videnskabs-Selskabs Forhandlinger for 1909. No. 2. Christiania 1909. 13 pages.

M. Lieblein s'occupe dans ces opuscules de deux passages de la *Pistis Sophia* (édition Schwartze-Petermann).

Le premier passage se retrouve p. 281, l. 18 тенот ϭе ϣатмісе м̄пϣнре ϣнм jusqu'à p 282, l. 20 атω п̄тетпот ϣатаісөапе м̄пϣомп̄т пота пота ката теϥфтсіс. L'ordre d'idées est celui-ci: le Sauveur est en train d'expliquer à Marie le sens de la parole: «Qui force l'homme jusqu'à ce qu'il pèche» et voici les premiers termes de cette explication .... ϣатмісе м̄пϣнре ϣнм ере тϭом совк̄ п̄ϩнтϥ атω ессовк̄ п̄ϩнтϥ п̄ϭі теψтхн атω еϥсовк̄ п̄ϩнтϥ п̄ϭі п-ке-антімімоп м̄ппа .... атω оп еϥсовк̄ п̄ϭі п-ке-сωма .... Comparer p. 349, l. 20—23. En analysant ces phrases, on est porté à établir la conclusion suivante: l'enfant qui vient au monde ou, si l'on l'aime mieux, l'être humain est composé de quatre parties: 1. тϭом; 2. теψтхн; 3. панті-

ⲙⲓⲙⲟⲛ ⲙ̅ⲡⲛ̅ⲁ̅; 4. ⲡⲥⲱⲙⲁ. Comment donc les traduire? Le sens de ⲧⲉⲯⲩⲭⲏ et de ⲡⲥⲱⲙⲁ est naturellement clair. ⲧϭⲟⲙ est, selon M. Lieblein, *l'essence divine* — il donne aussi des preuves qui parlent en faveur de cette signification. Pour la troisième partie, ⲡⲁⲛⲧⲓⲙⲓⲙⲟⲛ ⲙ̅ⲡⲛ̅ⲁ̅, il est d'avis qu'on doit admettre le sens *imitation pneumatique*.

Qu'est-ce que cette *imitation pneumatique?* M. Lieblein croit que l'antimimon n'est autre chose que le des anciens Égyptiens. En prenant cette identification heureuse pour point de départ, le savant égyptologue norvégien tente de prouver que notre texte gnostique porte ici l'empreinte de la conception commune des Égyptiens regardant les différentes parties dont l'homme était censé être composé.

La comparaison entre cette conception ancienne et celle qui se révèle dans le passage précité de la Pistis Sophia est assez facile à établir. En admettant que l'antimimon gnostique est le *ka*, on est porté à identifier ⲧϭⲟⲙ, *l'essence divine*, à ; ⲧⲉⲯⲩⲭⲏ, l'âme, peut être rapproché de . Reste la quatrième partie de l'homme, ⲡⲥⲱⲙⲁ, elle correspond parfaitement à . «Une telle conformité qui s'étend sur toute la ligne ne peut pas être fortuite, écrit M. Lieblein; je crois donc qu'il faut statuer une connexion entre les conceptions des anciens Égyptiens et celles des Gnostiques sur ce point. Et une connexion de cette nature ne doit en rien étonner les savants qui sont à même de se former une opinion sur cette question».

En parcourant cet article de M. Lieblein je me souviens avoir lu ailleurs une explication analogue. En 1895, M. *E. Amélineau* fit paraître une traduction française de la Pistis Sophia.[1] Ce travail est muni d'une introduction assez vaste où l'auteur a abordé divers sujets qu'il discute d'une manière approfondie dans

[1] *Pistis-Sophia*. Ouvrage gnostique de Valentin traduit du copte en français avec une introduction par E. AMÉLINEAU.

le but d'expliquer au lecteur non égyptologue certains points intéressants du texte gnostique. On y retrouve p. XXII le passage suivant — laissons la parole à M. Amélineau:

«Le lecteur observera aussi au cours de la partie eschatologique de la *Pistis Sophia* qu'il est souvent question d'une partie de l'être humain nommée l'*Imitation spirituelle*, de sorte que, dans la doctrine de Valentin, l'homme se compose du corps, de l'*Imitation spirituelle*, de l'âme, en attendant que cette âme devienne pneumatique et bienheureuse. Cette *Imitation spirituelle* avait la forme du corps, naissait avec le corps, lui était attachée pendant sa vie et la suivait jusque dans la mort, témoin de toutes les actions du corps et de l'âme, accusant celle-ci avec force après sa mort et l'induisant à pécher pendant sa vie. De même chez les Anciens Égyptiens, l'homme se composait du corps, du *Double*, de l'âme, laquelle devenait bienheureuse ou spirituelle après la mort, si elle avait été trouvée juste dans le jugement suprême d'Osiris. C'est au *Double* que correspondait l'*Imitation spirituelle:* le *Double* était une image atténuée du corps, une *imitation* du corps plus ténue, plus spirituelle en quelque sorte qui naissait avec le corps, grandissant avec le corps, mourant avec le corps, ressuscitant ensuite sans le corps, grâce à certaines cérémonies magiques et continuant de vivre après la mort dans l'endroit où était conservé le cadavre. Sans doute Valentin a élargi la conception primitive du *Double*, mais si l'on retranche de son système l'influence désastreuse de l'*Imitation spirituelle* qui portait l'âme au péché, on a la conception primitive du *Double* dans les doctrines égyptiennes».

* * *

Dans le deuxième opuscule M. Lieblein a abordé le passage p. 254 l. 15—p. 260, l. 11 de la *Pistis Sophia*. Le passage est bien connu: il contient un certain nombre de fois la réitération de la formule ⲁϫⲓⲥ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲡⲟⲧⲁⲥⲥⲉ..., formule négative, et de plus la locution ⲁϫⲓⲥ ⲉⲣⲟⲟⲩ ϫⲉ ⲁⲣⲓ...., formule affirmative.

Après avoir souligné que nous y avons affaire au code moral de la Pistis Sophia, M. Lieblein opère un rapprochement des plus intéressants entre cette «morale gnostique» et la «morale égyptienne telle que le chapitre 125 du Livre des Morts nous la fait connaître». Il attire l'attention sur les nombreuses ressemblances entre ces deux codes «non seulement quant au contenu, mais aussi et surtout quant à la forme». Cette comparaison une fois bien établie, il la résume dans les trois points suivants:

1. «Le nombre des péchés est dans les deux cas le même, c'est-à-dire environ quarante. Dans la confession négative des Egyptiens il y en a quarante-deux, mais seulement en apparence, parce que les juges sont quarante-deux et que le nombre a été rempli par un redoublement du même vice deux fois; en réalité le nombre des péchés n'est que quarante. De même dans le code de Pistis Sophia le nombre de quarante se retrouve, si nous comptons les vices nommément énumérés, bien que les rubriques commençant avec le mot de «Renoncez» ne soient répétées que trentre-quatre fois».

2. La forme négative a été employée dans les deux cas: «je n'ai pas» — ⲁⲡⲟⲧⲁⲥⲥⲉ.

3. Les deux textes donnent, après la confession négative, «en forme affirmative une petite série des vertus, dont le défunt se vante ou dont il attend la récompence».

M. Lieblein fait observer, à la fin de cet article, qu'on peut noter encore d'autres ressemblances entre la Pistis Sophia et les textes religieux des anciens Égyptiens. Il se propose aussi de nous les expliquer, lorsque l'occasion s'en présentera. Cela me fait songer encore une fois à l'*Introduction* de la «Traduction française» de M. Amélineau. Nous y retrouvons de nombreux points à étudier en attendant les nouveaux articles que M. Lieblein nous a promis.

Upsala, avril 1909.

Ernst Andersson.

A. Kisa, Das Glas im Altertume, unter Mitwirkung von E. Bassermann-Jordan, mit einem Beitrag ueber Funde antiker Glaeser in Skandinavien von O. Almgren. In-8. 1908.

Seit Frochners «Verrerie antique», die zu Paris 1879 erschienen war, besassen wir kein Werk, das das inzwischen durch die Ausgrabungen überreich angeschwollene Material zusammenfasste. Man darf ruhig sagen, die irrtümlichsten Anschauungen waren über die Technik wie die Geschichte des Glases verbreitet.

Anton Kisa war wie wenige berufen diese Lücke auszufüllen. Lange Jahre im Rheinland, mit Italien dem reichsten Glasland der antiken Welt, amtlich tätig, kannte er nicht nur die dortigen öffentlichen und Privatsammlungen aufs beste; er selbst hat auch die wichtigen Ausgrabungen auf Koelner Boden überwacht zur Zeit der grossen Bautätigkeit in der jetzt entfestigten inneren Stadt. Die Berichte über diese Grabungen (S. 242 ff) gehören zum Wertvollsten des ganzen Buchs und interessieren die gesamte Rheinische Altertumskunde.

Kisa teilt sein Thema in 13 Abschnitte; er beginnt mit allgemeinen Grundsätzen der Herstellung des Glases, behandelt dann die Glasarbeit im Orient insbesondere, weiterhin die Verpflanzung der Industrie nach Griechenland, Rom und den Provinzen. Eingeschoben ist dazwischen seine Untersuchung über Verbreitung des orientalischen Glasschmucks und seine Nachahmung im Westen.

Auch wendet sich der Verf. der Erfindung der Glaspfeife zu, die frühestens um 20 v. Chr., spätestens um 20 n. Chr. und

zwar in Sidon erfolgt ist. Es ist das aber auch das einzige wirkliche Verdienst der Phoeniker um die antike Glasindustrie, dem sie es vielleicht verdanken die Aegypter um den Ruhm der Erfindung gebracht zu haben. Nicht ganz geschickt ist diesem schlagenden Nachweis eine lange Untersuchung über farbiges und nichtfarbiges Glas vorausgeschickt, die besser im ersten Abschnitt stände. Überhaupt ist die Disposition des ganzen Werkes etwas ungelenk, Wiederholungen sind nicht selten und namentlich alles auf Technik und Form bezügliche ist oft unangenehm auseinander gerissen. Der schlimmste Übelstand für den Benutzer aber ist die anscheinend ganz willkürliche Verteilung der Bilder im Text. Sie sollten künftig zu einem Atlas vereinigt werden, denn in ihnen, die zum guten Teil auf photographischen Aufnahmen beruhen, steckt ein ungemein wertvolles Material, das nur Kisa besass.

Der Behandlung der einzelnen Gläserklassen, die uns Kisa in den Abschnitten VII—IX vorführt (Fadengläser, Vasa Murrina und Diatreta, geformte Gläser, Bemalte und Vergoldete Gläser), schickt er ein allgemeines Kapitel über die Verwendung des Glases in der Antike und die gebräuchlichsten Gläserformen voraus. Auf sieben Formentafeln hat er sein Material vereinigt und in dem Abschnitt 'Alterbestimmungen' (s. 376—97) für eine ganze Anzahl Gläser zeitliche Festsetzung gegeben. Man wird bedauern, dass Kisa nicht in seinem knappen Text zu den Tafeln uns möglichst für alle Formen seine Ansätze gegeben hat. So muss man oft umständlich suchen. Gerade in der Hand des Ausgräbers könnte eine wenn auch nur vorläufige Chronologie der Gläser, die bequem zu benutzen wäre, wie die Tafeln in Dragendorffs und Déchelettes Sigillata oder selbst in Koenens Gefässkunde, ungemein nützlich sein.

Sehr viel neues bringt der XIte Abschnitt, die Funde antiker Gläser in Skandinavien, den Oscar Almgren verfasst hat. Er scheint mir in seiner knappen Übersichtlichkeit mustergültig. Das letzte Kapitel, Stempel und Inschriften auf antiken Gläsern hat Dr. Ernst Bassermann-Jordan fertig gestellt. Er entzieht sich meiner Beurteilung.

Bassermann-Jordan hat auch sonst die Drucklegung der letzten Teile überwacht, denn noch vor der Vollendung des Drucks ist A. Kisa plötzlich gestorben. So ist er wohl verhindert worden aus der grossen Materialsammlung, die in diesem Werk vorliegt, selber die Resultate in einem handlichen Bändchen zu geben, wie wir es noch brauchen. Vielleicht sind auch mancherlei Flüchtigkeiten und philologische Irrtümer, die dem Leser aufstossen — am meisten wohl im orientalischen Teil und den griechischen Zitaten — dem leidenden Zustand Kisas während der Vollendung des Werkes zuzuschreiben. Im Einzelnen sie aufzuzählen kann ich um so mehr unterlassen, als ich in der Revue archéologique 1908 eine Skizze der Geschichte des aegyptischen Glases gegeben habe. Kisas Grundauffassung ist unbedingt richtig: unter allen orientalischen Ländern hat nur Aegypten eine alte, bis in die Ite Dynastie zurückreichende Glasindustrie. Von den Aegyptern haben die Phoeniker und vor allem die Kreter, Rhodier, die Griechen, endlich die Römer sie übernommen. Die altgriechische Industrie unterschätzt Kisa meiner Ansicht nach etwas und auch späterhin ist er geneigt Aegypten, speziell Alexandrien zu viel zu geben. Die Mehrzahl der Millefiorigläser und der vasa Murrina, die Kisa so glücklich in den bunten Mosaikglasschalen wieder entdeckt hat, scheint mir italischen Ursprungs. In Aegypten ist die Gattung selten, dort herrscht das figürliche Incrustationsglas vor, für das wir eine ganze Anzahl Fabriken kennen.

Beachtenswert ist Kisas Ansicht, dass die Barbotine nicht von der Glasindustrie auf den Thon, sondern ungekehrt aus der Keramik auf das Glas übertragen sei: Dragendorff habe in den Bonner Jahrb. 1896, S. 121 f Überfanggläser (vasa diatreta) mit wirklicher Barbotine verwechselt, die in Glas erst im IIItten Jahrh. nach Christus auftauche. Wenn Kisa nun aber mit *Poppelreuter* Bonner Jahrb. 115. s. 398 die Barbotinetechnik aus der

hellenistisch-roemischen Keramik Aegyptens ableiten will, so ist zu sagen, dass die Barbotinekeramik in Aegypten sehr selten ist, dass der dabei verwandte Thon ein ungewöhnlich guter ist, mithin die Möglichkeit, dass die Barbotine-gefässe aus Italien oder Gallien nach Aegypten importiert wurden, vorliegt. Mit Import *nach* dem Nilland rechnet Kisa, wie sehr viele Archäologen, überhaupt zu wenig.

Besonders hervorgehoben muss die vorzügliche Ausstattung des Buches werden. Fast 400 Textabbildungen, sechs zumeist wohlgelungene Farbentafeln, dreizehn Tafeln in Schwarzdruck erläutern den Text; mit Hilfe dieses aus allen Ecken und Enden zusammengetragenen Materials vermag nun auch ein Anderer selbständig die Geschichte des Glases aufzubauen. So wird Kisas Handbuch, auch wenn vieles im Einzelnen darin veraltet und werworfen sein wird, immer ein Standard-Work bleiben, das jeder der antike Kunst und Kultur, antike Handelsgeschichte bearbeitet, wird zur Hand haben müssen. Nicht zuletzt aber wird der orientalische Archäologe und Egyptologe, dem bis dahin kein irgend wie vergleichbares Hilfsmittel zu Gebote stand, nach Kisas Werk greifen, wenn anders er sich überhaupt für die ernsthaft fassbaren Zusammenhänge zwischen dem Orient und Europa im Altertum interessiert.

Fr. W. Freiherr v. Bissing.

William N. Groff, Œuvres égyptologiques. Publiées par sa Sœur avec l'aide de G. Maspero. Œuvres françaises. Paris. Ernest Leroux. 1908. IV — 507 pages.

William N. Groff naquit le 4 mai 1857 à Cincinnati (Ohio) dans les États-Unis. Il avait l'occasion de faire, dès son enfance, de très longs voyages avec sa famille. En 1878, nous le trouvons à Paris où il poursuivit ses études pendant plusieurs années au Collège de France, à l'École des Hautes Études et à l'École du Louvre, sous la direction de Grébaut, de Maspero, de Guieysse, de Pierret, de Revillout et d'Oppert. C'est à l'égyptologie et aux recherches bibliques qu'il aimait à consacrer les forces de son esprit.

Son séjour à Paris fut très fructueux. Il publia pendant cette période de sa vie un certain nombre d'études grammaticales et linguistiques, *Étude sur les noms propres chez les Égyptiens*, *Étude sur le pronom de la première personne du singulier en égyptien*. «Sa thèse *Les deux versions démotiques du décret de Canope*, continue M[lle] Groff à laquelle nous devons la notice biographique de son frère, lui valut le titre d'élève breveté de l'École du Louvre, et son mémoire intitulé *Étude sur le Papyrus d'Orbiney* lui obtint celui d'élève diplômé de la section d'histoire et de philologie de l'École des Hautes Études. Il devint aussi membre à vie de la Société asiatique».

Après avoir passé un an (1890) à Alger, où il fut attaché au Consulat des États-Unis et où il profitait de ses loisirs pour explorer les vestiges laissés par les premiers habitants de l'Afrique septentrionale, il se rendit en 1891 en Égypte. Là bas il se trouva dans un milieu qui devait avoir une influence heureuse sur la marche de ses recherches, le pays des Pharaons lui fournit les matériaux pour poursuivre ce qu'il «pensait devoir être l'œuvre de sa vie, une comparaison entre l'Égypte et la Bible». Il était membre de l'Institut égyptien et il y faisait très souvent des communications où il présentait ses conclusions ou ses observations.

En 1899, il entreprit un court voyage en Amérique après quoi il retourna en Égypte. En 1900, il se trouva à Athènes; «c'est là qu'il fit sa dernière conférence à l'École française sur

le discours attribué à saint Paul et qui aurait été prononcé à l'Aréopage». Peu après il contracta la fièvre typhoïde; il en mourut le 4 décembre 1901.

M. Maspero a ajouté à cette notice quelques mots dont je me permets de signaler le passage suivant: L'œuvre de Groff est «variée et abondante, et toutes les parties n'en sont pas d'une valeur égale, mais toutes méritent d'être examinées. Son éducation première ne le destinait pas à la philologie ni à l'archéologie, aussi ne faut-il pas s'étonner si l'on rencontre dans ses premiers essais des manques de critique nombreux: il se corrigeait peu à peu de ses défauts, et il était en bonne voie de s'en débarrasser lorsque la mort l'emporta prématurément».

C'est là l'évaluation qu'il fallait formuler. Cela dit, passons à l'analyse que nous avons à donner de ce beau volume.

Les Noms de Jacob et de Joseph en égyptien, voilà le titre du premier article que nous rencontrons. Il a été publié dans la Revue égyptologique (1885), t. IV, p. 95—101 sous la forme d'une lettre à M. Revillout. Groff y annonça une découverte qu'il avait faite. Il avait réussi à identifier les noms de Jakob-el et de Joseph-el dans les listes de Karnak.

Peu après l'apparition de cet article de Groff, M. Meyer fit paraître dans la *Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft* (1886), VI, p. 1 et suiv. un travail sur le même sujet. Meyer présenta la même identification que Groff avait faite avant lui, mais il ne cita pas une seule fois l'article de Groff. Une petite discussion s'engagea sur la raison de cette coïncidence, M. Revillout prit la parole sous la rubrique *Une question de priorité* (*Rev. égypt.*, IV, p. 146), il y rappela les dates où la découverte de Groff fut publiée pour la première fois et où l'article lui fut remis pour être imprimé. Il semble ressortir de tout cela que la priorité reviendrait à Groff. Celui-ci adressa une nouvelle lettre à M. Revillout, lettre qui fut publiée en même temps que les résultats de l'enquête de M. Revillout. Groff y examina certaines conclusions de Meyer. La lettre est datée du 4 mai 1886.

Cette question de priorité n'est pas la seule qui ait été soulevée au sujet d'une découverte faite par un égyptologue. Il arrive assez souvent qu'après l'apparition d'un article annonçant un nouveau résultat, un autre savant reprenne l'étude en question sous le prétexte que tel point n'ait pas été, du moins jusqu'à présent, découvert ou suffisamment observé. Dans ces circonstances il est légitime de revendiquer son bien.

L'*Étude sur les noms propres chez les Égyptiens* (p. 24—32) ne donne que quelques courtes notices sous la forme d'un extrait d'un travail plus détaillé «Sur les noms propres». Groff est d'avis que chez les Égyptiens, les noms propres forment trois groupes: 1°. Les nom propres qui n'ont, du moins pour nous, aucun sens, et qui servirent seulement à désigner la personne; 2°. Les noms propres qualificatifs — il cite comme exemples *user, nefer, pa-unšau* «Lupus» etc.; 3°. Les noms théophores. Ces noms se dévisent, selon Groff, en plusieurs classes «selon la relation établie entre la divinité et la personne». L'auteur établit la distinction suivante: 1°. Le nom de la divinité est au nominatif; 2°. «Au génitif, le nom de la divinité doit suivre l'attribut avec ou sans l'*n* de relation»; 3°. Le nom de la personne est formé par celui de la divinité; 4°. «Toute une catégorie de noms propres est formée par une petite phrase, qu'on peut supposer avoir été prononcée à la naissance de l'enfant».

Suivent plusieurs courtes études dont voici les titres: *Étude sur le pronom de la 1re personne du singulier en égyptien.* Annexe à ma thèse *Les deux versions démotique de Canope* (thèse soutenue en séance publique à l'École du Louvre le 14 novembre 1887); — *Le décret de Canope.* Introduction à la thèse soutenue à l'École du Louvre; — *Note sur le mot* קלי *du papyrus égypto-araméen du Louvre;* — *Note sur le papyrus égypto-araméen du Louvre;* — *Notes insérées au Journal asiatique*, 1888 t. XII, p. 499; 1889, t. XIII, p. 271, 275, 499; 1890, t. XIV, p. 527; — *Diverses Études.* § 1. Quelques observations sur les pronoms du singulier en égyptien; § II. Note sur Iakob-el et Iošep-el, le Beth Jakob et le Beth Joseph de la Bible.

Groff reprend encore une fois l'étude du décret de Canope et c'est le nom «*Retennu(t)-ab-t*» qu'il se propose d'expliquer. L'article qui porte le titre: *Étude sur l'expression «Retennu(t)-ab-t» du décret de Canope* et qui a été publié à Alger en 1891 est accompagné d'un *Appendice* où Groff communique de courtes notes sur Canope et l'Égypte, ainsi que sur la Bible. Il rappelle entre autres les rapprochements faits entre le *papyrus Prisse*, VI, 11 et les *Proverbes*, XXIII, 1 et entre ce même papyrus, XVI, 6 et l'*Exode*, XX, 12 et il ajoute qu'on «trouve dans les textes égyptiens et la Bible un nombre d'expressions très similaires» dont il cite quelques autres spécimens.

Maspero a dit dans l'introduction que l'œuvre de Groff est variée; comme preuve de cette variation il convient d'observer la rubrique de l'article qui suit: *La malaria.* Cet article a été publié à Alger, en 1891, sous le titre de *Petites Études archéologiques.* Groff traite naturellement «la malaria en Égypte» et il tente de démontrer que le mot *at* ou *aat* servit à désigner justement cette redoutable maladie (voir plus loin dans le présent volume p. 115, 116).

L'article *Origine de l'Alphabet* publié d'abord dans *l'Akhbar, Journal de l'Algérie*, du Vendredi 4 Juillet 1890, ne contient rien de particulièrement important. Nous rencontrons ensuite le mémoire *Histoire d'un mot* où Groff expose ses idées sur le groupe *ser*. Il fait observer que ce titre existait en Syrie, qu'on le trouve employé dans le texte hébreu de la Bible etc., et il rappelle «qu'en

Égypte, en Chanaan, chez le mystérieux Khéta, chez les Philistins, de même qu'en Mésopotamie, le *Sar* exerçait sa puissance». Il passe même de l'Orient à l'Occident, il voit en *sar* le prototype du nom Caesar et il relève «dans la langue slave l'omniprésent *sar* sous la forme Czar ou Tsar».

Dans l'*Étude sur l'expression «mot-tamout»* (communication faite à l'Institut égyptien dans la séance du 5 février 1892, v. le *Bulletin*, 3e série, t. III, p. 13—19) Groff discute le verset 17 du deuxième chapitre de la Genèse et il compare la parole «mot-tamout» avec la locution *met temet* du *papyrus d'Orbiney*, IX, 9. Ce rapprochement le porte à constater ces faits (p. 108):

«Peu après la création de l'homme, Dieu lui dit dans le paradis: *mot-tamout*.

«Peu après la création de la femme dans le paradis, le serpent lui dit: *Lo mot-temouthoun*.

«Peu après la création d'une femme dans le paradis égyptien, les déesses lui dirent: à-ar-t-st-*mot-tamout*.

«Dans tous ces exemples, la formule paraît être étrangère au langage du récit dans lequel elle est encadrée».

L'article *Le Nil, étude archéologique* a pour but «de rechercher le prototype et d'écrire l'histoire du mot qui a donné naissance aux noms employés dans nos langues modernes pour désigner le fleuve dont l'Égypte est le don». Groff énumère les noms par lesquels les anciens Égyptiens désignaient le Nil, il souligne que le nom populaire du fleuve «était *aal* = *aul* ou *iuoul*, d'où les dérivés démotique et copte. Ce nom leur fut emprunté par les peuples orientaux comme nom propre du Nil. Il dut en être de même, également chez les occidentaux, mais ceux-ci, semblerait-il, adoptèrent la forme *ne-il-u*, — le démotique *ial* = *il* au pluriel, précédé de l'article pluriel *na* ou *ne*, — qu'ils transcrivirent, en y ajoutant la terminaison *sigma*, par Νεῖλος».

Quant au mot Néilos, Groff examine aussi la question de savoir si ce nom est un mot fabriqué ou artificiel, et il développe comment les lettres du nom Νεῖλος, prises suivant leur valeur numérique, donnent une somme égale au nombre des jours de l'année, 365. — Plus loin (p. 185) il revient encore une fois sur la question d'expliquer le mot «Nil», c'est sous la forme d'une réponse aux observations qu'on lui avait faites à propos de sa première étude. — Autre étude sur le Nil se retrouve pp. 228—244, il y s'agit du *Nil noir*.

Après une *Notice sur M.* Ernest Renan, discours prononcé à l'Institut égyptien dans la séance du 6 janvier 1893 et qu'on lit avec plaisir — nous rencontrons l'article intitulé *L'Égypte et la Bible au point de vue géographique*. Groff rend compte du système d'orientation des Égyptiens et de celui des Sémites et il croit qu'on peut non seulement trouver des traces, mais réellement constater que la Bible emploie, relativement à l'Égypte, le système

égyptien d'orientation. Une fois ce fait reconnu, ajoute-t-il, on peut expliquer certains passages qui ont beaucoup embarrassé les commentateurs de la Bible.

Il aborde, entre autres, les versets 5, 6 du chap. XLI de la Genèse où «on raconte que le roi rêva encore que sept *sibbolim* grasses et bonnes poussaient d'un seul roseau, «et voici que sept *sibbolim* maigres et desséchées (par le) *qâdim* poussèrent après elles». Groff rappelle que *qâdim* signifierait *l'est, le vent de l'est*, mais, continue-t-il, ainsi qu'il a été reconnu depuis longtemps, la traduction *vent d'est*, signifiant un vent néfaste, ne s'accorderait pas avec l'état météorologique de l'Égypte. C'est le vent du midi, le *khamsin*, qu'il aurait fallu représenter comme ayant desséché les *sibbolim* (p. 157). «Il s'agit, écrit Groff (p. 166), d'expliquer le fait étrange que le texte hébreu emploie le mot *qâdim* qui signifie l'*est*, l'*orient*, pour indiquer le sud. La Bible reconnaît quatre vents, et les mots employés pour les indiquer sont les mêmes que ceux des points cardinaux; ainsi que nous l'avons vu, le Sémite s'orientait en tournant sa face vers le côté du soleil levant, qui était pour lui le *qèdèm* ou *qâdim*, le côté de devant, l'orient, et par suite *qâdim* ou *rouah qâdim* signifiait le vent d'orient. Chez les Égyptiens on reconnaissait également, et cela dès l'époque des Pyramides, quatre vents, qui furent indiqués par les mêmes noms qui servaient à désigner les quatre points cardinaux; mais l'ancien Égyptien s'orientait en tournant sa face vers le sud, qui devint pour lui le côté antérieur, le devant. Ainsi, pour les Sémites, le «devant» était l'*orient*, pour les Égyptiens, le «devant» était le *midi*. Nous avons vu que l'écrivain biblique cherchait à donner une couleur locale à son récit en y introduisant des mots égyptiens; il serait alors parfaitement admissible que, relativement à l'Égypte, on eût représenté le roi rêvant et parlant, et qu'on eût parlé suivant le système d'orientation des anciens Égyptiens. Dans ce cas, le vent désigné par le mot *qâdim* ne serait autre que le vent du midi, le *khamsin*». Pour un autre exemple où «le vent d'orient serait employé là où doit être le vent du midi», Groff renvoie à l'Exode X, 12 et suiv. — Groff développe d'ailleurs ses idées sur le «système d'orientation» dans l'*Étude sur une question de géographie historique*.

Le mémoire *La plus ancienne observation d'un phénomène naturel ou astronomique* ouvre une série d'études très intéressantes. Groff attire d'abord l'attention sur un «phénomène qui a lieu souvent au coucher ou au lever du soleil, vu sur le désert, c'est-à-dire que les derniers rayons du soleil couchant ou les premiers rayons du soleil levant sont verts». Il suppose que les anciens Égyptiens ont observé ce phénomène et il tente de prouver que cette observation a influencé l'emploi des couleurs dans certaines représentations (cf. *Note sur le rôle joué par les couleurs dans les*

représentations figurées chez les Égyptiens). Groff publie de nouveaux résultats de ses recherches à ce sujet dans l'article *Le soleil levant — Les couleurs du soleil d'après les anciens Égyptiens*, et il établit ensuite trois règles fondamentales qui déterminaient l'emploi des couleurs dans les représentations faites par les anciens Égyptiens: «1° au point de vue décoratif; 2° d'après nature (on représentait des objets de la couleur ou des couleurs qu'ils ont); 3° conformément au croyances religieuses» *(Sur les lois régissant l'emploi des couleurs chez les anciens Égyptiens).* Voici le résumé de cette étude que donne Groff lui-même:

«Nous avons examiné les diverses colorations célestes, soit au matin, soit au soir, et nous avons reconnu que ces phénomènes sont dus à l'atmosphère, c'est-à-dire que la lumière blanche du soleil, en passant à travers l'atmosphère, est décomposée et les rayons de couleurs différentes sont dispersés par la réfraction, d'où les belles couleurs dont on voit le reflet au ciel, soit au matin, soit au soir. Nous avons rappelé que l'on ne voit le disque du soleil à l'horizon que grâce à la réfraction atmosphérique; quant au premier (et au dernier) rayon, nous avons fait observer que, selon que l'atmosphère est plus ou moins pure, les rayons, n'ayant pas la force de la traverser, sont ou bien arrêtés ou absorbés par elle, de sorte que le premier (ou le dernier) rayon du soleil à l'horizon, rayon qu'on ne voit que grâce à la réfraction atmosphérique, est le rayon le plus faible, mais, ayant la puissance de pénétration nécessaire pour traverser l'atmosphère jusqu'à l'observateur, par suite le disque apparaissant (ou disparaissant) semble être de la couleur de ce rayon. Nous avons fait ressortir ensuite que les anciens Égyptiens avaient observé les différentes couleurs, blanc, rouge, rougeâtre, orange, jaune, vert et bleu, du soleil à l'horizon. Nous avons fait une étude sur les règles d'après lesquelles on aurait employé les couleurs dans diverses représentations faites par les anciens Égyptiens, et nous avons reconnu que les couleurs ont été employées: 1° au point de vue décoratif; 2° d'après nature. Nous avons rappelé quelques faits se rapportant à ce sujet, puis nous avons étudié la coloration du signe *kha*, l'idéogramme du soleil levant, et nous avons reconnu qu'on trouve sur ce signe une coloration qui correspondrait au phénomène naturel qui a lieu quand l'atmosphère est pure, au moment de l'apparition du soleil.

«Quant à la troisième règle de l'emploi des couleurs, c'est-à-dire d'après ou conformément aux croyances religieuses, nous avons constaté que cette règle n'est que le résultat naturel du culte du soleil, base de la religion des anciens Égyptiens. L'emploi des couleurs suivant cette règle peut se résumer, rouge ou jaune, la vie et ce monde-ci, vert ou bleu, la mort et l'autre monde».

La fille de Pharaon, lettre à M. Gavillot sur un sarcophage ayant appartenu à feu M. le duc d'Aumont et Villequier est une étude intéressante où Groff relève que la fille de Pharaon qui aurait trouvé le petit Moïse exposé parmi les roseaux au bord du fleuve paraît être *Bent-anta*, autrement dit *Beth-anta*, fille de Ramsès II. Il essaye aussi de prouver que le sarcophage en granit mentionné dans la rubrique appartient à cette princesse et il fait une analyse approfondie de ce monument.

Je voudrais également relever l'article *La momie du roi Mer-en-Ptah Ba-en-ra* où Groff identifie la momie de Mer-en-Ptah, le Pharaon de l'Exode. Pour les autres études je me contente de signaler seulement leurs titres: «Certaines légendes et traditions relatives aux pyramides de Ghizeh»; — «Notes supplémentaires à l'étude sur la sorcellerie ou le rôle que la Bible a joué chez les sorciers»; — «L'éclipse du soleil et la lumière zodiacale»; — «Les origines du christianisme en Égypte»; — «Une légende arabe. La lumière de Ramadan»; — «L'aurore du christianisme en Égypte»; — «La stèle de Merenptah»; — «Le premier Évangéliste en Égypte»; — «Notes sur les XXVIII[e] et XXIX[e] dynasties»; — «Moïse et les magiciens à la cour de Pharaon, d'après la tradition chrétienne et les textes démotiques»; — «Études sur les personnages du Roman de Setné-Ptah Ha-m-us»; — «La date du cénotaphe d'Osiris»; — «Études sur certains rapports entre l'Égypte et la Bible»; — «Un cachet au nom du roi Amen-en-apt».

Je n'ai pas voulu examiner les idées de Groff, et je n'ai pas non plus voulu soumettre certaines conclusions auxquelles il est parvenu à la critique. Cette analyse ne vise qu'à donner une idée sommaire de l'œuvre d'un égyptologue qui n'est plus.

Upsala, avril 1909.

Ernst Andersson.

G. Maspero, Les Mémoires de Sinouhît. Publications de l'Institut français d'archéologie orientale au Caire. Bibliothèque d'étude. *Tome premier*. Un volume in-4° carré de LI et 184 pages. Le Caire. Imprimerie de l'Institut français d'archéologie orientale. 1908.

«L'Institut français d'archéologie orientale se propose de publier, sous le titre de *Bibliothèque d'étude*, une série de textes choisis parmi les œuvres les plus caractéristiques de la littérature égyptienne antique, depuis les premiers âges jusqu'à la chute du paganisme.»

Ces termes du prospectus qui accompagne cette publication nous renseignent sur le caractère de cette nouvelle entreprise scientifique. Nous sommes certains que les égyptologues la salueront avec satisfaction.

M. Maspero a rédigé le premier volume et il a choisi pour sujet les *Mémoires de Sinouhît*.

Nous possédons déjà, on le sait, plusieurs ouvrages sur les divers manuscrits, qui nous ont conservé les *Mémoires* de Sinouhît. Si par conséquent le sujet du volume de M. Maspero n'est pas nouveau, ce volume a pourtant tout l'intérêt d'une nouveauté grâce à la manière dont le sujet a été traité. «Je n'ai pas voulu ajouter, écrit M. Maspero (*Introduction*, p. XLVII), une traduction à celles qui existent; j'ai essayé de faire ce qui n'avait été tenté par personne et de donner une édition critique. Jusqu'à présent, en effet, les égyptologues se sont bornés à transcrire les papyrus hiératiques en hiéroglyphes, signe par signe, retenant toutes les fautes de copie et toutes les irrégularités d'orthographe. J'ai pensé que le temps était venu de rompre avec ces errements et de traiter les auteurs égyptiens comme on traite les auteurs latins et grecs, c'est-à-dire d'en publier des éditions où le texte serait constitué et l'orthographe fixée autant que possible selon la connaissance que nous pouvons avoir de la langue et de l'écriture du temps.»

Pour établir le texte de cette édition, M. Maspero s'est servi de six manuscrits: 1) quatre papyrus: a) *le Papyrus de Berlin n° I* (désigné dans la suite par les lettres *PB*); b) *le Papyrus Amherst* (désigné *PA*); c) *le Papyrus Golénischeff* (désigné *PG*); d) *le Papyrus n° I du Ramesséum* (désigné *PR*); 2) deux Ostraca sur calcaire: a) *l'Ostracon 27419 du Musée du Caire* (désigné par les lettres *OC*); b) *l'Ostracon 5629 du Musée Britannique* (désigné par les lettres *OB*).

L'introduction qui comprend 51 pages offre des points fort instructifs. M. Maspero fait d'abord la description des manuscrits l'un après l'autre et dans ce premier chapitre, il souligne: 1° que PR contient un assez grand nombre de leçons, — mots isolés ou membres de phrases qui ne se rencontrent pas dans PA + PB; 2° que PG et OC offrent pour la plupart ces mêmes leçons, mais défigurées souvent par des erreurs de copiste grossières; 3° que OB renferme, au milieu de fautes de toute nature, des leçons du genre de celles que nous trouvons dans PG et dans OC. «Nous avons donc, continue M. Maspero, deux versions et par suite deux classes de manuscrits distinctes. La plus ancienne, à mon avis, ne comprend pour le moment qu'un manuscrit défectueux du début PA + PB, mais elle donne la rédaction courante vers le milieu du premier âge thébain. La seconde, qui est formée de PR, de PG, d'OB et d'OC, a conservé des portions d'une recension dont nous constatons l'existence vers le début de la XVIIIe dynastie au plus tard, et que, pour cette raison, j'appellerai jusqu'à nouvel ordre l'édition Ahmesside» (p. VII).

M. Maspero examine, d'une manière approfondie, la version PA + PB et il y signale une longue série d'irrégularités ou de fautes. Ce serait trop long d'énumérer les leçons données pages VIII—XII, il suffit, peut-être, de rappeler que daprès M. Maspero il ne faut pas s'exagérer le nombre et la gravité de ces fautes. «Tout compte fait et prenant en considération la part de l'inconnu, l'exemplaire PA + PB n'est pas un trop mauvais document . . . . il peut fournir des matériaux excellents pour l'édition de l'auteur égyptien dont il nous a conservé l'œuvre.»

M. Maspero discute ensuite la question de savoir quelle position PR occupe par rapport à PB et puis à PG + OC. Il y opère un rapprochement des plus intéressants qui nous met à même de comprendre la valeur des différentes versions. Le résultat auquel il est parvenu est celui-ci: Des deux classes des manuscrits «aucune ne nous rend complètement le texte de l'archétype, mais PA + PB semblent contenir la version la plus rapprochée de lui, tandis que PR nous fournirait le type le meilleur de la seconde et que PG, OB et OC en représenteraient, à des degrés divers, des versions identiques pour le fond, mais de moins en moins correctes pour la forme».

Après avoir examiné de cette façon instructive tous les documents jusqu'ici connus des *Mémoires*, M. Maspero communique quelques notices sur la langue employée par l'auteur des *Mémoires* — elle ressemble de très près à celle du *Papyrus Westcar* —

puis sur le récit et sur le héros Sinouhît. Nous y rencontrons plusieurs points qui méritent une attention tout particulière, M. Maspero ayant trouvé lieu de faire contre M. Gardiner des objections très justes. Comme on le sait, le travail de M. Gardiner: *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes* présente certaines conclusions qui semblent peu vraisemblables.

L'un de ces points regarde le passage qui représente Useretsen I[er] quittant son armée pour rentrer rapidement à Memphis presque sans escorte.[1] «M. Gardiner tient pour invraisemblable, écrit M. Maspero, cette interprétation qui me paraît résulter strictement du texte. Il lui semble que la locution *l'épervier s'envole avec ses serviteurs* est bien obscure et bien métaphorique pour exprimer cette sorte de fuite, et il préfère croire que le roi nouveau regagna l'Égypte avec toute son armée, à marches forcées: c'eût été imprudent, pense-t-il, d'abandonner à elles seules des troupes où se trouvaient des princes du sang, compétiteurs possibles.»

L'objection que M. Maspero fait à cette conclusion de M. Gardiner comprend les points suivants: 1°. La métaphore rentre parfaitement dans l'ordre d'idées que pouvait suggérer à un écrivain égyptien l'identification universellement admise du roi avec le faucon d'Horus; — 2° l'emploi du terme *serviteurs*, au lieu du mot *armée*, indique un *raid* exécuté par un petit nombre d'hommes plutôt que l'avance de toute une armée; — 3°. On pourra écarter la conclusion de M. Gardiner par un exemple historique. «Beaucoup de siècles plus tard, Naboukodorosor I[er] quitta son armée de Syrie et traversa le désert avec quelques hommes pour courir à Babylone et s'emparer du trône dans des circonstances analogues».

L'itinéraire de Sinouhît à travers l'Égypte et le désert jusqu'au pays de Tonou fournit à M. Maspero les matériaux pour examiner sérieusement l'explication de M. Gardiner de certains noms géographiques qui figurent dans les *Mémoires*. Il s'agit d'abord de la désignation *Tennu*. On l'a considérée comme une faute de copiste pour *Lotenu*. «PR, qui aurait pu nous éclaircir sur ce point, est mutilé malheureusement, écrit M. Maspero, Gardiner pense pourtant qu'il portait la leçon , *Lotanou* et je ne suis pas loin de partager son opinion. La correction est fort séduisante, mais elle n'est pas aussi évidente qu'on serait tenté de l'imaginer au premier aspect. Une faute se comprendrait s'il s'agissait d'un nom obscur et que les Égyptiens avaient peu d'occasions d'entendre. Or le Lotanou était une des régions asiatiques avec lesquelles ils entretenaient des relations suivies, même sous le premier empire thébain. Un

[1] Cf. p. 2., l. 9—10 de l'édition de M. Maspero.

scribe lettré ... la connaissait à coup sûr, et même si l'on admet qu'il se fût trompé une fois, il n'aurait pas continué son erreur dans tous les passages où elle était mentionnée. Faute pour faute, on s'expliquerait mieux qu'il eût agi en sens inverse, transformant un *Tonou* en *Lotanou* non pas un *Lotanou* en *Tonou* et c'est ce qu'a fait celui de PR s'il a vraiment écrit *Lotanou*». M. Maspero déclare ensuite qu'il a conservé «la version *Tonou* dans cette édition en vertu du principe de la *lectio difficilis*, sans toutefois considérer la version *Lotanou* comme étant possible».

La discussion de la désignation géographique *Kepni* n'est pas moins intéressante. Le PR l'orthographie avec la griffe en guise de premier signe, ensuite *ni* et le déterminatif . Au lieu de cette leçon PB porte, paraît-il, . M. Gardiner croit que la leçon de PR est seule recevable, et que «le caractère qu'on voit dans PB n'est pas la flèche ou la javeline». Il est d'avis que l'original de PB porte en effet le même signe, la griffe. «Seulement le scribe ne l'a plus compris et il l'a dessiné en sens contraire de la direction qu'il devait avoir». M. Gardiner ajoute[1]: «la direction n'en est pas constante dans les inscriptions hiéroglyphiques; le scribe a du reste supprimé la syllabe *-nj* de *Kpnj*, pour ne conserver que le déterminatif ». M. Maspero objecte qu'il est invraisemblable que le copiste de PB a commis cette faute, «énorme pour un homme habile en son métier, de tourner la griffe dans un sens contraire à celui qu'elle avait dans l'écriture hiératique. Ce que Gardiner dit de la direction du signe, vrai pour les inscriptions hiéroglyphiques ne vaut pas pour l'hiératique». M. Maspero veut conserver la lecture de PB; la prononciation de ce nom serait *Sâounou, Sâouni*. «On aurait eu sur l'archétype un nom *Saounou*, , *Saouni*, d'où dériveraient les deux leçons qui nous sont parvenues. Je ne m'étonnerais pas en effet si *Koupanaî, kapounî*, était une fausse lecture de l'un des scribes qui recopièrent le manuscrit, celui de PR ou son prédécesseur».

Sinouhît et Byblos — voilà un problème important. Pour M. Gardiner *Kepni* est bien Byblos. On connaît déjà, grâce à M. Weill,[2] la valeur des conlusions que Gardiner a tirées de cette identification. Il remarque, écrit M. Maspero, combien les peintures de la Palestine qui remplissent les *Mémoires de Sinouhît*, diffèrent de celles que présentent quelques siècles plus tard les inscriptions de la XVIII[e] dynastie et les tablettes d'El-Amarna. «Nulle part dans le récit il n'est question de villes pour cette

[1] Alan H. Gardiner, *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, p. 7, 8
[2] R. Weill, *Sinouhit et Byblos, Sphinx,* XI, 4, pp. 201—205.

Palestine que Sinouhît traverse cependant du sud au nord, et l'on a l'impression qu'il a séjourné partout chez des nomades et chez des gens qui n'étaient pas même à demi civilisés. Ils habitent sous des tentes et leurs possessions les plus précieuses ne sont que des troupeaux».[1] M. Maspero souligne à propos de cette assertion que «c'est bien peu en effet des deux siècles ou deux siècles et demi qui, dans la chronologie berlinoise, séparent les premiers règnes de la XIIe dynastie des premiers de la XVIIIe, pour transformer la Palestine barbare de Gardiner au pays pleinement civilisé et semé de villes innombrables que les listes de Thoutmôsis III nous révèlent». Maspero ajoute: «il y a quelque hardiesse à établir une thèse aussi neuve dans l'état de nos connaissances sur la variante unique et peut-être fautive d'un manuscrit; jusqu'à nouvel ordre, je place les Saatiou de Sinouhît et le siège de ses exploits où nous les avions cherchés tout d'abord, dans l'Arabie Pétrée».

M. Maspero donne ensuite son texte des *Mémoires;* il a aussi imprimé l'*Ostracon 27419 du Musée du Caire*, les *fragments du papyrus Amherst,* les *fragments du papyrus Golénischeff,* le *papyrus N° 1 du Ramesséum* et l'*Ostracon* 5629 du Musée Britannique.

Un *Glossaire* excellent termine ce volume instructif.

[1] Alan H. Gardiner, *Eine neue Handschrift des Sinuhegedichtes*, p. 8, 9.

Upsala, avril 1909.

Ernst Andersson.

Les lettres royales de Tell el-Amarna.



Par

J. Lieblein.

M. le professeur J. A. Knudtzon, assyriologue norvégien, a traité dans son grand ouvrage: *Die El-Amarna-Tafeln* exactement et en détail de ces lettres qui pour l'histoire ancienne de l'Orient sont d'une valeur inappréciable. Il en a donné la transcription et la traduction d'une manière excellente et j'ose ajouter, sans risquer d'être accusé de vanité nationale, que la publication qu'il nous a donnée de ces documents est généralement reconnue la meilleure qui jusqu'ici ait paru. Ils nous donnent des renseignements importants pour la chronologie, et c'est sur ce sujet que je veux les traiter ici. Dans ces lettres nous avons, on le sait, en écriture cunéiforme la correspondance officielle échangée entre Amenhotep III et IV d'un côté et des rois babyloniens et assyriens de l'autre, par conséquent elles nous présentent, inopinement, une preuve indisputable de la contemporanéité des rois respectifs. Aussi M. Kn. a-t-il traité sommairement, dans la préface, le côté chronologique, et quoique je ne sois pas d'accord avec lui quant aux résultats, je reconnais volontiers la valeur des matériaux qu'il a apportés et qui nous conduisent directement à la vérité.

Voici les lettres royales dont nous avons besoin:

2 lettres d'Amenhotep III à Kadashman-Kharbe, roi babylonien.
3 lettres de Kadashman-Kharbe à Amenhotep III.
1 lettre de Burnaburiash, roi babylonien, à Amenhotep III.
5 lettres de Burnaburiash à Amenhotep IV.
1 lettre d'Ashur-uballit, roi assyrien, à Amenhotep III.[1]
1 lettre d'Ashur-uballit à Amenhotep IV.

Comme ces lettres sont des témoins authentiques pour la contemporanéité des rois respectifs, la question se présente, s'il ne serait pas possible d'en tirer des conclusions pour la chronologie égyptienne. Je crois que oui.

Il faut d'abord fixer le temps du roi assyrien Ashur-uballit. Je trouve une base stable dans l'an 1250 a. I.-C. qui d'après Kn.[2] est le terme extrême de la mort du roi assyrien Tukulti-Ninib I. Or, la mort de celui-ci, toujours d'après Kn.,[3] était à peu près contemporaine avec l'avénement du roi babylonien Adad-Mu-Shesh. Immédiatement avant ce roi se trouve dans la liste des rois babyloniens une série de chiffres qui indiquent les années de règnes des rois précédents. Chez Kn. la série de chiffres diffère un peu de celles que Pinches[4] et Hommel[5] donnent:

[1] Le nom du roi egyptien ne se trouve pas dans la lettre; néanmoins Kn. le nomme Amenhotep IV; pour ma part je croit qu'il était Amenhotep III; car Kn. traduit les lignes 9—11 de la lettre 15: Was bisher mein Vater nicht geschickt hat, habe ich dir jetzt geschickt. (Knudtzon, *Die El-Amarna-Tafeln*, 127). Or, le père d'Ashur-uballit était Ashur-nadin-akhe qui d'après moi ne peut en aucune manière avoir été contemporain avec Amenhotep IV. En tout cas on ne peut rien conclure d'un nom qui n'est pas écrit.

[2] Knudtzon, *Die El-Amarna-Tafeln*, 33.

[3] *Ibid.*, p. 34.

[4] *Society of Biblical Archæology, Proceedings*, 1884, p. 196.

[5] Hommel, *Geschichte Babyloniens und Assyriens*, 170.

Knudtzon.	Pinches et Hommel.
32 ans	22 ans
26 »	26 »
17 »	17 »
11 »	2 »
6 »	6 »
13 »	13 »
8 »	8 »
$1^1/_2$ »	$1^1/_2$ »
$1^1/_2$ »	$1^1/_2$ »
6 »	6 »
122 ans.	103 ans.

Je ne sais d'où proviennent les différences chez Kn., mais comme les listes de Pinches et de Hommel sont identiques et que deux témoins valent mieux qu'un, je crois devoir les suivre. Si nous ajoutons à l'an 1250 a. I.-C., l'année de la mort de Tukulti-Ninib I, la somme de 103 ans indiquée plus haut, nous arrivons à l'an 1353 a. I.-C. Donc, l'an 1353 a. I.-C., et non l'an 1372 a. I.-C. comme Kn.[1] le démontre, le roi babylonien Kurigalzu est monté sur le trône avec l'aide du roi assyrien Ashur-uballit.

Eh bien! voilà enfin le roi assyrien Ashur-uballit qui envoyait des lettres aux rois Amenhotep III et IV.[2] Lorsque Ashur-uballit, l'an 1353 a. I.-C., intronisa Kurigalzu comme roi de Babylone, il était lui-même roi de l'Assyrie. Combien de temps avant a-t-il régné, nous ne le savons pas; Kn. pense[3] 4—6 ans, et, certainement, cela ne peut avoir été longtemps avant; car dans sa lettre à Amenhotep III[4] il s'exprime comme si son père Ashur-nadin-akhe tout récemment avait fait son envoi à l'Égypte. De cette manière nous arrivons à la conclusion que Ashur-uballit monta sur le trône en Assyrie à

[1] Knudtzon, *Die El-Amarna-Tafeln*, p. 38.

[2] Ibidem, p. 29.

[3] Ibidem, p. 38.

[4] Ibidem, p. 127.

peu près au même temps que Amenhotep III devint roi en Égypte, c'est-à-dire l'an 1355 a. I.-C. Son règne a été long; il a survécu à Amenhotep III, et il a envoyé des lettres à son successeur Amenhotep IV. Le roi babylonien Kurigalzu, qui monta sur le trône l'an 1353 a. I.-C., ainsi 2 ans plus tard que Amenhotep III, était sans doute fils du roi babylonien Kadashman-Kharbe qui échangea des lettres avec Amenhotep III. Quant à la double série étrange que Kn.[1] a dressée et qui commence avec Karaindash et finit par Kurigalzu, je n'en veux pas parler — c'est l'affaire des assyriologues — pour moi elle me paraît plus ingénieuse que vraie, et je pense que les inscriptions qui en forment la base doivent être interprétées d'une autre manière que ne le fait M. Kn.

Voici comment je me figure la chose:

1. Les deux dernières années de Kadashman-Kharbé étaient contemporaines avec les deux premières de Amenhotep III, c'est-à-dire de l'an 1355 à 1353 a. I.-C.

2. Le fils Kurigalzu dont tout le règne s'écoule sous Amenhotep III a occupé le trône pendant 22 ans, 1353—1331 a. I.-C.; ce sont probablement ces mêmes 22 ans avec lesquels commence la série de chiffres donnée plus haut. Il n'a échangé aucune lettre avec le pharaon, mais il est souvent mentionné dans les lettres (6, 8; 9, 7, 19; 10, 9 et 11, 20).

3. Burnaburiash, fils de Kurigalzu, monta sur le trône 13 ans avant la mort de Amenhotep III, c'est-à-dire l'an 1331 a. I.-C., lors de la mort de son père. S'il a régné les 26 ans qui occupent la deuxième place dans la série de chiffres nommée, il a régné 13 ans contemporainement avec Amenhotep III et 13 ans contemporainement avec Amenhotep IV, les mêmes rois avec lesquels il a aussi en vérité échangé des lettres.

4. Nous avons vu plus haut que Ashur-uballit monta sur le trône assyrien vers le même temps que Amenhotep III

[1] Ibidem, p. 38, dans la note.

monta sur le trône égyptien, et qu'il a correspondu d'abord avec Amenhotep III et pendant sa vieillesse («als greisser König», comme Hommel le dit) avec Amenhotep IV.

Les relations respectives envisagées de cette manière, nous aurions sur tous les points la plus belle harmonie entre la chronologie égyptienne, babylonienne et assyrienne.

Si M. Knudtzon n'a pas obtenu des résultats satisfaisants, la raison en est qu'il a pris la base dans une fausse chronologie égyptienne et qu'il a essayé de mettre d'accord avec celle-ci la chronologie assyrienne-babylonienne, par conséquent un essai tout-à-fait impossible. Il a été égaré par les recherches chronologiques faites par MM. E. Meyer, Mahler et Lehmann.

D'abord, quant à M. Meyer je reconnais volontiers qu'il est un historien éminent, mais je ne peux accepter sa chronologie égyptienne. Quand il croit, p. ex., que la domination des Hyksos dans l'Égypte n'a pas duré plus de 200 ans environ, et qu'il parle, relativement à l'époque qui suit immédiatement après, d'une erreur «von höchstens einem Jahrzehnt», c'est probablement par oubli qu'il n'a pas ajouté: risum teneatis, amici! Pour illustrer la manière dont il traite la chronologie, je ne citerai qu'un seul fait qui est cependant assez concluant. Dans les Mémoires de l'Académie de Berlin pour 1907 M. Ed. Meyer a publié un travail: *Nachträge zur ägyptischen Chronologie.* A la page 20 il parle de l'intervalle qui sépare la VIe dynastie de la XIIe et s'exprime ainsi: «Die Stammbäume und Nomarchenfolge der Graffiti's von Hatnub, welche jetzt G. Möller neu verglichen und wesentlich vermehrt hat, bestätigen, dass das Intervall vom Ausgang der 6. bis zum Beginn der 12. Dynastie nicht mehr als 300—400 Jahre betragen hat». Je ferai cependant remarquer que ces mots ne concordent pas avec la source d'où il les a puisés; car M. Möller dit: «Wir haben mindestens 12 Generationen oder etwa 300 Jahre zwischen dem Ende der 6. Dynastie (Phiops II) und dem 51 Jahre der 12. Dynastie». M. Meyer escamote par une fausse

citation les 51 Jahre de la XIIe dynastie. Ensuite je veux faire rappeler ce que j'ai demontré dans un autre endroit[1] que M. Möller lui-même a fait une erreur et que les 12 générations, d'après mon opinion, doivent être distribuées ainsi: 4 générations sous la VIe dynastie, 6 générations pour l'intervalle entre la VIe dynastie et la XIIe et enfin 2 générations sous la XIIe dynastie. L'espace de temps entre la VIe et la XIIe dynasties n'est pas 12 générations ou 300—400 ans, comme M. Meyer pense, mais environ 6 générations ou, pour mieux préciser, seulement 146 ans.

J'ai cru nécessaire de mentionner ces erreurs inconcevables pour démontrer que j'ai des raisons de douter de l'exactitude des déterminations chronologiques de M. Ed. Meyer en ce qui concerne l'Égypte du moins.

Quant à M. Mahler, je conviens qu'au commencement j'ai salué avec joie ses essais avec l'aide de l'astronomie de trouver des points fixes pour la chronologie égyptienne, mais malheureusement j'ai bientôt découvert que je me trompais. Sa méthode n'est pas bonne.

Dans les inscriptions de Thotmès III deux néoménies sont mentionnées. M. Mahler les a calculées astronomiquement et pour l'une des néoménies il fixa la date au 5 Avril 1481 a. I.-C. et pour l'autre au 15 Janvier 1479 a. I.-C. Mais lorsque Eisenlohr lui fit l'objection d'avoir commis l'erreur de calculer d'après l'année fixe au lieu de l'année vague, il refit un nouveau calcul et de suite trouva deux autres néoménies, l'une à la date du 16 Mai 1482 a. I.-C. et l'autre à la date du 24 Février 1480 a. I.-C. Pour ce motif je ne doute pas qu'il ne trouve facilement une troisième paire de néoménies qui lui conviendrait, s'il suppose que Thotmès III a régné de 1456—1386 a. I.-C.; il a une grande quantité de néoménies à sa disposition, 12 à 13 par an. Je suis donc d'accord avec M. Maspéro qui a dit à ce sujet: «M. Mahler a fixé

[1] *Sphinx*, vol. XII, 5.

très précisément l'avénement de Thoutmosis III au 20 mars 1503 et sa mort au 14 février 1449. J'ai dit au t. I p. 209—210 de cette Histoire les raisons qui me paraissaient rendre difficile l'application des calculs astronomiques aux dates égyptiennes: il ne me paraît pas que les données fournies par Brugsch à M. Mahler comportent une rigueur aussi grande.»[1]

Pour moi il est bien clair que M. Knudtzon n'a pas été heureux dans le choix des guides sur le chemin difficile de la chronologie égyptienne. Mais s'il désire prendre place à leur table je ne puis lui souhaiter que bon appetit; puisse-t-il avaler et digérer des pierres pour du pain, il a un estomac plus fort que le mien. Il cite aussi M. Maspéro, je le sais, cependant il ne faut pas oublier la restriction que ce savant a faite, admettant «une erreur d'un demi-siècle plus ou moins sur les dates qui remontent aux temps du second empire thebain». Quand ainsi Kn.,[2] d'après M. Meyer, place l'avénement de Amenhotep III à l'an 1415 a. I.-C., ou bien (mit einem Spielraum von höchstens einem Jahrzehnt que M. Meyer nous accorde) à l'an 1405 a. I.-C., tandis que moi, je le place à l'an 1355 a. I.-C., précisement 50 ans plus tard, l'autorité puissante de M. Maspéro ne peut être citée comme témoin contre moi.

C'est une satisfaction pour moi de pouvoir ajouter ici une remarque, et j'espère que le lecteur ne m'en voudra pas. Lorsque l'an 1863, dans mon livre: *Aegyptische Chronologie*, je m'opposais contre la chronologie égyptienne que Lepsius, mon savant et très vénéré maître, avec une grande érudition et une rigueur scientifique avait mise en système et qui avait trouvé une approbation tellement générale qu'elle fut introduite dans les livres de l'instruction publique, c'était alors que je m'en écartai d'environ 200 ans au moins pour ce qui concerne les dynasties XVIII et XIX:

[1] Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, II, 289, note 1.

[2] Knudtzon, *ibid.*, p. 28.

Amenhotep III régna d'après Lepsius . . 1524—1488 a. I.-C.
» III régna d'après mon opinion d'autrefois comme celle d'aujourd'hui . . . . 1355—1318 a. I.-C.
Ramsès II régna d'après Lepsius . . . . . 1388—1322 a. I.-C.
» II régna d'après mon opinion d'autrefois comme celle d'aujourd'hui . . . . 1180—1114 a. I.-C.

Depuis l'époque de Lepsius l'opinion générale sur la chronologie égyptienne est de beaucoup changée, de sorte que, bien que je maintienne la mienne sans aucun changement, je ne m'écarte pas plus de 50 ans de la chronologie qui aujourd'hui est à la mode. Cependant comme les modes se changent d'une manière irrégulière, je ne sais si elles continueront dans l'avenir de s'échanger en ma faveur ou non.

Mais pour le moment en voilà assez de la chronologie. On trouvera peut-être que j'ai trop abaissé l'époque de la XVIIIe dynastie. Cependant, mon opinion a été confirmée par tant de faits et dernièrement par les lettres de Tell el-Amarna que je n'ai aucune raison de faire le moindre changement.

Christiania, le 8 Juin 1909.

J. Lieblein.

Un latinisme usité au Nouvel Empire.

Par

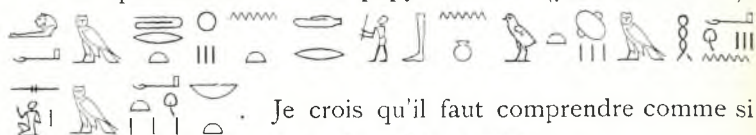
Pierre Montet.

M. Emmanuel de Rougé conseillait aux étudiants de n'aborder l'égyptologie que s'ils possédaient une forte culture classique; en fait, tous les maîtres de la science ont prouvé en maintes occasions combien la langue grecque et la latine leur sont familières. Il me suffira donc de rappeler brièvement en quoi consiste la construction appelée *hendiadys* par les latinistes et dont Virgile, Horace et Ovide ont fait grand usage. Le poète y exprime par une double image, au moyen de deux substantifs réunis par une conjonction copulative, ce que dans le langage courant on exprimerait par une image unique, au moyen d'un seul substantif accompagné d'une épithète ou d'un autre substantif au génitif. Virgile écrit par exemple: «pateris libamus et auro» (*Géorgiques*, II, 192). Grammaticalement les deux substantifs *pateris* et *auro* dépendent tous deux du verbe; cependant il est clair que la libation est faite au moyen de patères d'or. Les deux substantifs ne désignent qu'un seul objet.

Personne n'a jamais, à ma connaissance, constaté en égyptien l'emploi d'une semblable tournure. Je puis en signaler deux exemples dans des textes qui d'ailleurs n'ont rien

de littéraire, puisque l'un est un papyrus médical, l'autre un document judiciaire.

Le premier est tiré du papyrus Ebers (pl. LXXII, l. 11):



Je crois qu'il faut comprendre comme si le texte portait: . Il sera démontré en effet que la phrase renferme un *hendiadys* si l'on peut prouver que, des deux compléments rattachés au verbe par le préposition , le premier seul en dépend logiquement.

Les mots et ont dans les papyrus médicaux un sens bien précis et ce sens autorise notre manière de voir. Le mot désigne la partie superficielle du corps humain, ce qui se voit; signifie «partie du corps».[1] Toute partie du corps étant munie d'un épiderme, le mot peut recevoir le mot comme complément déterminatif.

Deux raisons me font croire que l'on traite en ce passage du papyrus une maladie affectant uniquement l'épiderme et non pas deux endroits différents. Après l'énoncé qu'on a lu, l'auteur énumère quelques produits qu'il faut mélanger et dont il faut se frictionner: . Le traitement est donc entièrement superficiel et ne s'applique qu'au premier des compléments, à l'épiderme: . En second lieu, le

[1] Voir à ce sujet: *Sphinx*, XIII, pp. 1—11. Aux exemples cités dans cet article on peut ajouter celui-ci qui se trouve dans le *conte du Naufragé*. On dit du serpent que «sa peau était incrustée d'or» (l. 64—65).

mot désigne une inflammation superficielle et non pas profonde. Voici comment l'on traite l'inflammation produite par une blessure: [1] «remède pour l'inflammation causée par une blessure: feuilles d'acacia, 1; triturer avec de la graisse, mettre sur la blessure; par ce moyen l'inflammation est supprimée». En deux autres passages du papyrus, il est question de «supprimer l'inflammation dans les dents et fortifier l'épiderme»: .[2] De ces exemples il résulte que les Egyptiens entendaient par toute inflammation produite à la surface du corps. Il faut donc traduire ainsi la phrase du papyrus qui a été l'origine de cette discussion: «Remèdes pour détruire l'inflammation sur l'épiderme de toute partie du corps de l'homme». L'auteur répugnait sans doute à rattacher plusieurs substantifs les uns aux autres par la préposition . Ce mode de construction, tous les écrivains, dans toutes les langues, l'ont évité par souci de l'élégance et de la clarté du style.

Le second exemple d'un *hendiadys* en égyptien appartient à un papyrus du temps de Ramsès IX.[3] Des voleurs ont été surpris dans une tombe royale comme ils ouvraient des sarcophages et dépouillaient des momies. Ils sont conduits par devant le préfet et: «on fait

[1] *Pap. Ebers*, pl. LXX, 24—pl. LXXI, 1.

[2] *Pap. Ebers*, LXXII, 15 et LXXXIX, 10.

[3] P. E. Newberry, *The Amherst Papyri*, pl. VI, l. 6. La transcription du passage est à la page 26.

leur interrogatoire avec accompagnement de coups de bâton (littéralement: avec des coups et avec des bâtons». M. Newberry traduit fort bien: «with blows of the stick».

Dans l'exemple du papyrus Ebers comme dans celui de la collection Amherst il semble bien que nous avons l'*hendiadys* cher à Virgile. Les Egyptiens en ont-ils fait grand usage? Nous le saurons sans doute quand l'emploi des prépositions sera mieux connu.

Villefranche s/S, le 21 Mai 1909.

P. Montet.

Les inscriptions égyptiennes du Musée Thorvaldsen à Copenhague.

Par

Henry Madsen.

Il y a à Copenhague en tout quatre collections publiques, qui contiennent des antiquités et des inscriptions égyptiennes. Dispersées de cette manière aux quatre vents du monde — littéralement — les collections ne donnent qu'une faible idée des trésors égyptologiques, que possède en effet la ville de Copenhague: exposées ensemble, ne formant qu'une seule collection, les antiquités ne seront pas seulement de beaucoup plus d'effet, mais aussi d'une plus grande valeur pour le savant, qui y pourra trouver des indications, très nombreuses et très curieuses, pour des études spéciales.

Le musée de l'État (le *Antiksamling*) et la glyptothèque *Ny Carlsberg*, fondée par M. Carl Jacobsen, sont les deux collections les plus grandes; plusieurs savants, tant danois qu'étrangers, les ont étudiés à plusieurs reprises et dans toutes les revues de notre science, françaises, allemandes, anglaises, on trouvera les notices et les études de MM. Piehl, H. O. Lange, Boeser, U. Wilcken, Vald. Schmidt etc. sur leurs trouvailles dans ces deux belles collections.

Les deux autres collections de la ville, la collection épiscopale et le musée THORVALDSEN, sont d'une importance moins grande, et aussi sont elles passés à peu près inaperçues de tous les savants étrangers, qui ont fait à Copenhague un séjour, le plus souvent assez court. Des inscriptions de la collection épiscopale — qui renferme surtout deux stèles magnifiques du moyen empire — j'ai publié moi-même, dans la *Revue égyptologique*,[1] une publication *in extenso;* dans le numéro présent du *Sphinx* M. le professeur ERNST ANDERSSON m'a gracieusement offert l'hospitalité pour une publication analogue de la plus petite des quatre collections, le musée THORVALDSEN, dont les inscriptions, du moins selon ma connaissance, sont tout à faits inconnues.

La collection de THORVALDSEN fut fondée par l'illustre statuaire danois au commencement du XIX[e] siècle et elle contient naturellement surtout des œuvres d'art, choisies avec la sûreté de goût qu'on était en droit d'attendre du grand artiste. Mais aussi dans les inscriptions on trouvera peut-être des indications d'une certaine valeur; en tout cas, je crois, qu'elles valent bien une publication.

Quand en 1905 j'ai examiné le contenu du musée Thorvaldsen, j'ai copié toutes les inscriptions sans négliger même la figurine funéraire la plus insignifiante; considérant que, vraisemblablement, la publication présente sera la dernière aussi bien qu'elle est la première, je l'ai rédigé aussi complètement que possible: seulement pour ne pas trop fatiguer, en donnant les inscriptions très banales des figurines funéraires, vases canopes etc., je me suis borné à citer les noms privés et les titres, qu'elles contiennent.

---

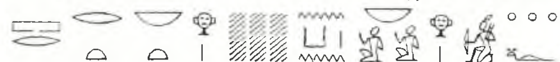
[1] *Revue égyptologique*, vol. XII, p. 216.

[2] M. K. PIEHL est, je crois, le seul savant étranger, qui a utilisé les inscriptions pour ses études (le titre de la stèle 354: *Petites études égyptologiques*, p. 21).

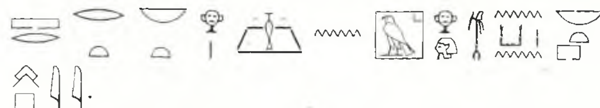
I. **Inscriptions du nouvel empire.**

(352). Groupe calcaire. Homme et femme.

A. Sur le costume du défunt une ligne verticale:



B. Sur le costume de sa femme une ligne verticale:



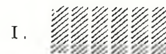
C. Sur la côté droite (côté de l'homme), 4 lignes verticales:

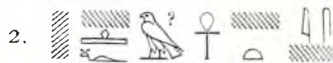


D. Sur la côté gauche (côté de la femme) 4 lignes verticales:



(355). Statuette en calcaire; sur une petite stèle cette inscription (en 6 lignes horizontales) assez difficile à lire:

1. 

2. 

---

[1] N. B. tourné à droite.



(354). Statuette en calcaire: homme agenouillé qui tient une stèle devant lui. Sur la stèle, en 8 lignes horizontales, l'inscription suivante:



Sur le pillier du dos deux lignes verticales:



(349). Monument funéraire de … . Calcaire. Le défunt est représenté debout au milieu

d'une petite chapelle, sur les bords de laquelle se trouvent les inscriptions *A* (à droite) et *B* (à gauche); sur le costume du défunt en une ligne verticale l'inscription *C*.

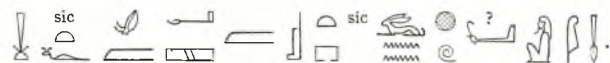


(—).[3] Stèle funéraire, calcaire; les inscriptions sont presque illisibles:

A et *B*. Le défunt devant une table d'offrandes; légende:



C. Prêtre qui est en train de faire une libation; légende:

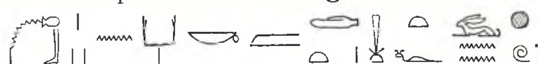


---

[1] Le mot … est commun pour les inscriptions *A* et *B*, qui commencent toutes les deux au milieu de l'architrave de la petite chapelle.

[2] N. B. tourné à droite. [3] Sans numéro.

D. Même représentation. Légende:



La stèle pourrait bien être de l'époque saïte.

(545). Stèle funéraire. Calcaire.

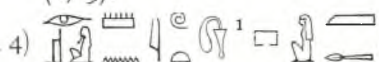
En haut: 1) Isis et Nephthys: .

2) Osiris: .

3) Homme qui fait des offrandes à Osiris:



En bas: quatre femmes (4, 5, 7, 8) et deux enfants (6, 9):

4) 

5) 

6) 

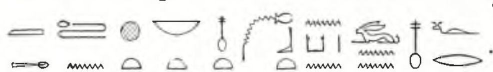
7) 

8) 

9) 

(—). Stèle funéraire. Calcaire.

1) En haut Osiris: . — Devant lui un homme qui lui offre des libations:



2) En bas le défunt avec sa femme:



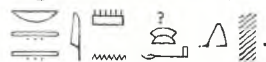
Deux femmes: 



[1] N. B. tourné à droite.

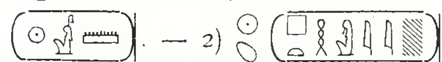
(360). Figurine funéraire, calcaire. Nom du défunt: .

(361). Figurine funéraire, bois. Nom du défunt:

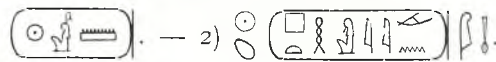


(362). Figurine funéraire, bois. Inscription en 12 lignes horizontales: nom du défunt disparu.

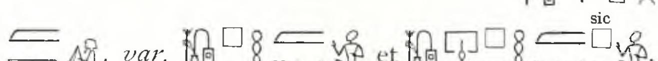
(363). Figurine funéraire, bois. Nom du défunt: 1)



(364). Figurine funéraire, bois. Nom du défunt: 1)



(365). Figurine funéraire, bois. Nom du défunt:



(366). Figurine funéraire, pierre. Inscription:



(367). Figurine funéraire, fayence bleue. Titres et nom du défunt:



(—) Le dieu Amon, figurine en fayence. Inscription:

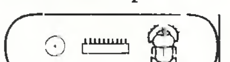


(—) Cuillière en bois. Inscription: .

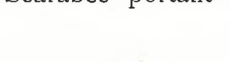
(—) Bague en or; inscription: .



(210). Scarabée portant le prénom de Thoutmosis III:



(—) Scarabée portant les figures d'un roi et d'une reine.



Devant le roi (Amenophis): ; devant la reine: .

II. Époque saïte.

(356). Partie inférieure d'une statuette en granit. Le défunt tient un naos, dans lequel un image du dieu Osiris. Sur le pillier du dos l'inscription suivante:



Autour du base:

a.

b.

c.

d.

(357). Statuette en granit. Le défunt tient devant lui la tête de la déesse Hathor comme naos. Sur le pillier du dos l'inscription suivante:



(351). Fragment d'un sarcophage en granit.

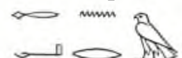
A. En haut: deux personnes dans un bâteau; avant le premier — qui porte une tête comme Horus — la légende:



Derrière lui une autre personne dont la tête a disparu:

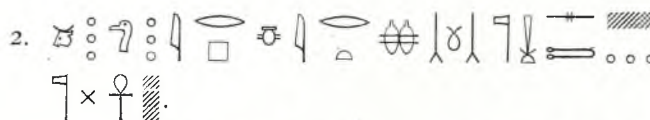


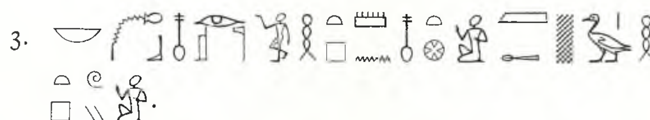
B. En bas: plusieurs démons ou dieux; derrière le premier — qui porte le disque du soleil sur la tête — la légende:



(346). Stèle funéraire. Le défunt devant Osiris et une déesse. Inscription en trois lignes horizontales:



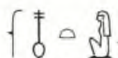




(—). Stèle en bois; formule funéraire pour:



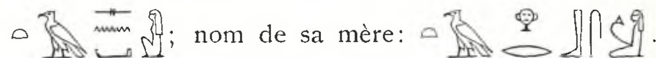
(—). Vase canope; tête humaine; nom de la défunte:



(—). Vase canope; tête: schacal; nom de la défunte:



(—). Vase canope; tête: épervier; nom de la défunte:



(—). Vase canope; tête d'épervier; nom du défunt:



(369—370). Deux figurines funéraires pour le . dont la mère s'appelle: .

(371) (373). Deux figurines funéraires; nom du défunt: ; nom de sa mère: .

(372). Figurine funéraire; nom du défunt: .

(375—381). Figurines funéraires; nom du défunt: , de son père: , de sa mère: .

(400). Scarabée portant le nom: .

(407). Scarabée portant le nom: .

(408). Scarabée portant le nom: .

(399). Petite tablette en albâtre; sur l'une côté des représentations (dieux et déesses), sur l'autre une inscription en trois lignes verticales:

1\. .

2\. sic sic .

3\. sic .

(248). Rosette en fayence; inscriptions:

a. .

b. .

(397). Pectoral; le nom du défunt est peut-être: .

(297). Vase en serpentine: sic .

(301). Petite vase en fayence avec les souhaits d'une bonne année pour le possesseur:

a. .

b. .

(267). Vase en albâtre: .

(296). Vase en albâtre: .

(417). Un papyrus qui en caractères hiéroglyphiques contient des extraits du Livre des Morts. 9 lignes verticales. Le manuscrit ne donne pas le nom du défunt.

Henry Madsen.

Books on Egypt and Chaldæa. Vol. XXIII and XXIV *of the series.* E. A. WALLIS BUDGE *The Book of the Kings of Egypt.* — T. I: Dyn. I—XIX T. II: Dyn. XX—XXX. *London Kegan Paul* 1908, 2 vol. 8° LXXX 196 p. et 282 p.

Les découvertes faites depuis vingt ans sur tous les points du domaine égyptien nécessitaient de nouveaux inventaires des listes royales. Parallèlement au travail similaire entrepris par notre Institut Français d'archéologie orientale, l'activité inlassable de M. E. A. W. BUDGE nous donne la série des dynasties mise à jour d'après les plus récents travaux. Les deux petits volumes qui la contiennent font partie de l'excellente collection «sur l'Egypte et la Chaldée» qui, sous un format maniable et à un prix accessible à tous, s'adresse surtout aux étudiants et aux curieux d'orientalisme.

L'ouvrage se divise en trois parties: introduction, listes royales, et un volumineux Index. Les quatre-vingt pages de l'introduction constituent par elles-mêmes un véritable petit traité encyclopédique sur les dynasties égyptiennes et la chronologie. C'est naturellement la partie où l'auteur a mis le plus de science personnelle, et celle qui intéressera le plus les égyptologues.

Un inventaire des noms royaux égyptiens — et j'aurais voulu que M. B. l'indiquât plus fortement, encore qu'il en ait noté, au courant de son étude, tout l'indispensable — doit se préoccuper de répondre à quatre séries de questions distinctes. Il lui faut d'abord s'efforcer de fixer les lectures des noms considérés isolément; donner ensuite les équivalences pour les différents noms d'un même souverain; passer de là à la mise en leur ordre respectif des divers rois ainsi identifiés; enfin indiquer, dans la mesure du possible, les dates correspondantes. Sans entrer dans le détail, je voudrais donner un bref aperçu de la façon dont l'auteur s'est acquitté de cette quadruple tâche.

Pratiquement, la question de lecture des noms hiéroglyphiques ne se pose qu'à l'occasion des premières dynasties. Si, en effet, la prononciation d'un Sanôsrit (= Ousirtasen) ou de tel souverain thébain reste encore sujette à maintes corrections, la chose ne touche que les spécialistes, et ne peut avoir de répercussion sur l'ordre historique. Il ne pouvait être question de demander à ce petit traité une discussion sur les lectures proposées depuis 15 ans pour les Thinites et les préthinites. Chacun sait à quel point nous différons respectivement d'avis sur les lectures de ces noms. Et c'est ainsi que personnellement, je persiste à lire en *Horou* (final ou initial) la série des noms royaux découverts sur les monuments de la Haute Egypte, à la façon des noms en *Râ* de la période classique. Mais l'auteur aurait pu, soit dans l'introduction, soit dans l'inventaire lui-même, et à défaut d'une démonstration ou d'une argumentation, indiquer au moins les principales lectures proposées dans les dernières années. Par exemple pour Naroumir-Boudzaou, pour Ahi-Mini, Den Sitoui (= Di-ni-Horou), Ka (= Ka-Dot-Horou), le «Roi Serpent» (= Djaï-Horou), etc. Notons aussi quelques identités insoutenables, comme le pseudo Basha.

Pour les équivalences, M. B. n'a pas donné davantage l'exposé de la méthode suivie, ni les preuves pour les cas douteux. On ne les trouve pas non plus dans les listes proprements dites, en regard des noms respectifs. Il n'y a que l'exposé des noms successifs que porte un même souverain, sans justification des moyens par lesquels on est arrivé aux équations. Je ne veux pas dire que celles des tables de M. Budge diffèrent beaucoup de ce qui a été proposé jusqu'ici. Mais comme pour nombre de règnes, la question est loin d'être réglée, il aurait été prudent

de citer au moins les arguments essentiels. Plus nécessaire encore eût-il été de protester contre la funeste tendance, générale malheureusement, à vouloir ajuster au canon de Manéthon tous les noms pharaoniques que l'on trouve en Egypte: tentative aussi vaine que celles où, jadis, se dépensèrent en pure perte, tant de travail et tant d'ingéniosité, à propos des tables d'Abydos, de Karnak et de Saqqarah, comparées aux listes des classiques grecs. C'est à ce genre de recherches décevantes que nous devons encore, en ces dernières années, les équivalences proposées pour les Rois des Pyramides d'Abousir ou la théorie, tellement dénuée de sens critique, qui a voulu retrouver dans Sanouôsrit le fabuleux Sesostris de la légende méditerranéenne.

À ces questions d'identifications se rattache rationnellement l'étude de la formation graduelle des cinq noms qui constituent à dater de la V[e] Dynastie, le protocole complet d'un monarque égyptien (nom d'Epervier, de Vautour et Uræus, d'Horus Noubiti, de Roi du Nord et du Sud, et de Fils du Soleil). L'exposé très complet de M. B. ne modifie que très peu les résultats acquis par les savantes études de M. Legge, au moins en ce qui a trait à l'ordre d'apparition respective de ces titres. On peut seulement hésiter à admettre quelques unes des explications qu'il propose en ce qui regarde les causes premières de leur formation — notamment en ce qui regarde l'Epervier. Pas plus au reste que les autres, M. B. ne s'est demandé s'il n'y aurait pas dans des titres rares comme «Horus-Sit» les débris d'un protocole plus ancien, tombée en désuétude dès les Thinites, et si le Nib Taoui (*alias* Sitouiti) n'est pas lui ainsi, un titre de ce genre, bien plutôt qu'un nom propre. On pourrait tout au moins examiner si l'on n'a pas là des indécisions, ou des essais d'une forme différente de titulature divine.

Signalons enfin, à propos de ces noms divins et des rapports qu'ils supposent avec les dieux, des comparaisons intéressantes entre les croyences égyptiennes et celles d'un certain nombre de «non-civilisés» des l'Afrique contemporaine, tels que les

Tshi, les Bashuans, etc. M. Budge était déjà entré dans cette ordre de comparaisons si fructueuses en ses récents ouvrages sur les «Dieux des Egyptiens» ou sur le «Soudan Egyptien». Je me permettrai seulement de dire que les assimilations ne sont pas toujours aussi aisées qu'il les propose. Et, pour citer un seul exemple, il semble hardi d'assimiler le «kâ» ou «double» égyptien au *kra* ou *okra* des noirs d'aujourdhui (cf. Schneider, *Naturvölker* p. 113 pour les différences essentielles).

A l'occasion de l'ordre des dynasties et des différents souverains d'une même dynastie, l'introduction ne pouvait sortir des generalités. Notons brièvement, un résumé extrêmement clair et pratique, des sources anciennes, Manéthon, Eusèbe, Panodoros, etc., ainsi que l'inventaire fidèle des documents égyptiens, du Canon de Turin aux listes dites d'«ancêtres». Le tout eût été heureusement complété par quelques lignes, où M. B. aurait dit le caractère purement *religieux*, et nullement *historique* de ces «Tables», et où il aurait rapproché leur mode de rédaction de celui qui, dans les tombeaux thébains par exemple, a donné naissance à des listes du type de la célèbre table d'offrandes de Clot-Bey (Musée de Marseille). Mais c'est l'affaire d'une page à ajouter à la prochaine édition.

La chronologie constitue une recherche complétement indépendante. M. B. a fort bien compris que l'égyptologie pouvait envisager les trois premières questions sans avoir à se préoccuper des dates absolues. Il a eu le grand mérite de ne pas proposer, en regard des divers règnes, ces dates d'une si étonnante précision, qui décorent à l'ordinaire les diverses «Histoires d'Egypte». Il a traité la chose une fois pour toutes, et magistralement, dans son introduction. Il y a exposé les données d'un problème qui sera pour longtemps encore insoluble; il a exposé les divers systèmes, les a réduits en un tableau synoptique, et a indiqué, très simplement, les raisons de ses préférences personnelles. L'étude, encore que brève, est excellente, et elle manquait totalement dans tout ce qui a paru jusqu'à ce jour.

Disons quelques mots à present du corps même des listes, encore que l'on ne puisse guère, semble-t-il, à première vue, analyser des tables de règnes. On remarquera que la série débute avec les noms dits «prédynastiques» de la Pierre de Palerme. Ménès ne vient qu'ensuite. Ceci suppose, par conséquent, que M. B, suivant au reste là dessus la majorité, suppose l'existence réelle de Ménès, voit en lui le fondateur de la monarchie unique, et l'intercale dans les listes au moment supposé où l'Egypte est politiquement une. C'est se placer à un point de vue qui ne peut être discuté à loisir ici; en tous cas, M. B. a fait justice de la «dynastie zéro» ou «préménite», ce que j'avais déjà tenté de faire il y a quelques années. Si nous nous transportons à l'autre extrémité de l'immense suite des règnes égyptiens, on constatera qu'elle ne se ferme pas avec le cartouche de l'Empereur Décius, comme c'est le cas dans presque tous les manuels de vulgarisation. Elle se termine par les noms de l'Autocrator César (*Aoutoukrator Keïsr*) Marcus Julius Philippe; petite correction utile pour qui est curieux de savoir jusqu'à quelle année de l'histoire l'Egypte monumentale enregistra en hiéroglyphes les noms de ses nouveaux maîtres.

Un nombre considérable d'améliorations de détails et d'innovations distinguent les nouvelles listes réunies par M. Budge. Je veux seulement noter ici: 1°) un inventaire fort complet des noms des Reines, Princes et Princesses. On sait combien peu a encore été fait en cet ordre d'idées, à part la substantielle étude, parue l'an dernier, de Miss Buttles. 2°) d'excellents renseignements sur les noms des Ptolémées et sur ceux des Empereurs. C'est un des points les plus nouveaux traités en cet ouvrage. 3°) un groupement méthodique et, je crois, tout à fait complet, des variantes qu'affecte chacun des cinq noms. Bien de plus curieux que d'en suivre la complication croissante d'âge en âge. C'est ainsi que l'on a pour le seul Ramsès II (cf. t. 1 p. 165) 33 noms d'Epervier, 14 de Vautour et Uræus, 13 d'Horus Noubiti, 18 de Roi du Nord et du Sud, 14 de Fils du Soleil!

Si le travail n'eût pas été si considérable (et pourtant M. B. a dû le faire préalablement pour son compte) on voudrait seulement trouver en regard de cette redoutable liste les références d'origine. Et peut-être aussi aimerait-on quelques mots sur les raisons d'être, sur les motifs religieux qui dictèrent aux rédacteurs du protocole un nombre si prodigieux de manières d'exprimer les «aspects» de la divinisation du roi. C'est aussi une bonne idée de mettre en note, pour la XXVII[e] Dynastie, les équivalences en caractères cunéiformes. Enfin, aux listes égyptiennes proprement dites est adjoint un répertoire plus indispensable que jamais; les listes des rois de Napata et de Meroë, telles qu'on les connait par les plus récentes enquêtes (t. 2 p. 194—214). La question a pris une importance soudaine en ces dernières années. De tous côtés livres et mémoires paraissent sur la Nubie et le Soudan. Les missions et les fouilles se succèdent sans relâche, et les derniers articles de Sayce (P. S. B. A. de Juin 1909) semblent bien indiquer que les données essentielles du problème sont bien près d'être délimitées «ne varietur», tout comme la question de la lecture du méroitique est à la veille d'être résolue. Nul au reste n'était mieux qualifié que M. B. pour dresser ces listes, tout en reconnaissant leur caractère provisoire et simplement pratique. Ses missions et ses fouilles au Soudan anglo-égyptien attestent assez sa compétence spéciale sur cette matière.

Il est à peine besoin de dire que la bibliographie générale est, en règle, au courant des dernières publications, et qu'on y trouvera, notées en leur place, les découvertes monumentales très récentes; telle, par exemple, la mention des monuments égyptiens au nom Darius Hystapes (cf. Legrain, *Annales* VIII p. 50).

L'index final (t. II p. 215—281) est, comme dans tous les ouvrages de M. B., un véritable répertoire «nominum et rerum» constituant à lui seul un travail original.

Peut-être le lecteur se demandera-t-il, après cet exposé, que j'aurais voulu plus complet, quel est en somme le progrès réa-

lisé par l'égyptologie en ces dernières années, pour ce qui a trait à l'histoire des Rois et à la chronologie, telles qu'elles ressortent de ces deux volumes.

J'ai signalé plus haut combien les lectures et les assimilations restaient encore malaisées jusqu'à nouvel ordre en ce qui regardait les premières dynasties. J'ai dit aussi quelle prudence réclamait l'établissement des séquences de leurs règnes. Les divergences profondes que révèlent à tout instant les publications ne semblent nullement s'atténuer avec le temps. Il en est de même, et plus que jamais, de ce qui a trait à la chronologie. Et on ne peut espérer d'accord tant que les deux «vides monumentaux» ne seront pas comblés. Gagne-t-on du terrain? Bien lentement. Dans le premier «vide», les Dynasties VII et VIII restent entièrement confinées dans les listes d'Abydos, de Karnak et de Turin (à part une plaque du British Museum au nom de Ka ni Rî).

Pour les Dyn. IX et X, notre Musée du Louvre continue à posséder seul des traces matérielles de l'existence de Miri-ab-Rî et de Miri-Ka-Rî, et les cinq autres rois ne se révèlent pas moins insuffisament que jadis par quelques scarabées. Pour le second vide, la façon même de procéder de M. B. est caractéristique (t, I 65, 93) quand il divise en deux groupes le bloc des dynasties XIII à XVIII (XIII à XVII ensemble, puis XV et XVI). Et dans la formidable série des 108 rois de la XIII[e], le gros continue à n'avoir que la pâle et fluide personnalité que lui garantit l'intitulé du canon de Turin. Les monuments restent sporadiques; à peine quelques uns se sont-ils ajoutés depuis dix ans. Qu'est-ce à dire? Rien moins en tous cas que la nécessité d'aquiescer aux conclusions hâtives et tranchantes des partisans du «comput court». Ne l'oublions pas: le seul déblaiement de Karnak, et tout autrement qu'avec des trouvailles de scarabées, a attesté la vérité des règnes de plusieurs de ces souverains aux traits encore si indécis. Il y aura peut-être des réductions à opérer finalement, mais n'ayons pas l'imprudence

de les faire pour l'instant. Gardons nous surtout de nous servir de l'arguments spécieux du «vide monumental». S'il n'y avait pas une Perse «monumentale» et des synchronismes irréfutables, ne pourrait-on pas nier, par le même raisonnement, l'existence en Egypte des Dyn. XXVII et XXVIII. Qu'ont-elles laissé? Un temple à Khargèh, une stèle au Hammamat, et c'est à peu près tout. Il y a peut-être dans le Delta, et peut-être aussi dans les sarcophages antérieurs au Nouvel Empire (le dernier Catalogue de Lacau en est un indice) de quoi restituer brusquement à l'histoire une bonne partie de ces Heracléopolitains ou de ces Hyksos dont la longue durée est si fort contestée depuis quelque temps.

George Foucart.

Service des antiquites de l'Egypte. BARAIZE, *Plan des Nécropoles Thébaines. Le Caire. General Survey Printing Office.*

Notre intention est de rendre compte régulièrement, à dater de ce jour, d'un certain nombre de publications du Service des Antiquités de l'Egypte. Ce sont celles dont l'édition a paru et doit paraître par fascicules successifs, et pour lesquelles il ne semble pas qu'il ait été fait une publicité suffisante jusqu'ici dans le monde des égyptologues. Ces sortes de compte-rendus nous ont paru rentrer tout à fait dans le cadre nouveau tracé l'an dernier par la rédaction du Sphinx. Pour les ouvrages déjà commencés depuis quelque temps, nous résumerons, dans le premier compte rendu, les caractères généraux, de manière à n'avoir plus à noter, par la suite, que les progrès de la publication et les critiques de détails.

Le travail de M. BARAIZE a été jugé d'un caractère scientifique et d'une utilité pratique assez évidents pour être présenté parmi les premiers aux lecteurs du Sphinx.

M. Baraize a été chargé par le Service des Antiquités de l'Egypte de dresser la carte complète des nécropoles thébaines. On sait l'étendue qu'elles occupent. Temples funéraires, sanctuaires des divinités de l'Occident, tombes privées et syringes royales se répartissent en longeur du Birket Habou au delà de Dra Abou'l Nagah, et, en profondeur, de la lisière des cultures au fond des Wadys secondaires du Biban el Molouk. Si l'on songe que la carte nouvelle est levée au $\frac{1}{500}$ème — ce qui justifie le nom de «plan» qui lui est donné par l'intitulé officiel — on entrevoit sans peine l'énormité du travail. Il serait déjà pénible à exécuter matériellement pour n'importe quel ensemble de ruines d'une pareille étendue. Deux circonstances de fait

viennent encore agraver le poids de la tâche dans les nécropoles thébaines. L'une est le climat peu agréable de Gournah, et ces variations terribles de température du cirque de Deir el Bahari, dont la violence attaquait déjà, dans l'antiquité classique, les œuvres des Thotmès ou des Amenothès,[1] et dont tous les archéologues qui ont dû habiter là ont gardé souvenir. L'autre est la nature du sol dans presque toute l'étendue des nécropoles. Quiconque a dû, par quelque journée de *khamsin* ou quelque torride après midi de Juin, arpenter à travers les buttes de rocailles friables et de gravats coupants comme à Gournah, ou encore escalader les sentiers de l'Assassif se figurera aisément ce que pouvait être la levée de la carte à certains jours, tout comme la résidence forcée à Deir-el-Bahri aux approches de l'été. Le soussigné a eu jadis à lever les plans de la ville de Saïs et de ses abords, des «tells» de Péluse au désert, et d'une douzaine d'autres localités; il a pu, en voyant personnellement M. BARAIZE à l'œuvre en 1907, apprécier combien il fallait parfois d'énergie pour mener les choses à bien. Et peut-être est-il bon d'avoir fait de la cartographie en Egypte pour comprendre à quel point une bonne carte est plus malaisée à y dresser que dans notre Europe. Celle dont M. B. nous livre peu à peu les fragments paraît excellente, et son utilité n'est pas contestable. Les cartes et plans actuels sont plus qu'insuffisants. «Disjecta membra», leurs séries ne peuvent renseigner que l'architecte ou le touriste qui étudient isolément tel ou tel des édifices funéraires, ou ceux qui veulent avoir un aperçu sommaire des positions respectives avec des points de repère. Il faut aller rechercher dans les manucrits (par exemple au British Museum) pour avoir des informations détaillees sur les tombes privées. Encore ces plans des Hay, des Wilkinson ou des Lepsius, pour ne citer que ceux-là, sont-ils trop incomplets et surtout trop anciens. Du Biban el Molouk, il n'y a pour ainsi dire rien en fait de relevé sérieusement dressé. Les positions des

[1] Voir les observations recuillies à ce sujet par CLARK dans *Deir el Bahri* t. VI (1909).

tombes royales sont repérées assez exactement dans des relevés comme ceux de Loret, de Benedite ou de Th. Davis, mais on ne peut pas faire état de ces croquis sommaires pour les sondages méthodiques à venir. Quant aux cartes ordinaires, l'orographie y est plus que défectueuse. J'ai pu constater à la vérification sur place, des erreurs considérables, à moins d'*un* kilomètre du cirque de Deir el Bahri.

Il était grand temps d'ailleurs de procéder à cet examen d'un terrain aussi unique en richesses archéologiques. La destruction fatale des ruines a marché avec une attristante rapidité depuis Champollion, Lepsius et Wilkinson. Un inventaire sérieux est un des moyens pour empêcher les déprédations des indigènes. Le levé topographique, qui ne laisse pas un mètre superficiel de terrain inexploré permet aussi de relever en cours de route tout ce qui échappe nécessairement aux investigations fragmentaires des archéologues de métier. Il est enfin le corollaire indispensable de ce numérotage définitif des tombes que nous attendons avec une légitime impatience, et que nous demandons avec instance au Service des Antiquités de publier dans le plus bref délai. Les concordances des différentes séries, depuis les «Notices» jusqu'aux chiffres actuels de l'administration égyptienne reportés sur la carte de BARAIZE, seront un des plus utiles travaux pratiques que l'on puisse souhaiter: ceci aussi bien pour les études en Europe sur les tombes Thébaines, que pour les identifications préalables, à faire, sur le terrain, des travaux de nos devanciers. J'aurais, en ce qui me concerne, épargné, il y a deux ans, bien des heures mieux employées à d'autres travaux, si ces tables d'équivalence avaient été rédigées sous une forme quelconque.

L'identification rigoureuse des monuments anciens et de leur emplacement est une des premières conditions pour l'exploration méthodique d'un sol semblable à celui de Gournah. Combien de fois des tombes — exemple celles de Monna — ont-elles été découvertes, puis réensablées, pour être ignorées pendant vingt ans, sinon impossibles à retrouver jusqu'à nouvel ordre. Rien ne se modifie plus rapidement à l'aspect que ces petites buttes de décombres où l'action du vent, où les murs de quelque masure indigène suffisent à tout modifier à quelques années de distance. Et si j'avais eu, en 1893, une carte semblable à ma disposition, j'aurait pu repérer exactement dans la «Hoha» de Gournah deux tombes de premier ordre, qu'il me fallut réensabler après les avoir découvertes, et qu'il m'a été impossible de retrouver en 1907, sous peine d'y consacrer de trop longues recherches.

C'en est assez, je crois, pour faire comprendre de quelle utilité peut être pour les fouilleurs ou pour les études de cabinet une carte comme celle qui est en cours d'exécution. Sans parler naturellement des facilités qu'elle offrira, administrativement, pour la conservation et la surveillance de l'état des lieux. Et il s'agit bien entendu, d'une tout autre entreprise que du lamentable «plan des nécropoles memphites» exécuté jadis à la hâte par de Morgan, et tellement rempli d'erreurs — comme tous les relevés topographiques signés du même nom — qu'il est pratiquement inutilisable.

La publication des Nécropoles Thébaines se poursuit régulièrement depuis deux ans. Les feuilles, si je m'en rapporte à la carte d'assemblage que j'ai faite pour mon compte, comportent sept rangées en hauteur, sur une largeur moyenne de onze numéros. Ont déjà paru les n°s 8, 21, 30, 31, 32, 41, 42, 53, 59, 60, 61. Suivant les lois mystérieuses de la cartographie, les morceaux sont, comme on le voit, assez loin de se raccorder. L'expérience enseigne qu'en aucun temps et aucun pays, les numéros d'une carte en plusieurs feuilles n'ont été publiés en livraisons homogènes. Il y a sans doute à cela d'excellentes raisons, mais j'avoue qu'elles m'échappent. On aurait au moins pu pour le cas présent donner le 52 dans la troisième livraison, la dernière parue,[1] parce que nous aurions eu ainsi un ensemble archéologique d'un seul tenant avec la nécropole de Gournet Mourraï.

[1] Feuilles nos 8, 30, 41, 59, 60. Prix 28 Piastres Eg. (= 7 francs).

Laissons l'examen des deux première livraisons pour dire quelques mots seulement des feuilles de la troisième. Le n° 8 effleure la falaise à pic qui sépare la plaine thébaine de la vallée des Rois. Comme pour la feuille 30, le sol ne présente, à examen superficiel, que des traces insignifiantes des vestiges anciens. Ces deux coins ont été d'ailleurs rarement sondés avec suite. Plus qu'ailleurs, il est nécessaire, sur des terrains de ce genre, d'étudier et de suivre le travail préparatoire avec une carte très exacte et très détaillée. On ne doit pas oublier que dans la région des nécropoles thébaines rien, absolument rien, ne révèle l'existence des «cachettes» les plus riches —, je veux dire des souterrains du type «momies royales» ou «prêtres d'Amon». Jamais encore on n'a suivi méthodiquement le pied de la falaise du cirque de Deir el Bahri à l'orée de la vallée des Reines. On a vu ce que cette recherche avait donné il y a quatre ans, quand NAVILLE l'a entreprise en partant du Temple d'Hatshepsitou. Chaque fois que je suis retourné là bas, j'en suis revenu plus convaincu que les indigènes de Gournah avaient raison quand ils soutiennent que nombre d'antiquités de premier ordre sont cachées sous les sables tombés de l'Assassif, soit à côté du Temple de Montouhâtep, soit plus loin, le long de la falaise, en arrière du sanctuaire de Deir el Medinèh.

La feuille 59 repère le terrain situé à l'Ouest du sentier qui va du Temple de Medinet Habou à la vallée des Reines. Peu de monuments apparents. La feuille 60 relève l'orographie compliquée de toutes ces buttes entre lesquelles serpentent les divers sentiers qui convergent vers le petit temple de Deir-el-Medinèh, et dont le principal part de la maison du Service des Antiquités établie dans le voisinage de Medinet-Habou. A noter le radier d'un temple aujourd'hui complètement arrasé. La feuille 60 est le morceau de résistance. Elle se trouve partagée diagonalement en deux sections, à peu près égales, par la route qui mène de Medinet-Habou à Deir-el-Bahri, laissant à droite la colline de Gournèt Mourraï (= Sheikh Murraï). On notera

dans la colline située au Nord-Ouest la série ininterrompue de tombes ayant enfin leur numérotage définitif 1 à 24.

En somme la carte, en l'état actuel de publication, est utilisable pour le Menephteum, un coin de l'Amenophium, les trois quarts de Gournet Mourraï, et pour tout le flanc sud de la nécropole de Sheikh Abd-el-Gournah. C'est sur cette dernière que je voudrais voir désormais porter toute l'activité des éditeurs officiels. Enfin, en bas et à gauche du futur ensemble, on a déjà, au dessus de Medinet Habou, une partie de la route de la Vallée des Reines.

On a signalé brièvement, au cours de cet article, ce qui paraîtrait désirable pour l'ordre et l'urgence des feuilles à paraître: donner, si possible, des livraisons dont les feuilles se grouperaient, boucher le vide du N° 52, compléter Gournah. La région des temples funéraires peut attendre davantage, parce que nous avons provisoirement les plans des édifices. Il convient pour terminer de signaler quelques améliorations possibles pour les futures livraisons. M. BARAIZE verra certainement, dans ces critiques secondaires, une preuve de l'intérêt avec lequel sa publication est suivie.

D'abord une carte d'assemblage, où serait notée en ombre conventionnelle le progrès de l'édition. Ensuite des indications pratiques, renseignement sur le nombre des cartes, leur modes et délais de publication, etc. Le tout, ainsi que la carte d'assemblage provisoire, peut être très facilement imprimé sur le revers de la couverture.

Nous demandons aussi une distinction plus nette entre les «corps» des chiffres employés pour les cotes aux points de nivellement, et ceux affectés aux monuments anciens. L'emploi de teintes spéciales serait le mieux. Le tirage en bleu, par exemple, pour la cote d'altitude ou tout ce qui est topographique et l'indication en rouge réservée à tout ce qui est antiquités. Une couleur de plus n'augmentera pas bien sensiblement le prix de revient d'une publication officielle de ce genre. Actuellement, même

pour ceux qui ont habité à plusieurs reprises le pays, il n'est pas toujours aisé (ainsi dans la pl. 41) de démêler le sens des chiffres noirs et celui des chiffres rouges. A plus forte raison pour l'égyptologue qui aura à manier l'atlas en Europe.

Il serait également désirable d'énoncer en caractères plus nettement différenciés les noms *antiques* d'édifices ou de sépultures.

Enfin, nous voudrions, soit sur une feuille à part, soit en bas du cadre, le tableau bien connu des signes et teintes conventionnels.

Voilà pour ce qui a trait au travail qui regarde spécialement M. BARAIZE. Il en est un autre qui s'impose en même temps au Service des Antiquités et nous en demandons instamment la publication à l'Inspecteur WEIGALL: que comme complément à ces chiffres (définitifs?) dont sont marqués les tombes relevées par M. BARAIZE, il soit donné, le plus tôt possible, des tables d'équivalence, avec les listes du numérotage officiel, et en regard, le nom du titulaire, la bibliographie essentielle, et surtout les divers numéros précédemment employés, de Champollion, Lepsius et Wilkinson aux derniers guides parus. Je m'assure que tous nos confrères souscriront à ce vœu.

La quatrième livraison du Plan des «Nécropoles Thébaines» paraîtra en Décembre courant. Il en sera rendu compte aussitôt aux lecteurs du Sphinx.

George Foucart.

Bibliothèque égyptologique, t. XXII. EMMANUEL DE ROUGÉ, *Œuvres diverses, Tome deuxième.* Paris, Leroux 1908, in 4°, 464 p. et 5 pl. Prix: 20 frs.

Le premier volume nous avait donné l'œuvre du grand égyptologue français, des années 1846 à 1849. Le second comprend les mémoires ou articles qu'il publia de 1849 à 1854. Si l'on compare la série qu'il contient à la liste que donne, pour la même période, la notice bibliographique de Wallon, [1] on constate que le volume de notre bibliothèque égyptologique contient non moins de six articles ou mémoires qui ne figuraient pas dans la notice en question. En revanche, on y a omis, et à bon droit, deux publications qui ne constituaient pas des travaux égyptologiques à proprement parler: la notice des monuments égyptiens exposés au Louvre, et le Catalogue des Signes de l'Imprimerie Nationale.

Le célèbre mémoire sur l'Inscription d'Aahmès d'El Kab tient presque la moitié du présent volume. C'est une bonne fortune pour la nouvelle génération d'étudiants qui, à l'étranger surtout, avait parfois quelque peine à se procurer le tirage à part, devenu rare, de ce monument de notre science. Quelques autres articles, moins considérables, étaient également peu aisés à consulter; ainsi toute la série parue dans »l'Athæneum français», et surtout ce qui fut publié jadis dans le »Moniteur Universel» (*Rapport sur les principales collections égyptiennes des divers Musées Publics de l'Europe.* 1851). Le reste était dispersé jusqu'à présent dans les «Mémoires» des Académies des Inscriptions et Belles Lettres et des Sciences, ou dans la «Revue Archéologique». Quelques-uns de ces articles égalent presque en célébrité le mémoire sur Aahmès; tels le travail bien connu sur la «Statuette Naophore du Vatican» ou celui sur «quelques phénomènes célestes, etc.».

Tout a été dit sur la valeur et la méthode du travail de Rougé dans la magistrale introduction du tome 1er, et chacun de nous sait ce qu'il convient de retenir des résultats acquis au jour le jour par l'égyptologue français, comme ce que le progrès

[1] *Institut de France. Notice historique sur la vie et les travaux de M. le Vte* E. DE ROUGÉ *par* H. WALLON, *Secrétaire Perpétuel.* Paris 1877 p. 59 ff.

de la science en a éliminé nécessairement. Peu de lectures procureront aux égyptologues d'aujourd'hui un sentiment de plus légitime fierté, quand ils mesureront par là les résultats acquis depuis soixante ans. Sur les principes et sur les fondements posés alors, avec la solidité et la prudence caractéristiques de l'esprit scientifique de Rougé, les acquisitions et les découvertes se sont régulièrement superposées, sans que jamais ou presque, il ait fallu revenir en arrière, et jeter bas ce qui avait été édifié sur ses premières indications. On songe invinciblement qu'il n'en sera pas de même, hélas! de nombre de théories hâtives et aventureuses qui ont vu le jour depuis le début du présent siècle. Et si nous passons à l'inventaire de nos richesses archéologiques, on voit quel gigantesque effort l'égyptologie a accompli depuis le temps où de Rougé faisait le bilan des grandes collections européennes: la sculpture memphite était alors pour ainsi dire inconnue (cf. p. 214 ff.); de l'architecture de la même période rien ne subsistait, et rien, en apparence, ne *pouvait* avoir échappé au naufrage. Je m'en tiens à ce seul exemple, en priant le lecteur de songer à ce que l'on connaissait sur le second point avant les dernières fouilles d'Abousir et de Gizèh. Il a fallu attendre jusqu'en 1897. Le résultat final est bien fait pour donner confiance. Tout existe encore en Egypte; tout reviendra un jour à la lumière, et tel problème d'histoire ou d'archéologie, pour lequel nous désespérons d'avoir jamais autre chose qu'un «vide monumental» sera résolu, à un moment donné, par les fouilles. Maspero avait raison quand il disait, il y a tantôt vingt-cinq ans, que ce que nous avions trouvé en Egypte n'était rien au prix de ce qu'elle recèle encore.

L'état de la muséographie égyptienne au milieu du XIXe siècle inspire des réflexions analogues. Aujourd'hui Berlin, Londres, Leyde, Turin, Florence — sans parler du gigantesque Musée du Caire — peuvent montrer avec orgueil des collections d'un classement irréprochable, et que commentent d'excellents catalogues. Les jeunes musées égyptiens des Etats Unis possèdent ou préparent, eux aussi, des classements non moins bien conçus. Nous ne devons jamais oublier la part des ouvriers de la première heure; et en même temps, à lire ce qu'ils souhaitaient si ardemment, et ce qui a été réalisé après eux, nous prenons la ferme confiance que ce qui nous manque à nous mêmes viendra également, aux temps marqués.

George Foucart.



George Foucart, La méthode comparative dans l'Histoire des Religions. Paris. Alphonse Picard et Fils 1909. 236 pages in-12. Prix: 3 fr. 50.

Ce bon travail de M. Foucart s'occupe de questions importantes. Il n'est pas fréquent, en effet, qu'un égyptologue participe, d'une manière efficace, aux recherches sur l'objet et la méthode de l'histoire des religions et essaye d'indiquer, en se référant aux expériences de notre science, aux savants non-égyptologues la bonne voie qui les conduira peut-être à de meilleurs résultats que ceux auxquels on est parvenu jusqu'ici. C'est pourtant ce que M. Foucart a voulu faire par son livre. Il me semble certain qu'il a réussi, car rarement les erreurs des vieux systèmes de l'histoire des religions et la nécessité de suivre une meilleure méthode furent démontrées d'une manière plus nette et, disons-le, plus concluante.

Pour conduire l'histoire des religions à un résultat positif il faut tout d'abord se rendre compte de son objet et fixer la méthode à suivre. Personne ne nie que l'histoire des religions n'ait pris, depuis un demi-siècle, un développement considérable, mais le bilan annuel n'a pas montré qu'on a compris quelles sont les conditions rationnelles de recherches fructueuses dans ce domaine. On ne s'est pas formé une idée assez nette de l'objet de la science en question et on a suivi une méthode trop imparfaite.

M. Foucart essaye en premier lieu de fixer l'objet essentiel d'une histoire des religions et d'indiquer les erreurs de la méthode jusqu'ici appliquée. Cet objet lui paraît être de rechercher si les religions sont nées et se sont développées au hasard des influences extérieures; ou bien si leur évolution a été déterminée par des lois générales et constantes; ou bien enfin si elles ne seraient pas le produit complexe de deux éléments: la nature de l'esprit humain et les circonstances contingentes; et en ce dernier cas, de déterminer, si faire se peut, en quelles proportions ces deux éléments se sont combinés.

Ceci amène l'auteur à parler de certains systèmes qui ont eu la prétention de donner la clef des religions. Le symbolisme de Creuzer et la méthode philologique de Max Müller n'entrent

pas en compte, parce que ces deux systèmes n'ont plus de partisans. Le totémisme est déjà assez «démodé». Enfin, la méthode dite sociologique ne paraît pas propre à conduire à de meilleurs résultats. Elle repose sur une double erreur: 1° elle ne considère pas assez les données positives de l'histoire — on s'attache à «définir *a priori*, par analyse logique, au lieu de résumer, dans une définition, les connaissances acquises par l'étude des phénomènes», et d'ailleurs il suffit de constater que nous n'avons rien à espérer d'une méthode qui veut édifier une théorie générale sur la comparaison de deux ou trois religions choisies arbitrairement, comme celle des Hindous, des Hébreux ou des non-civilisés, tandis que l'on néglige l'Égypte et la Chaldée-Babylonie-Assyrie. 2° la méthode sociologique a commis l'erreur d'avoir procédé par l'examen de pratiques particulières, telles que prière, magie, sacrifice, en les isolant de l'ensemble des croyances dont elles sont nées.

L'important est de suivre une meilleure méthode et celle que M. FOUCART propose est déterminée par les points suivants: observer les faits et les décrire; séparer par l'analyse, pour les réunir ensuite par la synthèse, les deux éléments constitutifs du fait religieux — l'élément psychologique et l'élément historique et géographique; la comparaison est l'instrument nécessaire: après avoir étudié p. ex. un rite ou une croyance d'une religion convenablement choisie, on passe à comparer avec les faits examinés les phénomènes correspondants d'autres religions. Cette comparaison permettra peut-être de dégager une des lois constantes du développement religieux.

On entrevoit déjà le premier pas à faire quand on entre dans l'application de la méthode proposée. Il est nécessaire de choisir une religion comme type et terme de comparaison. Laquelle? On doit écarter le groupe des religions «révélées», parce qu'elles ne se prêtent pas à la recherche des lois naturelles qui font l'objet des enquêtes d'une science des religions. La longue liste des religions «naturelles» pourraient nous déconcerter à prime abord, mais le plus grand nombre s'élimine d'elles-mêmes. Elles ne sont pas assez connues ou bien il ne subsiste rien de leur période ancienne, ou bien elles sont trop fragmentaires. Écartons donc les diverses religions des Deux Amériques, celles de l'Europe Septentrionale, le Sinisme de l'Extrême-Orient, les religions de l'Asie-Mineure, la religion iranienne antérieure à Zoroastre.

On ne peut non plus retrouver en Grèce le type qui doit servir de terme de comparaison. L'histoire des religions helléniques n'est connue que pour une période assez courte, il est d'ailleurs inutile de rappeler que la moitié des dieux ne sont pas indigènes.

Devons-nous choisir la religion des Hindous? M. FOUCART a de bonnes raisons pour désapprouver ce choix. Tout d'abord

la littérature védique ne donne pas «la clef de toutes les religions des peuples indo-européens», l'antiquité fabuleuse des Védas n'est qu'une légende — les plus éminents des indianistes l'affirment et ils reconnaissent que ces livres sacrés de l'Inde n'ont pas un caractère primitif. Inutile aussi de penser à la religion des peuples sauvages ou «non-civilisés», à la prétendue religion «primitive», elle ne pourra servir de type, car elle est fondée sur des raisonnements spécieux et sur une masse indigeste des faits, accumulés sans critique et sans contrôle.

Reste à chercher le type dans les pays qui possèdent «des monuments écrits ou figurés et où ces monuments remontent à l'antiquité datée la plus haute». Par conséquent nous avons le choix entre l'Égypte et la Chaldée.

Ces deux pays ont des civilisations très anciennes représentées par toute une masse de documents. La question est de savoir lequel nous devons prendre comme terme de comparaison. M. FOUCART est d'avis que le choix de la Chaldée ne sera point heureux. Les régions du Tigre et de l'Euphrate ont des civilisations peut-être aussi anciennes que celles de l'Égypte, mais on n'a encore ni classé ni publié les monuments d'une manière satisfaisante. Quant aux sépultures et aux temples, les bas-reliefs et les textes explicatifs indispensables font défaut. Enfin, dit M. Foucart, toute cette region a été conquise à plusieurs reprises par des peuples dont la race même est un objet de controverse, et ce mélange a produit la confusion des croyances religieuses.

L'Égypte religieuse ne présente pas ces inconvénients. Au contraire les conditions qu'elle offre à l'observateur sont tellement favorables que nous ne devons pas hésiter à faire de la religion égyptienne la base d'une histoire des religions. Mais il faut pour cela une connaissance sérieuse de la langue et de l'écriture et une étude approfondie des textes et des monuments.

Résumons les avantages que possède l'Égypte. 1° L'antiquité et la durée de la religion égyptienne. «Les découvertes des quinze dernières années ont mis au jour, de la fourche du Delta à la seconde cataracte, des nécropoles avec des mobiliers funéraires et des objets couverts de décorations symboliques ou de signes d'écriture bien antérieurs à la première dynastie. On atteint le VIe ou le VIIe millénaire avec la période thinite, puis en arrière, la période de Neggadèh, dont les types les plus anciens nous mènent à la fin de la période néolithique africaine». Et la religion égyptienne n'a pas disparu avant le IVe siècle de l'ère chrétienne. 2° Pendant ce laps de temps, l'évolution normale des idées religieuses s'est accomplie sans interruption et sans introduction de croyances étrangères. L'Égypte n'a emprunté à aucune autre race un seul élément de ses religions nationales. En revanche l'Égypte religieuse a exercé une influence

considérable sur d'autres religions. 3° Nous possédons une abondance unique de monuments.

L'Égypte seule réunit, on le voit, toutes les conditions indispensables pour donner à sa religion le rôle important de servir comme point de départ d'une histoire des religions.

Ceci n'étant cependant qu'un exposé théorique, il est nécessaire de signaler, par quelques applications pratiques, les avantages de la méthode comparative en prenant l'Égypte comme point de départ. M. FOUCART se propose, dans ce but, de discuter quelques questions spéciales et il débute par parler du culte des dieux animaux en Égypte et en d'autres pays et de la prétendue religion dite «totémique».

La zoolâtrie a été le plus florissante en Égypte. L'énorme amas de documents que nous disposons nous permet de nous rendre compte de la nature et du caractère de la zoolâtrie. Des dieux qui ont la forme d'animaux — comment cette conception s'était-elle formée? Aux yeux des Égyptiens tout vivait dans la nature, mêmes les objets inanimés. Leur constitution était uniforme, deux éléments la composaient: une enveloppe matérielle et un autre élément plus subtil, invisible, auquel on donnait des noms divers: âme, esprit, double. Ces êtres possèdent une force et une mobilité extrêmes. On les supposait exister partout où «l'homme se heurtait à une force supérieure à la sienne». Ce sont bien les dieux! On ne se les figurait pas sous la forme humaine, «l'homme sentait bien qu'un génie supérieur n'habitait pas en lui», et il comprenait que ses pareils étaient soumis aux mêmes faiblesses. Le dieu devait prendre un autre aspect. Parmi les animaux surtout l'homme observait beaucoup qui possédaient une force, une taille etc. qui l'éffrayaient. L'être divin devait s'incarner dans une forme animale. Ainsi l'Égypte ancienne a eu ses dieux animaux. Il est cependant indispensable de distinguer les dieux animaux des animaux sacrés.

Comparons avec d'autres religions. Le culte des dieux animaux a-t-il existé dans la Grèce? Les hellénistes ont refusé de le croire. «Les fables sur les métamorphoses des dieux, sur leurs unions avec les mortelles ont été regardées comme des inventions des poètes ou des produits de l'imagination populaire». Cependant il y a des monuments représentant des divinités animales. Tels sont p. ex.: les figurines représentant des divinités féminines drapées, à tête de brebis ou à tête de vache, qu'on trouva, en 1899, en fouillant le temple de Lycosoura d'Arcadie; la statuette en bronze du Ve siècle du Musée de Berlin, figurant le dieu Pan avec une tête de bouc; à Las, en Laconie, on découvrit en 1903 une pierre taillée en forme d'Hermès, surmontée d'une tête de bélier, qui représente vraisemblablement un Apollon Karneios. Encore que ces monuments ne donnent lieu à aucune généralisation, ils nous permettent d'affirmer l'existence du culte des animaux dans la Grèce très ancienne.

Nous ne sommes pas aussi bien renseignés pour les religions sémitiques. Les tribus arabes portaient pour la plupart des noms d'animaux sauvages; ce qui présente, peut-être, une analogie avec les origines des nomes en Égypte. On retrouve aussi des traces de zoolâtrie primitive dans la légende chaldéenne d'Oannès, le dieu-poisson, ou dans les monuments figurés qui représentent certains dieux ou génies avec une tête ou avec des membres d'animaux. On pourra encore penser aux célèbres taureaux ailés.

Notre connaissance de la religion des Hindous nous permet en revanche de formuler une assertion plus positive. OLDENBERG a signalé, à côté de l'anthropomorphisme dominant du Véda, des traces de zoomorphisme. L'opinion d'OLDENBERG a été approuvée en général par M. BARTH. Cependant comme la religion des Hindous nous est connue, «non dans sa forme primitive, mais dans un état avancé de développement», on peut se demander si un zoomorphisme non pas nécessairement identique à celui de l'Égypte, mais procédant des mêmes causes premières, n'a pas été la première forme de la religion dans les pays des Aryens primitifs. M. FOUCART signale, chemin faisant, que cette hypothèse pourra trouver une confirmation inattendue quand nous serons mieux fixés sur les résultats des dernières découvertes des textes hittites. On se souvient que la copie, en écriture hittite, du traité avec Ramsès II figure parmi les textes que les fouilles allemandes ont mis à jour en 1907, à Boghaz-Keuï en Cappadoce. Un passage de ce texte nous permet de constater que, parmi les divinités que les Hittites invoquent comme protectrices du traité, sont nommés plusieurs dieux du panthéon védique: Indra, Varouna, Mithra, les deux Asvins [1]. Il semble au reste que les Hittites aient adoré aussi des dieux animaux.

M. FOUCART ouvre ensuite une discussion très intéressante sur le totémisme. Il confronte la zoolâtrie «constituant le fond de la religion archaïque en Égypte» au totémisme-type chez les Indiens de l'Amérique du Nord. On peut noter des divergences capitales. Les voici d'après M. Foucart.

1° L'Indien a d'autres dieux que les «totems». «A ceux-ci il n'adresse pas de prière; il ne leur offre pas de sacrifices. Ce sont des alliés, des parents. Il les traite sur un pied d'égalité». L'Égyptien reconnaît la supériorité des béliers Amon, Knoumou, des Éperviers Horus etc. «Il se croit tenu, par une obligation naturelle, de leur rendre un culte. Ce sont des maîtres et des protecteurs».

2° Au lieu d'une vague divinité collective éparse dans toute l'espèce du totem, le dieu égyptien est incarné, sur cette terre, dans un seul animal, gardé et entretenu dans le temple.

[1] *Bulletin de l'Académie de Berlin*, 1908, p. 16.

3° Tous les membres de la tribu indienne se disent descendants et parents de l'animal totem. Seul le chef égyptien est le descendant du dieu animal.

4° Les Égyptiens n'ont pas sacrifié l'animal dieu ni ne l'ont mangé, comme le faisaient les Indiens.

5° On ne peut pas découvrir en Égypte les totems familiaux ou individuels de l'Amérique du Nord.

6° Il est impossible de discerner la trace d'une influence exercée par le totémisme sur l'organisation sociale de l'Égypte.

7° L'argument que la zoolâtrie des Égyptiens et des autres peuples anciens n'est qu'une survivance altérée du totémisme primitif n'a pas de portée. Pour affirmer que leurs ancêtres ont pratiqué le totémisme, il faut bien connaître la période qui précède celle qui est accessible pour nous.

Il est regrettable que quelques égyptologues se soient servis des termes «totem» et «totémisme» pour désigner le culte des animaux en Égypte. En général on a eu l'erreur d'étendre ces termes, comme une désignation commode aux coutumes plus ou moins analogues des non-civilisés. Ainsi on a voulu retrouver le totémisme en Afrique. Encore qu'on soit en droit d'attacher une certaine importance à ce que les coutumes des nègres avaient de commun avec tel ou tel détail du totémisme, les différences sont trop essentielles. «Jamais en Afrique on n'immole le totem, jamais on ne le mange sous prétexte de s'unir plus étroitement au principe divin disséminé dans l'espèce. Jamais non plus, on n'a établi en Afrique l'existence de l'exogamie». Et pourtant le sacrifice communiel et l'exogamie ont été signalés comme des pratiques caractéristiques et essentiels du totémisme. Quelques-uns des défenseurs du système totémique ont cependant modifié leurs opinions, ils ont même abandonné ces deux caractères fondamentaux du totémisme; cela fait, on a voulu tout reconstruire à l'aide du *tabou*. Cette ressource n'a point été bien choisie. M. FOUCART nous le prouve d'une manière très concluante. En résumé, il déclare que «le tabou est un resultat de l'usure du temps comme le totémisme»; celui-ci apparaît comme la déformation d'une croyance plus générale: celle que les êtres divins s'incarnent dans des animaux plutôt que dans des corps humains. Le culte totémiste ne constitue point une forme définitive, il n'est pas non plus un point de départ.

Conclusion. Les diverses religions ont commencé par le culte d'animaux isolés, dans lesquels vivaient les dieux. C'est l'Égypte qui nous fournit des éclaircissements sur ce qu'a été ce culte des dieux animaux.

Un autre problème dont la discussion montre les avantages de la méthode comparative, avec l'Égypte comme point de départ, c'est la question du sacrifice. Pour l'Égypte, l'immense série de monuments que nous possédons élucide de la manière la plus nette les phases successives du sacrifice. L'étude de tous ces documents fait ressortir le caractère alimentaire du sacrifice. Ce caractère est-il l'élément essentiel du sacrifice des autres religions? Nous pouvons affirmer qu'en Chaldée et à Babylone le sacrifice est «un repas offert aux dieux», son caractère alimentaire est donc établi. Pour les religions helléniques, ce caractère n'est pas aussi facile à dégager. Toutefois, il est encore très apparent dans Homère. Si l'on rapproche la religion védique avec l'Égypte et la Chaldée, on entrevoit que le sacrifice hindou n'a pas été une imitation du sacrifice égyptien ou chaldéen, mais on ne peut pas nier le caractère alimentaire du sacrifice chez les Hindous. Il est vraisemblable que les ancêtres des Hindous voulaient se concilier les Esprits et les Dieux, et qu'ils croyaient que le moyen le plus efficace était de leur faire des offrandes alimentaires. «L'offrande consistait d'ordinaire en aliments dont l'homme se nourrit lui-même: le lait et ses dérivés, les diverses sortes de grains, l'eau; et parmi les animaux, de préférence les espèces domestiques»[1]. M. BARTH dit aussi ceci: «L'offrande non seulement réjouit le dieu, mais elle le nourrit, elle ne le dispose pas seulement à la bienveillance, elle le rend aussi plus capable de la témoigner; elle lui interdit presque de ne pas le faire. Plus rarement dans les Hymnes, mais avec une fréquence grandissante dans les textes plus jeunes, elle le domine et le lie absolument. Sous l'influence de la caste sacerdotale, sous celle aussi de la spéculation naissante, la confusion s'acheva fatalement entre les éléments de tout temps juxtaposés dans l'offrande, entre l'acte d'hommage et le rite magique. La prière devint de bonne heure une formule d'incantation et le sacrifice un charme tout-puissant. Déjà dans les Hymnes, il ne contraint pas seulement les dieux, il a prise aussi directement sur les choses: c'est par lui que subsiste l'ordre du monde; c'est par le sacrifice des premiers ancêtres que ce monde a été créé, et les dieux au ciel sacrifient tout comme les hommes ici bas.»[2]

Pour expérimenter encore la méthode comparative dans l'histoire des religions M. FOUCART a jugé bon d'examiner quelques autres questions importantes, l'une est la magie — l'auteur rend compte des opérations magiques en Égypte et parle des caractères et de l'origine de la magie primitive, les autres sont le culte des morts, la morale, le sacerdoce. On retrouve dans les chapitres consacrés au traitement de ces points la même discussion sérieuse qui constitue une marque distinctive du livre de M. Foucart. Ces sujets étant très vastes, je dois renoncer à faire l'analyse de l'exposé de l'auteur.

Il ne me reste qu'à indiquer sommairement quelques-unes des recherches à faire pour établir, dans toute sa suite, l'*évolution*

[1] BARTH, *Journal des Savants,* 1896, p. 45.
[2] BARTH, *Ibid.* p. 43—45.

d'une religion naturelle. La tâche doit être de présenter la série des phases par lesquelles elle a passé, de déterminer «les causes et les modes de chacun des changements», de comparer ensuite avec les diverses religions pour arriver de la sorte à déterminer les lois générales du développement religieux. L'Égypte fournit un excellent point de départ à cet ordre de recherches. Voici donc quelques points à étudier:

1° L'histoire des groupements des dieux, des hégémonies, des hiérarchies; «leurs phases expliquées par l'histoire politique ou économique; leurs conséquences sur le progrès religieux et sur l'unification des premiers systèmes théologiques.»

2° L'organisation des cultes et des croyances.

3° L'élaboration des cosmogonies et l'histoire de leurs remaniements.

4° Le symbolisme.

5° L'étude des religions populaires et de l'évolution des cultes populaires.

6° Étudier la fusion des innombrables dieux de début; la disparition d'un certain nombre d'entre eux; démontrer la non-existence des religions prétendues monothéistes à leur origine. L'Égypte fournit, pour cette démonstration, des preuves convaincantes. «L'Égypte fractionnée des vieux âges n'a jamais eu un dieu unique pour chacun de ses clans, mais un dieu, le premier des dieux innombrables du coin de terre où vivait le clan. Le même état a persisté pour l'Égypte divine aux temps de l'histoire». Les hymnes védiques célèbrent aussi un dieu unique, mais ce monothéisme «temporaire et changeant de titulaire» est dû à l'exagération lyrique du poète sacerdotal.

7° «A ce travail sur la fusion croissante des personnes divines, on devra en joindre un autre sur la simplification des multiples âmes qui habitaient un seul et même individu».

8° «Parallèment à l'évolution sur la nature et les fonctions des dieux ou des âmes, on devra traiter celle qui a trait à la nature et au rôle des descendants humains.»

D'autres phénomènes religieux qui réclament une étude approfondie sont p. ex. «l'énorme amas de phénomènes rangés sous le vocable de *mantique*», l'«ordalie», le dualisme.

Un court chapitre intitulé «l'Usure du temps — l'Ame des peuples» termine le travail de M. Foucart. Nous avons déjà signalé l'importance de cette œuvre. Espérons que M. Foucart arrivera à développer avec plus de détail les questions qu'il a esquissées dans son livre pour montrer les avantages de la méthode comparative dans l'histoire des religions. Il faut que les égyptologues aussi bien que les non-égyptologues voient quel splendide instrument de science générale est la religion égyptienne.

Upsala, septembre 1909.

Ernst Andersson.

Varia



(Troisième série)

par

Eugène Dévaud.

XVI. Un nouveau mot sémitique dans le médio-égyptien.

Pour fréquents qu'ils soient dans les textes égyptiens du N. E., les mots de provenance sémitique restent une rareté dans ceux du M. E. Il est cependant vraisemblable que dans la riche nomenclature du médio-égyptien, il s'en dissimule quelques-uns. A certains traits, nous suspectons en effet tel terme d'être exotique,[1] mais dans la multitude des anciens dialectes sémitiques, dans lequel en rechercher l'original, surtout si, comme cela arrive souvent, nous ne possédons que de vagues données sur sa signification? Aussi bien, à l'heure qu'il est, on ne saurait guère citer d'autre exemple de mot importé du sémitique que *ìśp-t* «carquois»[2] (Grif-

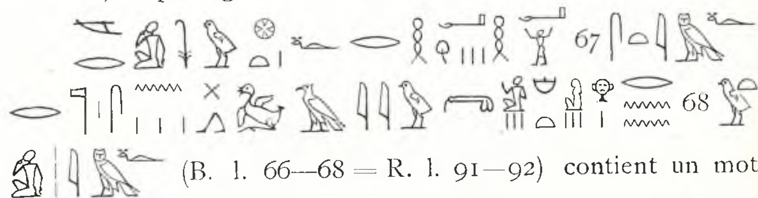
[1] Il est bien entendu que dans des circonstances déterminées c'est du côté des langues kouschitiques ou berbères qu'il faut orienter ses recherches; chose non moins malaisée, les peuples parlant ces langues ne possédant pas d'alphabet et nous présentant aujourd'hui les mots sous un aspect qui a dû changer profondément parfois. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le nom de l'oreille est probablement le même en égyptien et en kabyle (dialecte zouaoua); or, en face de l'ég. *mśdr*, copt. ⲙⲁⲁϫⲉ : ⲙⲁϣϫ — la forme copte montre pour sa part que le mot a été soumis à de curieuses vicissitudes —, le kabyle met أمزوغ *amezzourʿ* (Basset, *Manuel de langue kabyle*, p. 65*).

[2] Cf. Maspéro, *PSBA.* 1892, p. 184 sqq. une intéressante étude sur le carquois en Égypte.

FITH, *Kahun Papyri* 19, 16; 20, 47; cf. BONDI, *Aegypt. Lehnwörter*, pp. 29—30) = hébr. אַשְׁפָּה, assyr. *išpâtu*.

Dans ces conditions, c'est toujours une bonne fortune de pouvoir signaler un mot nouveau appartenant à cette catégorie, d'autant meilleure même que ce mot, pour être connu de tous, n'a éveillé les soupçons de personne.

Or, le passage suivant du Conte de Sinouhe



(B. l. 66—68 = R. l. 91—92) contient un mot *rnn-wt*,[1] lequel me semble prêter à une identification.

Il est vrai que plusieurs de nos illustres devanciers[2] qui se sont attaqués à l'étude du papyrus de Berlin ont proposé pour *rnnwt* une explication commune dont on ne peut révoquer la légitimité. Cette explication, d'après laquelle *rnnwt* serait un dérivé à *n* rédupliqué de *rn*, copte ⲣⲁⲛ : ⲣⲁⲛ : ⲗⲉⲛ «nom», est encore celle à laquelle se tient M. MASPÉRO dans sa récente édition de Sinouhe (p. 135). Mais M. MASPÉRO fait, à cette occasion, un rapprochement que je crois malheureux entre *rnnwt* et le copte ⲗⲟⲩⲗⲁⲓ : ⲗⲏⲗⲟⲩⲓ. Si, en effet, *rnnwt* a des liens de parenté avec ⲗⲟⲩⲗⲁⲓ, on ne voit pas bien comment il pourrait être en relation d'origine avec *rn*.[3]

[1] BRUGSCH ne paraît pas avoir consigné ce mot dans son *Wörterbuch*, du moins je ne l'ai pas trouvé à la place qu'il devrait y occuper. — M. ERMAN a bien voulu me communiquer que le *Berliner Wörterbuch* ne connaît le mot *rnnwt* que dans le passage de Sinouhe qui nous occupe.

[2] Cf. *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne* III, p. 82.

[3] Seule la combinaison *nr* figure *l*, non *rn* (ERMAN, *Aegypt. Gramm.*[2] § 68). C'est là d'ailleurs chose connue depuis longtemps (CHABAS, *Voyage*, pp. 348 et 361; DE ROUGÉ, *Chrest. égypt.* 1ère part., p. 41; PIERRET, *Vocab. hiérogl.* p. 272). Cf. en outre ERMAN, *Zur ægypt. Wortforschung*, pp. 13—14 et *Sphinx* XIII, 3, pp. 120—121: *sht-iꜣrw* (A. E. et M. E.), *sht iꜣnr* (N. E.) = *sht-iꜣl*, **šeš-e(i)ꜣ-l(ew)*, hébr. שְׁאוֹל.

Je crois qu'il faut chercher ailleurs la raison de la présence insolite de *rnnwt* dans notre poème et que c'est le sémitique qui doit nous la donner.

Deux choses me semblent favoriser cette hypothèse: la presque complète unanimité des traducteurs au sujet du sens de *rnnwt*[1] et le fait que la scène de notre conte se place partiellement dans le canton palestinien du Tenu (Retenu) supérieur.

L'hébreu possède un mot רְנָנָה, pl. רְנָנוֹת (GESENIUS, *Hebr. u. aram. Wörterb.*, 14 éd., p. 697) «Jubel, Jauchzen», dont la racine רָנַן se rencontre dans d'autres langues sémitiques, notamment en arabe.

On peut raisonnablement se demander, donné la stricte similitude de graphie et de sens des deux mots, si *rnnwt* n'est pas rien autre que רְנָנוֹת transplanté tel quel en égyptien. Il serait pour le moins risqué de vouloir déterminer de plus près les circonstances de cette importation, mais peut-être ne faut-il pas trop s'étonner qu'un scribe qui semble avoir été un heureux transcripteur des noms propres[2] dont le poème est parsemé, ait cédé, dans un moment d'oubli, à son désir de prouver son savoir en langues sémitiques. M. MASPÉRO, il y a longtemps déjà,[3] a dénoncé cette manie chez les scribes d'époque thébaine. Que leurs prédécesseurs du M. E. n'en aient pas été totalement exempts, c'est, je crois, ce qu'il est permis de penser.

[1] C'est particulièrement la traduction de *rnnwt* par «Jubel» (ERMAN, *Aegypt. Gloss.*, p. 72 et *Aus den Papyrus der kön. Museen*, p. 19) qui m'a mis sur la voie de ma petite découverte; celle-ci remonte d'ailleurs à plusieurs années en arrière.

[2] *ʿmwi-nn-šì* a bien été reconnu comme rentrant dans l'onomastique sémitique (ERMAN, *Aegypt. Chrest.*, p. 4*, et déjà antérieurement par HAIGH, *ÄZ.* 13 [1875], pp. 104—105, et par M. MASPÉRO, *Rec. de trav.* 17 [1895], p. 76). Je ne sais si jamais personne a songé à voir dans ce nom propre un arrangement de mots égyptiens signifiant «mes eaux sont absorbées sans que je devienne sec» (*ʿm mwj nn š(w)j*).

[3] *Du genre épistolaire*, pp. 8—10.

Il serait vain de vouloir préciser la langue dont l'égyptien se trouve ici tributaire. Les éléments d'information nous en manquent. D'ailleurs, considérées du point de vue de la forme extérieure de leurs mots, les langues sémitiques, dans un rayon aussi restreint que celui que nous devons imaginer, ne sont pas assez différentes pour que nous ayons à concevoir du souci au sujet du rapport de *rnnwt* avec telle ou telle autre d'entre elles.

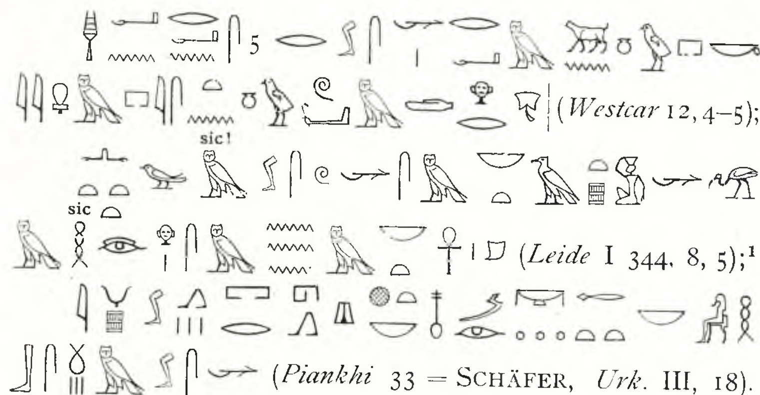
La seule chose vraiment intéressante pour nous, parce que la seule sur laquelle nous ayons des données, c'est que s'il est vrai que *rnnwt* soit une transcription de רְנָנוֹת, nous nous trouvons en présence d'un cas très précieux à posséder d'écriture syllabique. On sait en effet que sous le N. E. le pluriel sémitique וֹת — est rendu par une approximation ou . Ici correspond lettre pour lettre à וֹת et me semble dès lors appeler une restriction à l'affirmation de M. SETHE (*Verbum* I, p. 91) «dass das *w* jemals zur Bezeichnung des Vokales gedient habe, ist unerwiesen». est au moins *mater lectionis* comme ו.

Mais il ne doit pas être dit que mon hypothèse ne soit sujette à aucune objection. Il existe en effet, en égyptien même, un verbe III æ inf. *rnj* qui peut être en relation de racine avec *rnnwt*. Ce verbe se trouve, à la forme emphatique *rnn*, **ern-ne*(f) (ERMAN, *Aegypt. Gramm.*[2] § 201): Litanie du Soleil 70 = *Miss. fr.* II, 1ère part. pl. VII; *Caire* 20533, stèle du M. E.; à la forme simple *rnj*, **renj*(f) (ERMAN, op. cit. § 190): PETRIE, *Gizeh and Rifeh*, pl. XIII F [passage intéressant à cause du parallélisme des termes].

Qu'un verbe *rnj* ait produit *rnn-t*, rien que de naturel. Nous avons dans cette série de dérivés *šmm-t* «chemin» N. 1181 = M. 574 = P. 402 (en parallélisme avec *pr* «maison»), de *šmj* «aller», copt. ϣⲉ; *šꜣꜣ-t* «satiété» M. 548, de *šꜣj* «rassasier», copt. ⲥⲉⲓ.

XVII. **Sur les groupes** , , .

Le groupe se rencontre rarement dans les textes. Il ne m'en est connu que les exemples des passages suivants:



Mais — chose non moins compréhensible que piquante! — si le mot est peu fréquent, les lectures et les sens que les savants en ont proposés sont nombreux.

Le premier qui s'en soit occupé et qui — il est utile de le dire — ne connut que l'exemple de Piankhi, DE ROUGÉ (*Chrest. égypt.* IV, p. 28, note 3 et p. 98) lui attribue la lecture *šens* et le traduit par «byssus»[2] par rapprochement avec le copte B. ϣⲉⲛⲥ. Il fonde cette lecture qu'il juge préférable à *gḥs* — cette dernière avait été indiquée par BIRCH (*ÄZ.* 4 [1866], p. 99) pour le groupe — sur le fait que

[1] La transcription de BRUGSCH de ce passage (*Wörterb. Spl.* p. 1197) porte une lacune. Je dois la communication du texte exact à l'amabilité de M. GARDINER, qui, comme on le sait, prépare à notre grande joie une édition intégrale du papyrus 344 de Leide rendu déjà célèbre par les quelques citations qu'en a faites BRUGSCH dans le Supplément de son *Wörterbuch* (pp. 142, 175, 328, 471, 578, 678, 742–3, 780, 1017, 1096, 1158, 1262, 1334 et 1400).

[2] Un nom d'étoffe peut-il être déterminé par , c'est ce qui me parait douteux.

l'A. E. connaît une sorte d'antilope à cornes lyriformes du nom de .[1]

Etudiant à son tour notre mot d'après le texte de Piankhi et celui du papyrus de Leide, BRUGSCH (*Wörterb. Spl.* pp. 1196—7) déclare douteuse (zweifelhaft) la lecture *šns* de DE ROUGÉ. De la présence de devant il conclut à l'existence d'un mot que, non sans scrupule, il lit *mks* et traduit par «Drechslerarbeit» par rapprochement avec l'hébreu מִקְשָׁה «opus tornatile».[2]

Enfin, reprenant la question avec l'argument de BIRCH, M. ERMAN (*Die Märchen des Pap. Westcar* I, p. 23) se fait le défenseur de la lecture *gḥś* — le nom de la gazelle , copte S. ϭⲁϩⲟⲥ, est en effet parfois orthographié [3] dans les textes du N. E. (SETHE, *Urk.* IV, 741 et 755). — C'est cette lecture *gḥś* sous laquelle notre mot se trouve consigné dans l'*Aegyptisches Glossar* (p. 140) de M. ERMAN. M. ANDERSSON[4] en a cependant contesté la justesse, étant d'avis que le mot précité doit se lire *makes*.

Je crois que la lecture *gḥś* doit être abandonnée.

En effet, à côté de , l'égyptien possède un

[1] Sauf erreur, la peau ne détermine jamais les noms d'animaux sous l'A. E.

[2] M. LEVI (*Vocab. gerogl.* III, 80 et IV, 218) n'a fait que copier DE ROUGÉ et BRUGSCH.

[3] Quoique, dans cette graphie, le rôle de la jambe me soit inexplicable, la lecture *gḥś* (cf. ERMAN, *Aegypt. Gramm*[2] p. 208) est certaine; un passage de la «Procession d'Ammon» (*Miss. fr.* VIII, 385), énumérant les mêmes objets que ceux du texte de Thoutmosis III (SETHE, *Urk.* IV, 741) mentionne en toutes lettres la gazelle *gḥś* au côté du *n}rw* «bouquetin» et du *m}-ḥd* «oryx». — Je note ici en passant un nom de femme *gḥs*, écrit *gsḥ* par métathèse et déterminé par la jambe, *Caire* 20521 (LANGE-SCHÄFER, *Grab- u. Denksteine des mittleren Reichs* II, p. 122).

[4] *Sphinx*, IX, 2 p. 101.

mot, peu fréquent comme ce dernier, , , dont le sens méconnu pendant longtemps a été exactement indiqué depuis peu par M. SETHE.

Sous la forme suggestive pour nous , ce mot *pdś* se lit sur un ostracon du N. E. (?) publié par M. VIREY (*Rec. de trav.* 8 [1886], pp. 171—2). Cet ostracon qui contient une liste d'objets mobiliers mentionne le avant le coffre à linge (cf. MASPÉRO, *Et. égypt.* I, p. 95, note 3). Il y a là, semble-t-il, un indice pour reconnaître dans *pdś* le nom d'un autre effet d'ameublement qu'une «chaise» (Virey) ou un «marchepied» (Maspéro). M. VIREY touche juste en ajoutant le sens «coffre».

Sous la forme , *pdś* se trouve nommé parmi les présents offerts à Amon par Thoutmosis III sur le butin remporté de ses victorieuses campagnes de Syrie:

(SETHE, *Urk.* IV, 630), (Id. IV, 633).[1]

BRUGSCH, qui cite le premier de ces deux textes (*Wörterb.*, pp. 493—4), s'est laissé induire en erreur sur le sens de *pds* par le rapprochement tentant de ce mot avec le verbe *pdś*. Il y a vu une sorte d'«Überzeug»; M. LEVI (*Vocab. gerogl.* II, 209), de même. En réalité, se rapporte aux deux coffres à vêtements (*mnḫ-t*) qui servent d'illustration à la première de ces deux dernières légendes (cf. SETHE, *Urk.* IV, 630).

Il est donc évident — M. ERMAN (*Westcar* I, p. 23) l'a déjà fait remarquer pour ce qui concerne (2, 1) —

[1] Pour le rôle de *n*, cf. *ḥt n sd-t* (SETHE, *Urk.* IV, 715), *ḥt n šmw* (SPIEGELBERG, *Rec. de trav.* 17 [1895], p. 157).

que et , désignent l'un et l'autre un meuble où serrer les effets d'habillement et de toilette, mais aussi d'autres objets, surtout, semble-t-il, des objets de luxe (pierres fines, orfévrerie, etc.). Le passage du papyrus de Leide prête à croire que le était une pièce de mobilier plutôt modeste; en tout cas, les proportions devaient en être telles que le transport en fût aisé à un seul homme. Quant à la matière, elle pouvait en être précieuse (or; or et ébène); rien ne nous oblige à croire qu'elle dût nécessairement l'être; au contraire. Cette constatation que nous avons à faire dans les deux cas à des meubles à linge, combinée avec le fait que les deux groupes étudiés ont chacun la lettre *ś*, *s* comme dernière radicale, constitue une première raison sérieuse pour qu'on ne voie en eux qu'un seul et même terme sous deux graphies différentes. La seconde raison qui achève de vérifier mon hypothèse, c'est que rien ne s'oppose à ce que le signe dont la lecture *pd* est certaine dès le M. E. (ERMAN, *Zaubersprüche*, recto 5, 1; *Hearst* 17, 2) dans le sens de «pied», copte ⲡⲁⲧ : ⲫⲁⲧ, fasse fonction de phonétique avec cette valeur *pd* (cf. ERMAN, *Aegypt. Gramm.*[2] § 69) dans . Ce dernier doit donc très probablement, sinon sûrement, se lire *pdś*.[1]

Mais si, comme on vient de le voir, la lecture *pdś* de est presque certaine, cette même lecture pour (PETRIE, *Abydos* III, 54, recto 6; *Anast.* I, 12, 2;

[1] Il m'est agréable d'ajouter que lorsque je lui fis part de ce résultat, mon savant maître M. LORET me déclara y être arrivé depuis longtemps. — Il existe (GRIFFITH, *Kahun Papyri* 30, 29. 37) une ville inconnue par ailleurs d'après M. GRIFFITH (Op. cit., Text, p. 74) et transcrit (ibid. p. 73) par Hat-Gahes. Je ne puis décider si cette lecture est la juste ou si elle doit être remplacée par *Ḥt-t-pdś*.

16, 3)[1] prête peut-être le flanc à de plus graves objections. M. LORET qui sait douter quand il le faut songe à la lecture *w'r*. De fait, il existe, d'après lui, un objet mobilier de ce nom (BUDGE, *Book of Dead*, p. 203; cf. *Todtenbuch*, éd. LEPSIUS, 98, 4). Je crois cependant devoir opter pour *pdś*. Bien examiné la photographie de Westcar 2, 1, il y a réellement et non comme je l'ai cru un instant: le court jambage du dans Westcar est toujours fortement marqué et très distinctement détaché du grand. Or, étant certainement, dans Westcar, le même mot que , c'est là une première preuve en faveur de la lecture *pdś* du premier de ces deux groupes. Mais il y a plus: montre dans quelque mesure que, par extension, le signe pouvait avoir pris la valeur *pdś*; l'existence du verbe , (BRUGSCH, *Wörterb.* p. 530 et *Spl.* p. 493) confirme cette possibilité. D'autre part, des cas identiques nous sont connus où un signe revêt, au cours de l'évolution de la langue, une valeur nouvelle dans laquelle à l'ancienne s'est suffixé un élément avec lequel elle avait vécu des siècles durant en contact intime. Je ne citerai de ce fait que deux exemples en passant; il doit en exister quelques autres non moins frappants: , anc. [2] (SETHE, *Urk.* I, 145; N. 1106 = M. 525 = P. 282) est originellement déterminatif phonétique de *d'*; mais dès le M. E. il devient celui de *d'r* dans le mot , cf. SETHE, *Urk.* IV, 926; tire de *hb*, nom de la «charrue» qu'il représente, sa valeur phonétique *hb*; mais dans le nom de l'ébène et de la cruche *hbn-t* il semble

[1] Exemples indiqués par M. GARDINER.

[2] D'après M. GARDINER le signe *d'* peut avoir figuré primitivement un «harpon» (cf. *Kahun Papyri* 33, 16).

résulter de son renvoi après *n* qu'il ait la valeur *ḥbn:* (*Miss. fr.* I, p. 136), qui s'écrit même (*Ti* 134; cf. 90).

Des considérations qui précèdent je crois pouvoir conclure, non avec une certitude mathématique, mais avec quelque confiance, à la lecture *pdš(w)* pour comme pour . Même dans cette dernière graphie, pourrait à la rigueur — mais je préfère cependant l'explication ci-devant = *pd* — être considéré comme possédant le valeur *pdš;* serait complément phonétique.

XVIII. **Sur l'expression** .

Dans leur traduction du Conte du Naufragé, MM. MASPÉRO (*Contes populaires*, 2 éd. p. 137), GOLÉNISCHEFF (*Rec. de trav.* 28 [1906], pp. 76 et 79) et ERMAN (*ÄZ.* 41 [1906], p. 82) ont unanimement rendu l'expression visée par «le vent se leva». De fait, nombre de verbes, ainsi que me l'a souvent fait remarquer M. LORET, sont à la fois réfléchis et transitifs. Mais *f*ꜣ*(j)t* est-il de ce nombre? Je crois plutôt que non. Aussi bien me semble-t-il que M. SETHE (*ÄZ.* 42 [1907], p. 82) ait eu pleinement raison de préférer le sens «segeln», sens d'ailleurs indiqué par M. MASPÉRO il y a déjà longtemps (*Etudes égyptiennes* I, pp. 124 et 132).

Mais l'établissement de ce point ne résout pas tout le problème que pose cette expression. Deux autres petites questions se présentent.

1. Une petite notice de M. MASPÉRO (*Rec. de trav.* 30 [1908], pp. 64—65) concernant la restitution de *Sinouhe* B. l. 246—7 (cf. MASPÉRO, *Les Mémoires de Sinouhit*, p. IX), nous montre que est considéré par lui comme jouant

le rôle de sujet. Se basant, à tort, sur *Sinouhe* B. l. 25 = R. l. 48 qui est correct[1] et qu'il faut traduire simplement par «Je vis des Bédouins» et non pas par «des Bédouins me virent», M. MASPÉRO rétablit dans *Sinouhe* B. l. 246 le pronom régime *wi* en place de *i* qui est censé y faire fonction de sujet.

Aucun des autres exemples que je connais de cette locution ne me semble justifier cette restitution de l'éminent égyptologue:

 (*LD.* II, 22 d, cité par M. SETHE, l. l. et par M. MASPÉRO, *Et. égypt.* I, p. 124). On sait que l'infinitif égyptien participe de la nature du substantif (ERMAN, *Aegypt. Gramm.*[2] §§ 285 sq.); ne peut donc être le sujet de *f*ꜣ*(j)t;* il en est le régime (génitif).

[ ] [ ] (GRIFFITH, *Kahun Papyri* 3, 17). M. GRIFFITH (Op. cit. Text, p. 3) a laissé ce passage mutilé sans traduction. *f*ꜣ*(j)t* doit être ici la forme infinitive *sḏmtf* (ERMAN, *Aegypt. Gramm.*[2] § 307).

[2] (*Caire* 28092, Sarc. de Imn-m-hꜣt, côté 2, l. 54; Berseh, XII dyn.).

---

[1] Les deux autres passages signalés par M. MASPÉRO (Introduction, p. IX, notes 2 et 3) comme présentant cette même faute de l'omission du régime pronominal *wi* sont également corrects: 1) dans B. l. 18 = R. l. 44, *m*ꜣꜣ est l'infinitif dépendant de *snd* (ERMAN, *Aegypt. Gramm.*[2] § 294); on aurait littéralement: «dans la crainte du voir des veilleurs», ce qui exclut la nécessité de *wi*. Il est du reste vrai qu'on pourrait très bien avoir *m snd m*ꜣꜣ *wi wršyw; m*ꜣꜣ serait alors la forme emphatique *ᵉm*ꜣꜣ*ef* (ERMAN, *Aegypt. Gramm.*[2] §§ 201 et 204); 2) dans B. l. 11 la restitution de *wi* ne s'impose nullement malgré R. l. 36 (mutilé); au surplus le régime indirect de *snd* ne se met pas à l'accusatif, mais est introduit par *n* (*Leide* K. 10 d = LEEMANS, *Aegypt. Monum.* III[e] Afd., pl. XVII; *Prisse* 7, 8; *LD.* II, 150 a, l. 4).

[2] Le mot *ḥmntj* se trouve DE ROUGÉ, *Inscr. hiérogl.* 38, 17.

(*Miss. fr.* V, tomb. de Neferhotpou, pl. III = DÜM., *Kal. Inschr.* 35, 34).

2. Mais, donné que est une graphie défective dont la lecture est discutable, quelle traduction littérale choisir pour l'expression qui nous occupe: «porter (lever) le vent» ou «lever (scil. hisser) la voile»? Il y a, je crois, des motifs d'opter pour la première. Un de ces motifs consiste en ce que l'égyptien possède pour «hisser la voile» une expression déterminée *fꜣ(j)t ḥtꜣ* (LEGRAIN, *ÄZ.* 35 [1897], p. 17, l. 9; *Miss. fr.* V, tomb. de Neferhotpou, pl. III; SETHE, *Urk.* II, 101). *fꜣ(i)t ḥtꜣ* a pour antonyme «riser, ferler la voile» (BRUGSCH, *Wörterb.* p. 1371 et *Spl.* p. 858). Un autre motif est que le dernier des passages ci-devant cités portant à la fois *ḥtꜣ* et , ce dernier groupe doit forcément être un mot distinct de *ḥtꜣ*. Il me paraît dès lors ne plus rester qu'une seule solution: voir dans — dont d'ailleurs nous n'avons pas de preuve qu'il ait jamais servi d'abréviation à — l'habituelle graphie défective de *tꜣw*, **tēꜣew*, copt. ТНΥ : ΘΗΟΥ, ou peut-être de *nfw*, **nĭfᵉw*, copt. НІϤ. Mais ce même passage des «Inscriptions calendriques» de DÜMICHEN ne nous permet pas seulement d'éliminer l'hypothèse de la lecture *ḥtꜣ(w)* de ; il nous renseigne encore sur la formation de notre idiotisme. En effet, si l'on considère que la voile déferlée se tend et se gonfle sous la poussée du vent et comme se creuse pour le contenir, il en dérive une image: le vent simule d'être «porté dans la

voilure». De moteur de la navigation, par un capricieux et poétique retour d'imagination, il nous en paraît devenir comme l'agent passif. On sait que la langue des mariniers, sous tous les cieux, présente une physionomie des plus originales dans beaucoup de ses traits. «Porter le vent» serait, dans le parler des bateliers du Nil et des marins égyptiens de l'«Ouazouer» une expression dont je ne saurais donner l'exact correspondant français, mais que «faire voile» me semble serrer d'assez près.[1]

XIX. **Sur le mot** *nmr(w)*.

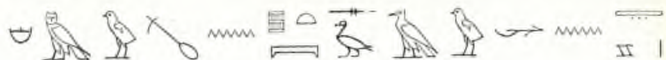
M. SPIEGELBERG (*Rec. de trav.* 31 [1904], p. 42) a signalé chez les scribes saïtes un certain penchant à rééditer les clichés du M. E.[2] Parmi ceux dont il donne un choix se trouve le suivant:

(PIEHL, *Inscr. hiérogl.*, 88 η) qu'il rend par «Steuerruder (?) des Himmels, Balken der Erde». On le voit, le mot *nmr* a gêné le savant traducteur. On ne peut du moins dénier une valeur réelle aux deux raisons sur lesquelles repose la traduction de *nmr* par «gouvernail»: le déterminatif [3] et le passage de Paysan B 1, l. 90—91 (VOGELSANG u. GARDINER, *Die Klagen des Bauern*, pl. 7 et 8):

[1] Cette explication m'est suggérée par M. LORET.

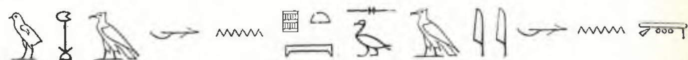
[2] Un exemple frappant de plagiat se trouve dans le tombeau de *Mntw-m-ḥꜣt* (*Miss. fr.* V, pp. 613 sqq.). Une de ses légendes (p. 615) est la reproduction servile de *Siût* I, 214—216 (éd. GRIFFITH). Il n'y a pas jusqu'au mot *sʿḥ* qui n'y paraisse sous la graphie *sịḥ*, rare à cette époque tardive (cf. *Rec. de trav.* 15 [1893], p. 179).

[3] Le déterminatif de *nmr* pourrait bien être, je crois, le résultat d'une confusion de la forme hiératique de avec celle de . En tout cas, malgré ce déterminatif, je n'oserais proposer le rapprochement de *nmr* avec *nfr-t*, *nfry* «gouvernail» (BRUGSCH, *Wörterb. Spl.* p 670).



Je voudrais cependant attribuer à *nmr* un sens un peu différent, celui de «piquet, pieu», et cela pour deux motifs:

1°. Le passage suivant de l'*Inscription dédicatoire du temple d'Abydos*, l. 37 (éd. MASPÉRO, p. 24; cf. BRUGSCH, *Spl.*, p. 269):



semble bien indiquer que dans ces formules les termes en variante n'ont pas nécessairement et strictement le même sens (cf. SETHE, *Urk.* IV, 16, note et la remarque de M. ANDERSSON, *Sphinx* XII, 5, pp. 215—216).

2°. Il existe, précisément dans un texte du M. E. (CHAMPOLLION, *Not. descr.* II, 380 = NEWBERRY, *Beni Hasan* II, 8) un mot *nmrw*[1] dans la légende placée sur un pieu fiché en terre et retenant par l'intermédiaire d'une corde un grand filet plein d'oiseaux. Je crois qu'on doit traduire ce *djt nmrw* par «placer le pieu».

XX. **Sur la lecture de** .

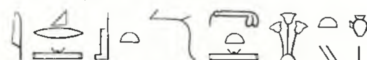
Sur la foi de la variante fautive et tardive ,[2] on a lu pendant longtemps *ḥ*ʿ*tj (hâti)* le groupe «cœur», et de même par *ḥ*ʿ le commencement de tous les mots écrits par . Nous devons à M. SETHE (*ÄZ.* 39 [1901], p. 135) la connaissance de la vraie lecture *ḥ*ꜣ de ce dernier signe. Mais M. SETHE, dans sa savante démonstration, se

[1] BRUGSCH ne paraît pas avoir enregistré le mot *nmrw* dans son Dictionnaire, ni M. LÉVI. Par contre, le *Vocabolario geroglifico* de ce dernier cite la forme *nmr* (III, 125), mais sans référence.

[2] Cf. la remarque de M. MASPÉRO (*Etudes de mythologie* IV, p. 131, note 2).

base uniquement sur des faits d'ordre phonétique. Il est vrai que, dans ce cas comme dans nombre d'autres, ses preuves, pour être extrinsèques, n'en sont pas moins pleinement convaincantes. Je voudrais cependant confirmer sa conclusion par l'apport au débat d'un élément toujours précieux en matière de lecture: des variantes phonétiques.

Pour *ḥꜣtj* «cœur»:



(DE MORGAN, *Cat. des mon.* I, p. 25, n° 165; Graffito sur la route d'Assouan à Ombos, du temps de Sanouosrit II). Cf. (*LD.* II, 138 e; Hammamat, XII dyn. [Amenemhet III]).



(*Caire* 28092; Sarc. de 'Imn-m-hꜣt, côté 3, l. 126; Berseh, XII dyn. = LACAU, *Rec. de trav.* 27 [1905], p. 229). Le même sarcophage porte sur son couvercle le texte parallèle du précédent; la ligne 113 a



Il serait à désirer que les variantes précitées présentassent le percnoptère (ꜣ) comme complément phonétique de ; néanmoins la lecture *ḥꜣtj* n'est pas douteuse et l'hypothèse de la présence d'une ʿain doit être exclue. **ḥĕ*ʿ*tej*, comme l'a bien dit M. SETHE, n'aurait pu produire ϩⲏⲧ, que *ḥꜣtj*, **ḥĕꜣtej*, en passant par *ḥtj* (LEVI, *Vocab. gerogl.* V, p. 219), **ḥĕtej*, a donné régulièrement. Ce qui le confirme, c'est la variante suivante de «cordage d'avant» (*Naufragé* 4; SETHE, *Urk.* IV, 60, et passim.):



(DARESSY, *La Pro-*

[1] La copie de M. DARESSY porte ici .

cession d'Ammon, dans *Miss. fr.* VIII, 383). M. DARESSY décrit comme suit la scène qui illustre ce dernier texte: «Les haleurs de la barque d'Ammon, Egyptiens et Nègres, tirent sur la corde dans les positions les plus diverses».[1]

XXI. **Sur le mot** .

Le mot *ḥnḥ* est un ἅπαξ λεγόμενον; il ne se rencontre que dans la Stèle de Bentreš, l. 25: . Se fondant sur des analogies, PIEHL (*Rec. de trav.* 2 [1880], p. 202) en a proposé le lecture *nuḥeḥ*, mais cette dernière ne semble pas avoir été généralement agréée; ce qui, en effet, est de nature à affaiblir l'argumentation du défunt maître suédois, c'est que, pour mal formé qu'il soit peut-être dans l'original, le signe placé entre *n* et *ḥ* doit très vraisemblablement être lu *nḥ* (cf. Inscr. de Imny, à Béni Hasan, ll. 11 et 16). — Quant aux traductions que les savants ont données de *ḥnḥ*, elles ne présentent entre elles qu'un écart relativement léger: «frisson» (MASPÉRO, *Contes populaires*, 2 éd. p. 223), «agitation» (V. LORET, *Gramm. égypt.*, p. 104). Plus récemment M. GARDINER (*ÄZ.* 42 [1905], p. 29, note 6) l'a rendu par «panic (?)». Il semble bien que ce sens ne soit pas loin d'être le vrai et je voudrais, dans cette petite notice, apporter en faveur de cette hypothèse le témoignage du copte. L'achmîmique connaît un mot — substantif ou verbe?[2] — ϩⲛⲱⲱϩⲉ, dont le correspondant bohairique, d'après les textes parallèles suivants, est ϩⲟϯ (BOURIANT, *Miss. fr.* I, pp. 247 et 249): Achm. ⲁⲛⲙⲉⲥⲉⲓⲟⲩ ⲇⲉ ⲡ̄ⲣ̄ϩⲛⲱⲱϩⲉ ϩⲏⲧⲥ̄ ⲙ̄ⲡⲛⲟⲩⲧⲉ = Boh. ⲁⲩⲉⲣϩⲟϯ ⲇⲉ ϧⲁⲧϩⲏ ⲙ̀ⲫⲛⲟⲩϯ ⲛ̀ϫⲉ ⲛⲓⲣⲉϥⲑⲟⲙⲉⲥⲓⲟ (*Exode* I, 17); Achm. ⲁϥⲣ̄ϩⲛⲱϩⲉ ⲛ̄ϭⲓ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ = Boh. ⲁϥⲉⲣϩⲟϯ ⲇⲉ ⲛ̀ϫⲉ ⲙⲱⲩⲥⲏⲥ (*Exode* II, 14). Il y a donc lieu de supposer, je crois, que *ḥnḥ* et ϩⲛⲱ(ⲱ)ϩⲉ ne sont qu'un seul et même mot.

[1] A la suite de ma petite notice sur le mot *ḥwtj* (*Sphinx* XII: 3, p. 119—121), M. SETHE m'a aimablement fait observer que le dit mot ne doit pas être rattaché au mot *ḥ3wtj* du N. E. Je profite de l'occasion qui m'est offerte ici pour donner raison au savant allemand.

[2] Soit en égyptien, soit en copte l'infinitif verbal et le substantif ayant quelque chose de commun, *ḥnḥ* et ϩⲛⲱ(ⲱ)ϩⲉ peuvent être des infinitifs-substantifs. Or, on sait que l'achmîmique a à l'infinitif de ses verbes une désinence vocalique ⲉ (transposée?): ⲥⲱⲧⲙⲉ pr. ⲥⲱⲧⲙ̄, ⲧⲱⲗⲙⲉ pr. ⲧⲱⲗⲙ̄, etc. Le ⲉ final de ϩⲛⲱ(ⲱ)ϩⲉ ne doit pas gêner.

XXII. **Sur un cas possible d'étymologie populaire.**

On a déjà cité jusqu'ici quelques verbes coptes nés de la combinaison étroite des éléments d'une locution idiotique: ⲟⲩⲱⲛϩ̄ «révéler» de *wn-ḥr* litt. «ouvrir la face», ⲧⲱⲙⲥ̄ «inhumer» de *sm3-t3* (métath.) «réunir à la terre» (SETHE, *Verbum* I, §§ 317 et 430).

Il ne me surprendrait pas qu'il y en eût quelques autres que nous n'avons pas encore reconnus. Ceci peut tenir au fait que tels d'entre eux auront emprunté l'un ou l'autre de leurs éléments non à la langue littéraire, mais à la langue populaire. L'étude de la grammaire historique nous a assez familiarisés avec le phénomène d'un terme vulgaire s'anoblissant pour des motifs parfois très bizarres et finissant par avoir droit de cité, comme si de rien n'était, dans la nomenclature de la langue écrite.

Je crois précisément que le mot ϫⲱⲱⲗⲉ, ϫⲉⲉⲗⲉ-, Qual. ϫⲟⲟⲗⲉ : *ϭⲱⲗ, ϭⲉⲗ-, Qual. ϭⲟⲗ «vendanger», ϫⲱⲱⲗⲉ, ⲡ : ϭⲱⲗ, ⲡⲓ «vendange» est un de ceux qui doivent leur origine à une de ces expressions populaires — car, que je sache, la langue des inscriptions ne la connaît pas — dont cette fois, par bonheur, les éléments égyptiens nous sont connus: *ṯ3(j)t*, copt. ϫⲓ : ϭⲓ «prendre» et , copte ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ : ⲁⲗⲟⲗⲓ «raisin». «Cueillir le raisin» est, il faut le reconnaître,

une façon toute populaire, toute naïve de désigner le fait de vendanger[1] et l'on comprendra qu'elle ait été instinctivement employée. D'ailleurs ne lit-on pas (NAVILLE, *Deir el Bahri* III, 84, 14, 5) l'expression *tꜣjšn ʿntjw r mrjtšn* «ils cueillirent autant de myrrhe qu'ils en voulurent»?

Il convient toutefois d'ajouter que les lois phonétiques qui ont présidé à la formation de tels mots composés — aussi bien de ⲧⲱⲙⲥ et de ⲟⲩⲱⲛϩ que de ϫⲱⲱⲗⲉ : *ϭⲱⲗ — ne nous sont que très imparfaitement connues et que la pénurie de faits observables nous les rend difficilement déductibles. Ce sont des formes qui, lorsque la littérature s'en empara, avaient déjà été travaillées, modelées par l'usage journalier et que la pratique littéraire finit de régulariser afin de les assortir à telle on telle catégorie verbale.

Ce qui a dû activement concourir à la constitution de ce genre de complexes, ce sont les formes composées de conjugaison, devenues la règle dans le néo-égyptien, où l'infinitif est en contact direct avec son régime. La forme d'état construit de l'infinitif *tꜣ(j)t* étant ϫⲓ : ϭⲓ, ϫⲓ-ⲉⲗⲟⲟⲗⲉ : ϭⲓ-ⲁⲗⲟⲗⲓ ont pu, par une forte contraction, donner ϫⲱⲱⲗⲉ : ϭⲱⲗ. D'autant mieux même que la tonique reste ⲟ. Quant à l'assimilation des deux ⲗ, elle est peut-être d'autant plus admissible qu'on rencontre ⲉⲗϣⲱⲟⲩⲉ : ⲁⲗϣⲱⲟⲩ, à côté de ⲉⲗⲉⲗϣⲟⲟⲩⲉ, ⲉⲗⲗϣⲟⲩⲱ «raisin sec» (ég. *ỉꜣrr šwj*).

[1] Sous l'Anc. Empire «vendanger» se dit *wḥꜣ ỉꜣrr-t* (Observation de M. SETHE).

Fribourg (Suisse), Juillet 1909.

Eugène Dévaud.

Varia

(Quatrième série)

par

Eugène Dévaud.

XXIII. **A propos de**

Ce groupe compte parmi ceux dont les savants se sont vivement préoccupés de fixer la lecture. La valeur *ḳmʿ* que l'on croyait pouvoir tirer du démotique a été longtemps la préférée. L'existence du copte ⲕⲁⲙ : ⲕⲁⲙ «juncus» semblait[1] d'ailleurs renforcer l'argument fourni par le démotique. Il y a quelques années cependant, M. HESS (*Der demotische Teil der Inschrift von Rosette*, p. 72) a réussi à prouver victorieusement que le premier groupe de la graphie démotique de notre mot ne peut être un *ḳ*.

La découverte de la variante phonétique (sic) (DAVIES, *Deir el Gebrâwi* II, 7) a fait adopter le lecture *šmʿ*. Mais le premier signe présente à son côté antérieur une courbe légère susceptible de provoquer des doutes sur sa réelle identité avec *š* (SPIEGELBERG, *Rec. de trav.* 26 [1904], 105—106). Cependant M. SETHE (*ÄZ.* 44 [1907], 9) donne la

[1] *Ḳmʿ* aurait en réalité produit plutôt *ⲕⲏⲏⲙⲉ : *ⲭⲏⲙ (SETHE, *Verbum* I, 281).

lecture *šmʿ* comme certaine, sans citer d'autres témoignages que celui de Deir el Gebrâwi et *[š]mʿw* «Haute Egypte» (CHAMPOLLION, *Not. descr.* I, 649; cf. SETHE, *Urk.* IV, 1027). Aussi bien M. MASPÉRO (*Les Mémoires de Sinouhit*, p. 171) lit encore *qâmâ* (?), tout en signalant comme possible la lecture proposée par M. SETHE et acceptée par M. ERMAN (*Aegypt. Gloss.* p. 129 et *Zur ægypt. Wortforschung*, p. 9).

Les *Notices descriptives* de CHAMPOLLION nous permettent d'en avoir une bonne fois le cœur net sur cette petite question.

Le mot , sous la graphie [1], s'y rencontre au moins trois fois (II, 343 [2] = NEWBERRY, *Beni Hasan* II, pl. 13; II, 369 [bis]) sur des hommes ou des femmes que CHAMPOLLION avait déjà parfaitement reconnus comme battant la mesure (cf. NEWBERRY, *Beni Hasan* II, p. 57), tandis que d'autres personnages dansent. Ici, plus de doute possible — l'édition anglaise atteste l'excellence de la copie de CHAMPOLLION —, le trait incurvé à Deir el Gebrâwi est rectiligne. C'est donc à un *š* que nous avons à faire.

D'ailleurs s'il fallait d'autres indices — pourtant superflus après ce qui précède — de la lecture *šmʿ*, je rappellerais qu'autrefois LE PAGE RENOUF (*ÄZ.* 5 [1867], 42) a signalé, à preuve de la lecture *šmś(j)* de [3], un cas d'allitération [4] (*Totb.*

[1] Ni BRUGSCH, ni M. LÉVI ne donnent ce mot dans leurs dictionnaires.

[2] Je dois la connaissance de cet exemple des *Notices descriptives* à mon cher maître M. V. LORET.

[3] Nous sommes maintenant certains, grâce à la variante (*Caire* 20001, 8. 9, stèle de la XI—XII dyn.) que — figurant, selon M. LORET, la trousse du nomade — doit se lire *šmś(j)*, copt. ϣⲙϣⲉ : ϣⲉⲙϣⲓ (cf. *ÄZ.* 17 [1879], 136 et *Rec. de trav.* 2 [1880], 125; SETHE, *Verbum* I, § 410; II, § 690).

[4] Le démotique donnant *mi* à côté de *mʿ* comme complément phonétique de , on comprend d'autant mieux que cette allitération ait pu se pro-

éd. LEPSIUS, 100, 2; 129, 2) entre ce dernier signe et *šmʿ-š* — cf. le mot et varr. ROCHEMONTEIX, *Edfou* 64, 422, 475; BÉNÉDITE, *Philæ* 95. — La forme si ressemblante, parfois semblable, des signes hiératiques de et de , surtout dans les bons textes médio-égyptiens, atteste peut-être aussi une certaine répercussion de l'assonnance de l'idéogramme sur son tracé.

Concernant le sens de , il y a aussi quelques remarques à faire. On l'a traduit par «jouer de la musique (musicieren), chanter, danser [1]». Ici encore, comme dans nombre d'autres cas, il y a une question d'époque à considérer.

M. LORET, dans son discours prononcé le 17 juillet 1906 au Conservatoire national de musique de Lyon, a tracé une très fine esquisse de l'histoire de l'instrumentation [2] chez les Egyptiens de l'époque archaïque. Le premier instrument se trouve être la main même de l'homme: «le claquement des mains, dit-il, avait pour but de marquer les temps forts du chant et de faire mieux rythmer les attitudes chorégraphiques».

C'est précisément ce qu'exprime *šmʿ* à Deir el Gebrâwi: *šmʿ* désigne l'acte des personnages qui battent des mains pour favoriser la cadence dans les mouvements des personnages qui ballent *(ḥb(j)t)*.

Il se trouve du reste que les deux termes précités *ḥb(j)t* «danser» et *šmʿ* «jouer de la musique», ou l'un ou l'autre de leurs synonymes, se servent réciproquement de pendants dans les scènes diverses de la vie égyptienne où entre l'usage si-

duire. D'ailleurs après *m*, non seulement en tête, mais aussi dans le corps des mots, joue un rôle qu'il faudrait peut-être encore étudier. Comparer les graphies de *Kdm* (*Sinouhe* B. *182* et *219* avec 29).

[1] SETHE, (*ÄZ.* 44 [1907], 9). Mais, comme je le démontre, ce sens n'existe pas pour *šmʿ*.

[2] Cf. ERMAN, *Aegypten und ægyptisches Leben*, pp. 335—345.

multané de la danse et de la musique. Voici quelques cas intéressants d'accouplement de ces deux termes:

1. MARIETTE, *Mast.* 327: *ỉbꜣ* et *ḥś(j)t*, sur une scène figurant des personnages dont les uns dansent tandis que les autres marquent la mesure;

2. CHAMPOLLION, *Not. descr.* II, 343 = NEWBERRY, *Beni Hasan* II, 13: *ỉbꜣ* et *šmꜥ*;

3. *Sinouhe* B. 194: *ḥb(j)t* (forme *ḥbb*) et *šmꜥ*;

4. *Westcar* 12, 2: *ḥb(j)t* et *šmꜥ*;

5. *Louvre* C 17: *ksks.t* (fém.) et *ḥś(j)t m dꜣt* (fém.);

A noter en outre: CHAMPOLLION, *Monum.* I, 500; *Harris* 22, 10; *Miss. fr.* V (tomb. d'Ibỉ, pl. II).

A Béni Hasan (2), il semble bien que le chœur des *šmꜥw* accompagne de paroles le le clapotis des paumes: *ỉmj ỉꜣw n nṯr pn* et d'interjections: *ỉỉỉ! hhhh!* Le jeu est donc déjà plus compliqué qu'à Deir el Gebrâwi: il y entre une mélopée. Dans le Conte de Sinouhe (3), *ḥb(j)t* et *šmꜥ* font partie des rites de la cérémonie funéraire. Dans Westcar (4) à *ḥb(j)t* et *šmꜥ* s'ajoutent *wꜣg* et *ḥśj*. Pour le sens de *wꜣg*, voir MASPÉRO (*Contes populaires*, 2 éd. p. 83) et ERMAN (*Die Märchen des Pap. Westcar* I, p. 68); quant à *ḥśj*, il doit avoir ici un sens différent de *šmꜥ* avec lequel il se confondait presque à l'origine et posséder un sens voisin du copte ϩⲱⲥ : ϩⲱⲥ «chanter»[1]. Je reviens plus loin à l'examen de ce mot. Enfin, l'exemple de Louvre C 17 (5) est très instructif: *kskst* désigne la «danseuse» (litt. la «sauteuse»), √*ksks*, copt. S. ϭⲟⲥϭⲥ; *ḥś(j)t m dꜣt* «celle qui joue de la main» scil. «la batteuse de mesure» par opposition à *ḥś(j)t m bnt*[2] «celle qui joue de la harpe». Cette expression

[1] Cf. ERMAN, *Aegypt. Gramm.*² § 291. — Même fait SETHE, *Urk.* IV, 1065.

[2] Cf. *Anast.* VII, 11, 1 = *Sall.* II, 14, 2—3, où il y a *ḥśj ḥr* (sic, *ḥr* manque dans Sallier) *dꜣt* à côté de *ḥśj m bnt*. Cette dernière expression se trouve DAVIES, *Deir el Gebrâwi* I, 8; *Louvre* C 5; W. MAX MÜLLER, *Die Liebespoesie*, pl. I, col. 1. En quoi se distinguait-elle exactement de *šk m bnt* (MAR. *Mast.* 327 et pass.) et de *ms bnt* (*Piankhi* 134; cf. *Sinouhe* 13, 269 et *Westcar* 10, 3), je l'ignore.

ḥś(j)t m dꜣt me semble tout à la fois constituer un excellent commentaire de *šmꜥ* (*šmꜥjt*, subst. fém.), qui aurait pu être employé dans ce cas, et montrer que *ḥś(j)t* en était arrivé à tel point de son évolution sémantique, point situé entre le sens «marquer la mesure par le battement des mains» et celui «marquer la mesure à l'aide d'un instrument ou du chant», qu'il n'était plus apte à indiquer clairement, sans le complément explicatif *m dꜣt*, cette première signification.

A mesure que *šmꜥ*, en vertu des progrès de l'orchestration, se défait de son sens originel, il se revêt naturellement de déterminatifs s'adaptant à ses sens nouveaux. C'est ainsi que, surtout à partir du N. E., le déterminatif figurant un harpiste devient fréquent, alors que le M. E. n'avait guère connu que .

Je ne me forme pas encore une idée assez nette du sens du substantif et varr., spécialement dans le titre *šmꜥjt ʾImn* que l'on traduit habituellement par «pallacide, cantatrice d'Amon» et que la version grecque du Décret de Canope[1] rend par παρθένος (l. 66 = l. 33 du texte hiérogl.) et par ἱερὰ παρθένος (l. 68) pour décider quels sont les liens sémantiques qui le rattachent à *šmꜥ*. Je réserve donc ce point.

J'ai cru pouvoir dire ci-haut que *šmꜥ* et *ḥś(j)t*[2] doivent avoir possédé anciennement un sens très voisin l'un de l'autre. Le fait de leur affinité sémantique résulte de leur emploi alternatif dans les légendes tracées sur les scènes de danse accompagnée de «claque». Mais il y a un signe dans la graphie ancienne de *ḥś(j)t* qui, si je ne me trompe, n'a suggéré de réflexion à personne et qui cependant y joue un rôle prépondérant. Il s'agit de . Ce signe[3], dans un temps où l'égyp-

[1] BUDGE, *The Decrees of Memphis and Canopus* III, pp. 176 et 190.

[2] Cf. la très intéressante étude de M. MORET sur la racine *ḥs* (*Rec. de trav.* 16 [1895], 84—93).

[3] Ce signe sert plus tard de déterminatif à une foule de racines: *wỉn*, *rmn*, *ḥn*, *grḥ*, *ṯḥn*, *dḥn*, etc.

tien ne s'embarassait guère de déterminatif, contient si bien le sens de *ḥś(j)t* que ce dernier mot s'écrit parfois tout court [1] (*Tü* 83, éd. BRUGSCH). Il y a là un indice certain du rôle important de la main et du bras dans l'art musical des Egyptiens primitifs. Plus tard fait place à d'autres déterminatifs [2], les mêmes à peu de chose près que ceux de *šmʿ* et cela assez sensiblement aux mêmes époques. C'est qu'en somme l'évolution sémantique des deux mots est sinon parallèle, du moins presque parallèle [3] et l'orthographe chez tous deux s'approprie aux sens plus récents. Si bien que, lorsque des scribes du N. E. s'avisent de déterminer *ḥś(j)t* par , nous nous trouvons presque à coup sûr en présence d'un archaïsme.

XXIV. Sur le mot *mtwn(w)* [4].

M. SCHÄFER (*ÄZ.* 43 [1906], 74 sq.) a proposé pour le mot *mtwn*, mésinterprété antérieurement, un sens que les raisons invoquées par lui suffisent amplement à faire accepter. (*Millingen* I, 10), varr. (*Stèle de Bentreš* 3; *Miss. fr.* XV, 3 [mutilé]) désignerait une «place de combat, un champ de joutes» (Kampfplatz). Ce n'est toutefois pas sans étonnement que, dans les trois exemples cités par M. SCHÄFER d'après le «Wörterbuch der ægyptischen Sprache» de Berlin, nous voyons le mot *mtwn* dépourvu de tout déterminatif spécifique de lieu et c'est sans doute là ce qui a dû le plus contribuer à égarer les commentateurs. La présence d'un déterminatif tel que ou devant constituer

[1] V. LORET, *Manuel de la langue égyptienne*, p. 117, nº 169.

[2] Cf. V. LORET, Op. cit., p. 70.

[3] L'évolution de *ḥś(j)t* semble un peu plus rapide que celle de *šmʿ*.

[4] Le type *mt* (MÖLLER) faisant défaut a été remplacé dans les présents «Varia» par .

une confirmation de l'idée émise par le savant allemand, peut-être n'est-il pas inutile de la fournir, d'autant plus que, si je ne me trompe, aucun des dictionnaires publiés ne contient le mot *mtwn(w)*.

Je signalerai d'abord un quatrième exemple de ce terme sous la même graphie que celle qu'il a dans la Stèle de Bentreš: [1] [1] (DE ROUGÉ, *Inscr. hiérogl.* 265, 5).

Sous la précieuse graphie , le mot *mtwnw* se rencontre dans le texte inédit suivant dont je dois la communication à mon savant maître, M. LORET: [1] [1] (Médinet-Habou, temple de Ramsès III, 2me cour, côté gauche, soubassement). Pour être unique, cette leçon n'en est pas moins certaine: la copie très soignée de M. LORET en est garant; d'autre part, bien que vraisemblablement fautif en ce qui concerne notre mot *mtwnw* — il faut restituer —, le duplicata suivant du texte précité en confirme l'exactitude: sic (BRUGSCH, *Wörterb. Suppl.* 317, cité de DÜMICHEN, *Hist. Inschr.* II, 47 c, 6).

Dans tous les passages que je viens de passer en revue et qui tous portent visiblement l'empreinte de la même inspiration, le *mtwn(w)* se trouve en relation étroite avec le taureau. C'est bien la scène où s'exerce humeur belliqueuse

[1] «Schraffiert» (*Réd.*).

et sauvage de ce dernier. Ajouté à cela, comme l'a montré M. SCHÄFER (cf. déjà BIRCH, *ÄZ.* 8 [1870], 19), le fait que la valeur phonétique propre du taureau chargeant est *twn*[1], il me semble que l'on pourrait, par extension, appliquer la lecture *mtwn(w)* au groupe [hiérogl.][2] dans le texte suivant:



(DE ROUGÉ, *Inscr. hiérogl.* 155, 57.) La lecture *mtwnw* de [hiérogl.][2] est d'autant plus admissible que le document où se relève cette graphie date d'une époque où le mot *mtwnw* paraît avoir joui de sa plus grand vogue (XVIII—XXII dyn.). Il faut reconnaître qu'il serait bien utile de pouvoir citer des cas analogues contemporains où, abusivement, un signe finit par posséder, à côté de sa valeur initiale et simple, une valeur secondaire comportant un *m* prosthétique. A défaut d'exemples datant du même temps, je citerai celui de [hiérogl.] qui, sous l'A. E., sert à écrire le verbe *ḥnk* et le substantif *mḥnk* (ERMAN, *ÄZ.* 31 [1893], 97; SETHE, ibid. 99; cf. PIEHL, *Sphinx* III, 48). Cf. aussi [hiérogl.] (*Pyr.*, fréquent), [hiérogl.] (JÉQUIER, *Hadès*, p. 136, et passim) avec [hiérogl.]: [hiérogl.] ayant la valeur phonétique *ʿnd* (*ʿ3d*), faut-il, même sous cette dernière graphie, lire le nom de la barque solaire *mʿnd-t*

[1] Cf. [hiérogl.] [3] [hiérogl.] (ptolémaïque) (*Rec. de trav.* 13 [1891], 170), avec *iw k3r n X m twn nbt nt X m nnt* (T. 84—85: M. 238—239: N. 615—616 = SETHE, *Pyramidentexte,* Spr. 286); ROCHEMONTEIX, *Edfou* 336. — Une tête de bétail (vache?) porte cependant le nom de *twnt* (L. D. II, 31), bien qu'elle ne revête nullement la caractère du taureau de Médoûm.

[2] Lire même hiéroglyphe avec tête mutilée (*Réd.*).

ou adopter les deux lectures *mʿnd-t* et *ʿnd-t* (ERMAN, *Aegypt. Gloss.* pp. 23 et 49; cf. *mškt-t* et *škt-t*, ibid, pp. 55 et 121)? Les textes, même déjà ceux des pyramides, ne présentent-ils pas parfois le nom de la «turquoise» écrit *fk3-t* pour *mfk3-t* (*mf3k-t*) et ne trouve-t-on pas [hiérogl.] *M.* 607 — qui, il est vrai, est peut-être une faute —. pour *mʿb3 N.* 1212 = *P.* 424.?

Je n'ignore pas que dans son excellent commentaire de la Stèle d'Israël (*ÄZ.* 34 [1896], 15), M. SPIEGELBERG, rapproche notre [hiérogl.][1] de [hiérogl.] (l. 2) et qu'il y voit un mot *b3wj*. Mais outre que j'éprouve quelque scrupule à conférer ici à [hiérogl.] la valeur phonétique *b3* — laquelle est par contre certaine pour les textes plotémaïques —, je trouve qu'il y a lieu d'insister une fois de plus sur le fait des similitudes de contexte. Au reste, si la reproduction du texte des «Inscriptions hiéroglyphiques» est fidèle, le tracé de l'animal, pour mutilé qu'il soit, fait penser plutôt à un taureau qu'à un bélier. Le geste de la queue est particulièrement suggestif. Il faut reconnaître au contraire que dans la Stèle d'Israël le dessin de l'animal est nettement celui d'un bélier. A quoi attribuer cela? A l'original hiératique? Difficilement. Le tracé des deux bêtes, même dans l'hiératique ramesside, est trop distinct. Je voudrais admettre provisoirement qu'il y a là une faute et que [hiérogl.] pour *twn* est une seconde confusion à côté de [hiérogl.] pour [hiérogl.].[2]

[1] Lire même hiéroglyphe avec tête mutilée (*Réd.*).

[2] BIRCH (*ÄZ.* 9 [1872], 121) cite, d'après la Litanie du Soleil de la collection Hay, une variante du déterminatif de *dwn* — pour *twn* —; ce déterminatif figure le veau gambadant.

XXV. **Sur Ḥnmḥtp 184—186.**

Ce passage, qui d'après l'édition anglaise (NEWBERRY, *Beni Hasan* I, 26) se présente comme suit:



[1] me semble n'avoir pas encore été très bien interprété.

M. MASPÉRO qui a le mérite d'avoir, le premier, tenté une traduction intégrale de l'inscription de Ḥnoumhotep (*Rec. de trav.* 2 [1880], 160 sq. = *Etud. de mythol.* IV, 158, note 4) a ingénieusement supposé ici un parallélisme entre *ḥḳꜣ-nf nwt-f m śdt(j)* et *ỉmt(?)* [2]*-nf ḥt-f m tꜣm.* Sa traduction, qu'il prend bien soin de donner comme ne reproduisant que le mouvement général de la phrase est en conséquence (p. 164): «il régna sur sa ville étant petit, il fut un favori [2] ..... étant jeune». [3]

Dans son excellente étude *De Chnemothis (Ḥmnḥtp) nomarchi inscriptione*, M. KREBS s'écarte assez notablement de M. MASPÉRO, mais sans réussir à s'approcher plus que lui de la vérité. M. KREBS rattache avec raison le signe (sic) à *śdt(j)*; c'en est en effet le déterminatif. Par contre, il suppose un mot

---

[1] «Schraffiert» (*Réd.*).

[2] Toutes les anciennes copies (BURTON, CHAMPOLLION, LEPSIUS, BRUGSCH) portent non pas le jouvenceau à coiffure en tresse de cheveux, mais à tête ceinte de la couronne rouge (*n-t*). M. MASPÉRO qui ne donne pas expressément la lecture *ỉmt* de ce signe, s'en est cependant sûrement inspiré, en la tirant de Ḥnmḥtp 69, pour le traduire par «favori».

[3] La traduction des mots *ỉrnf wpt śtn*, donné que ceux-ci constituent une nouvelle proposition dans les études de M. MASPÉRO, KREBS et NEWBERRY, n'est pas reproduite ici.

, troublant, puisque inconnu [1]. De là la transcription *ḥḳꜣnf nwtf m śdt(j) nfḫtf m tꜣm* et la traduction: «regit urbem suam a puero(?) ...... in adolescentia(?)» [2] (Op. cit. p. 44).

Enfin, M. NEWBERRY (*Beni Hassan* I, 65) transcrit *ḥḳꜣnf nwtf m śdt(j) n fḫtf m dꜣm* et traduit «he ruled his city when a babe at the times of its circumcision» [2]. Cette version libre ne nous indique pas si M. NEWBERRY a reconnu la nature de ; elle implique une confusion de *dꜣm* avec *tꜣm*.

Comme on le voit, l'écart entre ces trois traductions est assez sensible. Je ne prétends donc pas, après les savants distingués à qui nous les devons, pouvoir établir le sens incontestablement exact de notre passage. Je voudrais seulement tirer d'un rapprochement que je m'étonne n'avoir été fait par personne un argument qui me paraît favoriser une interprétation quelque peu différente.

Le Pap. 3029 de Berlin (STERN, *ÄZ.* 12 [1874], 85 sq. = REINISCH, *Aegypt. Chrest.* pl. 48), datant de la XVIII dyn., mais relatant — fait à noter — des événements de la XII dyn., contient la phrase suivante (1, 9—10):



STERN (Op. cit. p. 87) traduit comme suit: sustulit me ad dominum regni duplicis. Adolescens non prodibam, unxit frontem meam in dominum hominum». Si cette traduction

---

[1] «*Nfḫt* mihi ignotum est. Videtur tamen substantivum esse et respondere voci *nwt* antecedentis enunciati, ita, ut *ḥḳꜣ* verbum ad utramque sententiam sit, quæ parellelismi forma bene congruit cum superiorum structura».

[2] La traduction des mots *ỉrnf wpt śtn*, donné que ceux-ci constituent une nouvelle proposition dans les études de M. M. MASPÉRO, KREBS et NEWBERRY, n'est pas reproduite ici.

[3] «Schraffiert» (*Réd.*).

est partiellement fautive, l'incorrection du texte — le scribe ne semble pas avoir saisi, vraisemblablement à raison de l'archaïsme de celle-ci, le sens de la formule dictée — en est la cause principale. Rectifiant quelques détails de la transcription de STERN, BRUGSCH (*Wörterb. Suppl.* 574) traduit à son tour (à partir de *nḫn*): «als ein Knabe hatte ich (noch) nicht den Gürtel (der Kinder) abgelegt, da erhob er mich zum Gebieter der Menschen». Enfin, M. ERMAN (*Aus d. Papyrus der kön. Museen*, p. 60) traduit d'une manière sensiblement différente: «Er machte mich zum Herrn beider Hälften, als Kind, ehe mir die Windeln gelost waren, er ernannte mich zum Herrn der Menschheit, . . .»

L'étude comparative de ces deux textes appelle quelques remarques.

D'après ces textes, *šdt(j)* (Ḥnmḥtp) et *nḫn* (Pap. 3029) y jouant respectivement le même rôle, seraient synonymes. En fait, leur valeur sémantique doit être distincte, au moins dans certains cas. Le sens «nourrisson» de *nḫn* ressort avec évidence de *Totb.*, éd. NAVILLE, 125, 17: «je n'ai pas enlevé le lait de la bouche du nourrisson» et de l'expression *ša nḫn* (*Graffito de Hetnub* 11, 8; *Caire* 20530, l. 12—13, stèle du M. E.; Stèle de l'University College, à Londres, l. 6 [M. E.] = GRIFFITH, *PSBA.* 1896, 195 sq.; *Pap. Kahun* 3, 10; 12, 9), laquelle s'oppose à *krš ỉꜣw*. *Šdt(j)*, à ma connaissance est assez rare sous le M. E. (*Caire* 29256 [anc. catal.], l. 12 = DARESSY, *Rec. de trav.* 14 [1892], 30; *Berlin* 1204, l. 6, stèle du M. E.; cf. ERMAN, *Zaubersprüche*, p. 11, note 3) et il est peut-être assez difficile de déterminer l'âge qu'il suppose. La tresse de cheveux que porte le jouvenceau déterminatif de *šdtj* dans l'inscription de Ḥnoumḥotep est, je crois, exceptionnelle, mais il y a manifestement lieu d'en tenir compte. Elle fait songer au déterminatif de *ḏꜣnw* (pl.) M. 598 (= P. 418 = N. 1203), *ḏꜣm(w)* (M. E. et N. E.), copt. ϫωⲙ, de *ḥwn* N. 22 et de *šrr* N. 46.

Malgré la ponctuation du *Pap. Berlin* 3029 — cette ponctuation est plutôt prosodique — je suis enclin à rattacher *nḫn* et *šdtj* à ce qui précède; le parallélisme des deux propositions, celles-ci étant coupées respectivement après *šdtj* et *nḫn*, serait plus saisissant.

Le tracé du signe de la négation dans le Pap. Berlin 3029 se distingue toujours de celui de ; nous avons donc certainement dans notre passage. D'autre part, le M. E. présente parfois la graphie hiéroglyphique pour (*LD.* II 136 h, l. 15; 138 c ll. 6 et 12; *Louvre* C 14, l. 10; *Berlin* 7313; *Leide* V 4, l. 8; *Caire* 20499, l. 6; *Brit. Mus*, 558).[1]

Dès lors, nous avons non pas un mot *nfḫt* (Krebs), mais le verbe *fḫ*. Dans nous pouvons en toute sécurité reconnaître la forme temporelle[2] (ERMAN, *Aegypt. Gramm.*[2] § 307; cf. *Ḥnmḥtp* 39; *Sinouhe* B. 23 et 24 = R. 48; ibid. B. 182; *Naufragé* 54; SETHE, *Urk.* IV, 8 et 9, etc.). Nous pourrions toutefois aussi bien y voir le passif *fḫt(w)*, avec le *t* reporté, comme parfois, devant le déterminatif. Quant à la forme du papyrus, elle ne peut être une forme temporelle au même titre que *fḫtf*, une pareille forme n'ayant pas été constatée par ailleurs, ni la forme passive, l'indice de voie *t(w)* devant, dans ce cas (cf. ERMAN, *Aegypt. Gramm.*[2] §§ 207 et 209), suivre le suffixe verbal *n*. doit donc être émendé en ou en . Il est vrai que M. ERMAN a traduit *n-j* par «mir» et traité *fḫt* de passif. Cette idée peut fort bien se soutenir; cependant l'emploi de *n* ne me paraît pas très bien s'harmoniser avec la notion de séparation que renferme le verbe *fḫ*. Il est

[1] La graphie de la négation se rencontre, dans les mêmes textes, tout à côté de .

[2] Si nous avons réellement la forme temporelle, l'emploi de la négation ordinaire doit d'autant plus soigneusement être retenu qu'il est rare; il montre que cette forme n'a de l'infinitif que l'extérieur.

en effet à remarquer que le régime de *fẖ*, indirect à notre sens, est introduit directement ou avec la préposition *m*:[1] *fẖnk bꜣwtk* «tu as perdu ta virilité» *Sinouhe* B. 190; *fẖnk Ḥrw m št f* »tu as dépouillé Horus de son *št*[2]» *P.* 539.

Cette double construction est une cause de gêne dans le choix entre les deux coupes possibles du groupe qui suit. Est-on en présence, d'une part (H̱nmḥtp), de *m tꜣm* ou de *mtꜣm* et, de l'autre (Pap. Berlin 3029), de *mʿ (= m) tꜣ* ou de *mtꜣ*? À ma connaissance un mot *tꜣm* «phallus» n'existe pas; par contre un mot se relève, entre autres, *Pap. Leide* 350, recto 5, 1 (GARDINER, *Ä. Z.* 42 [1905], 36). m'est inconnu par ailleurs; quant à , je ne puis en rapprocher que le verbe (part. prés act.) *Hearst* 10, 9, dont le sens est malheureusement peu clair.

Supposer, comme le fait M. NEWBERRY, que est pour *dꜣm* me paraît pour le moins délicat. Que et aient eu, même d'assez bonne heure, toutefois dans les dialectes de la Haute Egypte seulement, la même prononciation, c'est ce qui me paraît assez certain d'après le témoignage du copte où *t* et *d* = S. ϫ et même d'après le témoignage des variantes hiéroglyphiques. Mais et étant de valeurs originelles différentes, je n'oserais sans réserve admettre l'hypothèse de M. NEWBERRY comme possible pour le début du M. E. D'ailleurs le mot *dꜣm*, dans le sens que lui attribue le savant égyptologue anglais est, sauf erreur, de

[1] *fẖ r* (*Sinouhe* B. 29 = R. 53) comporte probablement un autre sens.
[2] *št* se rencontre en outre P. 614 = M. 780 = N. 1136; P. 256 = M. 490; s'emploie comme verbe et comme substantif.

date plus récente. — Le rapprochement de avec (BRUGSCH, *Wörterb. Suppl.* 574) est plus acceptable. *Mtꜣ* pourrait à la rigueur être une forme métathésée de *tꜣm*.

En réalité, le groupe (H̱nmḥtp) contient deux mots: *m* et *tꜣm*. Il suffit que ce dernier *(tꜣm)* subisse une légère modification pour que toutes les difficultés s'évanouissent. Il est très facile de se convaincre par les papyrus du M. E. (cf. *Sinouhe* B. 29, 170, 190, 221; 274) que la forme hiératique des deux signes et ne se différencie pas très caractéristiquement. Le graveur de l'inscription de H̱noumḥotep devait être plus habile manouvrier que fin lettré; d'autres fautes en font foi. Je crois que nous pouvons sans trop de malice ni trop de témérité lui laisser pour compte d'avoir mésinterprété le signe de *tꜣm* en . Ce dernier signe est d'ailleurs incisé d'une manière assez différente de celle du signe *mt*; l'axe en est sensiblement incliné et l'extrémité supérieure se particularise comme l'hiératique de par un retour en arrière au lieu d'être rectiligne comme l'hiératique de . Nous sommes donc en présence d'un mot . Un pareil substantif existe précisément dans le sens de «lange, maillot» (ERMAN, *Zaubersprüche*, recto 6, 1 et 7).

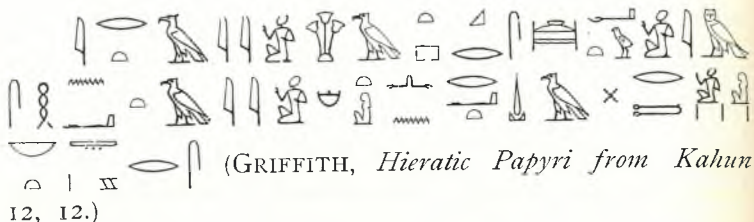
Je traduirais donc le passage de H̱nmḥtp, objet de cette notice, comme suit; «il a (déjà) gouverné sa ville dans l'enfance; il n'avait pas (encore) dépouillé le maillot que (déjà) il remplissait mission royale».

Ce qu'était exactement ce «maillot», mot qui n'est d'ailleurs qu'approximatif, c'est là une question que mes études ne m'ont pas préparé à élucider. La question de l'habillement

est d'ailleurs, au dire de M. ERMAN (*Aegypten u. ægyptisches Leben*, p. 281) une question qui ne manque pas de complication.

XXVI.

Sur



(GRIFFITH, *Hieratic Papyri from Kahun* 12, 12.)

M. GRIFFITH (Op. cit., Text p. 32) traduit ce passage: «As to my tomb, let me be buried in it with my wife, without allowing anyone to move (?) earth to it».

M. MASPÉRO, (*Etudes de mythol. et d'archéol.* IV, p. 440) : «En ce qui concerne la sépulture où je serai mis avec ma femme, que personne au monde n'en retranche rien».

M. ERMAN (*Aegypt. Chrestom.* p. 74*, litt. *i*) suppose l'omission de *nt* entre les mots *rmṯt* et *tꜣ* qu'il voudrait traduire par «irgend einer (von) der Erde».

On constate par ces traductions et remarque que la grande difficulté de ce passage réside dans l'expression *ḏ(j)t* (inf.) *tꜣ r=*. M. GRIFFITH (Op. cit. Append., p. 34) a déjà signalé la même expression *Sinouhe* B. 304:



mais la version que donnent de ce passage MM. ERMAN (*Aus den Papyrus*, p. 28) et GARDINER (*Die Erzählung des Sinuhe*, p. 14): «die Baumeister, die in der Gräberstadt (Nekropole) sind, durchzogen das Land dazu» (de même MASPÉRO, *Contes populaires*, 2 éd. p. 128) montre un nouvel et sensible écart de sens dans l'interprétation de *ḏꜣ(j)t tꜣ r=*.

Il existe à ma connaissance, un troisième exemple de notre idiotisme que les divergences de commentaire dont ce dernier est l'objet rendent utile à citer:



(DE ROUGÉ, *Inscr. hiérogl.* 257, 6 = DE MORGAN, *Catal. des mon.*, I, 119).

Du point de vue syntactique, ce texte nous apprend que l'hypothèse de M. ERMAN tendant à la restitution de *nt* dans le passage du papyrus de Kahun doit être éliminée: *rmṯt nbt* y est en effet sujet et *tꜣ* régime direct de *ḏꜣ(j)*, lequel est à l'actif. Dans le Décret d'Eléphantine au contraire, *ḏꜣ(j)tw* étant passif, *tꜣ* est devenu sujet grammatical et *rmṯt nb*, introduit par la particule *ỉn*, sujet logique (ERMAN, *Aegypt. Gramm.*[2] § 188).

Quant au sens, M. SPIEGELBERG qui, dans ses *Studien u. Materialien zum Rechtswesen des Pharaonenreiches*, a étudié le document auquel est empruntée cette dernière citation, traduit comme suit (p. 96): «[Was nun die] Fischer, die Vogelfänger, die Natron- und Salz-Fabricanten, so wie alle, welche ihre Arbeiten an die Tempel des Vaters aller Götter und Göttinen einliefern, [betrifft], so soll niemand auf ihr Gebiet kommen.»

Nous voici à nouveau dans un sens assez éloigné de celui attribué à chacun des deux passages précédents.

Je pose ici plutôt que je ne veuille résoudre une question.

---

[1] Le type exact manque (*Réd.*).

Il me semble seulement que l'on serait dans le voisinage de la bonne solution en ne s'écartant qu'assez peu de la traduction de M. SPIEGELBERG.

XXVII. **Sur l'étymologie de שְׁאוֹל** *šeʾōl.*

L'origine du mot hébreu שְׁאוֹל (שְׁאֹל) a presque de tout temps intrigué les savants, tant exégètes que linguistes.

Sous le régime de l'ancienne philologie, שְׁאוֹל devait inévitablement procéder de la racine verbale trilittère שָׁאַל. C'était l'avis de BUXTORF (*Lexicon hebr. et chald.*, p. 761—762). On trouvait tout indiqué de voir dans la *šeʾōl* le lieu qui «demande» insatiablement des victimes. GESENIUS (*Thesaurus philol. critic. ling. hebr. et chald. Vet. Test.* III, p. 1348) préfère reconnaître dans שְׁאוֹל une forme à א dégénéré pour ע; selon lui, שְׁאוֹל pour שְׁעוֹל*, de שָׁעַל «fodit, excavavit» désigne l'endroit creux et souterrain. Plus récemment M. FR. DELITZSCH, (*Prolegomena eines neuen hebraisch-aramäischen Wörterbuchs*, pp. 45 et 148) a soutenu que שְׁאוֹל est un emprunt fait à l'assyrien, *šuâlu* (sum. šu-er-ki). Cf. MUSS-ARNOLD, *Assyr.-deutsches Wörterb.*, p. 998).

De ces trois hypothèses, qui ne sont pas les seules que les savants ont proposées au cours des siècles, mais qui sont celles, si je ne me trompe, ayant obtenu le plus de crédit, aucune, s'il faut en croire les éminents auteurs de la dernière édition (1906) de l'*Hebraisch. u. aramäisch. Wörterbuch* de GESENIUS, ne doit être acceptée, du moins sans réserve.

Personne, que je sache, n'a jusqu'ici dirigé ses investigations du côté égyptien et c'est cependant là, à mon humble avis, que se trouvent les éléments de la bonne solution.

Depuis quelques années j'ai réuni de nombreuses notes en vue de la défense de mon hypothèse, surtout, je dois le dire, des notes philologiques — car je ne voudrais pas m'aventurer, trop du moins, sur des terrains qui ne sont pas les miens —, mais d'autres travaux m'empêchent encore aujourd'hui de mettre en œuvre les matériaux rassemblés. Toutefois, pour ne pas priver les personnes que mon idée pourrait intéresser, je la livre à la publicité dans toute sa sécheresse.

שְׁאוֹל — la forme du mot est, à très peu de chose près, la même en chaldéen, en syriaque et en éthiopien — ne serait pas autre chose que la transcription fidèle de [hiéroglyphes], tel non pas qu'il était écrit, mais tel qu'il devait être prononcé déjà au M. E. Cette prononciation, profondément différente certes de *šḫt-ỉ3l*, devait être — c'est ce que je m'attacherai à démontrer péremptoirement — **šeʾ-l*, après avoir été, sous l'A. E., **šeš-eỉ3-leu.* À qui connait, dans ses grandes lignes, la phonétique égypto-copte, il sera facile de voir instantanément comment cette hypothèse se défend bien au point de vue linguistique.

D'autre part, si l'on veut bien se rappeler que la [hiéroglyphes] — telle est, entre nombre d'autres variantes qui intéressent surtout le déterminatif de *ỉ3rw*, l'une des graphies de ce mot dans les textes des Pyramides où il pullule — est la partie la plus populaire des Champs Elysées égyptiens et que la שְׁאוֹל désigne d'une façon générale et vague la région des morts, on trouvera naturel qu'un rapprochement des deux termes soit fait.

Fribourg (Suisse), le 4 août 1909.

Eugène Dévaud.

Egyptologie et Ethnographie.

Les Periodiques.

I.

Anthropos, Revue internationale d'Ethnologie et de Linguistique. — Band. IV. Heft. 2, 3 et 4. Wien. *Verlag der Mechitharisten Buchdruckerei.* 1909.

Je ne pense pas que l'on puisse aujourd'hui contester pour l'égyptologie l'utilité de la connaissance des études ethnographiques. Mais s'en tenir à cette constatation revient à énoncer l'avantage, pour toute science, d'user de la méthode comparative. Je crois qu'il faut déclarer plus résolûment que ces études sont aujourd'hui indispensables pour notre science.

D'abord parce que l'égyptologie, pour son propre compte, en est arrivée aujourd'hui au point où la connaissance exclusive de son domaine ne suffit plus à résoudre directement certaines questions. Les phases du développement et de l'évolution internes de la civilisation égyptienne peuvent bien demander encore nombre d'années, avant d'être justifiées à fond: les grandes lignes n'en sont pas moins, cependant, déjà assez nettement tracées pour permettre de raisonner ou d'argumenter avec la rigueur scientifique désirable. Et d'autre part, ce progrès même de la connaissance de la vieille Égypte aboutit à la nécessité, pour aller plus avant, d'aborder certaines problèmes inévitables: origines ethniques, éléments pictographiques de la plus ancienne écriture, débuts des données religieuses fondamentales, institutions primitives, et une bonne douzaine d'autres d'une portée aussi considérable.

Ensuite, parce que si nous ne voulons pas attaquer ces questions — et il faut pour le pouvoir faire savoir regarder autour de l'Égypte — d'autres le feront pour nous. L'extraordinaire diffusion des études religieuses a suscité, en moins de cinq ans, un nombre déconcertant d'études sur des questions telles que l'origine du sacrifice, le totémisme, le sacerdoce, la formation du monde divin —[1] je cite sans ordre et à titre de purs spécimens. Toutes ont plus au moins parlé en passant de l'Égypte, et en ont parlé sans se référer à l'étude directe des documents — et pour cause. Mais c'est vainement que les égyptologues voudront opposer plus tard à ces généralisations leurs textes ou leurs monuments, s'ils continuent à se tenir trop obstinément sur le terrain de leur spécialité. Ils ne seront ni écoutés ni même lus du grand public scientifique. Et d'ailleurs, le jour où ont commencé en Égypte les découvertes d'objets et de nécropoles antérieurs à la période historique, la porte était ouverte à des problèmes où l'Égypte voyait son histoire liée à celle de tout un continent, et aux civilisations antéhistoriques du Sahara, du Soudan, du Niger ou de l'Extrême Sud[2]. Elle l'était aussi (et peut-être y a-t-il moins lieu de s'en féliciter) aux recherches de tous ceux qui s'occupent des questions générales de l'origine des sociétés ou des religions. La période de Neggadéh, la néolithique et la palæolitique ont suscité un peu partout des travaux, où les documents de la vallée du Nil, et, partant, l'explication de la civilisation égyptienne, étaient ont été rattachés à des systèmes d'ensemble[3].

[1] Aussi, l'enseignement officiel des deux ans d'études anthropologiques à l'Université d'Oxford a-t-il pu être amené à proposer, pour les examens de 1908 en vue de l'obtention du diplôme, des questions comme celles-ci, où l'Égypte est forcément mêlée: Does the term «animism» serve to cover all varieties of primitive religion? — What survivals of the Stone Age are to meet with in magical practices or religions ritual? — What are pictographs and by what peoples have they been employed?

[2] Voir par exemple Desplagnes Le *plateau central nigerien* p. 47, 51, 453 etc., par Johnson *The Stones Implements in South Africa. London, Longmans* 1908. Desplagnes *Soc. Anth.* VIII (1907) pour la Guinée; etc.

[3] Ainsi à ces mêmes examens de l'Université d'Oxford cités plus haut en 1908, on peut noter cette question: How far is early Mediterranean culture attributable to a particular race?

Ethnologues ou anthropologues ont pu ainsi exposer et soutenir leurs thèses avec des méthodes qui ne nous étaient pas assez familières, et surtout s'appuyer sur un luxe de comparaisons et de documentation générale que nous n'étions pas en mesure de discuter. Le tout, présenté en termes parfois impérieux, reléguait au second rang — en apparence — la valeur des connaissances techniques de l'égyptologie. De tels travaux ont pu donner à celle-ci l'aspect d'une science qui se cantonne trop exclusivement dans la vallée du Nil, et, fort capable, faute de regarder plus loin, de se méprendre sur les questions d'origines ou sur les facteurs essentiels de sa propre spécialité. C'était oublier — ou ignorer — quelle solide base d'argumentation nous avons quand nous, et nous seuls je pense, savons établir, par l'archéologie, par les textes archaïques, ou par les figurations, la *liaison* entre l'appareil égyptien préhistorique et ces monuments d'âge classique, dont nul ne nous dispute — au moins jusqu'à nouvel ordre — l'interprétation exacte. Mais les résultats pratiques n'en sont pas moins là pour montrer qu'il est grand temps de nous armer pour la discussion.

Il n'est pas de meilleur moyen que de nous tenir mieux au courant, dans la mesure du possible, des résultats acquis ou en voie d'acquisition qui regardent les civilisations ou les religions des autres peuples — notamment pour ce qui a trait aux peuples d'Afrique. Il serait même désirable de pouvoir être à même de suivre les découvertes ou les dernieres vues de sciences telles que l'histoire naturelle, parce que des dieux comme les dieux égyptiens sont forcément atteints, par voie de conséquence, de ce que des naturalistes décideront des lieux d'origine ou des dates de disparition d'une antilope géante, d'un okapi, de tel oiseau ou de tel reptile, etc. Et certaines publications extraordinaires sur les origines de telle ou telle divinité de l'Egypte, ou certains articles sur les migrations (?) des peuples de la vallée du Nil (je préfère ne pas les citer plus expressément) nous auraient été épargnés, si les naturalistes avaient été un peu plus égyptologues, et les égyptologues un peu plus naturalistes. Mais sans doute, ne peut-il être question chez nous de pouvoir tout étudier et tout contrôler dans un domaine d'un telle étendue, où tiendraient à la fois les sciences naturelles, l'anthropologie et l'ethnographie. Il est nécessaire d'être à même de faire un choix, et de n'examiner que le nombre indispensable de publications.

L'expérience tend à prouver que, contrairement à ce que l'on pourrait croire tout d'abord, ni les grosses compilations comme le *Golden Bough*, où d'énormes séries de fiches de toutes provenances ont été mises bout à bout, ni le dépouillement des faits isolés, sporadiques, relevés sans méthode directrice dans de longs récits de voyage, ne sont de bons moyens de se documenter. Les inconvénients sont d'espèce différente; les résultats sont identiques. Quelques-uns d'entre nous ont cru pouvoir utiliser ces sources (voire des livres de vulgarisation comme la géographie de Reclus), ou bien des journaux d'explorateurs militaires, pour en appliquer à l'Égypte des séries de rapprochements faciles. Et les résultats ont été rarement heureux; ils n'ont guère plus de solidité que ceux que les anthropologues ou les ethnologues appliquent, par voie de réciprocité, aux origines de l'Égypte, sans connaître l'égyptologie; parce que les uns comme les autres se contentent de similitudes extérieures, de rapprochements superficiels, sans chercher sous les apparences les causes intimes. Deux faits sociaux ou religieux, deux insignes ou deux rites peuvent être rigoureusement de même apparence, de même forme, et procéder en même temps de deux ordres de faits totalement différents, avoir une texture intime complètement dissemblable, et par suite, ne pouvoir ne prêter à aucun rapprochement. Ainsi le culte de certaines statues royales ou privées dans l'Ouest Africain ou, un peu partout, certains faits de zoolâtrie semblent d'abord choses tout-à-fait égyptiennes. Mieux examinées, elles font partie de systèmes d'ensemble qui ont, comme éléments constitutifs et inséparables, des concepts que l'on peut déclarer n'avoir jamais été connus par les habitants de la Vallée du Nil. C'est pourtant

sur des séries de comparaisons de ce genre que l'on a cherché à attaquer ou à défendre, en ces derniers temps, les questions relatives à l'histoire ou à la religion de l'Égypte. En somme il n'est pas désirable d'avoir comme instruments des compilations où les faits ont été pris de tous côtés et rangés en groupes systématiques, en vue d'une thése déterminée, et sans que nous puissions savoir comment le travail s'est fait. Et il ne l'est pas davantage que l'on continue à glaner exclusivement les mêmes faits dans des livres d'exploration géographique ou commerciale.

Il semble donc que le meilleur moyen de s'armer d'arguments sûrs et précis: soit la lecture de répertoires purement descriptifs de faits ou de monuments, soit celle de monographies consacrées exclusivement à l'étude religieuse et sociale d'un groupe ethnique déterminé. Dans la première classe, les progrès récents de l'outillage sont assez remarquables pour que l'égyptologie ait à bref délai une ressource des plus précieuses dans la muséographie. Telle, par exemple, la publication officielle par le Congo de ses collections du Musée de Tervueren, dont j'aurai à parler ultérieurement; telle encore, à bref délai, celle que prépare, pour les collections ethnographiques du British Museum, la direction de ce Musée, ou celle à laquelle travaille M. BALFOUR, l'éminent directeur des collections ethnographiques d'Oxford. A celui des égyptologues qui douterait de l'utilité de cette muséographie, je conseille simplement, comme expérience, de visiter dans la même journée une collection égyptienne et un musée ethnographique. Dans la seconde série, des ouvrages comme les *Nandi* de HOLLIS[1] sont pour nous des sources d'information conçues sur un plan méthodique comme il est nécessaire que nous en ayons un, et sans tentative de généralisations mondiales fort prématurées: animaux sacrés, croyances, circoncision, mort, maladies, totémisme, mythes, etc. Des documents du type de ce dernier livre ne servent pas à étayer de simples comparaisons avec la civilisation égyptienne, comme on peut le faire à propos de n'importe quel peuple. La question touche de plus près, en des cas de ce genre, à la civilisation nilotique, si l'on rattache en effet les Nandi aux Shillouks, aux Bari, aux Latouka, c'est-à-dire à des groupes que l'on tend précisément à regarder aujourd'hui comme les ancêtres directs, ou les très proches parents, des plus anciens groupes civilisés da la vallée égyptienne elle-même. Il ne nous est plus permis d'ignorer des travaux de ce genre.

[1] A. C HOLLIS. *The Nandi, with introduction by Sir Charles Eliot.* Oxford, Clarendon Press 1909.

Mais l'énormité croissante de la bibliographie constitue ici un grave obstacle. Une ressource excellente serait la documentation méthodique, et dénuée de toute possibilité de systématisation préconçue, que peut présenter le classement alphabétique d'une encyclopédie des religions et coutumes. Mais celles qui existent sont relativement anciennes, déjà démodées, et la part qu'elles font aux «non-civilisés», les plus intéressants pour nous, est réellement dérisoire. Toute autre sera la colossale *Encyclopædia of Religions and Ethics*, qu'entreprend en ce moment le Dr JAMES HASTINGS, et dont le second volume va paraître. Non-civilisés et Egyptiens y seront largement représentés et étudiés dans le détail. Mais l'ouvrage ne sera pas achevé avant une dizaine d'années. Tout compte fait, le mode de dépouillement le plus accessible consiste dans donc la lecture attentive d'un périodique consciencieux et de quelque ampleur matérielle, spécialement consacré à l'étude de l'anthropologie et de l'ethnographie religieuses des non-civilisés, présentant en même temps de courtes monographies originales, et un dépouillement analytique de la bibliographie courante qui nous permette, de voir à première lecture si l'ouvrage peut avoir rapport avec nos études.

Je ne me donnerai pas le ridicule d'avoir fait là une découverte, non plus que je n'aurai l'impertinence de paraître apprendre à nos confrères l'existence de revues comme l'*American Anthropologist*, l'*Archiv für Anthropologie*, l'*Anthropologie* le *Globus*, le *Journal of the African Society*, le *Man*, les *Memoirs of the Peabody Museum* — je prie de noter que je ne songe pas le moins

du monde à lever une liste intégrale. Il me semble seulement que nous devrions suivre plus étroitement ce que parait en ces revues. Il me semble aussi que plusieurs n'ont pas été assez largement portées à la connaissance du monde égyptologique, et que si parmi les périodiques voués à l'égyptologie, le *Sphinx,* le premier, consacrait désormais quelques pages à signaler ce qui pourrait servir à nos recherches, il justifierait mieux encore la tâche que lui avait assignée Piehl, quand il voyait sa revue consacrée au «domaine *entier* de l'égyptologie».

C'est ce qui m'amène à signaler pour ajourd'hui, en cet ordre d'idées, et entre autres revues utiles, le rôle de l'*Anthropos, Revue internationale d'ethnologie et de linguistique.* Ce périodique a accompli aujourd'hui sa quatrième année, ce qui est un laps de temps déjà suffisant pour permettre d'apprécier les services rendus par une revue. La rédaction a su organiser un solide service de renseignements, et nouer des rapports sérieux avec les centres officiels d'enseignements ou avec les sociétés savantes: à Berlin, à Vienne, à Oxford, par exemple, où elle a su mériter l'estime du monde savant. Elle a prouvé, par les enquêtes qu'elle a publiées, qu'elle y procédait avec la rigueur nécessaire. Et tantôt elle donne cette impression par des détails matériels — comme quand elle enregistre mécaniquement, par des appareils, les phénomènes de phonétique; ou quand elle illustre un compte rendu ethnographique par une large série de reproductions photographiques; tantôt elle la confirme par la qualité des spécialistes qu'elle choisit: par exemple, quand elle s'adjoint des bantouistes comme Sacleux pour les études linguistiques africaines. À la précision de la documentation écrite ou photographiée, j'ajouterai, à mon avis, deux autres avantages qui compteront pour les égyptologues: d'abord la prépondérance donnée dans cette revue aux questions de moeurs, coutumes et surtout de pratiques religieuses; en second lieu le fait que la plupart des articles sont rédigés non par des voyageurs, mais par des résidents ayant un long séjour et la connaissance de la langue indigène. Nous n'avons

pas à nous préoccuper ici ni du but général que poursuit cette revue, ni de l'esprit dans lequel elle peut être rédigée — pas plus que nous n'aurions à le faire pour des publications comme le seraient celles de la *Church Missionary Society* de Londres, par exemple. Chacun de nous saura bien faire le départ entre les faits intéressants par eux-mêmes, et les thèses ou les généralisations dont ils sont quelquefois accompagnés. L'essentiel est que les documents soient exacts, récents, certains, contrôlables, présentés de bonne foi, et je crois avoir lu assez attentivement les trois dernières années parues pour dire qu'ils sont bien tels.

Assurément, tout n'est pas à prendre ni à lire pour nous dans ces revues d'ethnographie, destinées en principe à d'autres recherches que les nôtres. Et ce sera toujours chose délicate pour le critique de décider quels sont les mémoires ou articles qu'il doit signaler aux études égyptologiques, parce qu'on peut toujours soutenir que toute étude sociologique ou religieuse contribue à mieux faire comprendre ou apprécier la civilisation ou les religions de l'Égypte. Grossièrement, mais pratiquement, on peut cependant répartir les travaux ethnographiques réellement utiles à notre point de vue en deux catégories.

Les uns n'auront jamais, en ce qui regarde la vallée du Nil, qu'une valeur de terme de comparaison, sans qu'il puisse être question d'y rattacher, historiquement parlant, un quelconque des éléments de la formation égyptienne. Ils n'en sont pas moins précieux pour nous dans la plupart des cas. Ou bien ils nous suggèrent, par des explications plus complètes que les nôtres, le mode de formation de telle pratique ou de telle institution égyptiennes; ou bien, par les divergences mêmes, ils nous forcent à préciser les raisons d'être spéciales à l'Égypte, et arrêtent notre attention sur des points auxquels nous ne songions pas. La formation de la morale aztèque n'a aucun rapport «historique» possible avec celle de l'ancienne Égypte; mais la manière dont elle procède nous oblige à vérifier celle des Egyptiens d'une façon que la méthode directe ne suggérait pas toujours. La pluralité

des «âmes» de certains non-aryens de l'Inde ou de certains peuples d'Amérique ne se relie, ethniquement parlant, à rien des races qui ont pu exister au début ou survenir dans la vallée du Nil. Elle n'en aide pas moins à mieux comprendre le mécanisme compliqué qui a façonné l'être complexe qu'était l'Égyptien des plus anciens «livres des morts». Elle offre, par surcroît, cet avantage de nous montrer que cet amalgame d'âmes diverses n'est pas spécial aux concepts africains, et nous invite, par conséquent, à ne pas conclure à des parentés entre l'Égypte et tel peuple d'Afrique, trop hâtivement déduites, quand nous rencontrons ces mêmes âmes multiples chez un groupe de la famille des Bantous. Ce ne sont là que des exemples d'application, proposés en passant et entre mille autres. Ce que je voudrais dire aussi, et avec plus de force, c'est que ce genre d'investigations est tout aussi utile pour amener à se défier des conclusions prématurées que pour arriver, à l'inverse, à asseoir solidement des constatations d'identité. En se bornant aux civilisations — civilisations dans le sens relatif du mot — de la seule Afrique, on risque d'ignorer que tel ordre de faits n'est pas seulement africain, mais humain, et qu'il ne peut, par conséquent, servir à édifier aucune argumentation de caractère historique.

Ces études générales serviront aussi à nous permettre de proposer aux sociologues ou aux ethnographes l'explication réelle de nombre de faits sociaux ou historiques, dont l'origine et la formation se retrouvent dans les exemples similaires que nous présente l'histoire d'Égypte, de la période de Neggadèh à l'empire romain. Elles permettront aussi de répondre plus résolument que nous ne l'avons fait à ceux qui prétendent aujourd'hui nous expliquer l'Égypte sans tenir compte de nos travaux, ou à nier la valeur de l'égyptologie dans l'histoire comparée des religions. Ainsi, et à propos de rééditions ou d'ouvrages récents sur la religion primitive ou sur celle des non-civilisés, si l'Égypte avait été préalablement mieux mise en valeur à ce point de vue par les égyptologues, les faits relatifs au sacrifice et à la magie de

l'Égypte n'auraient pas été dédaigneusement passés sous silence [1]; et ceux relatifs au totémisme ou à la zoolâtrie auraient été peut-être présentés autrement, en sorte que les thèses sur la nature des dieux ou des morts en auraient été probablement modifiées [2]. De même, si Mgr LE ROY avait voulu faire plus d'attention aux ressources de l'Égypte ancienne, il en aurait parlé avec moins de scepticisme [3]. Mais il aurait fallu d'abord que l'un d'entre nous eût montré comment on ne pouvait plus s'occuper d'histoire des religions sans être à même, sinon de déchiffrer, au moins de contrôler la lecture d'un document égyptien; et cette démonstration supposait, au début et à côté des connaissances égyptologiques, le secours de sérieuses connaissances ethnographiques.

J'ajouterai: et une connaissance suffisante des principaux systèmes exposés depuis un siècle sur la formation des civilisations religieuses en général. Ne perdons pas de vue que si l'un ou l'autre de ces systèmes prévaut quelque jour définitivement en science, sans que nous y ayons collaboré — et nous ne le pouvons faire qu'en ayant des connaissances hors de notre spécialité, pour comparer ou pour réfuter — ce jour là les conclusions générales en seront tirées sans se préoccuper de nos constatations purement techniques d'égyptologues, et en déniant même à celles-ci leur valeur absolue. On dira que nous ne savons pas voir, même dans notre propre domaine, les véritables causes et les véritables origines des religions et des sociétés que nous étudions. Or, pour s'en tenir à l'indispensable, il est nécessaire d'avoir tout au moins des résumés sincères de l'état actuel de la question. Et quand ce ne serait qu'à ce point de vue, je recommanderais fort la lecture de l'*Anthropos*, parce qu'on y trouvera, en ce moment par exemple, une série d'articles comme ceux de SCHMIDT sur

[1] Cf. HUBERT ET MAUSS. Essai sur la Nature et la fonction du Sacrifice, p. 34.

[2] Cf. BROS, *La Religion des Peuples non-civilisés*, qui fait du totémisme (p. 291) «la plus fondamentale des idées religieuses égyptiennes».

[3] LE ROY, *Religion des Primitifs*, p. 146.

l'«origine de l'idée de Dieu». Que ce titre n'effraie point. Il n'est pas question de soutenir que, pour pouvoir faire de l'égyptologie, il est nécessaire de lire ce qui a paru sur l'idée de Dieu ou du divin en général. La chose est beaucoup plus simple. La rubrique des savantes discussions de Schmidt couvre, jusqu'à nouvel ordre, un résumé chronologique et pratique des divers systèmes connus sous le nom d'animisme, naturisme, prénaturisme, dynamisme, etc., depuis les plus anciens jusqu'aux tout derniers. Il est superflu de rappeler que tous — et le plus souvent sans que nous les ayons assez lus ou que nous ayons assez protesté — ont pris à leur convenance dans les religions de l'Égypte et interprété à leurs guise les faits qui semblaient les aider à défendre leurs thèses respectives. La magie, le sacrifice, et toutes les manifestations essentielles du phénomène religieux y ont été ainsi définies pour le monde entier — Égypte comprise (les faits les plus caractéristiques, comme la nature des noms ou l'imitation par géographie magiquement mimétique leur ont cependant complètement échappé, parce que là, il aurait fallu le concours d'un égyptologue de métier). Et les documents purement égyptiens insérés dans ces compilations ont été extraits isolément, sans se préoccuper de leurs attaches rationnelles, pour être racordés, au hasard de divisions préconçues, à telle ou telle classe de phénomènes religieux envisagés pour le monde entier. C'est ce qui s'est passé, par exemple, à propos du totémisme ou du *tabou*, et c'est ce qu'on peut relever aussi dans des ouvrages du type du *Golden Bough*. Le plus surprenant est de constater que plusieurs de nos confrères ont docilement accepté, et les cadres de ces systèmes, et leur terminologie, pour y ajuster ensuite les sujets proprement égyptiens qu'ils étudiaient pour leur part. Il ne semble pas qu'à ces théories et à ce jargon, avant de leur accorder droit de libre entrée, ils aient fait subir un examen sévère, ni surtout qu'ils aient vu assez nettement où ce genre de concessions entraînerait sous peu l'égyptologie. Ils auraient mieux gardé l'indépendance de leur jugement, je crois, s'ils avaient été munis d'une sorte d'historique des divers systèmes, résumant leur orientation et leur argumentation générale. En ce qui a trait à celui de Schmidt, son utilité est incontestable. Il n'est pas besoin de se préoccuper des discussions que soulève, en cours de route, l'auteur de cet exposé; et en ce qui me concerne, je suis très loin d'être d'accord avec Schmidt sur nombre de points. Le point important est que l'exposé des théories qu'il discute n'avait pas encore été fait sous une forme aussi claire ni aussi pratique, et qu'il nous évite de consacrer un laps de temps, dont nous ne disposons pas suffisament, à dégager l'essence ou la portée de toutes ces théories. Enfin, à supposer même que l'on ne veuille pas prendre part à ces grandes débats où l'Égypte se trouve nécessairement mêlée, il ne me semble plus néanmoins possible de les ignorer. Qui veut aujourd'hui justifier à fond d'une scène iconographique du répertoire égyptien, ou faire l'exégèse d'un texte des Pyramides ou des Livres des morts est amené, de gré ou de force, à traiter de ces questions d'animisme, de magie sympathique ou imitative, d'esprits, de fétiches, de talismans, d'amulettes, de zoomorphie et, peu à peu, de toute la série.

La seconde catégorie des publications anthropologiques ou ethnographiques comprend celles qui ont trait à des groupements humains qui peuvent, à un moment donné, avoir été apparentés ou en rapports avec ceux dont la combinaison a formé la civilisation égyptienne; ou encore aux peuples qui ont pu procéder soit d'une branche humaine dont les groupements nilotiques et eux-mêmes sont les divers rameaux, soit d'une civilisation préhistorique commune à tous, Égyptiens et «non-civilisés» africains d'hier et d'aujourd'hui. Là, les rapprochements et les similitudes dûment constatés sont d'une trop grande importance pour qu'il soit besoin d'insister sur la nécessité pour nous de suivre pas à pas les procés-verbaux de cette vaste enquête, dans la totalité du domaine africain. Plusieurs orientalistes se sont même élancés dans la voie des généralisations sommaires et aventureuses avec une rapidité que l'on admire avec quelque mélancolie. J'admets

volontiers, d'autre part, que beaucoup hésitent chez nous à s'aventurer à la recherche des problèmes de parentés hypothétiques entre les Égyptiens et tel groupe ethnique du Congo, du Sud ou de l'Ouest de l'Afrique; et il suffirait, pour nous engager à la prudence, de se rappeler l'intrépide célérité avec laquelle certains explorateurs ont tout récemment rattaché les Peuhls ou les Annamites (!) à la vieille Égypte. Mais entre les conclusions outrancières et l'abstention totale, il y aurait toujours lieu, d'une façon plus modeste et plus sûre, d'examiner avec la plus grande attention la question de savoir si, à conditions géographiques et sociales égales, l'Égypte et certains non-civilisés ne sont pas arrivés à des formations sociales ou religieuses semblables, s'expliquant et s'éclairant les unes par les autres. Une étude comme celle de FRAZER[1] sur les statues royales divinisées du Dahomey, mi-humaines mi-animales, n'établit probablement aucun rapport «historique» avec le culte et la formation de la sculpture égyptienne. Cela ne veut pas dire qu'elle ne puisse suggérer à l'égyptologie des explications nouvelles, ou fortifier certaines de nos hypothèses et de nos inductions. Les notions sur le sacerdoce, le culte et les temples rudimentaires du Kilimandjuro ou du Victoria Sud[2] peuvent *peut-être* servir à mieux comprendre les traces des cultes primitifs de l'Egypte. Le caractère divin et magique des royautés héréditaires[3], et les adoptions par les esprits divins dans l'Ouest africain ne présument nullement que la monarchie pharaonique soit de même origine; une telle étude ne nous en aide pas moins à interpréter plus exactement, et surtout avec moins d'appréhension

[1] *Man* 1908 p. 531. Statue royale de *Gezo*, roi divinisé avec les plumes du dieu sur le corps; de *Gelélé* roi divinisé à corps humain et tête de dieu; et *Behanzin Ghowele* à tête et corps de requin, avec membres humains. Ces trois figures sont aujourd'hui à Paris, au Trocadero.

[2] *Anthropos* 1908, STAMS, *The Religions conceptions of some tribes of Buganda*, p. 213—219.

[3] FRAZER, *Lectures on the early history of Kingship* (1905). DENNETT, *At the back of the Black man's mind* (1906) et dernièrement STRACK dans *Globus* t. 95, p. 85, à propos d'une âme divine spéciale aux Rois. Cf. également *Anthropos* 1908, p. 705. *Le culte des esprits chez les Bambara.*

d'admettre l'étrange ou l'invraisemblable, nombre de concepts rudes et grossièrement magiques, auxquelles se réfèrent tant de passages de nos vieux textes, ou tant de pièces du mobilier magique des Tombes Royales. On ne peut guère non plus étudier les sépultures du type archaïque en Égypte, et ignorer les renseignements recueillis au Niger ou au Soudan sur les sépultures préhistoriques et sur leurs mobiliers funéraires[1]. Des barques comme celles du Victoria ou du Haut Zambèse, longues de 23 mètres[2], pourvues de 40 avirons à palettes rondes, et décorées à leur avant de palmes, de plumes, de grandes cornes n'expliquent pas, assurément, tout ce qui a trait aux bateaux des vases de Neggadèh ou à la Barque de Sokaris; pas plus qu'elles ne démontrent une communauté d'origine; mais elles peuvent justifier, en Égypte, certaines particularités de structure ou de décoration sur lesquelles nous demeurons hésitants[3]. Les innombrables questions sur l'eschatologie égyptienne, la maladie, la mort, la seconde vie, les dangers et les routes de l'autre monde, les funérailles, la conservation des restes de l'homme, les rapports des vivants et des morts, la force du «nom», la nature des «formules» voudraient chacune des exemples du même genre. Force m'est de m'en tenir aux quelques-uns qui précèdent. Je m'assure que chacun de nous, cependant, verra de suite, pour les spécialités qu'il étudie en égyptologie, toute la série des questions où l'ethnographie africaine pourrait lui rendre service.

Mais puisque c'est à propos de l'*Anthropos* que ces remarques préliminaires ont été formulées, je signalerai, en me bornant à l'examen des trois derniers fascicules, les articles qui

[1] DESPLAGNES, *Plateau central Nigérien* p. 47, 51, et surtout 453 où est exposée la thèse d'une civilisation néolithique allant de la mer Rouge à l'Atlantique. Cf. ZELTNER pour âge de la pierre au Sénégal.

[2] Cf. e. g. de celles de Busoga par Sir WILLIAM GARSTIN dans son *Report on the Basin of the Upper Nile*, 1904 p. 17.

[3] M. BALFOUR a bien voulu me donner à Oxford des renseignements recueillis personnellement par lui sur certaines barques de très grande taille qu'il avait vues sur le Haut Zambèse, et dont la cabine centrale, surmontée d'une figure d'animal fétiche fait songer aux édicules des pirogues géantes des figures de Neggadèh.

rentrent dans l'une ou l'autre de ces deux classes de publications dont il vient d'être parlé.

Signalons d'abord celles de comparaison générale. Les coutumes funéraires des Dravidiens[1] et d'un certain nombre de non-aryens de l'Inde sont un répertoire fort intéressant par la multitude de points communs avec l'Égypte: nature de la mort, pluralité des «âmes» d'un même individu, leur caractère périssable dans la seconde existence, leur nourriture, etc. Le refuge des âmes des morts dans certains arbres semblera un fait digne d'être noté pour qui étudie, en Égypte, les divinités des arbres — notamment l'*ashdou* d'Héliopolis, où l'on insère l'âme du Roi sous forme de l'incision de son «nom» sur le fruit. Les «esprits» qui se réfugient dans des banderoles attachées à une hampe et flottant au vent peuvent être un argument pour ceux qui pensent que le , figuré dans les monuments thinites et préthinites, a bien représenté à l'origine deux bandes d'étoffe agitées par la brise, et se rapportent, avec les ou les , à tout un groupe d'idées, où les «âmes» des dieux, ou celles des morts rendus semblables aux dieux, se manifestent en des objets que le vent agite[2]. L'envoi de victimes humaines, comme serviteurs, et leur remplacement graduel par des poupées (p. 473) ne peut manquer d'être remarqué par ceux que préoccupe chez nous l'origine de toutes les statuettes de «serviteurs». Les us et coutumes funéraires des Katchins[3] ou ceux des Paharias[4] méritent

[1] W. Crooke, *Death; death rites; methods of disposal of the dead among the Dravidian*, p. 457—477.

[2] Voir par exemple les équivalences entre les modes d'exprimer en plumes, en roseaux, ou en oiseaux, à bord des barques sacrées ou des modèles de barque solaire d'El Bershèh les *âmes* de Ra, d'Osiris, de Sokaris ou celles de leurs affiliés par magie (*amkhou* ou *shosou*), de leurs initiés (*akirou*) ou des âmes instruites à déclamer les incantations (*mâa khroou*), et autres épithètes de lien religieux qui ont pu faire ressembler leurs possesseurs, au moins aux origines, aux membres de certaines «sociétés secrètes» de l'Afrique moderne.

[3] Ch. Gilhodes, *La religion des Katchins* (Birmanie) p. 702, 726.

[4] H. Hasten, *Paharia Burial-Customs* p. 669, 684.

aussi d'être annotés à l'usage de l'égyptologie, quoique les rapprochements soient moins évidents, et que la méthode d'enquête employée soit ici beaucoup moins satisfaisante que pour le premier article cité. La théorie de la nature alimentaire du sacrifice (p. 707) est également utile à comparer avec le rituel égyptien de l'offrande; et la délimitation des routes que doivent suivre les âmes dans l'autre monde, avec le lac d'eau bouillante et le grand fleuve avec ses deux ponts, par exemple, sont intéressantes à comparer avec les itinéraires des morts égyptiens, et les «plans des enfers» des sarcophages d'El Bershèh. Dans un ordre de comparaisons de nature très générale, je citerai enfin les études du Dr. Graebner sur la *melanesische Bogenkultur* et celles qui ont trait au culte de certaines armes ou insignes divinisés. On sait ce que les cultes de Knossos de Crète, en ce dernier ordre d'idées, ont suscité de thèses sur les cultes de la hache, du pilier, du poteau, du bâton ou du sceptre, si éloignée qu'elles paraissent *a priori* de nos études, se trouvent parfois mener soudainement, à des questions tout à fait égyptiennes, comme le montrent les savantes recherches sur le *Stabkultus* de Spiegelberg. Mais même s'il n'y avait rien à tirer directement de ces travaux pour la religion égyptienne, il y a là (voir surtout la carte de la p. 752 et le tableau de la page 758) un bon enseignement de méthodologie; ainsi les procédés graphiques de l'enquête archéologique, reportés sur cartes par signes conventionnels seraient utilement imités dans nos études sur les caractéristiques funéraires ou cultuelles de telle ou telle région de la vallée du Nil.

Dans la catégorie des études pouvant se rattacher directement aux origines de la civilisation égyptienne, le dernier volume de l'*Anthropos* se trouve peut-être moins riche que les précédents, et je vois à relever seulement quatre articles. Un premier sur le Mkulwe[1] contient des remarques intéressantes sur la nature de la maladie, le rôle de la magie, et sur les «wasimou» (âmes ou

[1] Hamberger, *Religiöse Überlieferungen der Landschaft Mkulwe*, p. 295—318.

«esprits»?). Malheureusement, la préoccupation de rechercher dans *Nguluwi* et *Mwawa* le Dieu suprême et l'Esprit du mal ont fait trop négliger l'étude des destinées funéraires, que l'on attendait à bon droit dans cette enquête. La brève et insuffisante étude du culte divin chez les Bantou ne nous apprend pas grand'chose, à première vue; chacune des assertions de son auteur voudrait une discussion approfondie, et souvent une réfutation en règle[1]; mais ce genre d'articles a justement l'avantage de nous obliger à mieux serrer nos démonstrations égyptologiques. Il est certain d'autre part que la formation grammaticale et les assimilations philologiques des idées de «dieu», «sommet», «ciel», «ce qui est au dessus», «en haut», «supérieur» ont des parallèles, déjà signalés depuis longtemps par MASPERO, dans la série *hirou*, *hor*, *horou*, et ont engendré, en religion égyptienne des modes de fusion ou d'assimilations divines assez semblables. Et dans un tout autre ordre d'idées, il n'est pas mauvais de constater, à propos de ce même article, avec quelle aisance les non-égyptologues procèdent à des rapprochements risqués, comme celui entre le Rua des Bantous et le «Raa ou Rā» (sic) de l'Égypte, et le Laa ou Raa de Polynésie (!)[2]. L'étude des Warumbi[3], encore fort mal connus, a été faite sur un plan plus méthodique: on pourra laisser ce qui peut avoir des rapports, pour la maison et le costume, avec l'ancienne Égypte, pour s'occuper seulement des rites funéraires et de l'alimentation des défunts (p. 624). Il est regrettable que l'auteur n'ait pas plus approfondi ensuite ce que VAN GENNEP appelle les «rites de passages» (l'expression est commode pour désigner rapidement toute une série de pratiques religieuses), et on aimerait qu'il eût cherché davantage à vaincre les réticences et le mutisme qu'il signale chez les indigènes (p. 620). Des faits parfois très ténus ne

[1] FASSMANN, *Die Gottesverehrung bei den Bantu-Negern* 574—582.

[2] Il est nécessaire de signaler que ce passe temps philologique n'est pas de l'auteur de l'article, qui fort sagement, fait là dessus ses réserves. Il est cité par lui d'après l'ouvrage de Mgr LE ROY *Au Kilima-Ndjaro*. Voir d'ailleurs à ce sujet la note de SCHMIDT, *ibid.* p. 577.

[3] JOSEPH MOES, Les *Warumbi* (Congo Belge) p. 607—630.

sont pas non plus à négliger; ainsi, quand on signale la facilité étonnante des peuples du Congo à dessiner ou à tracer sur le sol des cartes de leur région, je ne puis m'empêcher de songer que les Égyptiens, eux aussi, et eux seuls à cette époque parmi les autres races, avaient, dès la XIe Dynastie, une facilité caractérisée pour tracer des plans ou des sortes de cartes géographiques; et si ce ne sont plus qu'itinéraires fantastiques qui nous sont parvenus, sur les cercueils du type d'El Bershèh, c'est pure circonstance de fait. N'y aurait-il, sur des points de ce genre, que remarque de détail, sans enchaînement possible avec aucune donnée générale, que je penserais que la lecture d'un article de quelques pages sur les Warumbi n'est pas du temps perdu.

L'article de MISS WERNER sur l'art des Boshimans appartient-il aux études qui touchent de près à l'Égypte?[1] Ou faut-il simplement s'étonner — sans chercher de lien — de l'extraordinaire ressemblance que présentent certaines peintures de cet art sud-africain avec la fresque préhistorique d'El Kab? On sait que les derniers travaux sur cette question, déjà abordée depuis trente ans, tendent à faire une place de plus en plus grande à ces «hommes de la brousse», à ces *Bushmen*, de leur vrai nom *Sâns*. Ils trouvent accueil aujourd'hui dans les traités encyclopédiques[2]. Les Musées recherchent les produits de ces artistes primitifs, et les spécimens que j'ai pu voir récemment à Oxford justifient cet intérêt. Ils expliquent le succès considérable qu'a eu, en Juin 1909, à l'Institut Royal Anthropologique de Londres, l'exposition de plus d'une centaine de facsimilés en couleurs de scènes de guerres, de danses, de chasses, etc., provenant des grottes de l'Orange ou du Transvaal. On sait que l'on considère de plus en plus ces rameaux ethniques comme les derniers débris, bien

[1] MISS A. WERNER, *Bushman Art* p. 500—505. L'auteur, qui a une compétence spéciale sur la question, avait précédemment donné une remarquable étude du sujet dans la *Revue des Sciences Ethnologiques et Sociologiques de Mars* 1908.

[2] LESPAGNOL, *L'évolution de la Terre et de l'homme* 5em Ed. Paris 1909. Cf. la peinture d'une caverne près Hermon (Basutoland).

dégénérés, d'un vaste «empire» (au sens ethnographique bien entendu) qui s'étendait jadis de l'Ethiopie au Zoulouland, et dont les débris apparaissent encore çà et là, au Nyassaland, et surtout dans le vaste domaine des Pygmées de la forêt équatoriale [1]. Les ethnographes, d'accord avec les géologues et les naturalistes, n'hésitent pas à faire remonter à la préhistoire les premières traces apparentes de cette civilisation. Ils paraissent certainement plus aventureux lorsqu'ils fixent à la «période égyptienne» l'arrivée des Boshimans dans l'extrême Sud [2].

Il y a plusieurs années que je suis, — avec une certaine appréhension — la direction de plus en plus nette que prennent ces recherches. Elles aboutiront tôt ou tard à des conclusions affectant à un certain point les travaux relatifs à la plus vieille Égypte. Il en est de même des mystérieux monuments de la Rhodesia. Si, tour à tour, les Égyptiens, Israël, les Phéniciens, et les Malais ont été mis en scène sans succès, ces échecs n'ont pas découragé les chercheurs [3]. On n'attend pas que je me permette de donner ici mon avis sur les Sâns ou Pygmées ni sur les temples de Zimbabwe. Je veux seulement montrer que, bon gré mal gré, l'égyptologie se trouvera mêlée à ces questions, et qu'il voudrait mieux pour elle qu'elle pût être admise au débat, et y être représentées par des professionnels plutôt que par des ethnographes. Je ne sais pas si réellement la race des Négrilles a jadis possédé l'Afrique de l'Ethiopie ou Basoutoland, et si Pygmées et Boshimans en sont deux débris refoulés dans la brousse, les marais ou les montagnes — encore que tout cela n'ait rien que

[1] Le Roy, *Les Pygmées*; cf. du méme auteur *La religion des Primitifs* p. 369. Le travail tout réeent d'Oetteking, *Kraniologische Studien an Altägyptern* (Vieweg, Braunschweig 1909) met bien en lumière l'importance qu'a la question pour l'égyptologie. Voir surtout le troisième chapitre «Die Rassenfrage».

[2] Cf. Stow *Native-races of South Africa. A history of the intression of the Hottentots and Bantou into the hunting grounds of the Bushmen* 1905. Cf. aussi Orpen, *South African FolkLore Journal* May 1880.

[3] R N. Hall, *Pre-Historic Rhodesia.* London 1909; voir notamment les «passages» du temple colossal de Zimbabwe.

de fort plausible. Je ne puis dire non plus si par l'Ethiopie, ils ont pu prendre une part quelconque à l'élaboration des premières civilisations nilotiques, l'égyptienne comprise. Mais même s'il ne s'agissait que de mieux connaître une race que l'Égypte classique a connue, et qu'elle regardait avec une sorte de respect superstitieux; même, dis-je, s'il n'était question que des Dangas des Égyptiens ou des Pygmées d'Herodote en ces matières, j'estime que nous ne saurions nous désintéresser des problèmes relatifs à ces peuples et des publications qu'ils suscitent.

J'ai cherché à donner l'impression à mes lecteurs qu'un égyptologue ne perdrait ni son temps ni la vue précise du but auxquels doivent tendre ses travaux de spécialiste, s'il s'occupait de temps à autre de ces questions, et s'il pouvait posséder l'essentiel de ce qu'il convient de retenir dans les dernières publications ethnographiques. Je leur serai reconnaissant, pour plus de sûreté, s'ils voulaient bien me faire connaître leur avis là dessus; et j'accueillerai avec remerciement leurs observations. Si cette tentative est accueillie favorablement, je désirerais, par la suite, leur signaler, de temps à autre, ce que l'on peut noter dans des revues comme l'*Anthropos*, ou dans quelques autres du même type, en y joignant, comme je l'ai fait aujourd'hui même, la mention rapide de la récente bibliographie générale ayant trait au sujet.

Mais pour bien faire comprendre mes intentions, je voudrais, avant de terminer ce premier aperçu, revenir sur une réserve importante dont j'ai dit quelques mots au début. Appliquer l'ethnographie au domaine égyptologique ne consiste pas du tout à glisser dans les livres ou les périodiques des notes sur les cultes, les cérémonies, les institutions, les objets ou les idées de non civilisés ou de demi-civilisés indigènes qui paraissent semblables à ce que l'on trouve, déformé ou non au cours des âges, dans la portion égyptienne de la vallée du Nil. La méthode comparative serait vraiment trop aisée, si elle consistait à récolter ainsi des séries aussi faciles à dresser. Les résultats

les plus décevants ne tarderaient guère au reste à se manifester. À qui en pourrait douter, et à qui ne se rendrait pas assez compte de la complexité de ces études, il suffira de parcourir des tables méthodiques comme celle du livre da PR. DR. W. SCHNEIDER [1] où l'enquête est classée méthodiquement par sujets; ou bien d'étudier, parmi les ouvrages plus récents, celui si curieux de DENNETT [2]. Car de ce qu'un rite, un cérémonial, un costume, une statue, sont identiques, ici ou là en Afrique, à ce que nous retrouvons en Égypte, soit à la période archaïque, soit à l'époque classique, il ne s'ensuit nullement que la similitude ait la moindre valeur historique ou religieuse. Bien souvent, l'examen approfondi et le groupement rationnel des faits entre eux mènent à rattacher un phénomène ou un objet, qui paraissaient identiques lorsqu'on les relevait isolés du reste, à des «familles» d'actes ou d'idées dont l'Égypte ne nous offre aucun équivalent connu de nous. A tout moment aussi, après avoir été tenté de faire état de l'un de ces éléments trompeurs de documentation, on en arrive à l'obligation finale de choisir entre l'un des deux partis extrêmes: ou renoncer définitivement à trouver aucun matériel sérieux de comparaison utile, ou admettre que les mêmes effets procédant partout des mêmes causes, il faut rattacher le phénomène égyptien aux mêmes origines rationnelles, et, par suite, remettre en question certains fondements, tenus pour assurés, des croyances égyptiennes; par exemple admettre chez celles-ci la métempsychose ou le culte des ancêtres comme base de la première organisation du monde divin [1]. Bref, on ne peut édifier de véritable comparaison, en *isolant* les similitudes; c'est par séries *réellement* rattachées à un facteur initial commun, dont elles ne sont que l'application de détail, qu'il faut étudier ces observations. C'est assez dire que de telles

[1] W. SCHNEIDER, *Die Religion der afrikanischen Naturvölker.* Münster 1891.

[2] DENNETT, *At the back of the Black Man's mind.* London 1906.

[1] C'est ce que l'on peut fort bien voir, par exemple, dans les *Prolégomènes* d'AMELINEAU.

recherches ne s'improvisent pas, et qu'il est peu de travail plus délicat, plus sujet à corrections successives ni qui réclame, avec plus de circonspection, l'emploi de méthodes rigoureusement définies au préalable. [1]

C'est ce que je voudrais montrer plus fortement, par quelques exemples, tirés de cet autre type de publication ethnographique, que sont les répertoires descriptifs de la muséographie. J'en parlerai dans un très prochain article, à propos des collections d'objets religieux du Congo au Musée Belge de Tervueren, et du volume édité par la direction de ce Musée sur «la religion».

NB. Cet article était déjà à la composition quand nous avons reçu *Anthropos*, fasc. 5 et 6. de 1909. Nous ne pouvons donc que signaler sans commentaires, et en attendant la prochaine revue des périodiques ethnographiques: TRILLES, *les légendes des Bena-Kanioka;* OBERMEIER: *ein «in situ» gefundener Faustkeil aus Natal*, la fin de la *melanesische Bogenkultur* de GRAEBNER, et enfin une étude d'ordre pleinement égyptologique: l'analyse de OETTEKING, *Kraniologische Studien an Altägyptern.*

[1] Voir par exemple les extraordinaires contradictions qui existent entre les enquêtes de PROBENIUS et de JONGHE sur la nature des «sociétés secrètes» du monde africain.

George Foucart.

The oriental Exploration Fund of the University of Chicago — Egyptian Section. JAMES HENRY BREASTED: *The monuments of Sudanese Nubia. Report of the work of the Egyptian expedition season 1906—07. Chicago, University of Chicago Press.* 1908. In 4°. 110 p. et 57 fig.

Le rapport de la campagne 1906—1907 de l'expédition américaine fait suite à celui de l'année d'avant concernant la Basse-Nubie. Cette fois, l'expédition dirigée par BREASTED se mouvait dans le domaine du Soudan anglo-égyptien. Suivant le plan adopté pour le voyage précédent, l'inspection des monuments a eu lieu du Sud au Nord, de Naga, en amont de la sixième cataracte, à l'entrée de la seconde, ou plus exactement aux forteresses de Semnèh. Est-ce bien à Naga qu'il faut marquer sur la carte le point extrême où l'on trouve au Sud des vestiges de monuments égyptiens? Ne peut-on en trouver plus près encore de la moderne Khartoum? Je le croirais volontiers, le bas Nil bleu ayant marqué, à l'époque classique, la lisière de la domination régulière de l'Égypte.

Il ne faut pas oublier qu'au point de vue de l'exploration scientifique, tout d'ailleurs est encore à faire au Soudan. Les conditions n'étaient plus ici pour BREASTED ce qu'elles avaient été entre Halfa et Assouan. De l'expédition prussienne de LEPSIUS à ces dernières années, il n'y a eu là haut ni fouilles, ni relevés, ni même de voyages d'exploration égyptologique, et sauf au Gebel Barkal, on ne peut signaler aucun travail notable accompli entre 1850 et 1882. Puis sont venus les jours du «Soudan à feu et à sang», la reconquête, et l'organisation politique du Condominium. Pratiquement, le cadastre scientifique de cette immense région est donc encore à faire en entier. Les routes du Nil à la Mer Rouge ont été à peine reconnues. Les ruines du Nil bleu et de l'Atbara aux premiers contreforts des plateaux abyssins n'ont jamais été inventoriées. Pour le reste, on en est encore, à très peu près, au catalogue dressé vers le milieu du siècle passé. Le gourvernement du Soudan a organisé un Service des Antiquités, fondé un musée à Khartoum, et le dernier rapport de Sir ELDON GORST (mai 1909) signale brièvement (p. 74) les

progrès accomplis. On peut les suivre an par an dans les rapports annuels de LORD CROMER. Mais on n'en est encore qu'à la période tout à fait préparatoire; c'est assez dire pourquoi le rapport de BREASTED ne pourrait se substituer à une œuvre qui demandera, durant des années, le concours de nombreux égyptologues, et que l'activité simultanée de MACIVER, BUDGE, CURRIE, SAYCE et d'autres encore suffira à peine à accomplir. On ne trouvera point ici l'inventaire complet des villes anciennes du royaume de Meroë, ni l'exploration de la vallée de l'Atbara. Les monuments des Axoumites, le royaume d'Alaoua et les ruines de Sofa[1] n'y sont point mentionnés, non plus que, d'une façon générale, tout ce qui a trait aux ruines contemporaines de l'Égypte grecque et romaine. Même pour la période dite «éthiopienne», BREASTED n'a pas cru devoir faire état des localités comme Roufaa, Om Soda, etc. et il n'a pas connu en temps utile l'importance du site de Goz Bekhit (province du Nil bleu), découvert après lui par CURRIE. La région proprement dite du site supposé de Meroë a seule absorbé, de ce côté, toute son activité. Il n'en pouvait être autrement, si l'on songe au peu de temps dont disposait l'expédition. Les ruines de Segèk, de Naga, de Musawabat, de Massawarat étaient déjà un champ d'exploration si vaste que l'on ne pouvait songer à les relever à fond. Kaboushya et Basa ne figurent pas non plus dans les intitulés de ce rapport. On sait quelles discussions soulèvent, d'ailleurs, les questions d'identification de toutes ces localités, et notamment celle de l'emplacement exact de Meroë. Une bonne carte avec les positions exactes des sites anciens, et des tables d'équivalences définitives pour les noms actuels (comme dans le Delta égyptien certaines localités ont trois ou quatre noms différents, suivant les voyageurs et suivant les cartes) sont d'une nécessité absolue avant que l'on puisse songer à s'orienter définitivement.

Ces réserves faites — et j'espère avoir donné l'impression qu'elles ne peuvent diminuer en rien ni la compétence ni l'activité scientifiques de BREASTED — le rapport provisoire de l'expédition américaine constitue un document précieux pour nos connaissances sur le Soudan égyptien. Ainsi les figures qui illustrent copieusement le texte sont les premières photographies qui aient été encore publiées des ruines de Meroë ou de Soleb. Les deux semaines passées par l'expédition sur le premier de ces deux emplacements ont été fructueusement employées. Un délai si court ne permettait de songer ni à des déblaiements, ni à des fouilles, ni même à des sondages en vue de découvrir des objets de pure archéologie. Je renvoie le lecteur, à ce sujet, aux travaux exé-

[1] Des recherches superficielles y ont déjà fait découvrir des monuments intéressants, entre autres la statue de bélier divin aujourd'hui déposée au War Office de Khartoum.

cutés récemment par BUDGE, et publiés par lui dans son ouvrage de vulgarisation «*The Sûdan*».[1] BREASTED s'est surtout préoccupé de mettre au net l'épigraphie, d'estamper, copier ou photographier tous les textes visibles. Ceux-ci paraîtront naturellement plus tard, une fois classés et mis au point. Pour l'instant, nous avons un simple aperçu générale de tout ce qu'il y a à faire à Meroë: une ville toute entière à fouiller, trois temples encore visibles, une nécropole privée, une cité des morts royaux, où subsistent encore vingt-deux grandes pyramides et soixante quinze petites. À mesure que les relations des tout derniers voyageurs se complètent et se raccordent, on entrevoit, de mieux en mieux, la trace de longs siècles d'histoire, que marquent les usurpations et les remplois de matériaux. En ces chapelles funéraires que précède un pylone, le relevé complet des bas-reliefs et des grandes figures montrera l'évolution curieuse du style et des thèmes proprement égyptiens, aboutissant graduellement à l'apparition d'une école proprement nationale, barbare et grossière assurément, mais ayant son originalité propre. Je revoyais, il y a quelques jours, ceux de ces monuments que le British Museum a récemment acquis. Ils sont assez caractéristiques pour avoir place, de droit, dans toute étude qui voudra désormais faire l'histoire de l'archéologie égyptienne, et celle des écoles étrangères qu'elle a inspirées.

Les six temples et les amas de ruines de Naga,[2] les immenses vestiges de Massawarat confirment bien l'impression, au reste, de tout ce qu'il y à faire, à explorer en cette région. On entrevoit un monde nouveau, dont les mystérieuses écritures vont bientôt être déchiffrées, et donner à tous ces monuments leur pleine valeur historique. On sait, en effet, que le problème est attaqué de deux côtés à la fois, et que tandis que SAYCE procède ici par la méthode qui lui a permis d'arriver au déchiffrement des écritures hittites, la découverte, en Nubie, d'un évangile rédigé en cursive laisse entrevoir, à bref délai, la possibilité de la transcription directe des signes méroïtiques.

À la quatrième cataracte, on rentre dans le domaine des monuments égyptiens proprement dits, — encore que je ne pense pas du tout, comme je l'ai dit, qu'il faille placer aussi bas que le fait BREASTED l'extrême limite de l'empire même des Pharaons. Cependant ni à Napata même, ni dans les abords de la masse imposante du Gebel Barkal, l'expédition n'a signalé de traces de la XVIIIe ou de la XIXe dynastie. Rien n'est antérieur au royaume indigène des conquérants de la XXVe dynastie. Aux prises d'ailleurs avec maintes difficultés matérielles, la mission

[1] E. WALLIS BUDGE. *The Sûdan*. London Mac Millan 1907. 2 vol. in 8° 800 p. et 600 fig.

[2] Dont un fort beau d'époque ptolémaique et un de l'époque romaine.

américaine n'a pas eu le temps de se livrer à de minutieuses investigations. Elle a étudié rapidement les deux groupes de Pyramides, sondé le grand temple d'Amon, où elle signale l'existence de grands bas-reliefs, et relevé les restes d'un temple de Taharaqua.

Je ne suivrai pas dans le détail l'itinéraire de Napata à Argo et à Tombos, me bornant à mentionner à Argo, une belle statue de Sovkouhatep. A partir de la troisième cataracte, les monuments pharaoniques se multiplient, et Sesebi et Soleb sont naturellement les deux sites les plus marquants. BREASTED y révise et corrige les travaux des devanciers, — surtout ceux de Lepsius; et les photographies comme les relevés attestent le progrès considérable des destructions depuis cinquante ans. C'est en cette région qu'est la plus grande découverte scientifique du voyage: la trouvaille de la ville et du sanctuaire de Kim A-tonou, fondés par Amenothès IV. (cf. fig. 38; 39 et 47). Des fouilles plus complètes sont de toute nécessité pour mettre en valeur ce fait historique si intéressant. Mais, pressée par le temps, la mission poursuit sa route vers Wady-Halfa, relève aux abord de Semnèh une inscription de Nahi, vice-roi d'Ethiopie sous Thotmosis III, et étudie avec soin les célèbres forteresses de Semnèh. Partout, elle signale des localités où il serait nécessaire de procéder à des fouilles complètes, et doit se borner, pour sa part, au relevé des inscriptions ou des graffiti inédits. Mais partout aussi, elle se heurte aux difficultés que crée le terrible climat soudanais. Le rapport provisoire les signale à tout instant, et c'est moins le soleil brûlant de là haut qui gêne les explorateurs que ces furieuses tempêtes dont la rage ne désarme pas pendant des semaines d'affilée, et dont la violence est telle qu'elle rend tout travail impossible, quand elle ne va pas jusqu'à briser les appareils. Je me rappelle — c'était encore au temps des Derviches — avoir réussi à gagner Semnèh, de l'extrême avant-poste égyptien de Sarras, et avoir dû renoncer, devant l'ouragan, à faire quoi que ce fût d'utile. Instruites par les récentes expériences, les futures missions au Soudan tiendront certainement compte, dans l'établissement de leurs devis, des obstacles que le vent et le soleil suscitent en ces régions aux explorateurs.

Les cent et quelques pages de ce rapport sommaire sont, on le voit, la première inspection d'ensemble qui ait été faite du Soudan depuis cinquante ans. Il permet d'augurer pour les travaux à venir les plus fructueuses récompenses. Il permet en même temps de constater avec quel soins et quelle conscience travaillèrent jadis les Lepsius et les Caillaud, dont les moyens d'investigation étaient pourtant si imparfaits; et BREASTED n'a pas voulu manquer de leur décerner, en passant et là où il convenait, un loyal témoignage de gratitude.

Il faut souhaiter maintenant que la mission américaine mette au plus vite en état les documents qu'elle rapporte et que, pour le Soudan ou pour la basse Nubie, elle nous donne dès que possible les publications définitives. Les deux rapports de Breasted en disent assez pour que nous soyons, dès à présent, certains d'y trouver un *corpus* de monuments du plus haut intérêt pour l'égyptologie.

George Foucart.

Oscar von Lemm, Koptische Miscellen. LXII—LXV. — LXVI —LXVII. (Bulletin de l'Académie Impériale des Sciences de St.-Pétersbourg). *Deux brochures.* 24 + 12 pages. St.-Pétersbourg 1909.

Une nouvelle préposition *ϩⲁⲣⲡ̄, ϩⲁⲣⲱ= est le titre de la note LXII. L'auteur a déjà discuté (v. *Kleine Kopt. Stud.*, p. 153 (185) note 461) les prépositions ⲉ(ⲉⲣⲟ=), ⲉⲣⲡ̄(ⲉⲣⲱ=) et ϩⲓⲣⲡ̄-(ϩⲓⲣⲱ=) et il a montré qu'il faut distinguer ⲉⲣⲟ= de ⲉⲣⲱ=. Celui-ci est la forme que ⲉⲣⲡ̄ revêt pour s'unir aux suffixes, celui-là constitue la forme de la suffixation de ⲉ. La préposition ϩⲁⲣⲱ= se modelant évidemment sur ⲉⲣⲱ=, nous sommes en droit de penser à *ϩⲁⲣⲡ̄ comme la forme qu'il fallait employer devant un nom.

Pris au pied de la lettre, *ϩⲁⲣⲡ̄, ϩⲁⲣⲱ= a le sens de «sous la bouche de»; ce mot n'étant point connu jusqu'ici, M. de Lemm a fait un dépouillement de plusieurs textes. Les passages où ϩⲁⲣⲱ= figure sont assez nombreux pour nous permettre de l'enregistrer dans la liste des prépositions coptes. Ajoutons que, dans certains textes, nous rencontrons ϩⲁⲣⲟ= qui a été mis, par erreur, à la place de ϩⲁⲣⲱ=. Tels sont quelques passages cités par Stern dans sa *Grammaire*, § 545, p. ex. ϩⲁⲣⲟϥ ⲙ̄ⲡⲣⲏ, *Eccles.* 1, 3. Stern fait remarquer que la forme ϩⲁⲣⲱϥ ⲙ̄ⲡⲣⲏ, 1, 10 n'est pas bonne. Par contre M. de Lemm est d'avis que ϩⲁⲣⲱϥ ⲙ̄ⲡⲣⲏ est la leçon exacte — ϩⲁⲣⲟϥ est faux à cet endroit. —

La *Relation d'un voyage fait au Levant....* par Monsieur de Thévenot (Paris (Vol. I) M. DC. LXV. 4°. — Seconde Partie, pag. 501 suiv. Chap. LXXV) a donné lieu à quelques petites observations que l'auteur communique dans la note LXIII. Le chapitre 75 p. 501 suiv. qui s'occupe des Coptes, contient certains passages qui méritent d'être signalés. Les voici:

1° p. 501—502 «Nous n'auons rien d'écrit de la vie de Nostre Seigneur durant son bas aage, mais ils en ont bien des particularitez, car ils disent que tous les iours il descendoit vn Ange du Ciel, qui luy apportoit à manger, & qu'il passoit le temps à faire auec de la terre des petits oyseaux, puis il *souffloit dessus, & les jettoit après en l'air, & ils s'enuoloient». Pour la partie de ce passage, qui dit que Notre Seigneur faisait avec de

la terre des oiseaux et les animait, nous avons un bon terme de comparaison dans l'arabe «Evangelium infantiae». Chap. 37 et au *Coran* Sure 3, 48 et 5, 119. Comparer encore *Evang. infantiae Thomae* (HENNECKE, Neutestamentliche Apokryphen. p. 67).

2° p. 502 «Ils disent qu'au iour de la Cene on seruit à Nostre Seigneur vn coq rosty, & qu'alors Iudas estant sorty pour aller faire le marché de Nostre Seigneur, il commanda au coq rosty de se leuer, & suiuire Iudas; ce que fit le coq, qui rapporta en suite à Nostre Seigneur que Iudas l'auoit vendu, & que pour cela ce coq entrera en Paradis».

Ce passage de la relation du voyage de THÉVENOT est très précieux, car nous connaissons déjà un petit texte copte qui raconte une partie de l'histoire du coq rôti et vivifié. C'est une feuille de la Bibliothèque Nationale à Paris (Cod. Copt. 129[17], Apocryphes I, fol. 61) qui a été publiée par M. LACAU et par M. REVILLOUT[1]. M. de Lemm en communique la traduction. La relation du voyage de THÉVENOT n'a été mentionnée ni par M. LACAU, ni par M. REVILLOUT; cependant le récit qu'elle contient constitue en quelque sorte un supplément au texte copte précité.

3° «Ils disent la Messe en Copte & en Arabe, & lors qu'ils chantent la Passion, & qu'ils en viennent au lieu où il est dit que Iudas trahit Nostre Seigneur, tout le peuple crie *Arsat*, c'est à dire, cornu, injuriant ainsi Iudas pour venger Nostre Seigneur Et quand ils lisent que saint Pierre coupa l'oreille au seruiteur du Grand Prestre; tout le peuple crie, *Afia Boutros*, c'est-à-dire, bien vous soit, Pierre . . . .». Pour expliquer les deux locutions arabes *Arsat* et *Afia Boutros*, M. de Lemm a eu recours à M. ALEX. SCHMIDT. *Arsat* est un mot injurieux signifiant «entremetteur», «cornard»; *Afia Boutros* a le sens de «bravo! Pierre».

La note LXIV attire notre attention sur un fragment de la Bibliothèque Nationale (Copt. 129[18] f. 126) publié par M. LACAU (*Apocryphes Coptes*, p. 97). Ce fragment n'appartient pas à un évangile apocryphe, mais constitue une partie d'un sermon de *Bachios* (ⲃⲁⲭⲓⲟⲥ) sur le jugement dans la vallée de Josaphat dont huit feuilles subsistent dans le Cod. Borgianus CCLXV. Il est bon de signaler que le texte fragmentaire de la Bibliothèque Nationale se retrouve aussi dans le Borgianus. M. de Lemm rétablit ensuite le texte du fragment parisien et en donne la traduction.

Sir HERBERT THOMPSON a publié un ouvrage copte intitulé: «The coptic (Sahidic) Version of certain books of the Old Testament from a papyrus in the British Museum», Oxford 1908. C'est le manuscrit sur papyrus British Museum Or. 5984, Cat.

---

[1] LACAU, Apocryphes coptes p 25 f. (Mémoires de l'Institut d'arch. orient. au Caire IX. — REVILLOUT, Patrol. Or. II, 157, et suiv.

N° 951 qui contient des fragments provenant de Job, des Proverbes, de l'Ecclésiaste, du Cantique des cantiques et de la Sapientia. M. de Lemm profite de l'occasion pour souligner, comme il l'a fait à plusieurs reprises auparavant, la grande utilité qu'il y a à observer et à noter les citations de la Bible qui sont fréquentes dans les textes coptes. En parcourant le travail de Sir THOMPSON, M. de Lemm a fait un pareil dépouillement qu'il imprime à la fin de la note LXV. Il nous promet d'ailleurs de publier un jour sa collection complète des citations de l'Ancien Testament. Nous osons espérer que l'auteur pourra réaliser ce projet important dans un avenir prochain.

La *deuxième* brochure ne comprend que deux notes. Celle qui porte le numéro LXVI est consacrée à quelques observations à propos d'un sermon non identifié «de virginitate». M. CRUM fait dans son *Catalogue* (N° 254, Or 3581 A (80)) la description d'un fragment de la manière suivante: «From a Homily. The passage is in praise of Virginity which the author apostrophises in a series of paragraphs for example; ω ⲧⲙⲛⲧⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲧⲉⲗⲉⲩⲑⲉⲣⲟⲥ ⲛⲟⲩⲉⲓⲛ ⲁⲩⲱ ⲧⲡⲟⲗⲓⲧⲉⲓⲁ ⲙⲡⲁⲧⲙⲟⲩ, ω ⲧⲙⲛⲧⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲡⲣⲡⲉ ⲙⲡⲛⲟⲩⲧⲉ//, ω ⲧⲙⲛⲧⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲡϣⲏⲛ ⲛⲣⲉϥϯⲕⲁⲣⲡⲟⲥ ⲁⲩⲱ ⲧϭⲗϭⲉ ⲛⲁⲧⲣϩⲏⲧⲥ//, ω ⲧⲙⲛⲧⲡⲁⲣⲑⲉⲛⲟⲥ ⲧⲃⲁⲥⲓⲥ ⲉⲧⲧⲁϫⲣⲏⲩ ⲉⲧϥⲓ ϩⲁ ⲡⲣⲟ».

Nous retrouvons dans le Cod. Parisin. Copt. 78 quatre feuilles (rangées comme il suit foll. 59, 60, 61, 58) qui contiennent une «oratio de Laudibus Virginitatis». Il se peut que ces feuilles et le fragment de Londres proviennent du même manuscrit. M. de Lemm communique les mots initiaux des invocations à la παρθενία dont cet ouvrage est composé, il publie ensuite d'après des photographies, le texte du fragment de Londres, et termine cette note par réimprimer un passage (cfr l'édition de *Schenute* par M. LEIPOLDT, vol. 3; C. S. C. O. Scriptores Coptici. Ser. II. Tom. IV) passage qui se retrouve dans un fragment (Cod. Parisin. 130[5], fol. 26, l. l. p. 108) d'un sermon «de virginitate».

La note LXVII a pour titre «Zu einer Stelle in Epiphanios' von Salamis «Ancoratus». M. LEIPOLDT qui a publié les fragments d'Epiphanios de Salamis «Ancoratus»[1] a mal compris la phrase suivante (Chap. 107, 1): ⲛⲁⲓ̈ ϭⲉ ⲧⲏⲣⲟⲩ ⲉ̅ⲧⲉⲧⲛϣⲁⲛⲟⲩⲟⲛϩⲟⲩ ⲉ̅ⲃⲟⲗ ϩⲛ ⲧⲙⲏⲧⲉ ⲛⲧⲉⲕⲕⲗⲏⲥⲓ̈ⲁ, ⲃⲱⲗ ⲉ̅ⲃⲟⲗ ⲙ̅ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲉ̅ⲑⲟⲟⲩ ⲛ̅ⲧⲉϩⲓ̈ⲏ ⲛ̅ⲛⲣⲉϥⲙⲟⲟⲩⲧ ⲉ̅ϩⲛⲣⲁⲧⲟⲩ ⲛⲛⲛⲧⲁⲩⲉⲛⲧⲟⲩ ⲉϩⲣⲁⲓ̈ ϫⲓⲛ̅ ⲛ̅ϣⲟⲣⲡ ⲛ̅ⲧⲉⲓ̈ϩⲉ. Voici la traduction de M. LEIPOLDT: «Wenn ihr nun dies alles inmitten der Kirche (ἐκκλησία) kundtut, so löset auf den bösen Berg des Weges der Toten, die (?) zu den Füssen derer sind, die man von Anfang an in dieser Weise hinabbrachte». Cela n'a pas de sens. L'expression ⲙ̅ⲡⲧⲟⲟⲩ ⲉ̅ⲑⲟⲟⲩ ne veut das dire «*den bösen Berg*». ⲙ̅ⲡⲧⲟⲟⲩⲉⲑⲟⲟⲩ est évidemment une contraction de

---

[1] JOH. LEIPOLD, Epiphanios' von Salamis «Ancoratus» in saïdischer Übersetzung. (1902).

ⲙ̄ⲡⲧⲟⲟⲩⲉ ⲉⲑⲟⲟⲩ et ⲧⲟⲟⲩⲉ signefie «soulier». M. de Lemm propose donc de traduire: «Wenn ihr nun dies alles inmitten der Kirche kundthut, so löset die schlechten Schuhe des Weges der Todten, die an den Füssen (ⲉ̄ϩⲛ̄ⲣⲁⲧⲟⲩ) derer sind, die man von Anfang an in dieser Weise hinabbrachte».

Upsala, octobre 1909.

Ernst Andersson.



Questions de grammaire

par

Eugène Dévaud.

---

1. Sur la substitution d'un 𓇋 secondaire à un 𓂝 primaire (suite).

J'ai signalé récemment (*Sphinx* XII: 3, 107—109) le curieux changement de ʿ en *i* devant *ḥ*. De nouvelles recherches sur ce phénomène me permettent de corroborer mes premières conclusions.

Le point de vue sous lequel, avec les éléments de ces recherches, la question discutée se présente aujourd'hui, est double; nous pouvons distinguer le fait phonétique (le son) et le fait graphique (la lettre).

Avant toute autre chose, je me fais un agréable devoir, pour ce qui regarde ce dernier point de vue, de dire ici que M. Griffith a déjà, il y a plusieurs années (*Hieroglyphs*, p. 5), attiré l'attention des savants sur le changement de 𓂝 en 𓇋 devant *ḥ*.[1] L'éminent professeur d'Oxford s'est, il est vrai, contenté d'en donner, sans références, une liste de cas-types; il s'est également abstenu d'en examiner l'évolution historique. Il s'est par contre préoccupé d'en déterminer

[1] J'ignorais lors de la rédaction de ma première notice que M. Griffith eût touché cette question. Je dois ce renseignement à l'amabilité de M. Gardiner.

la cause; il a émis l'idée que les scribes égyptiens ont dû vouloir, par le moyen de cette substitution, atténuer ce qu'il y a de dur dans l'émission successive d'un ʿ et d'un *ḥ*. On ne saurait contester que cette explication ne soit fondée: il est de fait que ʿ + *ḥ* et même ʿ + voyelle + *ḥ* présente quelque chose à l'expression de quoi même le gosier complaisant d'un Sémite se montre un peu rebelle. Toutefois — il est essentiel de le retenir dans la discussion de notre question — l'articulation distincte de ʿ + *ḥ* n'est pas physiologiquement impossible. C'est, pour une bonne part, affaire d'éducation des organes de la parole. Aussi bien les Egyptiens ont-ils pu — en dépit du démenti qui semble en résulter pour la théorie du moindre effort — adopter la combinaison ʿ + *ḥ*.[1] Mais que, déjà au moment de la création de l'écriture phonétique, ʿ devant *ḥ* ait été affecté de «iotacisme», toutefois imperceptiblement, de façon à ce que l'emploi de 𓂝 se soit imposé, il n'y a rien là non plus que de très vraisemblable. Une fois le fait posé, ce fut vite une tradition et pour que 𓇋, bien que progressivement plus distinct aux dépens de 𓂝, pût désormais supplanter ce dernier, il fallait qu'une révolution rompît cette tradition. Les siècles d'obscurité qui forment paroi étanche entre la VIe dyn. et la XIe provoquèrent cette rupture. Quand l'Egypte renaît, sous les XI—XII dynasties, la tendance naturelle du ʿ à tourner à l'*ỉ* s'est assez accentuée pour que des scribes formés dans des écoles aux principes nouveaux hasardent, du moins dans certaines localités, à côté des graphies anciennes qu'ils semblent trouver trop grave de rejetter tout à fait, des graphies portant le cachet de l'évolution accomplie. Cette substitution de *ỉ* à ʿ, qui demeure un fait tout sporadique au M. E., ne prend pas d'extension avec le N. E.; la tradition paraît au contraire lutter victorieusement contre la nécessité de modifications.[2]

[1] Je n'ai pas réussi à relever cette combinaison pour l'hébreu.

[2] Cf. Erman, *Neuægypt. Gramm.* pp. 4—6.

Deux courants se croisent, dont celui qui devrait laisser la plus légère empreinte dans l'écriture s'y accuse cependant par des marques plus profondes. Le son évolue, la lettre reste, et elle reste, inaltérable dans une orthographe qui pourtant change de physionomie, puisque des éléments inutiles — surtout dans les documents sur papyrus — y prennent une place de plus en plus considérable à mesure que l'on descend le Nouvel Empire.

Que, malgré la persistance des graphies anciennes, l'évolution phonétique se soit produite, c'est-à-dire que ʿ ait abouti à *ỉ*, c'est ce sur quoi le copte va maintenant nous renseigner. Il se trouve d'ailleurs, cette fois, par une bonne fortune rare, que, comme par réfraction, le copte va bénéficier de la lumière jetée par lui sur l'égyptien et qu'un cas de sa phonétique taxé jusqu'ici d'exception va en quelque sorte rentrer dans la règle.

M. Steindorff (*Kopt. Gramm.*² p. 31, § 63) énonce, preuves à l'appui, la règle que **ⲟ** devant un ancien ʿ — ainsi d'ailleurs que devant **ϩ** (= ég. *ḥ*) et devant **ϣ** provenant de *ḥ* — s'assombrit en **ⲁ**. Il ajoute (p. 32) que parfois **ⲟ** se maintient et cite, à preuve, les deux mots **ⲟⲟϩ** et **ⲕⲟⲟϩ**. Ailleurs (§ 253), il cite en outre, comme entrant dans cette exception, la forme verbale **ⲥⲟⲟϩⲉ : ⲥⲟϩⲓ**, **šŏʿḥeʿ*, de *šʿḥʿ*.[1]

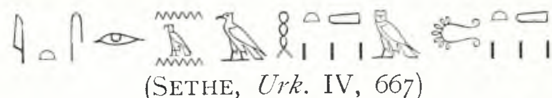
Les variantes égyptiennes à *ỉ* pour ʿ devant *ḥ* nous démontrent, je crois, péremptoirement, que nous n'avons à faire ici qu'à des exceptions apparentes. Si, en effet, nous avons **ⲟⲟϩ : ⲓⲟϩ**, **ⲕⲟⲟϩ : ⲕⲟϩ**, **ⲥⲟⲟϩⲉ : ⲥⲟϩⲓ** et non pas ***ⲁⲁϩ : *ⲓⲁϩ**, ***ⲕⲁⲁϩ : *ⲕⲁⲁϩ**, ***ⲥⲁⲁϩⲉ : *ⲥⲁϩⲓ**, c'est que, dans la prononciation, ʿ équivalait à un *ỉ* et qu'avant la chute de la radicale médiane égyptienne on avait une vocalisation **ỉŏỉeḥ* (**ỉŏỉḥew*), **kŏỉeḥ* (**kŏỉḥew*), **šŏỉḥeʿ* et non pas **ỉŏʿeḥ*, **kŏʿeḥ*, **šŏʿḥeʿ*. La toni-

[1] M. Maspéro (*Rec. de trav.* 23 [1901], 184, note 2) voudrait dériver **ⲥⲟⲟϩⲉ** d'un autre prototype égyptien que *šʿḥʿ*. Cf. Spiegelberg (*ÄZ.* 45 [1908], 72): *šʿḥʿ* (?) = **ⲥⲟⲟϩⲉ : ⲥⲟϩⲓ** «increpare» et Sethe, *Verbum* II, § 633.

que ⲟ étant donc, en réalité, sous l'influence inactive d'un *ỉ*, non sous celle d'un ʿ, ne s'est pas épaissie en ⲁ.[1]

Je note tout de suite ici un fait qui est toutefois de nature à dérouter; c'est que ce *ỉ*, censé provenir de ʿ, n'empêche cependant pas le ᵉ atonique de se colorer en ⲁ : ⲥⲁϩⲱⲱ⸗, de **ṡeʿḥōʿe(f)* = **ṡeỉḥōʿe(f)*; cf. ⲧⲁϩⲟ, de **dʿaḥʿŏ*, **dʿeḥʿŏ* (STEINDORFF, *Kopt. Gramm.*² §§ 60, 260).

Les deux mots [2], et sont communément traduits d'une façon assez indifférente par «champ». Je ne voudrais pas trop catégoriquement nier que dans certains cas la distinction des sens ne fût pas très rigoureuse. Mais un texte tel que



(SETHE, *Urk.* IV, 667)

atteste évidemment que les deux termes ont un sens différent. Je traduirais volontiers *ꜣḥ-t* par «champ» (Feld) et *ỉḥ-t* par «champ cultivé» (Acker). Or, bien qu'on reconnaisse ce dernier sens au copte ⲉⲓⲱϩⲉ : ⲓⲟϩⲓ, c'est à *ꜣḥ-t* qu'on le fait habituellement remonter, ce qui met en présence d'une équation rare ꜣ (initial) = ⲉⲓ : ⲓ. Je voudrais rapporter ⲉⲓⲱϩⲉ : ⲓⲟϩⲓ à l'ég. *ỉḥ-t*, **ỉōḥᵉt*. Ceci aurait l'avantage de nous montrer, *ỉḥ-t* (M. E. et N. E.) = **ʿḥ-t* (A. E.), qu'ici aussi il n'y a pas que changement de lettre, mais que ce changement de lettre à été sollicité par un changement de prononciation.

[1] M. LACAU (*Rec. de trav.* 25 [1903], 157) a commis une petite confusion en assimilant le cas du plur. de ⲙ̄ⲥⲁϩ, ⲙ̄ⲥⲟⲟϩ à ⲟⲟϩ, ⲕⲟⲟϩ, ⲥⲟⲟϩⲉ. Dans ⲙ̄ⲥⲁϩ c'est en effet ϩ (= ég. *ḥ* qui commande la couleur de la tonique, tandis que le ⲟ rédupliqué de ⲟⲟϩ, ⲕⲟⲟϩ, ⲥⲟⲟϩⲉ est le résultat d'une assimilation d'un ᵉ atonique placé devant ϩ (= ég. *ḥ*) et non influencé par lui à un ⲟ tonique commandé par ʿ = *ỉ*.

[2] Ce signe — ceinture d'ouvrier (ERMAN, *Aegypt. Gramm.*² p. 221, S. 24) — n'a, à ma connaissance, jamais servi à écrire le mot *ꜣḥ-t*. Je suppléerais donc un autre signe au déterminatif indistinct de *ꜣḥ-t* dans l'in cription de *Wsr-ḥʿw* (MASPÉRO, *Rec. de trav.* 26 [1904], 238).

La série des huit mots donnée dans mon premier article comme présentant ʿ : *ỉ* devant *ḥ* a sans doute suffit à valider mes conclusions. Il ne me paraît cependant pas inutile de consigner ici le résultat de mes dernières lectures:

(M. E.) (*Rec. de trav.* 14 [1892], 167) = (W. 214). — M. ERMAN (*Aegypt. Gloss.* p. 24) donne comme douteuse la lecture *ʿḥ*, lui préférant *ʿḥʿ*. Je crois que la juste lecture est *ʿḥ*, *ỉḥ*. La disposition des signes dans repose sur un principe de métathèse apparente (LACAU, *Rec. de trav.* 25 [1903], 139 sq.);

(*Caire* 20538, l. 23 [face antér.]: stèle du M. E.), (*Caire* 20733, l. 18: stèle du M. E.), (*Caire* 20497: stèle du M. E.) à côté de [1] (*Caire* 20348, l. 5: stèle du M. E.). Il me paraît évident que nous avons ici *mỉḥʿ-t*[2] à côté de **mʿḥʿ-t* — je n'ai pas noté

[1] Le question de la valeur de initial — *m* ou *mʿ* — est assez délicate; elle suppose de très nettes distinctions de date et d'étymologie pour être traitée avec sûreté En tout cas, il paraît probable que la valeur de ce groupe pour l'A. E. soit toujours *mʿ*. Ce n'est que dans la fonction de préfixe nominal et encore seulement à partir du M. E. — l'A. E. a *m* tout court sans — que le groupe précité = *m* (ERMAN, *Aegypt. Gramm.*² § 113). Aussi peut-on douter que M. SPIEGELBERG (*Rec. de trav.* 28 [1906], 210—211) ait raison de lire *mỉr (mjr)* le mot , ce mot se présentant déjà sous cette forme sous l'A. E. (SETHE, *Urk.* I, 146) et ayant donc dû se lire à l'origine *mʿr* (sic ERMAN, *Aegypt. Gloss.* p. 49). Le M. E. conserve cette orthographe: *Siût* III, 8; *Rîfeh* 1, 17; *Brit. Mus.* 581, l. 11 = SHARPE, *Egypt. Inscr.* II, 83; *Graffito de Hetnub* 7, 7; *Lebensmüde* 41. Le N. E., surtout dans les papyrus, transforme le mot en *mʿrd* (cf. GOODWIN, *ÄZ.*, 3 [1876], 103 et GARDINER, *ÄZ.* 41 [1904], 76), tout en conservant *mʿr* (SETHE, *Urk.* IV, 246). Ceci n'exclut pas la possibilité de la dérivation de ⲙⲓⲟ⸗, ⲙⲓⲱ⸗, de *mʿr*; cependant l'ébranle-t-elle peut-être?

[2] La variante *mỉḥʿt* (*mîhâit*) ne suppose donc pas une forme plus ancienne *mrḥʿ-t* (*mirhâit*) (MASPÉRO, *Etudes de mythol. et d'archéol.* IV, p. 145, note 2). M. LEVI (*Vocab. gerogl.* III, 37) cite bien une forme *mrʿḥʿ-t* (sic) (*Louvre* C 170, l. 3), mais il y a erreur de lecture (cf. PIEHL, *Rec. de trav.* 2 [1880], 31—32).

d'exemples de ce mot pour l'A. E. — D'ailleurs, dans ce dernier cas, ỉ étouffé entre *m* et *ḥ* et sans soutien vocalique finit par tomber, d'où *m(ỉ)ḥ‘-t*, **^{e}m(ỉ)ḥŏ‘(w)^{e}t*, **^{e}mḥă‘^{e}w*, **^{e}mḥă‘^{a}w*, copt. ⲙ̄ϩⲁⲁⲩ : ⲉⲙϩⲁⲩ; Cf. ϩⲟⲟⲩⲧ : ϩⲱⲟⲩⲧ, de **ỉ^{e}ḥōwt^{e}j* (MASPÉRO, *Rec. de trav.* 20 [1898], 156);

(GRIFFITH, *Beni Hasan* I, 29) à côté de (V. BISSING, *Die Mastaba des Gemni-kai* I, pl. 4). La décomposition de ce groupe, d'après M. DE BISSING, n'est pas très certaine, non plus que le sens, mais les scènes analogues qui servent d'illustration à ces deux légendes prouvent que nous sommes en présence de la même expression.

En présence de , (Pyr. et *Hrḥtp.*) je n'ai pu mettre qu'une variante avec *ỉ*, datant du N. E. Il faut ajouter pour la même époque la graphies (*Totb.* éd. NAVILLE, 63 A, 2; 63 B, 2), (id. éd. LEPSIUS, 145, 28); une variante beaucoup plus intéressante par sa date et sa forme est la suivante: (*Caire* 28083, couvercle, l. 83: Sarc. de Spỉ, Berṡeh, XII dyn. = LACAU, *Rec. de trav.* 30 [1908], 185). Il est à remarquer qu'une fois de plus *mỉwḥ* (?) précité est régime du verbe *ssp* (M. E.). — Je ne sais trop quelle place attribuer à *w* dans ce mot. On comprend, d'après les règles énoncées par M. LACAU, que précédant dans l'écriture il faille lire *m‘wḥ* (sic ERMAN, *Aegypt. Gloss.* p. 49), tandis que rien ne justifie la place de *w* avant *ḥ* s'il faut lire *m‘ḥw*, *mỉḥw*. Cependant la graphie *m‘ḥ*, *mỉḥ* (Cf. *Sphinx* XII: 2, 108) semble montrer que *w* est plutôt désinenciel que radical et, de plus, ce n'est, d'après l'expérience acquise, que pour autant que ‘ précède immédiatement *ḥ* qu'il se change en *ỉ*.

Je n'ai également pu citer qu'un seul exemple de la graphie du verbe *k‘ḥ*. J'en ai relevé un second exemple dans l'idiotisme déjà signalé *k‘ḥ(kỉḥ) dȝt* (*Leide* V 93, l. 5 [XVIII dyn. comme SETHE, *Urk.* IV, 28]).

*

Mon premier article porte, en deuxième conclusion, que le changement de ‘ en *ỉ* ne s'est produit que devant *ḥ*. M. SPIEGELBERG d'abord, puis M. GARDINER, avec une amabilité dont je les remercie d'autant plus vivement qu'ils ont bien voulu se dessaisir de leurs notes en ma faveur, m'ont signalé l'existence d'un fait ressemblant devant (*ḫ*). M. SPIEGELBERG m'a cité le cas de

(*Paysan* B. 16) = (*Paysan* R. 57), — M. GARDINER, en me citant ce même mot, au sujet duquel il me fait remarquer que déjà les textes des Pyramides le connaissent sous la forme (T. 238 = W. 418; cf. P. 319 = M. 626; N. 740 [avec des déterminatifs variables]) tandis la graphie constante sous le N. E. en est et varr. (SETHE, *Urk.* IV, 312; DE MORGAN, *Cat. des mon.* I, 82, col. 24, et passim.), y ajoute

(BORCHARDT, *Grabdenkm. des Königs Ne-user-Rê‘*, p. 124; Bas-relief du Caire = *ÄZ*, 35 [1898], 129)[1]; (*Tỉỉ* = BRUGSCH, *Wörterb. Suppl.* 167[1]; Mastaba de Leide = A. E. I. HOLWERDA, P. A. A. BŒSER et I. H. HOLWERDA, *Die Denkmäler des alten Reichs*, pl. 10) à côté de (*Sinouhe* B. 246; *Leide* 344, recto 1, 4; *Ebers* et *Hearst*, passim.) et, d'après une gracieuse communication de M. H. GRAPOW,

[1] Cas signalés par M. LORET dans un entretien verbal. Je dois en outre déclarer qu'au cours de ses leçons de 1907—08, M. LORET a plus d'une fois attiré l'attention de ses élèves sur *ỉtḥ* : *‘tḥ* «brasser».

(*Pyr.* 751; *Deir el Bahari* 115); (*Stèle de Metternich* 223; MAR. *Dend.* I, 75; DÜM. *Baugesch.* 14) à côté de (*Sinouhe* B. 254; cf. *Totb.* éd. NAVILLE, 125, 28).

Deux autres exemples me sont tombés sous les yeux: *šbꜣw* (P. 158 = N. 787; cf. P. 435, 438 et fréq. dans Pyr.; *Caire* 20232, l. 3: stèle du M. E. et fréq.) à côté de *šbꜣw* (*Vienne* [M. E.] = v. BERGMANN, *Rec. de trav.* 7 [1885], 188); au N. E. la graphie *ḥm-šk* est fréquente, ce qui a fait considérer le *ỉ* de *ỉḥm* de prosthétique (cf. ERMAN, *Aegypt. Gloss.* p. 93);

(LEPSIUS, *Alt. Texte*, pl. 41 et 42); (LIEBLEIN, *Denkm.*, pl. 53) *mỉnḥ-t* à côté de et varr. (DE HORRACK, *Œuvres diverses*, p. 167; MASPÉRO, *Les Pyramides de Saqqarah*, p. 161, note 2). — Je me réserve d'étudier dans une notice spéciale la question de la valeur de ; je me borne pour le moment à dire que, après avoir été *mr* (cf. M. 36; N. 64, 65), elle devint *mỉ* (M. E.).

M. MORET (*Rec. de trav.* 19 [1897], 115) donne en variante de (fréquent à toutes les époques) la forme (*Florence* 1718) qu'il date du M. E. — Ne pouvant me rendre compte pour le moment du degré de confiance que mérite cette variante, je ne la mentionne qu'à titre documentaire. En tout cas, le M. E. ne connaissant pas la valeur *m* de , on pourrait tout au plus avoir la lecture mixte *ꜥỉm(ꜣ)ḥw*, qui est pour le moins bizarre.[1]

Il faut d'abord remarquer que dans deux des cas précités *ỉtḥ* : *ꜥtḥ*, *mỉnḥ-t* : *mꜥnḥ-t* — j'exclus *ỉmꜣḥw-ꜥmꜣḥw*, du

[1] Les doutes que je crois justement nourrir contre l'authenticité de cette variante m'ont été inspirés par M. LORET.

moment qu'il n'est pas certain, — l'influence du (*ḥ*) s'est exercée à travers une autre radicale (cf. *ꜥnḥ* : *ỉnḥ*, **ỉᵉnŏḥ*, copt. ⲛⲟϩ). On ne saurait s'empêcher de partager l'avis de M. GARDINER qu'il n'en saurait être autrement.

Mais l'étude de la série de mots qui précède soulève une autre difficulté sérieuse. Sommes-nous bien certainement en présence d'un ꜥ primaire devenant secondairement *ỉ*, comme cela est évident devant *ḥ*? Pour le moins *ỉḥm-šk*, *ỉtḥ* et *ỉḥḥw* plaident visiblement contre cette hypothèse. Aussi en suis-je presque à croire que la forme la plus ancienne comportait *ỉ* — remarquer cependant *mꜥnḥ-(t)* (A. E.): *mỉnḥ-(t)* (M. E.) — mais que la forme avec ꜥ coexista de très bonne heure avec elle et que, peut-être, à mesure que l'aspirée primitive *ḥ* tournait à la shuintante *š*, l'émission consécutive des deux consonnes étant facilitée, le ꜥ prédominait.

Notons ici deux petits faits qui semblent attester l'existence du ꜥ aux époques récentes:

1°. Une forme telle que **šŏꜥnᵉḥ* a son ⲟ épaissi en ⲁ, **šăꜥnᵉḥ*, copt. ⲥⲁⲁⲛϣ, comme si ꜥ persistait; de même ⲧⲁⲛϩⲟ, de **dꜥᵃnḥo*, pr. **dꜥᵉnḥo*;

1°. L'hébreu צָפְנַת פַּעְנֵחַ, de *D(d)-p(ꜣ)-nt(r)-(ỉw)f-ꜥnḥ*. (*ÄZ.* 27 [1890], 41; 30 [1893], 50).

On a fait un rapprochement entre l'ég. , copt. ⲁϣ, de **ꜥŏḥ* (?) (ERMAN, *Aegypt. Gloss.* p. 24). Je crois qu'il serait difficile de décider s'il existe entre les deux mots une parenté préhistorique ou si l'hébreu est ici tributaire de l'égyptien. Chose certaine, c'est que *ꜥḥ* appartient au vieux fonds de la langue égyptienne (*Médoûm*, tombe 1; *Pyr.* passim) et que, si אָח avait été emprunté par l'hébreu sous le M. E., il ne nous serait pas connu sous cette forme, mais sous la forme עַשׁ*. Dans la première hypothèse, la forme supposée **ỉḥ* du mot égyptien aurait l'avantage d'être plus voisine de אָח que *ꜥăḥ š*. Malheureusement rien ne prouve que sous l'A. E. la

combinaison ʿ + *ḫ* ait pu être écrite *ỉ* + *ḫ*. L'évolution n'est visible ici, comme pour ʿ + *ḥ*, que pour autant que la comparaison des formes se fait entre l'A. E. et le M. E.

---

2. Sur une règle de construction.

Sous §§ 328 sqq. de sa *Neuägyptische Grammatik* (1880), M. Erman a, l'un des premiers,[1] formulé les diverses lois qui, en égyptien, président au groupement des termes de la proposition. Pour le cas précis — le seul dont je veuille m'occuper dans cette notice — où, dans une proposition verbale, les trois termes essentiels (sujet, régime direct, régime indirect) sont des substantifs, l'ordre de succession qui leur est attribué par le savant grammairien (§ 328) est en principe le suivant:

1. Verbe — 2. Sujet ⎫ 3. Rég. direct. — 4. Rég. indirect.
1. Sujet — 2. Verbe ⎭

Sous § 334, M. Erman conclut sur l'ensemble des cas énumérés pas la suggestive remarque qui suit: «Dass eine Sprache, die über so geringe Hülfsmittel zum Ausdruck syntactischer Verhältnisse gebietet wie das N. æg., sich keine Freiheiten in der Wortstellung gestatten kann, leuchtet ein».

[1] Qui dit grammaire suppose part plus ou moins large faite à la syntaxe. Cependant, les premiers maîtres de l'égyptologie n'ont, dans leurs traités, accordé à cette dernière qu'une place très restreinte, sinon nulle. Ce n'est pas le lieu d'examiner ici les considérants de cette réserve. Il suffit de la constater; la qualité éminente des savants qui se sont occupés de la grammaire égyptienne nous oblige à croire que cette réserve était dictée par de graves motifs. Il n'y a guère plus de vingt ans, en composant son *Manuel de la langue égyptienne* (1889), M. Loret lui-même dont la compétence est universellement reconnue en matière de grammaire, ne crut pas encore le moment venu de rompre avec la tradition suivie par de Rougé, Brugsch, Le page Renouf, M. Rossi, etc.

Dans ses travaux subséquents de grammaire, *Die Vorarbeit des Papyrus Westcar* (1889) et l'*Ägyptische Grammatik*, 1 éd. (1894) et 2 éd. (1902), M. Erman reproduit à ce sujet (§§ 360 sqq.) les termes même de sa *Neuägyptische Grammatik*. Seulement, pour ce qui concerne l'*Ägyptische Grammatik,* au lieu de s'appliquer aux seuls textes néo-égyptiens, les principes y énoncés s'étendent à tous les textes égyptiens.

Les égyptologues ont sans doute unanimement admis les règles formulées par M. Erman, encore que celui-ci n'ait pas jugé nécessaire de mettre sous les yeux des lecteurs de son manuel des exemples tirés des textes et qu'il se soit contenté d'exemples-types. Mais rien de plus facile que de vérifier l'exactitude de ses assertions. Les textes parallèles des pyramides sont, dans ce but, fructueux à consulter. Mais ce que les savants ont peut-être accueilli avec plus de défiance, c'est l'affirmation (§ 360) que ces lois de construction soient presque inviolablement (fast unverbrüchlich) appliquées. Cette déclaration est pourtant des plus significatives dans un livre tel que l'*Ägyptische Grammatik*, qui est devenu le traité classique indispensable à tous et dont l'auteur a la réputation de la plus grande prudence. On peut au moins constater que même s'il s'est trouvé quelques égyptologues qui, bien au courant de la versatilité orientale, aient eu quelque peine, dans leur for intérieur, à souscrire à la rigueur d'une telle théorie, il ne s'en est trouvé aucun pour y faire des objections.

Au contraire, c'est encore M. Erman lui-même qui récemment (*ÄZ.* 44 [1907], 112), loin de rien changer à sa théorie, la confirme plutôt en prouvant que si dérogations il y a, ces dernières ne sont qu'apparentes, qu'elles sont basées sur des raisons sérieuses et que ces cas spéciaux doivent faire le sujet de règles indépendantes plutôt que d'être traités comme des exceptions aux règles connues. M. Erman a en effet completé l'art. 365 de son *Ägyptische Grammatik* par l'énoncé d'une loi aux termes de laquelle, dans des con-

ditions précises, le régime indirect pronominal suit le régime direct représenté par un substantif.

Cette dernière remarque, qui atteste au moins que notre question particulière de syntaxe est susceptible de plus ample examen, et une aimable discussion avec mon cher maître, M. V. LORET, ayant eu pour point de départ le passage obscur du *Pap. Prisse* 9, 5—6, m'ont conduit à relever quelques faits dignes, me semble-t-il, d'être signalés.

J'avoue, en le regrettant, que ces faits n'en imposent pas par leur nombre. Mais je suis persuadé que de nouvelles lectures feront mieux que d'enrichir la petite collection des exemples que j'ai à citer aujourd'hui; elles m'en fourniront sans doute de plus caractéristiques encore.

1° *Le régime indirect précède le régime direct.*

Il serait aisé de noter, spécialement dans les textes des pyramides, un assez grand nombre de cas dans lesquels le régime indirect (substantif) précède le régime direct (substantif). Il doit y avoir eu parfois, dans la préférence du rédacteur d'un texte pour telle ou telle autre construction, des raisons assez subtiles et qu'il serait périlleux de vouloir trop minutieusement déterminer. Il semble qu'une question d'équilibre, de répartition d'accents toniques entre les membres de la proposition ait exercé une influence assez sensible sur la construction. La loi qui veut que les régimes pronominaux prennent rang avant les régimes substantifs doit avoir sa raison profonde dans le fait de la brièveté de la première catégorie de ces régimes; en fait, du point de vue métrique, ceux-ci peuvent subir au profit d'un mot voisin un tel amoindrissement de leur quantité que, pour ainsi dire, ils la perdent. Cette même loi a dû contribuer à ce qu'un régime direct développé cédât le pas à un régime indirect comptant un nombre d'accents notoirement moindre. Il ne serait pas trop étrange non

plus que, pour une raison analogue à celle qui dans [hiéroglyphes][1] a placé *śtn* et *ntr* devant *si* et *ḥn* (?) (ERMAN, *Ägypt. Gramm.*[2] § 67), le régime indirect ait pu prendre place avant le régime direct.

Mais, à côté de ces cas d'un traitement délicat, il en est d'autres où le raison précise de notre phénomène de préséance est assez aisément reconnaissable:

[hiéroglyphes] M. M. [hiéroglyphes] M. M. [hiéroglyphes] *M.* 214 [= *N.* 685—6[2]]

«Ouvrez[3] à M. M. ses deux yeux, ouvrez[3]-lui son nez, ouvrez[3] à M. M. sa bouche, ouvrez[3]-lui ses deux oreilles, faites-lui pousser[4] ses deux plumes».

2° *Le régime indirect précède le sujet.*

Ce cas est très remarquable et même, donné nos habitudes grammaticales, troublant. Il n'en est pas moins certain et se trouve soit à la suite d'un verbe intransitif, soit à la suite d'une forme passive (pseudoparticipe, passif *śdmwf* ou passif *śdmtwf*).

[1] Il est vrai que [hiéroglyphes] a donné B. ϩⲟⲛⲧ (STEINDORFF, *Kopt. Gramm.*[2] § 133 et la remarque du même savant dans le dernier cahier [juillet 1909] de l'*ÄZ.*).

[2] Il manque *n* après *ỉwn-ṯn* dans l'éd. MASPÉRO.

[3] M. MASPÉRO (*Les Pyramides de Saqqarah,* p. 277) traduit chacun des verbes *wn, wbꜣ, wp(j)t, sn*(?) par un verbe différent: ouvrir, percer, séparer, forer, ce qui non seulement colore la traduction, mais en même temps ne manque pas de justesse. A remarquer qu'avec le même verbe va presque toujours le même nom d'organe. Le plus curieux de ces verbes, à cause des deux formes qu'il revêt, est celui qui va avec *msdr*. Faut-il le lire *sns* (*śnś*) et *sꜣś* (*Sethe*), en considérant [hiéroglyphe] comme phonétique, ce qui nous fournirait un cas intéressant de l'échange *n* : ꜣ, ou *s*ꜣ et *sn* (j?) ou encore *s*ꜣ*ś* et *sn* (j?)?

[4] Cf. *rd dnḥ, ś-rd dnḥ W.* 362, *N.* 738 et copt. ⲣⲉⲧ-ⲧⲛϩ, ZOÉGA, *Catal.* 216, note 2.

a. A la suite d'un verbe intransitif:

P. N. P. N. *N.* 957 «P. N. est monté [au ciel] comme tu [y] es monté, Osiris; son (scil. celui de P. N.) *k*ꜣ qui est au ciel parle à P. N.».[1]

972 *N.* 971—2 «Son (scil. celui d'Horus) œil vient[2] à Horus[3], il (Horus) l'a délivré de ses ennemis».

b. A la suite d'une forme passive:

978 P. N. *N.* 977—8 «Leur corps est attribué à ceux qui sont dans la *d(w)ꜣt*, leurs oreilles leur sont ouvertes à la voix de ce P. N.»

P. N. P. N. P. N. *N.* 655 [= *M.* 168—9 = *P.* 140 = *T.* 341] «Il est ouvert à P. N. sa bouche, il est ouvert à P. N. son nez, il est ouvert à P. N. ses oreilles».

P. N. P. N. P. N. P. N. *N.* 703

[1] Je ne crois pas qu'il faille traduire: «Sors pour P. N., alors que tu sors, Osiris, parle à P. N. dont le *k*ꜣ est au ciel».

[2] Par une sorte d'usure de la préposition, celle-ci, selon une très juste remarque verbale de M. Loret, a quelquefois disparu, surtout après les verbes de mouvement. Ce ne doit cependant pas être le cas ici.

[3] M. Maspéro a traduit de même, considérant *irtf* comme sujet et *n Ḥr* comme régime indirect (locatif plutôt que datif).

[cf. infra *M.* 248 = *P.* 823—4 = *T.* 333]. «Il est élargi à P. N. sa place[1] ainsi qu'à Gêbeb,[2] le *šḥd* (firmament?) de P. N. est exalté ainsi que ⟨celui de⟩ Nout ⟨afin que⟩ P. N. ⟨puisse⟩ parcourir les *sḫt-ḥtp*, ⟨car⟩ c'est P. N., cet œil de Rêʿ qui se couche, qui est conçu et enfanté chaque jour.»

N. N. . . . . N. (*Caire* 28083, côté 3, l. 25—28: Sarc. de Spi, Berŝeh, XII dyn. = Lacau, *Rec. de trav.* 26 [1904], 69—70). «Mais s'il lui est donné ce sien père, s'il est *šfḫ* la mère de N. à lui (scil. N.), s'il est réuni à N. ses (scil. ceux de N.) *ꜣbt* (ancêtres?, cf. hébr. אָב, pl. אָבוֹת?) . . . . . le cœur de ce N. est pris».

La variante des textes parallèles de *N.* 703, *M.* 248 [= *P.* 823—4 = *T.* 333] est à noter:

M. M. M. M.

On constate à première vue que, dans tous ces cas, le substantif qui suit le nom du personnage défunt est affecté

[1] *s(w)šḫ st n* . . . est assez fréquent: *W.* 425 = *T.* 244; *P.* 456; *Siût* III, 12; cf. *wšḫ st*, *Sinouhe* B. 254; *Prisse* 1, 1; 8, 4; Sethe, *Urk.* IV, 481.

[2] Ajouter aux cas cités par M. Sethe (*ÄZ.* 43 [1906], 147—8) à preuve de la lecture *Gbb*: *Berlin* 1624. — Cette phrase a tout particulièrement fait le thème de ma discussion avec M. Loret. M. Loret se rangeait à la traduction de M. Maspéro (*Les Pyramides de Saqqarah*, p. 137). Je proposais de ma part des explications dont M. Loret me signala les points faibles et dont l'inadmissibilité m'est évidente aujourd'hui. — Il est à remarquer ici qu'il y a une nuance entre *N.* 703 et les textes parallèles. Ceux-ci, pour correspondre exactement à *N.* 703, devraient porter *sšḫ (j, w) st M. nf*, comme *N.* 685 (= *M.* 214).

du suffixe se rapportant à ce nom. Il manque malheureusement à la série des trois suffixes de la 3me pers. la forme du féminin. Peut-être en trouvera -t-on des exemples; ils seront précieux.

Je reconnais volontiers qu'on pourrait peut-être avec une réelle légitimité, spécialement en vertu d'une remarque de M. ERMAN (*Aegypt. Gramm.*[2] § 183 A cf. § 225), attaquer mon interprétation de l'un ou l'autre des passages précités, mais, je crois, non de tous. Il suffit donc qu'il reste quelques cas certains.

Or, ces cas nous permettent de découvrir, sous d'apparentes exceptions à la règle, une raison désormais très claire et très forte à la fois, une raison d'ordre logique. Les Egyptiens, encore qu'on ait parfois de graves motifs de suspecter la netteté de leur pensée et la lucidité de leur style, se seraient cependant souciés de marquer le mieux possible les rapports qui existent entre pronoms et antécédents.

Le principe fondamental étant admis que les pronoms personnels suffixes de la 3me pers. (*f*, *ś*, *śn*) doivent suivre[1] — et qu'ils ne peuvent précéder — les mots qu'ils remplacent, et qu'en outre ils doivent les suivre d'aussi près que possible, il en découle la nouvelle loi qui peut s'énoncer comme suit: «Si, dans une proposition verbale dont les trois termes (sujet, régime direct, régime indirect) sont des substantifs, le sujet ou le régime direct doivent être affectés d'un suffixe de la 3me pers. (*f*, *ś*, *śn*) se rapportant au régime indirect, ils prennent rang après ce dernier».

Il importe d'ajouter que les Egyptiens n'en étaient pas réduits à devoir exprimer des phrases telles que «venit Horo oculus suus» et «aperite τῷ M. oculos suos» par

[1] Les principes qui régissent cette question dans nos langues ne sont pas différents. — On conçoit facilement que les suffixes de la 1me et 2me pers. ne prêtant guère à l'ambiguité soient soumis à un traitement moins inflexible dans la syntaxe.



La construction suivante était tout aussi bien dans le génie de leur langue et donnait le même sens:



D'après les considérations qui précèdent, il me semble que l'art. 362 de l'*Aegyptische Grammatik* de M. ERMAN pourrait être utilement complété par l'addition de deux exemples-types tels que:

«dedit rex aurum suum servo suo»;

«dedit rex servo suo aurum ejus».

*

Donc, moyennant des conditions bien déterminées, le régime indirect substantif peut prendre place non seulement devant régime direct, mais même devant le sujet.

Mais le régime direct peut-il prendre place devant le sujet? La discussion de cette question rentre pour l'égyptien comme pour tout autre idiome dans l'étude de la philosophie du langage et suppose, pour être traitée avec quelque autorité, des connaissances linguistiques que je n'ai pas. Je me bornerai à faire observer que cette position inversée de ces deux termes de la proposition, fort admissible dans des langues à flexions nominales, comme le sont toutes les langues de la

[1] Conformément à la règle de M. ERMAN (*ÄZ.* 44 [1907], 112), *šmj nf irt Ḥr* signifierait «venit ei (illi) oculus Hori». — M. ERMAN (l. l.) n'a guère cité d'exemples de cette tournure que ceux constituant des titres du *Totenbuch*, tous de date récente. Je note en passant *N.* 685; *Prisse* 15, 4; *Caire* 28083, côté 3, l. 27 (XII dyn), *Rec. de trav.* 9 [1887] 89, l. 17—18.

famille indo-européenne et même sémitique[1], le rôle de chaque mot dans la phrase étant distinctement indiqué chez elles par les désinences, risque par contre de devenir une source de confusion chez celles qui ne sont pas dotées d'un mécanisme analogue. Or, rien ne nous autorise, que je sache, à soutenir que l'égyptien ait jamais possédé, même à l'état le plus rudimentaire, un système de flexions nominales. J'en conclus avec quelque raison, à ce que je crois, que les Egyptiens des périodes les plus reculées ont dû aviser à ce qu'il ne se produisît pas ces confusions perpétuelles qui seraient infailliblement résultées du principe de la construction libre.[2]

Un exemple comme celui que fournit la légende suivante tracée sur une scène où un lion tient une antilope terrassée sous lui:

 (NEWBERRY, *Beni Hasan* II, 4. 13) semble déconcertant de prime abord. Mais il ne faut pas se laisser dominer par ce premier mouvement de surprise. *Ndrt* ne peut être que de deux choses l'une: l'infinitif, **nădr^{e}t* (ERMAN, *Aegypt. Gramm.*[2] § 292) ou le passif (désinence *t* pour *tw*). Mais l'infinitif seul est probable; sa fréquence dans les légendes est bien connue. Or, tant en égyptien (ERMAN, *Aegypt. Gramm.*[2] §§ 285 sq.) qu'en copte (STEINDORFF, *Kopt. Gramm.*[2] §§ 186 sq.), l'infinitif tenant de la nature du substantif, non de celle du verbe, les rapports réciproques des trois éléments de la légende précitée ne sont nullement ceux d'une proposition verbale telle que *n^{e}dr-j wōn^{e}š ghôš* (NEWBERRY, *Beni Hasan* II, 13) «le loup saisit la gazelle», *nrꜣw* et *mꜣḥs* ne sont pas respectivement régime et sujet de *ndrt;* ce sont deux substantifs dépendant de ce dernier terme sans distinction formelle de fonction. L'allemand «das Fassen des Steinbockes und des Löwen» rendrait l'égyptien d'une façon adéquate.[1]

[1] Ces flexions (*u, i, a* chez les triptota, *u, a* chez les diptota) sont encore dans un bon état de conservation en arabe et chacune garde sa fonction originelle (SOCIN, *Arab. Gramm.* § 77); elles sont presque complètement usées en hébreu (STRACK, *Gramm. hébr.* § 20 a); en assyro-babylonien, *u(m), i(m), a(m)* se confondent presque constamment dans l'usage dès l'époque de Hammourabi (SCHEIL ET FOSSEY, *Gramm. assyr.* p. 53).

[2] J'admettrais, encore que non sans remords, la possibilité de licences dans la langue parlée, les différents moyens de la voix et du geste pouvant suppléer à l'insuffisante clarté résultant de constructions amphilologiques.

Cependant, malgré toutes les raisons qui militent contre l'admissibilité de la construction: verbe (fléchi) + régime direct (substantif) + sujet (substantif), cette dernière peut-elle se légitimer dans quelques cas? M. LORET le pense et je crois qu'en faisant de sages réserves — il va de soi que M. LORET est prêt à faire toutes les réserves nécessaires — on peut se ranger à son avis; dans deux cas particulièrement: celui d'un sens dont la clarté ne saurait aucunement être altérée par l'inversion des termes, mais surtout celui où le rapport des pronoms suffixes à leurs antécédents l'exigerait (Cf. supra le cas où le régime indirect prend place devant le sujet).

Ainsi «dedit aurum rex servo suo» pourrait, sans qu'il y eût d'amphibologie possible, se construire de la sorte:

,

mais nous n'aurions là que le produit d'un goût désordonné pour la fantaisie. Il en serait tout autrement des constructions suivantes:

«dedit servo ejus rex aurum suum»;

«dedit servo ejus aurum ejus rex»;

«dedit aurum illius servo illius rex»,

qui, comme on s'en rend compte aisément, se tirent toutes du besoin de rapporter clairement chaque suffixe à son antécédent.

[1] Traduction suggérée par M. LORET. — Cf. par ex. «l'amitié des frères et des sœurs».

Pratiquement de pareils cas sont, à vrai dire, des raretés. Le passage suivant semble toutefois donner une base à cette dernière hypothèse:



(*L. D.* II, 5 = SETHE, *Urk.* I, 2). M. MASPÉRO (*Etud. égypt.* II, 167) le traduit comme suit: «Le maître-scribe Anoupoumânkhi lui donna sur son bien les choses nécessaires à la vie, quand il n'avait encore ni blé, ni orge, ni aucune autre chose, ni maison, ni domestiques mâles et femelles, ni troupeaux, ânes et porcs». On ne voit en effet pas le moyen de comprendre bien autrement ce passage. La seule correction que je voudrais faire subir à cette traduction a déjà été proposée par M. MORET (*Rec. de trav.* 28 [1907], 58). M. MORET fait la remarque ingénieuse que le pronom *f* de *ỉḫt* se rapporte non à 'Inpw-m-ʿnḫ, mais au fils de ce dernier, à Mtn. C'est précisément pour cette raison que *ỉḫtf* est rapproché de *nf* (scil. Mtn) et précède 'Inpw-m-ʿnḫ au lieu de le suivre. Le sens est: «'Inpw-m-ʿnḫ lui (scil. à Mtn) donna ses (scil. ceux de Mtn, ceux lui revenant) biens», tandis que si nous avions *dj nf Inpw-m-ʿnḫ ỉḫtf* le sens serait: «I. lui (scil. à Mtn) donna ses (scil. ceux de 'I.) biens».

Un fait prouve quelquefois beaucoup. Il est cependant toujours périlleux de vouloir tirer une loi d'un fait lors même qu'il paraît bien constaté. La certitude confine ici à l'hypothèse. Il demeure seulement fort possible qu'en revoyant certains textes qui auront embarassés, il se vérifie que s'ils sont restés obscurs, c'est par méconnaissance de notre loi de syntaxe.

Fribourg (Suisse), juillet 1909.

Eugène Dévaud.

Les Stèles protothébaines.

Dr P. A. A. BOESER. *Beschreibung der Ægyptischen Sammlung der Niederländischen Reichsmuseums der Altertümer in Leiden.* II. *Die Denkmäler der Zeit zwischen dem alten und mittleren Reich und des mittleren Reiches. Erste Abteilung-Stelen.* — Haag. Martinus Nijhoff. 1909. G^d in 4° 20 p. et 58 p. lithographiées et vingt planches. Prix: 35 florins.

Ce volume est la continuation de la remise à jour du grand Catalogue de Leide, d'après les procédés de description et de reproduction modernes. Les «revuistes» de l'égyptologie ont signalé, il y a deux ans, à propos du premier fascicule, l'inusuel de cette entreprise, au milieu des publications de la muséographie ordinaire; ils ont rendu un juste hommage aux qualités de la publication: exécution des planches, exactitude et minutie des notices descriptives ou de la bibliographie. J'ajouterai que ce second fascicule a, sur son prédécesseur, l'avantage marqué d'être de format raisonnable. J'avais vu avec effroi, je l'avoue, les dimensions gigantesques du premier, et je me demandais si nous allions revoir en égyptologie les masses impossibles à manier qui, de la «Description» au Lepsius, en passant par Champollion, Rosellini et Leemans, marquèrent les premiers ouvrages sur l'Egypte — comme si tout ce qui s'y rapportait devait être colossal par symbolisme.

Au point de vue archéologique, la variété des types de Leide atteste l'importance de la collection. On y trouve en effet toutes les sortes de procédés techniques, du relief et de la ciselure mèplate à l'intaille, comme aussi tous les degrés de soin dans

l'exécution, des plus grossières aux plus soignées. Certaines (nos 7—11—13) ne le cèdent en rien aux meilleurs spécimens des Musée du Caire, et pourraient être proposées en exemple en tout manuel d'archéologie égyptienne. Les types canoniques de la stèle sont également presque tous représentés à Leide, soit pour la décoration symbolique, soit pour les sujets des scènes régulières. On y trouve par surcraît plusieurs thèmes tout à fait exceptionnels. À laisser de côté le groupe du N° 2, qui est plutôt de la statuaire qu'une stèle, on peut signaler: les stèles doubles nos 34 et 35, le 52 pour sa table d'offrandes et la répartition de ses figurants, le pour le petit édicule à double porte placé à sa base, et le 29, qui nous offre le rare spécimen d'une stèle pourvue à son sommet d'une niche avec une statuette du défunt. Le harpiste du n° 43 est aussi à noter pour les variantes du thème: «acte d'adoration au dieu des morts». Enfin le portrait du défunt, vieux et tout plissé de graisse, du n° 44, est à signaler pour ceux qui, comme de Bissing, ont étudié cette façon égyptienne d'exprimer la «vieillesse heureuse et chargée d'honneur». Fréquent dans la statuaire protothébaine ou dans les bas reliefs à partir de la VIe Dynastie, je crois les figures de vieillards obèses plus rares dans les stèles proprement dites.

Le répertoire de ce second fascicule ne le cède en rien au précédent pour les mérites d'exactitude dans les références et pour la parfaite exécution matérielle. Sans doute est-il de mine tant soit peu plus austère, et les monuments y sont-ils d'aspect moins saisissant au point de vue artistique. Le sujet ne se prêtait point non plus à des planches en couleurs. Les stèles constituent dans tous les inventaires de Musée — et le catalogue du Caire le prouve assez — une des parties les plus sévèrement scientifiques. Il n'en est pas, d'autre part, où les lecteurs du métier réclament davantage une reproduction irréprochable. Je viens de lire à peu près tous les textes de cette série de cinquante stèles. J'ai pu le faire presque toujours comme si j'avais été devant l'original, obligé tout ou plus, parfois, d'éclairer un peu la planche ou de rétablir la dimension réelle des signes avec un verre grossissant: et c'est, je crois, le meilleurs éloge technique que l'on puisse faire d'une phototypie d'un document égyptologique. Elle fait honneur à la maison Van Leer d'Amsterdam.

La collection de Leide est d'une richesse tout à fait remarquable, si l'on songe qu'elle contient 51 numéros, rien que pour la période allant de la fin des Memphites aux seconds thébains; les chiffres comparatifs du British ou de Berlin le montrent clairement. Le Louvre se trouve, par les fouilles de Mariette à Abydos, avoir bénéficié de circonstances exceptionelles.

La manière dont les monuments ont été édités m'a paru plus claire et plus homogène dans les procédés descriptifs que dans le premier volume. Le texte se divise en deux parties. La première, consacrée aux notices descriptives, donne en tête de chaque monument la provenance muséographique et les renseignements d'inventaire, décrit la stèle en quelques lignes. et donne, après les indications de dimensions et de matière, la bibliographie. Il faut signaler pourtant une assez grosse omission: celle de l'origine géographique des stèles. On est obligé de lire les textes égyptiens sur l'original pour en déduire que telle vient d'Abydos ou telle autre de Memphis; encore n'est-ce pas toujours facile. Je crois que M. Boeser, avec les archives et les registres d'entrée au Musée, aurait pu, facilement dans la plupart des cas, nous dire de quelle localité Anastasy, ou les autres collectionneurs, avaient tiré tous ces monuments. Je n'ai pas besoin de dire combien la connaissance des écoles locales (au point de vue de l'art, comme à celui du formulaire et des croyances régionales) est intéressée à pouvoir grouper rapidement les caractéristiques provinciales. Ce n'est que partie remise, si M. Boeser veut bien prendre cette critique en considération; et un index mis à la fin de l'inventaire total des stèles de toutes les époques remédiera à ce qui manque pour l'instant.

Quatre séries d'index — noms divins, géographiques, noms propres, titres et fonctions — groupent les résultats du dépouillement

des centaines de lignes de textes de ce long répertoire. Ils seront des plus utiles à tous points de vue. Nous aurons bientôt au Caire et à Londres, je pense, des tableaux similaires; alors on fera plus de progrès, en quelques années, qu'il n'en a été fait depuis Champollion pour la connaissance des rouages de l'administration ou du sacerdoce. Ceux d'entre nous qui ont eu la patience de faire des index de ce type, aux «mastaba» de MARIETTE par exemple, savent quelle lumière apportent ces tableaux sur les institutions. Il sied de remercier grandement les savants qui nous épargnent l'obligation de refaire isolément ces dépouillements, toujours si longs, et portant sur des infiniment petits.

On sait que le fonds d'ANASTASY a constitué plus des deux tiers de la collection des stèles du Musée royal de Leide[1]. Les collections de DE L'ESCLUZE et CIMBA ont fourni presque tout le reste[2], à part une demi-douzaine de stèles provenant de VAN LENNEP, HUMBERT, WEERTH, et VAN DEN LERDE. L'examen de la bibliographie montre que pour la plupart des numéros de la collection, le seul instrument de travail était jusqu'à présent la vieille «description raisonnée» de LEEMANS. Les acquisitions postérieures étaient donc inédites (n°s 1, 17, 19, 34), à moins que l'on ne veuille considérer comme référence bibliographique l'insertion des noms propres de ces stèles dans le fameux répertoire de LIEBLEIN[3]. La description de LEEMANS mise à part, l'école égyptologique s'est surtout occupée de monuments toujours les mêmes: le groupe des documents dits *historiquos* (St. 3 à 8). PLEYTE consacra jadis une mention au N° 2. (Stèle de Didou et de sa femme); et c'est surtout PIEHL, au résumé, qui songea à parler de quelques unes de celles «non-historiques» (11, 12, 28, 30)[4].

La classification a suivi l'ordre ordinairement adopté: monuments antérieurs à ce que l'on est convenu d'appeler le Moyen-Empire; puis monuments dits «du Moyen-Empire», en mettant en tête les stèles ayant une indication de date; enfin les non-datées, classées suivant leur caractéristique matérielle d'être cintrées ou rectangulaires ou sommet.

[1] Exactement 35 sur 51.

[2] Dix et quatre respectivement.

[3] Encore n'y trouve-t-on point les numéros 1, 12, 19, 22, 23, 42.

[4] Cf. aussi STEINDORFF, *Æz.* 32, 125 (n° 44).

Je n'aime point ces divisions: elles prêtent à des répartitions commodes, mais factices, qui ne répondent ni à la séquence chronologique. ni aux groupes de modes d'expression des idées funéraires, ni même aux variantes provinciales. En particulier, le classement d'après la silhouette d'une stèle est aussi artificiel que celui qui, dans une histoire de la sculpture, séparerait les monuments d'après le procédé d'exécution des scènes: ronde-bosse, haut-relief, sculpture méplate, ou intaille. Les stèles avec mentions de date ne constituent pas non plus une division à part réelle; elles ne font qu'apporter à l'historien, en passant, un renseignement qui manque ailleurs; mais la nature religieuse effective de la stèle n'en est pas modifiée. C'est, en règle ordinaire, un «addendum» se référant à l'organisation du «wakf» funéraire, et il serait superflu d'en esquisser ici la démonstration, que je suppose acquise en égyptologie.

Des divisions tirées de l'aspect des textes ou des figures ont été proposées: stèles où il n'y a que des textes sans illustrations; stèles où la famille n'est pas représentée; stèles où la figure du défunt est rejetée en bas du monument; stèles avec scènes religieuses; et il faut reconnaître que ces divisions, fondées sur l'apparence optique d'un monument ne mènent à rien qui corresponde à des différences de destination, ou de pensée religieuse. Tout classement d'après la décoration de la surface des stèles prouve, à l'expérience, être tout aussi artificiel que celui qui consiste à les diviser en cintrées ou rectangulaires. Répartir en stèles avec textes seuls ou avec textes et scènes, et classer celles-ci d'après les scènes ne donne aucun groupe homogène comme valeur religieuse. Ainsi des figurations comme les défilés de porteurs d'offrandes (12, 21, 31) prouvent simplement qu'on a eu la place de commenter fragmentairement par l'image un texte

qui était sous entendu ailleurs; et l'extension de ce thème[1] peut mener à insérer parfois même des épisodes du sacrifice (n° 5 et 10) ou de préparation des aliments (N° 3), sans qu'il y ait rien de changé à l'économie réelle du monument. Des dispositifs relatifs au texte mis en tête, en rejetant en bas la figuration du ou des titulaires de la stèle, ne sont que des particularités se rattachant à des causes trop diverses pour fonder sur ce criterium une classification répondant à quelque chose. Le nombre et la répartition des gens de la famille faisant l'offrande ou la recevant constituent une base plus sérieuse de répartition; mais ce ne sont que des illustrations, et si elles aident à établir les premiers groupes, c'est finalement au texte qu'il faut s'adresser pour mettre les séries en ordre logique.

C'est donc d'après la rédaction même du formulaire, *illustré ou non*, que je voudrais voir classer désormais les stèles, à moins qu'on ne veuille nettement se borner à les ranger par localités anciennes, et, pour chaque province, procéder ensuite à des subdivisions basées sur leur âge. Ainsi, chacun sait que l'emploi ou l'absence du est marque prépondérante dans les classifications préabables à faire au point de vue de l'évolution des croyances funéraires, et que l'épithète d' est depuis longtemps signalée comme caractéristique de la période allant de la fin de la VIe à la XIe Dynastie. Et c'est pourquoi, en cet ordre d'idées, j'aurais voulu voir en tête de liste des monuments comme le 39. Mais ce n'est pas, en somme, à la rédaction du *Souton-hotpou-dou* pour les noms divins ni au répertoire des demandés qu'il faut avoir recours; et pour cette division méthodique, les indices d'époque résultats de la présence ou de l'absence combinés d'éléments tels que , , , , etc. n'arrivent qu'à introduire, quand possible, une tentative

[1] Le porteur d'outres de la stèle 4 est á noter comme variante archéologique assez rare.

d'ordre chronologique. Ce n'est pas ce que nous devons chercher. Il y a mieux que la chronologie. La division la plus pratique m'a toujours paru être celle qui recherchait la *nature* du culte funéraire que la stèle veut attester et perpétuer. Celle que je vais proposer, je ne la donne pas pour un type «ne varietur», mais pour celle qui facilite le plus les comparaisons qui veulent aller au delà de la pure archéologie.

Un premier groupe serait formé des stèles qui désirent rappeler un fait mémorable ou une série de service rendus, soit au roi, soit au temple, et à la suite desquels une fondation funéraire a été accordée à la famille, sur la revenu du temple ou celui de la couronne. Inspirées du même concept que les inscriptions murales dites «biographiques» du Mastaba ou de l'Hypogée, mais abrégées faute d'espace matériel, les inscriptions, comme les figures qui les commentent (ou même les remplacent) relatent, directement ou par allusions, les preuves nécessaires du fait; ainsi, elles racontent les services et la récompense; elles montrent le défunt rendant le culte funéraire au roi fondateur, ou au dieu; ou encore elles représentent un abrégé du temple, ou bien le défunt achevant, par signe conventionnel, la construction d'un édicule, d'une barque sacrée, entendant par là une existence passée à de pieux travaux de ce genre (cf. British Museum Stèle N° 251); ou encore (à Abydos par exemple), elles montreront un épisode du culte du dieu, tel que la barque d'Osiris quand elle va à Pagar; ou la barque divine avec les statues du roi bienfaiteur (Marseille N° 32), pour sous entendre ainsi que le culte du défunt est rattaché, avec participation ou prélévement, au *wakf* de ce roi et aux fêtes ou aux sacrifices fondés par lui dans le sanctuaire. Comme cette fondation a un caractère très important, de par son caractère honorifique et ses garanties de durée, il est presque de règle constante en pareil cas qu'elle soit mise en tête du monument, et rejette en dessous les textes ou les figures de la stèle ordinaire. C'est ce que l'on verrait encore mieux en rapprochant de la collection de Leide celles de Londres, de Paris, ou du

Caire. Que ces stèles se trouvent alors dans les «datées», ou les historiques est pure question de fait; on en a bon nombre qui ne contiennent ni date absolue, ni cartouches royaux, et qui pourtant se rattachent rationellement à la série.

Dans la seconde classe peuvent rentrer celles où la stèle — et par conséquent la fondation — sont constituées pour un titulaire (ou pour un couple, mari et femme) par leur descendance exclusivement, sans donation à titre de récompense prise sur le bien royal ni sur celui du temple. Le culte des collatéraux et des descendants peut se greffer à la suite. C'est le cas de la majorité des monuments. Le nombre des descendants, le fils seul, les enfants seuls, ou plusieurs générations, peut constituer des subdivisions pratiques, s'il s'agit de très grandes collections. L'introduction des défilés d'offrandes avec porteurs sacrificateurs, ou épisodes des funérailles n'a, je le répéte, qu'une valeur archéologique, que l'on pourra noter en passant, en manière de subdivisions.

Un troisième type nous montre des actes solennels d'association, de transmission ou de confirmation dans un héritage, une charge ou une dignité (entre collatéraux ou descendants directs) attestés, à propos du culte funéraire, par des figures ou formules qui associent les uns aux autres. C'est, pour être bref, un dérivé des scènes similaires que la mastaba memphite mettait souvent sur les murs aux abords de la fausse porte, par exemple au tombeau de Sì-hounen. Elles ne sont pas toujours aisées à interpréter pour nous, quand l'allusion à l'acte essentiel se fait en abrégé. C'est souvent au moyen d'un indication sommaire: une tablette un sistre. un miroir, un insigne tenu en main, par exemple; tout Egyptien les interprétait, sans hésiter, comme le geste symboliquc d'une minute de procédure, d'une confirmation d'une transmission, mais notre inexpérience hésite encore fréquemment. Qui aura le courage de ce travail ne regrettera pas sa peine.

Le quatrième type est plus compliqué à première vue. Son

caractère distinctif est de comporter une association du titulaire et de ses ascendants. Tantôt l'association se borne au consacrant, et à ses père et mère, ou à l'un des deux ascendants seulement; tantôt, à ces parents immédiats (mais après eux dans la rédaction du formulaire illustré), il adjoint le culte funéraire des aieux de la branche paternelle ou maternelle, et remonte à deux, trois ou plusieurs générations. Bien entendu, dans les cas de cette espèce, comme dans le groupe précédent, des associations secondaires viennent se greffer sur ce culte fondamental; bien entendu aussi, le consacrant associe fréquemment à son acte de piété filiale sa femme, ses enfants et petits enfants, ses fréres, sœurs et leur descendence. On peut, pour de grandes séries de stèles, imaginer rapidement les subdivisions basées sur ces variantes secondaires.

Voilà quatre classes principales. La quatrième n'est pas, comme on pourrait le croire, une simple altération du mode de rédaction de la seconde, due à des circonstances de fait. Je crois qu'elle procède réellement d'un autre ordre d'idées, et qu'elle correspond à d'autres modes de fondations funéraires. Autant qu'il semble, des stèles de ce type correspondent à des «consolidations» d'une famille dans certaines charges à privilèges ou à rente, détenues pendant plusieurs générations, et qu'il s'agit de faire constater ou rétablir définitivement.

Je ne soutiens nullement qu'il n'existe pas d'autres variétés, pas plus que d'autres manières de sérier. Il y a des types exceptionnels qui n'y rentrent pas, comme la mystérieuse stèle C 15 du Louvre. Je dis seulement qu'il y a là un procédé commode et rationnel de s'orienter, et que, tout compte fait, l'immense majorité des stèles se place dans ces quatre classes; et notamment celles de Leide dont il est question ici même. Avec les particularités de rédaction du Souton Hotpou-Dou, et les variations de la décoration symbolique du sommet (chacals, sceau, 𓈗, yeux mystiques, etc.), le tout joint aux subdivisions indiquées

sommairement plus haut, on peut avoir un instrument de classement souple et compréhensif, ajustable aux collections les plus nombreuses.

Quant à faire état de la présence ou de l'absence de certains textes, de fragments d'hymne, d'actes de prière ou d'adoration aux dieux des morts, de chapitres du Livre des Morts, ou de textes des Pyramides (cf. n° 34), ou d'adjuration aux vivants, (N° 7) etc., je n'ai pas constaté jusqu'ici qu'il pût y avoir lieu de répartir les monuments d'après cette donnée. Leur insertion dans la stèle peut être dictée pas des raisons particulières, dont un examen attentif démêle souvent les origines. Mais ce n'est, en fait, qu'une application de la loi générale qui veut que la stèle soit un résumé du tombeau; et l'existence ou le manque de ces textes n'est lié obligatoirement à aucune classe de stèles determinée. C'est affaire de place materielle et de préférences particulières.

Si la classification que je viens de suggérer paraît trop compliquée, mieux vaut s'en tenir franchement à la répartition par écoles provinciales, munie dans la mesure du possible, de divisions chronologiques à l'intérieur de chaque section.

Quoiqu'il en soit, si un essai de classification de ce genre prévalait — et on peut le tenter sans quitter le caractère impartialement documentaire d'un catalogue, — la description d'un monument pourrait s'en trouver avantageusement modifiée. Ainsi, pour la présente publication, M. Boeser tout le premier aurait été amené à la nécessité d'insister, plus qu'il ne l'a fait, sur l'intitulé complet des énoncés de parentés des divers personnages ou sur leurs attitudes respectives; il aurait donné une traduction entière des textes qui les accompagnent, parce qu'il aurait mieux vu comment ils s'ajustent les uns aux autres pour donner à la stèle sa pleine valeur.[1] Ainsi envisagée, la description d'un monument, même sans théorie générale, gagne singulièrement en intérêt.

[1] Et très probablement, l'éditeur aurait été amené à donner l'intitulé en signes hiéroglyphiques; la netteté des planches permet bien de s'y référer ici-même presque partout, mais il y a là une simplification du travail de contrôle bien désirable pour les lecteurs.

Prenons comme exemple la stèle 50 (pl. XXXVIII). On y signalera d'abord que le double *Souton-hotpou-dou* est une première fois, à droite, au nom de Rdou-ni-phtah (donc du fondateur) et une seconde fois, à gauche, au nom de son père. Au lieu de dire simplement: *zweï Opferformeln*, ceci expliquera déjà l'économie générale de la stèle, en la rattachant aux groupes où le titulaire associe sa fondation à celle de ses ascendants. Les scènes qui viennent en dessous précisent ensuite les subdivisions. La stèle 50 se classe ainsi parmi celles où le titulaire fonde l'offrande combinée, en se montrant, lui et les siens, devant ses ascendants, et en remontant jusqu'à celui qui a été, au point de vue des charges ou de la propriété du «wakf» funéraire, le véritable ancêtre de la famille. Ce groupe présente naturellement une foule de subdivisions; mais des répertoires comme le *Catalogue d'Abydos* de Mariette, ou l'inventaire en cours de publication de Schæfer au Caire montrent qu'avec une certaine somme de patience, on arrive à constituer des classes rationnelles.

Le type de la stèle 50 est au fond relativement simple. Au registre 1, à droite, Rdouniphtah fait l'offrande à sa mère Psarit; et dernière lui, placées en perspective verticale pour exprimer leurs droits égaux de , ses deux sœurs assistent à cette cérémonie symbolique. A gauche, Rdouniphtah fait l'offrande à son père[1], et la valeur de cet acte, et sa portée, sont indiquées par le fait que son fils est placé entre lui et l'aïeul. Ainsi est attestée, par allusion, cette grande vérité que le fils qui fait, «vivre le nom» de son père «mérite la louange des dieux, et transmettra un jour à ses enfants ses biens et ses dignités». Car Rdouniphtah

[1] Je ne crois pas qu'il y ait lieu de partager l'hésitation de M. B. à voir dans Iayeï le père du consacrant. Car si la parenté n'est pas indiquée, elle n'est pas seulement présumable par la disposition symétrique des deux panneaux, et par la similitude des noms du grand père et du petit fils; elle résulte aussi de l'intitulé des registres suivants du Souton hotpou dou. Dans le premier, Iayeï est dit «né de la Dame Sonbou». Or cette même Sonbou est dite plus loin «épouse» de Sarouou, qui, par la place où il est figuré, est bien le grand père de Rdouniphtah.

est administrateur des μάχιμοι du canton ouest, comme l'était son père. Ainsi, en cette première scène en deux panneaux «accostés», le consacrant n'a pas pris part à l'offrande; il n'a figuré chaque fois que comme célébrant. Et un tel dispositif, qui donne l'idée maîtresse de la fondation, ne me paraît pas ressortir assez d'un texte descriptif qui ne borne à dire: der Verstorbene zweimal bei einem Opfertish stehend dargestellt; et qui ajoute seulement pour le père: steht gegenüber ihm (et pourquoi ne pas mettre *sitzt ihm gegenüber* comme pour la mère? On pourrait croire que la figure assise est celle de Rdouniphtah).

À ce double culte du père et de la mère par leur descendance se rattache le reste des figures, dans un ordre où les habitudes de l'iconographie égyptienne, aussi bien que la direction des figures ou des signes d'écriture permet au lecteur de s'orienter. Le tout se lisant de haut en bas, une première scène nous montre de nouveau Rdouniphtah, suivi, dans l'ordre des préséances, de sa première épouse, de leur héritier présomptif Iayeï et de leur fille aînée Pasdit[1], offrant le repas funéraire aux grands parents Sarouou et Sonbou; l'importance de l'aïeul est attestée par le *flabellum* qu'il tient en mains — importance au point de vue du culte de famille, car il n'est pas plus, socialement, que le fils et le petit fils: administrateur des miliciens du canton ouest.

Les deux registres qui viennent ensuite sont moins explicites à première vue. Mais le sens dans lequel se fait la lecture des mentions ou des figures les répartit assez clairement pour l'essentiel du sens global en deux groupes: à gauche, ceux qui sont la suite des consacrants précédemment figurés; à droite, la série des personnages à qui le culte de famille est rendu. On a d'abord trois sœurs, que le possessif en ne peut rattacher qu'à Rdouniphtah, puisque l'autre personne mentionnée à côté — et qui aurait pu, en créant un doute, embrouiller les parentés — est une femme. C'est donc bien la suite du cortège de famille, dans

[1] On notera la même alternance que pour le petit fils, consistant à donner à la fille le nom de la grand'mère.

l'ordre habituel. Les trois hommes du registre inférieur sont vraisemblablement leurs maris, puisqu'ils ne sont, d'après l'intitulé ni des fils ni des frères; l'étude des variantes des autres stèles résoudrait peut-être ce petit problème d'archéologie, en donnant un catalogue des dispositifs usuels, dont l'étude par province et par époque n'a jamais été faite.

En face, la série des ascendants continue à remonter dans le passé, et c'est la bisaïeule du consacrant que je vois dans la , suivie de sa fille et de son gendre (?); puis c'est une trisaïeule ou une sœur, grande tante de Rdouniphah, que semble être la [1].

La suite est encore moins nette; mais les monuments similaires nous montrent en tous cas la pensée directrice, ce qui est plus important, après tout, que la connaissance exacte des degrés de parentés pour un cas isolé. Au delà de trois à quatre générations, le manque d'espace — ou celui de documents de famille assez complets — obligeaient ces familles de la bourgeoisie sacerdotale ou administrative à condenser les noms des ascendants, et à n'en prendre que quelques-uns, les plus marquants; au besoin, pour gagner de la place, on supprimait les figures. On remontait, avec ces listes mutilées, aussi haut que possible dans les fastes domestiques, pour attester l'antiquité de la souche et de sa possession des fonctions. En somme, on procédait en gros comme le faisaient les Rois à l'occasion, quand ils abrégeaient leurs listes d'ancêtres, en les ponctuant de repères essentiels, pour aboutir, comme au Ramesseum ou à Médenet Habou, au mythique fondateur Ménès. C'est ainsi que je lis,

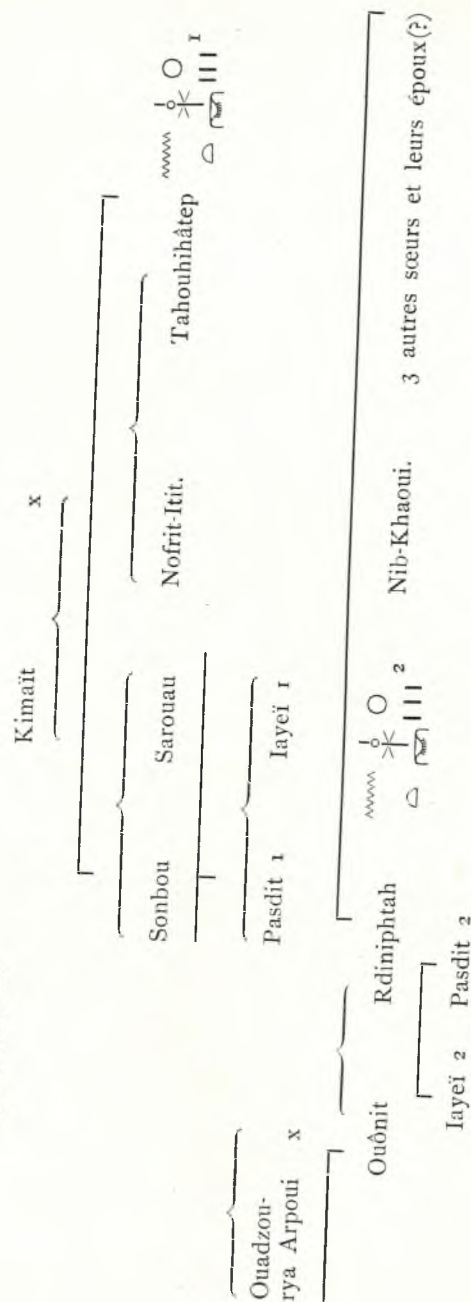
[1] La seconde solution pourrait être suggérée de préférence par le fait que la seconde sœur de Rdouniphtah porte le même nom; on aurait l'alternance, par deux générations, des mêmes noms, pour les hommes et les femmes, d'abord pour les ascendants directs et les ainés, puis pour les collatéraux et les puinés. Mais ces sujets ont été encore si peu étudiés, et demanderaient de telles recherches que je préfère avouer le caractère précaire des résultats auxquels je crois arriver.

avec les réserves nécessaires, la série des noms du dernier registre, et que je la ferais remonter très haut dans le passé. Certains noms sonnent en effet significatifs, et nous ramènent bien, semble-t-il, à la période memphite: Aba, Iounofir, Snofroui, Hapoui (cette dernière juxtaposition tout à fait digne d'être notée). Et qu'après tout, il y eût sous les premiers Thébains, des familles de province, même de rang très moyen, qui pouvaient retracer leurs généalogies aussi haut n'a rien de paradoxal. Beaucoup, nous le savons par ailleurs, pouvaient établir, avec autant d'amour que de légitime fierté, des listes comme celles-ci, où tous sont mentionnés avec leurs pareils titres d'inspecteurs ou de , de génération en génération. Chaque jour nous montre mieux combien ces familles égyptienne étaient effectivement de longue durée, et à quel point ces gens tenaient passionnément à garder en bon ordre les parchemins probants de leurs archives domestiques.

Mais en voilà plus qu'assez sur la position respective de la trentaine de personnages figurés ou mentionnés sur ce petit monument, et le tableau que voici n'est proposé qu'à titre de spécimen sur ce que peut donner l'étude isolée d'une stèle. Si l'un d'entre nous s'aventurait à la poursuivre sur une série de quelque taille, comme Legrain a eu le courage de le faire pour une partie des statues de la «favissa» de Karnak, qui sait tout ce qu'il en sortirait pour l'histoire des classes sociales de la vieille Egypte?

I Période memphite (Ordre *probable*)

Horou-Oïrou
Hapoui
Snofroui
Iounofir
Iousonbou
Aba
//// iou.



N. B. Pour plus de clarté, les femmes ont été placées à gauche dans l'intitulé des couples.

La première série est l'intitulé vague du passé de la famille. La seconde nous donne cinq générations certaines (avec erreurs possibles marquées d'un ?). Le tableau serait plus frappant encore, si on y notait, en regard, les fonctions des hommes, et l'importance données aux femmes qui transmettent l'«habilité» aux descendants. On y notera aussi de nouveaux indices pour la loi d'alternance des noms propres. Il faudra bien quelque jour en faire plus de cas que jusqu'ici dans l'étude des croyances religieuses. M. Budge a rapproché dernièrement le de l'*okra* des certains africains d'aujourdhui. En cet ordre de parallélisme, y a-t-il eu jadis, en Egypte, quelque chose de plus ou moins analogue à une transmission ou à une réincarnation d'*une* des âmes des ascendants dans les petits enfants, sous la forme du nom et d'après des coutumes formelles? Ce n'est pas là une question qui se résout en quelques lignes, à propos d'une stèle; mais j'engage à ne pas se contenter de la négation pure et simple. Dire qu'il y a là une simple pensée d'affection et un usage analogue aux nôtres sur ce point, ne résout pas non plus la question du sens de cette pratique à l'origine, pour qui sait l'importance qu'ont les dations de *noms* aux nouveaux nés chez les Egyptiens, et chez nombre de «non civilisés» de l'Afrique d'aujourdhui. Une sorte d'«esprit protecteur», comme celui qui accompagne le Bantou moderne, et qui serait détaché du groupe des «âmes» des ascendants par cette dation du nom peut être, en fin de compte, l'explication plausible. Nous soupçonnons à peine aujourd'hui ce que peuvent donner ces sortes d'enquêtes. Elles exigeront hélas! des dépouillements préalables d'une terrible minutie.

Si je me suis hasardé à entrer avec ce détail dans l'explication d'une stèle, c'était pour justifier la nécessité d'adopter désormais des modes de classements autres que ceux dérivés de l'apparence externe du monument. Et cela me permettra de

pouvoir dire, sans paraître chercher partout matière à critique, que nous ne pouvons plus nous contenter de notices descriptives qui disent, comme à propos de ce n° 50 qui vient de nous occuper: «Le défunt et sa femme à une table d'offrandes, en face d'eux un *Beamter* et sa femme; plus loin deux femmes». Il est difficile, en effet, de reconnaître en cette description la scène où Rdouniphtah, suivi de sa femme, de son fils aîné et de sa première fille, *offre* le sacrifice aux grands parents. Quant aux registres suivants, où les parents et alliés de Rdouniphtah continuent à arriver, et le culte de famille à remonter dans le passé, l'économie entière en est méconnue, ou plutôt toute espèce de question est écartée, du fait de se borner à constater qu'on trouve là: «Ein Mann und fünf Frauen» et «Vier Männer, eine Frau und Personnamen».

L'étude des stèles contient la matière future de tant de travaux que les répertoires de renseignements qu'ils contiennent peuvent être regardés comme une des plus précieuses «réserves» de l'égyptologie de demain. Maspero a signalé, il y a longtemps déjà, ce que celles d'Abydos, par exemple, pourraient donner pour la connaissance de la vie égyptienne, et a montré ce qu'une formule d'apparence banale comme le *Souton-hotpou-dou* pouvait renfermer pour l'histoire religieuse. Mais ces recherches exigeront, avant tout, l'inventaire complet des documents de nos Musées. L'ouvrage est sérieusement attaqué au Caire et à Leide; à Berlin, les «Inschriften» du Musée Royal, et à Londres, les «Guides» de Budge (ces derniers jusqu'à un certain point seulement, parce qu'il faudrait la reproduction de toutes les stèles et leur description complète) fournissent déjà un appoint considérable; l'utile travail, mais déjà ancien, de Gayet nous donne, pour le Louvre, au moins la majorité des stèles de la XIIe Dynastie de ce Musée.

Mais sans s'attaquer à des recherches qui supposent la connaissance de *toutes* les stèles existantes, et telles que les questions de généalogies ou d'organisation sacerdotale et administrative, bien des questions pourraient être abordées fructueusement dès

aujourd'hui, avec le nombre actuel de monuments mis à notre disposition. Je n'en citerai qu'une à titre d'exemple entre vingt autres.

C'est une proposition admise depuis longtemps que la stèle est un véritable résumé du tombeau, ou même parfois son substitut. Et d'autre part, il y a déjà bien des années que MASPERO a enseigné qu'entre l'archéologie des premiers Thébains et celle du Nouvel Empire, il n'existait aucune transformation brusque, malgré les apparences. Si l'on combine ces deux propositions incontestées, on doit *a priori* retrouver dans la stèle protothébaine une partie des dispositifs de la tombe des seconds Thébains, et avoir chance d'y trouver la genèse ou le début de l'évolution d'un certain nombre de ses représentations. Une telle recherche peut être plus intéressante qu'une simple étude d'archéologie, et modifier la valeur exacte qu'il convient d'attribuer à plusieurs d'entre elles. Il est permis de dire que jusqu'à présent, le mécanisme de leur formation et leur destination religieuse ont été très peu étudiés. La plupart des tombes thébaines publiées l'ont été sous forme d'une description pure et simple, par registres ou par panneaux; ou bien l'on a eu surtout en vue d'en extraire des renseignements sur la vie militaire, sociale, sacerdotale du temps, ou sur les détails de rituel ou d'archéologie d'une cérémonie des funérailles, tels que l'«ouverture de la bouche» etc. On n'a pas assez cherché comment et pourquoi elles avaient éliminé graduellement le répertoire memphite, et à quel rôle exact on destinait les nouvelles vis à vis du défunt (j'en excepte les scènes «biographiques», dont la théorie a été esquissée quelquefois par mes confrères — et par moi-même, à propos du tombeau de Rekhmara ou des fresques d'Amarna). Ainsi, quel est le sens de ces «banquets» si connus qui, depuis Champollion et Wilkinson, ont été tout de fois cités et reproduits dans tous les manuels d'égyptologie? L'opinion courante les interprète comme un épisode des funérailles, et y voit volontiers la description pittoresque de ce que les classiques nous ont raconté de la mise au tombeau d'un égyptien et du repas des assistants.

Mon impression me porte m'éloigner de plus en plus de cette façon d'expliquer les choses. Les scènes de «festins funéraires» ont bien pu, à la longue, faire allusion aux repas funèbres célébres lors de l'enterrement. C'est en effet le propre des scènes de la vieille Egypte de s'être gardées pendant des millénaires à peu près semblables, tout en prenant des sens plus complexes ou d'une valeur plus haute. Mais l'origine ne se rapporte pas directement à ce qui a trait aux funérailles; aussi bien par l'examen des fresques thébaines que par celui des stèles protothébaines, je crois la retrouver dans ces figures de famille, tantôt isolées et tantôt en couples, participant, sur les stèles, à l'offrande du défunt. Les seules modifications matérielles auraient alors consisté à les allonger en longs registres sur les murs des hypogées, et à les agrémenter d'épisodes, tels que les figures de jeunes esclaves, s'empressant aux côtés des parents ou alliés. Mais le sens intime de cette scéne continue à être, si je ne me trompe, le résumé pictographique de la fondation funéraire, et de l'association des générations passées et présentes dans le culte. Cette assistance mélangée de vivants et ces morts, ces convives d'un repas irréel, symbolique, où s'affirme une sorte de communion entre les défunts et leurs héritiers, en face des propriétaires mêmes du tombeau, tout cela peut paraître d'une allure bien mystique, et d'une hauteur de concepts auquels la vieille Egypte n'a pu atteindre. Le mysticisme n'est point mon fait, s'il y en a. Et que de telles idées aient été maniées jadis là bas se prouve par des scènes moins contestables, comme cette fresque où Ioumadouaït, et cinq générations des siens, nommément désignés avec leurs titres de parents, d'aïeux, de bisaïeux, etc. se rendent en long cortège prier Osiris en son temple. Ici, le sens de la scène n'est pas douteux, et on ne peut nier la majesté sereine de l'idée qui a présidé à cette composition. Pourquoi la trouver moins admissible en ce qui regarde les «banquets»?

La chose est en tous cas de celles que chacun peut vérifier, en prenant la série des stèles — et une collection comme celle-ci

suffit au besoin — pour la mettre en regard de celle des tombeaux thébains publiés. Si réellement, les figures assises devant les guéridons d'offrandes présentent une séquence archéologique qui se rapproche graduellement, avec un nombre de types intermédiaires suffisant, des scènes des hypogées thébains, on m'accordera que les présomptions sont grandes en faveur de l'explication que je soutiens pour ma part. Dans la nécropole de Gournah, pour plusieurs autres scènes, j'ai eu à me préoccuper des questions d'origine ou de valeur religieuse exactes. Il est rare que je ne sois pas arrivé, en fin de compte, à voir que la stèle protothébaine s'était bornée à les résumer en quelques signes ou à les disposer, autrement et en abrégé, au moyen de quelques figures. La relation eût été plus nette encore, si les répertoires de stèles publiées eussent été alors plus nombreux.

Ce qui précède expliquera assez, j'espère, l'intérêt que présentent ces études, et par suite, la valeur que présente un inventaire comme celui que le Musée Royal de Leide vient de nous donner. Il est à souhaiter que nous ayons la suite à bref délai. J'aurai tout dit en exposant une dernière requête aux savants qui en ont entrepris l'édition. À côté de ces fascicules de luxe, nécessaires aux professionnels de l'égyptologie, on aimerait voir de petits volumes, abondamment illustrés et à bon marché, qui pourraient être mis entre les mains des étudiants ou des curieux. La notice en langue hollandaise publiée par M. B. A. Boeser ne suffit pas.[1] Je voudrais un volume conçu sur le modèle du *Verzeichniss* d'Erman ou du *Cairo Museum* de Maspero, ou même, si possible, une série comme celle que Budge vient d'achever pour le *Britisch Museum*. Celle-ci, par sa description très détaillée au point de vue technique, comme par la largeur de son illustration et son bas prix, constitue véritablement ce qu'il faut demander à des manuels universitaires. Ce serait le très utile complément de la belle tâche entreprise par le Musée de Leide.

[1] P. A. Boeser, *Egyptische Afdeeling*. Leide 1907, 193 p. petit 8°. Prix: 1 fl. 25.

George Foucart.



Leo Reinisch, Das persönliche Fürwort und die Verbalflexion in den hamito-semitischen Sprachen. — Wien, 1909. In Kommission bei Alfred Hölder. [Kaiserliche Akademie der Wissenschaften. Schriften der Sprachenkommission. Band I].

Leo Reinisch, der schon in seinem «*Zahlwort Vier und Neun in den hamitisch-semitischen Sprachen*» der praehistorischen Grammatik dieser Sprachen und den damit Zusammenhängenden Problemen ihrer Entwicklung im Urzustande nachgeht und z. B. dort zeigt, wie das Decimalsystem derselben eigentlich in einem System der Fünfheit seinen Ursprung hat, geht in diesem Buche in erster Linie darauf aus, die Entstehung, resp. zusammensetzung der verschiedenen Kategorien des Personalpronomens aufzuzeigen. Es war vorauszusehen dass der Verfasser nicht bei dem Fürwort und der Verbalflexion stehen bleiben werde, da sich so tiefgreifende Fragen nicht für sich lösen lassen, ohne die vielen anderen ebensoweit (zum teil noch weiter) zurückreichenden Probleme der vergleichenden und praehistorischen Grammatik zu untersuchen, mit denen sie auf das innigste und engste verknüpft sind. So ist wohl Reinisch zu den Untersuchungen über den *Bau des Verbums*, das *grammatische Geschlecht* und die *Bildung des Plurals* gekommen, denen er eigene grosse Abschnitte (der erste nimmt fast ein Drittel des Buches ein) widmet; nicht zu vergessen der vielen kleineren Abhandlungen über den *Artikel*, das *Demonstrativum*, die *Participial-*, *Nominal-* und *Casusbildang* überhaupt, die an den zur Untersuchung der obigen Themata notwendigen Stellen eingestreut sind, so dass dieses epochale Buch füglich den Anspruch auf den Titel einer praehistorischen und vergleichenden Grammatik der betreffenden Sprachen überhaupt hat, wenn auch die Anordnung des Stoffes nicht nach den gewöhnlichen Schemen getroffen ist, sondern nach der inneren Entwicklung desselben von dem weiter obengenannten Gesichtspunkt aus.

Für denjenigen, der sich eingehender mit den in diesem Buche behandelten Idiomen befasst hat und an der Hand der vielen Aufnahmen und Untersuchungen der Kuschitischen Sprachen in das Verständnis derselben eingedrungen ist, welchen Reinisch mit grosser Konsequenz ein ganzes Leben gewidmet hat, — für den ist dieses Buch ein natürliches und mit grösster Genug-

tuung erwartetes Resultat der schon teils in den Grundlagen, teils im Keime vom Verfasser in seinen Werken behandelten Probleme. Demjenigen, der diesen Sprachen ferner steht, wird — «wenn derselbe systematisch und nicht sprungartig den Ausführungen nachgeht» — die Kühnheit, mit der zweifellos Reinisch an diese schwierigsten Fragen der Sprachforschung geht, sehr bald als völlig berechtigt erscheinen, da der Leser sehr bald inne wird, dass die Beweisführung, deren Lückenlosigkeit und Unerschrockenheit in dem Ziehen der Folgerungen nichts zu wünschen übrig lässt, alle etwaigen Einwände selbst aufwirft und widerlegt, und die für die praehistorische Grammatik so gefährlichen «Sprünge» ganz und gar vormieden sind.

Reinisch geht in seinem Werke von dem «*Fürwort als Bestandteil des Verbums*» aus, um sodann zum Zwecke der Darlegung «*des fürwörtlichen Bestandteiles des Verbums im Plural*» vorerst «*das selbstständige Fürwort*» zu behandeln, welchen Abschnitten «*das Fürwort in den abhängigen Kasus*» folgt. Alle diese Fragen behandelt Reinisch in der Weise, dass wir die Entstehung der verschiedenen Formen gleichsam im lebendigen Werden sehen, jede Veränderung eingehend begründend, jeden Lautwandel aus der betreffenden Sprache selbst mit vielen Beispielen begründend. Dieses neue Werk trägt durchaus den Stempel der von dem Verfasser in seinen früheren Werken mit Erfolg angewandten Eigenartigkeit der methodischen sprachvergleichenden Betrachtungsweise. Einem Buche von so weitragender Bedeutung in der Grösse und Mannigfaltigkeit der behandelten Probleme auch nur einigermassen in der Besprechung gerecht werden zu können, muss sich Ref. versagen, und die folgenden Zeilen wollen auch nichts anderes anstreben; als den Leser nur über den Inhalt des Werkes zu informieren.

Der Verf. will in erster Linie den gemeinsamen Ursprung des persönlichen Fürwortes und der Verbalflexion in den hamitischen und semitischen Sprachen nachweisen, welcher Nachweis ihm auch vollständig gelungen ist.

Was die *Pluralbildung* anbelangt, so erweist es sich, dass sie durch einen aus dem *Verbum substantivum* abgeleiteten Pluralexponenten gebildet ist (p. 280 ff.) und zwar aus

$$twn\ (tun) > kwn\ (kun) > hwn\ (hun) > \left\{ \begin{array}{l} un > u \\ on > o \\ an > a \\ en > e \\ in > i \end{array} \right\}$$

welche unter verschiedenen Veränderungen und Verkürzungen dem Stamme angefügt werden, mitunter auch abgefallen oder in den Stamm eingedrungen sind. Der Plural stellt sich also der sprachlichen Analyse nach eigentlich als ein Singular heraus, der «nur durch den Sprachgebrauch die Bedeutung eines Plurals erlangt hat» (p. 282), was sich noch in einzelnen Sprachen direkt nachweisen lässt. Sonach bedeutet z. B. *Quara: gezen-kan* = «Hunde» eigentlich wörtlich: «was Hund *ist*» d. i. «alle Hunde», «die Summe aller Objekte einer bestimmten Gattung» (p. 285—6). Eine andere, aber dieselbe Idee ausdrückende Art des Plurals ist die zwei- bis dreifache Wiederholung desselben Wortes, z. B. *Agaumeder: ḫuna* «Weib», pl. *ḫuna-ḫuna* (p. 286), welche Art wir auch noch im Aegyptischen erhalten haben z. B. «Väter».

Für die *Geschlechtsbezeichnung* ergiebt sich, dass Maskulinum und Femininum ursprünglich gleich waren und nur späterhin durch rein lautliche Veränderungen differenziert worden sind, wobei das Femininum gewöhnlich die reinere, unverändertere Form erhalten hat. «Lediglich nur phonetische Veränderungen und Kürzungen an einem und demselben ursprünglichen Wort dienen hier zur Bezeichnung von Geschlecht and Zahl» (§ 42 b).

Das *affigierte Fürwort* besteht:

1) aus den persönlichen Fürwortern *a* für die erste Person und *ta* für die zweite und dritte Person,

2) aus dem Hilfsverb *twn*, wovon sich *kwn* durch Lautübergang von *t* zu *k* abgezweigt hat (p. 46). Dieser Wortkomplex wird unter verschiedenen Wandlungen und Kürzungen an das Hauptverb im Partizip angefügt.

Das eigentliche Fürwort bildet also den 2. Bestandteil des Verbs in der Flexion, das Hilfsverb den dritten. Letzteres hat die ursprüngliche Bedeutung von «*sein, existieren*» und ist teils selbstständig, teils in Verbindungen in den verschiedenen Sprachen noch nachweisbar. Es erscheint in den Formen als *kūn*, *kū*, *ū*, im *Somali* als *jir*, *Galla jir* und *gir* (sein), im *Bilin* bildet es das Relativum I in der Form *-ġer*. Es ist identisch mit *Hebr. kūn*, *Arab. kāna*, *Ge^cez*, *Ty. kōna*, *Gurag. ḫāna* und *ḫāra*, *Aw. -ġār* (im Relativ), *Har. ḫāna*, *Amh. hōna* «sein» (p. 13 ff.). Im Praesenz gebraucht *Bilin gin*, *Quara gan*, *Dembea gän*, *Nuba gen*, *ken*, *kun* und *kō*, *Saho*, *^cAfar kīn* (aus *kēn*), *kī*; hier nimmt es «die suff. Personalpronrmina im Objektskasus zu sich, wie: *kīn-yo* (gekürzt *kī-yo*) ich bin etc., wörtlich: c'est moi etc.» (p. 20). Im Bedauye wird es zu *hān* = «sein, existieren, verweilen», als Copula verwandelt es sich im *hāy* und *fāy* und *-hē*, *-fē*, aber auch das ältere *kāy* kommt noch vor. Alle diese Lautübergänge wie auch die folgenden weist Reinisch immer in den betreffenden Sprachen als etwas regelmässiges nach. In Form von Suffixen geht es in *-tī*, *-c*, *-ri* und *-ī* über mit den zahlreichen Zwischenstufen, bei denen wir uns nicht weiter aufhalten wollen. Diese Endungen werden dann auch zur Nominal-

bildung verwendet in dem Suff. *wī* (in *-ā-wī* aus *-ā-hŭī*) < *kuī*, *-guī* < *kun*, *gun* (p. 20 ff.).[1]

Das *-ti* kommt auch noch selbstständig als Verbum «sein» *tī* und *tu* im *Galla* vor (p. 23 u. § 32) und ebenso wie *-a-wi* wird auch dieses *-tu* und *-ti* zur Bildung von Nomina verwendet, ebenso wie *-ta*, *-to*. Im *Galla* werden sie zu *dā* und *da* erweicht, während es im *Aegyptischen* zwar noch als [hieroglyphs] *tw*, *tū* im *Koptischen* aber schon ⲧⲉ «esse» gebraucht wird «stets mit nachfolgenden Possessivsuffixen versehen, daher als denominatives Verb zu betrachten, wie [hieroglyphs] (Pap. Sall. 3, 3) *tw-y my Mntw* Ich bin der Gott Mentu» (§ 36).

Reinisch gelangt endlich nach weiteren Untersuchungen zu dem Resultat (§ 49) «dass das auslautende . . . *-tī* . . . . . . einst *twn* (*tawn*, *tōn*, *tūn*) gelautet hat und gleich dem *-kūn*, *-kū*, *-kŭ*, *-hŭ* (aus *kwn*, *kawn*, *kōn*) ein Verbum «*sein*» darstellt», und dass sich *k* aus *t* entwickelt hat.

Der verbale Bau lautet also etwa:

1 Person. *Tuend* — *ich* — *sein*

2 u. 3 Person. *Tuend* — {*du* / *er sie*} — *sein.*

oder allgemein: *Particip* des eigentlichen Verbs — *Personalpronomen* — *Verbum substantivum;* die älteste Form desselben ist sodann:

1. Person — *a-tūn*

2 u. 3. Person. — *ta-tūn*.

Das *selbstständige Pronomen* stellt sich als ein *flektiertes Verbum* dar:

1) als einen verbalen Teil, der sich als das verbum substantivum entpuppt «in den drei Hauptentwickelungsstadien als *twn-kwn-pwn*, von welchen sich dann wiederum durch Lautübergänge entsprechende Nebenformen herausgebildet haben (p. 72 ff.),

2) aus den eigentlichen Fürwortern *a* und *ta*,

3) aus den gekürzten Formen des bereits bekannten Hilfsverbums *tun-kun-pun;* also z. B. für die 2. Person sing. folgendes allgemeine Schema:

twn-ta-twn oder *kun-ta-kun* etc.

---

[1] Dieses *-āwī*, kommt auch gekürzt vor als *-āy* z. B. *dāhr-āwi* (aus *dāhr-ā-hwi*) < *dāhr-āy* «ultimus» eigentlich: «*zuletzt* + *er* + *sein*», wird auch zu *-ē* zusammengezogen: dieses *ā* in *āy* tritt dann auch in den Inlaut ein, z. B. *gŭāsr-i* = *gŭsr-ē* < *gŭsr-āy* «Lügner», oder *Tigr.: kadm-āy*, *Eedauye: kādm-i*, *Arab.: ḫādim* «Diener» oder

Bilin: *aras-ā-hŭ* (und *aras-ā*)
Ge'ez: *ḥaras-āwī* (und *ḥarās-ī*)
Arab.: *ḥāris*, *Hebr.:* *ḥōrēš*
Kafa: *arāš-ō* < *araš-aû* < *araš-a-hū*
} «ackernd, Ackersmann».

woraus z. B. im Aegyptischen:

[*kw*]*n-t*[*a*]*-k*[*wn*] = *n-t-k* = *ntk* ⲛ̄ⲧⲟⲕ.

Reinisch untersucht wiederum sehr eingehend die einzelnen Wortbestandteile des selbstständigen Fürwortes und führt den ersten Bestandteil desselben auf einen Stamm *hanaw* zurück, der in letzter Linie doch wieder auf unserem alten *twn-kwn* beruht. Er ist verhanden

z. B. im	*Amharischen*	als	*hōna* } «esse» (§ 59 c)
»	*Harari*	»	*hāna* }
»	*'Afar*	»	*hān* (aus *hān* < *hawn* u. s. w.) in relat. Stellung.
»	*Saho* und *'Afar*	»	*anaw* < *hanaw* (§ 59)
»	*Kunama*	»	*ena* (*na*) «sein» (§ 62)
»	*Bedauye*	»	*'an* «sein, existieren» (§ 57)
»	*Dschäbärti*	»	*an* «sein, existieren» (§ 58)
»	*Somali*	»	*al* (n = l Somalispr. § 14) (§ 58)
»	*Kafa*	»	*ne* Copula (§ 61)
»	*Barea*	»	*n* verb. subst. (§ 63) u. s. w.

Für das uns am meisten interessierende Aegyptische kommt besonders p. 84 in Betracht, weshalb ich diese Stelle wörtlich hiehersetze. «Fasst man die Ergebnisse aus obigen Erörterungen über das absolute Pronomen im Bedauye und Aegyptischen zusammen, so gelangt man zu folgenden dem jetzigen Fürwort zunächst vorangehenden Formen:

			Bedauye	*Aegyptisch*
Sing.	1.		*'an-a-h*[*an*]	*'an-a-kū*[*n*]
	2.	*m.*	*ba-ra-kū*[*n*]	*'an-ta-tū*[*n*] (später *'an-ta-kū*[*n*])
		f.	*ba-ta-kū*[*n*]	*'an-ta-tū*[*n*]
	3.	*m.*	*ba-ra-sū*[*n*]	*'au-ta-fū*[*n*]
		f.	*ba-ta-sū*[*n*]	*'an-ta-sū*[*n*]
Plur.	1.		[*an-a-*] *han-a*[*n*]	*'an-a-*[*h*]*ūn*[*-u*]
	2.	*m.*	*ba-ra-kūn-a*[*n*]	*'an-ta-tūn-ū*
		f.	*ba-ta-kūn-a*[*n*]	
	3.	*m.*	*ba-ra-sūn-a*[*n*]	*'an-ta-sūn-ū.*
		f.	*ba-ta-sun-a*[*n*]	

a) Hieraus wird ersichtlich, dass das absolute Pronomen im Bedauye und Aegyptischen gleich dem verbalen Schema in § 2 folgende Elemente enthält:

1) Ein Verbum «*sein*» *'an* oder *ba* lautend, welche beide wie oben im Agauverb das Grundwort *wās* ursprünglich im partizipialen Sinn aufzufassen sind, später wohl nur mehr eine demonstrative Bedeutung gehabt haben dürften.

2) Das eigentliche Fürwort, für die erste Person *a*, für die zweite und dritte *ta* und zwar im Singular und Plural gleichlautend.

3) Ein Verb «*sein*»: *twn-kwn* und dessen lautliche Übergangsformen, nach § 51 im Infinitiv stehend, welche im Pluralstamm hinsichtlich der Konsonanten mit Ausnahme der Prima im Aegyptischen noch vollständig erhalten sind, im Singular aber bei teilweiser Ausnahme der Secunda feminini des Aegyptischen das auslautende *n* abgeworfen haben.

b) Mit dem obigen Schema stimmt die überwiegende Mehrzahl der Formen des persönlichen Fürwortes in den hamito-semitischen Sprachen überein (§ 82).

Zu demselben Ergebnis kommt Reinisch bei der Untersuchung des Fürwortes in den anderen Sprachen, welche er der Reihe nach durchgeht, indem er jede Veränderung der Formen auf das genaueste nachprüft und als den Regeln der betreffenden Sprache entsprechend zeigt u. zwar zuerst das *Niederkuschitische (Somali, Dschäbärti, Saho, Irob, ʿAfar, Galla)*, das *Hochkuschitische*, nämlich 1. das *Agau (Bilin, Quara, Chamir, Chamta, Awiya, Agaumeder)* 2. die *Sidama*sprachen *(Kafa, Dauro, Gonga)*, 3. die kuschitischen Sprachen des *Barka (Barea, Kunama)*, sodann die nordwest-afrikanischen Sprachen u. zw. die *Berber*sprachen der *Auelimmiden*, in *Ghat* im *Senaga*, *Schilha*, *Tarudant*, *Ghadames*, *Halim.*, *Tuat*, *Ahaggar*, *Asger*, *Ahaggar*, in *Dscherba*, *Siwa*, dem *Temsaman*, *Suawa*, *Harakta*, der *Beni Halima*, *Beni Mzab* etc. etc., hierauf das *Hausa* und *Musuk*. Auch die semitischen Sprachen geht R. der Reihe nach durch, das *Gurague* (u. zw. der *Aymallal*, von *Olane, Ulbara, Tschaha, Urib)*, *Harari*, *Amharina*, *Tigray*, sodann das Südarabische, das *Mehri*, *Sokotri* und *Shauri*, das *Geʿez*, *Tigré*, *Babylonisch-Assyrische*, *Samaritanische*, *Syrische*, *Hebraische* und *Arabische*.

Es dürfte zwar auf den ersten Blick verwunderlich erscheinen, es ist aber doch so; «nur der Sprachgebrauch ist entscheidend für die Ausbildung einer speziellen Bedeutung von Wörtern, die als Suffixe und Präfixe in Verwendung kommen, deren ursprüngliche — Bedeutung dann zumeist in dunkeln Hintergrund tritt, in welcher Weise sich ja auch der Übergang von Agglutination zur Flexion vollzieht». (§ 37). —

Sodann wendet sich Reinisch wieder der Untersuchung des Verbalbaues, dessen Formen im Singular er im ersten Abschnitte behandelt hatte, im Plural zu, dessen Ergebnisse ich hiehersetze, denn sie bilden eine weitere Bestätigung der bisher untersuchten Thesen. Es «ergeben sich nun folgende Resultate:

1) Die eigentlichen Personalpronomina der hamito-semitischen Sprachen lauten für die erste Person *a* und für die zweite und *ta* und zwar in beiden Zahlen und Geschlechtern gleich.

2) Dieselben kommen nur im Verbum und im absoluten Pronomen vor, welche so konstruiert sind, dass auf den eigentlichen Verbalstamm im Partizip die genannten Pronomina folgen und diesen ein Hilfsverbum mit der Bedeutung *sein* in der Infinitivform sich anschliesst, so dass diese Konstruktion eigentlich einen Satz bildet.

3) Die dritte Person war ursprünglich mit der zweiten identisch und hat sich allmählich nur durch lautliche Änderungen der zwei letzten Wortbestandteile des Kompositums von dieser geschieden, auf welchem Wege auch die Differenzierung der Geschlechter bewirkt worden ist.

4) Der Plural wurde durch ein spezielles Suffix ausgedrückt. Wo in einzelnen Sprachen dieser spezifische Pluralexponent abgeworfen worden ist, sind dann in diesem Falle im dritten Wortbestandteil Kürzungen der Singularform gegenüber der des Plurals eingetreten.

5) Die Unterscheidung der Tempora ist in der Urzeit unbekannt, später wurde dieselbe teils durch lautliche Veränderung am zweiten und dritten Wortbestandteil des Verbums oder durch bestimmte Umschreibungen bewirkt.

6) Das zusammengesetzte Personalpronomen ist ursprünglich ein Verbum und die Differenzierung der zweiten und dritten Person und der Geschlechter, sowie die Pluralbildung ist auf genau demselben Wege wie im Verbum vor sich gegangen (p. 288).

In p. 229 ff. geht der Verf. das *Fürwort in den abhängigen Kasus* in derselben gründlichen Weise durch, indem er, wie in den früheren Abschnitten, es in allen Sprachen betrachtet u. zw. sowohl die Possessiva als auch die Fürworter in den Objektskasus.

Hier wendet sich der Verf. gegen die übliche Anschauung der Grammatiker, welche «in der Regel die Personalsuffixe, womit jene in den abhängigen Kasus ausgedrückt werden, vor denen der selbstständigen Fürworter behandelt, um damit anzuzeigen, dass diese Suffixe als die ursprünglichen Fürworter zu betrachten daher die umfänglicheren Formen der selbstständigen Fürworter durch äussere Zusätze domonstrativer Natur erweitert und sonach aus den Personalsuffixen entstanden seien» (§ 216 ff.). Vielmehr erweist es sich, dass in den meisten Fällen der speziell fürwörtliche Bestandteil des absoluten Pronomens abgeworfen und nur der verbale Wortbestandteil desselben in der übertragenen Bedeutung des Fürwortes als das persönliche Fürwort der abhängigen Kasus verwendet wird (§ 252). «Da nun das Fürwort der abhängigen Kasus sich aus dem absoluten Pronomen herausgebildet hat, so ist es daher *späterer* Entstehung als dieses» (ibidem).

Über die nun folgenden zwei Abschnitte «*Das grammatische Geschlecht*» und «*Die Bildung des Plurals*» habe ich schon oben gesprochen.

In einem weitausblickenden *Schluss*wort fasst Reinisch verschiedene Fragen ins Auge, welche weit über das Gebiet der hamitish-semitischen Sprachen hinausreichen und sich mit der *Entwicklung der Sprache überhaupt* befassen, indem er aus den früheren Abschnitten mit eiserner Konsequenz die Folgerungen zieht.

R. zeigt, welch hohe Bedeutung dem *verbum substantivum* bei dem Bau des flektierten Verbums, des Pronomen absolutum und des Nomens zukommt. Da nun die letzteren nach ihrem Aufbau ursprünglich ebenfalls nur Verba darstellen, «daher die Bildung des Verbums den Anfang einer Flexion bedeutet», so gilt der für die Sprachgeschichte fundamentale Satz: In principio erat verbum.

Die Rolle des *verbum substantivum* ist aber eine noch weiterreichende. Es bildet die Kopula, indem es sich mit einer hinweisenden Partikel, dem «Urpronomen», verbindet. Es bildet in mannigfachen Veränderungen die Tempora und Modi, die Genera und Numeri, das Reflexiv und Passiv. Unter verschiedenem Aussehen bildet es aber auch das Demonstrativum und den Artikel und wirkt auch bei der Bildung der Genera, Numeri und Kasus, der Nunation und Mimation des Nomens mit.

R. stellt sich den Vorgang so vor. Wir haben die isolierenden Sprachen des Sudans vor uns. Von diesen zweigt sich die hamito-semitische «Ursprache» im selben Zeitraume ab, in dem sie zur Formenbildung d. h. zur Deklination und Konjugation, kurz der Flexion übergeht, welche «durch das enge Verwachsen des verbum substantivum und des Fürwortes mit einem Begriffswort (infolge dessen lautliche Veränderungen und Verschleifungen jener zwei Redeteile eingetreten sind) zustande gekommen ist.

Nun begegnet R. folgendem Einwurf. Da sich das Pronomen *a* (1. Person) und *ta* (2. Pers.), sowie das verbum substantivum *twn* — wenn sie sich auch in allen hamito-semitischen Sprachen nachweisen lassen — als zum ältesten Wortbestande derselben gehörig erweist, wieso kommt es dann, dass *twn dreiradikalig* und nicht *zwei*radikalig ist, welch ersterer Umstand mehr für eine semitische Entlehnung sprechen würde? Diese charakteristischen Unterscheidungsmerkmale sind aber nicht den beiden Sprachengruppen *urspünglich* eigen, sondern erst *nach* der Scheidung der hamitischen von den semitischen Sprachen. Schon vor dieser Zeit bestanden im «Wortschatze auch dreiradikalige Wurzelwörter, wie dies in den nichtflektierenden Sprachen des Sudans der Fall ist, und eine bedeutende Anzahl von Wurzeln, welche gegenwärtig im Chamitischen zwei Radikale zeigen, führen nachweislich auf Formen von drei Radikalen zurück (p. 310 ff.)».

Dafür führt Reinisch ein Beispiel für «*Hören*» an, welches heisst im *Bilın, Dembea, Quara, wās; Chamir, waz; Chamt. waš; Barea, wās; Gonga, wåj; Kafa, way* aber schon im *Bedauye, māsū (w = m)*; und im *Berberischen* u. zw. *Tamascheg, Kabylisch mesu*ʿ, *Siwa mesuḥ, Auelimiden, masug*. Durch Metathesis ist das semitische *sm*ʿ und *šm*ʿ entstanden. Aber auch dieses hat wieder seine älteste Wurzelform im Chamitischen u. zwar im «*Aegyptischen sdm, Kopt.* ⲥⲱⲧⲙ «audire», wo Aegypt. *d* als älterer

Laut zu Semit. ʿ*ayn* (= *g, ḥ, c* im Berberischen) sich verhält, wie z. B. *Aegypt. nḏm* zum *Hebr.* נעם, *Arab.* نعم «angenehm sein», ein Lautübergang, wie er auch vorliegt z. B. vom *Hebr.* צ zu *Aram.* ע.»

Reinisch schliesst mit einem Exkurs, in wechem er das Chamito-Semitische, die Sudan- und Bantusprachen einer gemeinsamen, in Central-Afrika ihren Wohnsitz habenden Sprachenfamilie zuweist.

Wenn wir das Ganze an unserem Geiste nochmals vorüberziehen lassen, so sehen wir, dass es eigentlich *ein einziger* Grundgedanke ist, der das ganze Buch durchzieht, freilich ein Grundgedanke, der uns hinter eines der grossen Geheimnisse der Entwicklung der Sprachen blicken lässt. Um diesen Grundgedanken gruppiert sich alles andere in hermonischer Weise. Reinisch zeigt sich auch in der Beschränkung als Meister. Nicht auf den «Ursprung» der Sprachen geht er zurück, er bescheidet sich bei der freilich nicht minder ungeheuren Aufgabe, den Übergang und Ursprung der von ihm untersuchten flektierenden Sprachen aus den isolierenden zu zeigen und deren weitere geschichtliche Entwickelung mit bewundernswertem Scharfsinn und unerbittlich logischer Konsequenz aufzufinden. Werden auch Nörgler in kleinen Einzelheiten Ausstellungen suchen und daran die Zähne wetzen, — das Buch ist mit so unglaublicher Akribie gearbeitet, dass jedermann die Resultate wird anerkennen müssen. Mit dem Erscheinen dieses Buches, wird jeder Aegyptologe, jeder Semitist sich wenigstens mit dem Bau der darin behandelten Sprachen vertraut machen müssen, will er das eigene Gebiet gründlich verstehen; das ist das praktische Resultat, welches es gezeitigt hat.

Wien 1909.

N. Reich.

Edouard Naville, The Temple of Deir El Bahari. Part VI. With architectural description by Somers Clarke. Twenty-ninth memoir of *The Egypt Exploration Fund.* Royal folio. London 1908. VI—31 pages, 24 planches. Prix: 30 shillings.

En publiant ce volume, M. Naville a mené à bonne fin la vaste description du grande temple de Deir-el-Bahri dont la première partie parut en 1895. De longues années de travail se sont écoulées depuis cette époque. L'entreprise que M. Naville commença alors, a été penible et pleine de difficultés, mais le résultat brillant est bien fait pour récompenser l'auteur du temps et des forces qu'il y a dépensés.

Le présent volume est consacré aux inscriptions et sculptures de la terrasse inférieure; il contient aussi la description architecturale du temple entier, due à M. Somers Clarke, et quelques additions.

La terrasse inférieure, qui n'est pas aussi bien conservée que les autres, a des figurations très intéressantes; elles ont été reproduites dans ce volume sur une série de planches exécutées d'une façon excellente.

La plus précieuse de ces figurations se retrouve sur les planches CLIII et CLIV, dessinées par Madame Naville; c'est le célèbre transport des obélisques. Il y avait autrefois quelque difficulté à se faire une idée nette de la façon dont les anciens Égyptiens transportaient les obélisques de la carrière jusqu'à l'endroit où ils furent érigés; on devait avoir recours à l'imagination, car les monuments dont on disposait alors n'avaient pas conservé une seule représentation de ce transport. Les fouilles de M. Naville à Deir-el-Bahri ont cependant mis au jour le monument qui faisait défaut. Le transport des deux obélisques des carrières d'Assouân à Thèbes constitue une figuration unique en son genre. M. Naville y a consacré dans ce volume une description détaillée qui nous permet de comprendre toute la machinerie compliquée que réclamait le maniement de ces lourds monuments. Tous les égyptologues étant naturellement familiers avec cette représentation, je me dispense de résumer la description de l'auteur.

Pour les autres planches, nous signalons les prisonniers nubiens (pl. CLII), la procession des soldats à l'occasion d'une fête (pl. CLV), la reine Hatšepsu qui sacrifie deux obélisques à Amon (pl. CLVI), et un champ (pl. CLVII), Hatšepsu comme déesse (pl. CLVIII), la fondation d'un pylone (pl. CLIX), Hatšepsu comme lion foudroyant ses ennemis (pl. CLX), l'immola-

tion de quatre veaux (pl. CLXI), des oiseaux aquatiques sont pris au filet (pl. CLXIII), les «foundation deposits» (pl. CLXVIII), dont nous voyons des spécimens de [hieroglyph], une hache en bronze, un couteau en bronze, des plaques en bronze avec le nom de la reine, de petits vases d'albâtre et d'autres objets encore. La planche CLXIV qui représente Thotmès III devant Amon provient de la cour supérieure. Les planches CLXV—CLXVII donnent quelques fragments d'inscriptions.

M. Naville donne ensuite quelques renseignements utiles sur la construction du grand temple de Deir el-Bahri. La question est de fixer l'époque où le temple a été bâti. Plusieurs raisons font croire que la reine a fait bâtir le temple peu après la mort de Thotmès II «when she found herself in possession of the regal power, and associated with her nephew, who was still a child». Senmut a été l'architecte.

M. Somers Clarke a fait la description architecturale du temple illustrée par de bons plans. Ce chapitre qui termine le texte du présent volume est d'une grande valeur.

Upsala, octobre 1909.

Ernst Andersson.

Gaston Maspero, Les temples immergés de la Nubie. Rapports relatifs à la consolidation des temples. *Première Livraison.* Service des Antiquités. Le Caire — Imprimerie de l'Institut Français d'archéologie orientale 1909. In 4°. 64 pages, 53 planches. Prix: P. T. 154 (40 francs).

Rien n'est plus propre à nous initier au travail énorme du Service des antiquités que les rapports relatifs aux mesures prises ou à prendre pour consolider les monuments de l'Égypte ancienne. La visite sur les lieux nous met à même d'évaluer les résultats acquis et d'admirer la direction intelligente des travaux dont témoigne l'exécution parfaite de tel projet. En revanche, les rapports exposent, d'une manière intime tous les détails de la machinerie compliquée du *Service* organisé avec une circonspection exquise par M. Maspero.

Les temples de la Nubie ont cette fois-ci fait l'objet des soins de l'éminent Directeur Général et le rapport qu'il a rédigé sur leur état est en date du 18 janvier 1905. À cette époque, M. Maspero était sur le point de visiter ces temples pour examiner les mesures qu'il conviendrait de prendre à leur égard, au cas où le barrage d'Assouân serait surhaussé. L'inspection a duré du 30 décembre 1904 au 21 janvier 1905. Voici les localités auxquelles elle s'est étendue: 1) Ibsamboul; 2) Derr; 3)

Amada; 4) Ouady Es-Sebouâ; 5) Maharrakah; 6) Korti; 7) Koubbân; 8) Dakkéh; 9) Kochtamnéh et Qirchéh; 10) Gerf-Husséin; 11) Dandour; 12) Kalabchéh et Beit-Oually; 13) Taffah; 14) Kerdassi; 15) Débôt.

M. Maspero expose d'une façon détaillée l'état dans lequel les monuments, qui subsistent dans ces endroits, se trouvaient alors, et il évalue approximativement l'ensemble de la dépense qu'exigeraient les travaux de protection et de réparation. Son rapport constitue non seulement une description architecturale, mais il donne aussi en quelque sorte l'histoire des pertes que les temples de la Nubie ont subies depuis le XVIIIe siècle. M. Maspero reproduit en effet çà et là des extraits précieux des récits de voyages de Norden, *Voyage d'Égypte et de Nubie*, Paris 1798, t. III, de Burckhardt, *Travels in Nubia*, London 1822, de Gau, *Antiquités de la Nubie*, Paris 1822 et de Maxime du Camp, *Égypte, Nubie, Palestine et Syrie*, Paris 1852. La belle série des planches reproduites d'après les croquis de Norden (1737, 1738), de Gau (1818), de Burton (1818, ses croquis sont conservés aujourd'hui au Musée britannique), d'après les photographies de Maxime du Camp et de Beato servent utilement à illustrer la description de M. Maspero.

Le conservateur-restaurateur expérimenté M. Alexandre Barsanti a eu l'occasion d'imprimer dans ce volume le devis approximatif des dépenses nécessaires pour la réparation du temple de Kalabchéh et plusieurs rapports sur les travaux de consolidation exécutés 1) au temple de Débôt — les réparations ont commencés le 23 octobre 1907; 2) au Kiosque et à la Carrière du sud de Kerdassi (campagne de 12 janvier 1908 jusqu'au 12 février de la même année); 3) au temple de Taffah — les travaux, commencés le 6 décembre 1907, ont été terminés le 11 janvier 1908; 3) au Spéos de Beit el Oually; 5) au temple de Kalabchéh; la restauration de ce dernier temple a exigé «près de onze mois de travail répartis sur deux campagnes, six environ pendant l'hiver de 1907—1908, et six pendant celui de 1908—1909». Le rapport ne s'occupe cette fois que de la campagne de 1907—1908.

De jolies planches (XXXIX—LIII) illustrent tantôt l'état des monuments avant le commencement des travaux, tantôt la marche des restaurations, tantôt l'aspect des monuments après l'achèvement des travaux. L'éminent Conservateur du Musée du Caire M. Brugsch-Pacha nous fait admirer son habilité reconnu de photographe consommé. Parmi les photographies, qu'il a insérées dans ce rapport, je signale l'exquise planche XLV bis représentant le naos du temple de Débôt.

Upsala, octobre 1909.

Ernst Andersson.

Handkopie zu dem Papyrus 1201 des British Museum.

Ein demotischer Kaufpfandvertrag von N. Reich.

Ein demotischer Kaufpfandvertrag von N. Reich.

Les tables d'offrandes égyptiennes

par

G. Jéquier.

(Ahmed bey Kamal. *Tables d'offrandes.* — Catalogue général des Antiquités égyptiennes du Musée du Caire. Vol. XLVI et XLVII. Nos 23001–23256. — Le Caire Imprimerie de l'Institut français d'Archéologie orientale. 1909.)

Personne, à ma connaissance, n'a donné une explication satisfaisante de ce genre de monuments, très abondants, il est vrai, mais disséminés un peu partout, tant dans les musées que dans des publications spéciales, et c'est sans doute pour cette raison seule qu'on ne les a pas étudiés sérieusement jusqu'ici. Le volume du Catalogue Général du Museé du Caire que vient de publier Ahmed bey Kamal comble dans une certaine mesure cette lacune, en réunissant la plus grande partie des tables d'offrandes qui composent la très riche collection du Musée du Caire, où tous les types principaux sont abondamment représentés, et en permettant ainsi de se faire une idée d'ensemble de ces monuments. Il est très regrettable que les tables d'offrandes de l'Ancien Empire, réservées depuis longtemps à un autre volume du Catalogue qui ne semble pas encore près de paraître, n'aient pu être jointes à cette série dont elles font naturellement partie et qu'elles auraient com-

plétées de façon très avantageuse. Quelques notes prises sur place me permettant de suppléer, en une très faible mesure il est vrai, à ce défaut je voudrais tenter de retracer rapidement ici l'histoire de la table d'offrandes en Egypte, son origine, la signification de ses divers éléments, ou tout au moins d'énoncer d'une manière systématique les idées que peut suggérer un examen attentif du volume d'Ahmed bey Kamal, en faisant ressortir les services très réels que rend à l'égyptologie cette intéressante publication.

I. Le signe [hieroglyph].

L'opinion proposée autrefois par M. MASPERO et admise maintenant, sans contestation, d'une façon générale, est que le [hieroglyph] représente une natte sur laquelle est posé un vase contenant un pain, ou simplement un pain ovale.[1] Cette théorie, absolument conforme à la réalité, à partir d'une certaine époque, est insuffisante pour expliquer certains types assez divergents qui se rencontrent tout spécialement dans les tables d'offrandes les plus anciennes. Ce serait donc une natte étalée par terre, sur laquelle les mets étaient déposés, et autour de laquelle il aurait fallu s'accroupir pour manger: cette coutume est aujourd'hui celle de tous les Orientaux, mais ce n'etait pas celle des Egyptiens, dans l'antiquité: tous les tableaux de l'Ancien Empire nous les montrent assis sur un siège de forme variable, devant leur repas servi sur un guéridon, et ce n'est que dans quelques rares scènes de festin, au Nouvel Empire, que l'on voit les convives assis à terre sur des nattes; encore ne s'agit-il là que des préliminaires du repas et non du diner proprement dit, car à cette époque aussi la coutume de manger assis continue à être de beaucoup la plus répandue. Cette simple constatation nous permet donc d'établir, a priori, qu'on ne saurait voir dans le [hieroglyph] la table à manger du mort, et que nous devons chercher une autre explication plus conforme aux habitudes égyptiennes.

[1] MASPERO. La table d'offrandes des tombeaux égyptiens, p. 36; cf. A. KAMAL, dans son introduction, p. II.

Une des plus anciennes, peut-être même la plus ancienne des tables d'offrandes découvertes jusqu'ici, est celle qui était dans un mastaba de l'époque de Snefrou à Dahchour[1]; construite simplement en briques crues, elle se trouve comme d'habitude au pied de la grande stèle de pierre, mais présente, en plan, une forme assez inattendue: c'est comme une grande banquette occupant tout le fond de la chambre, mais en avant, un petit massif du forme semi-circulaire, à base rectiligne, est rejoint au centre de la plateforme par un mur bas, très étroit, aussi en briques; ces trois parties du monument sont au même niveau. Cette sorte de champignon couché devant la table d'offrandes ne peut en aucune façon représenter un pain, ni un pain dans une coupe, mais il donne à tout le monument un profil général qui se rapproche beaucoup de la forme du signe [hieroglyph]. Ce monument n'est pas seul de son espèce; on en retrouve d'analogues sous l'Ancien comme sous le Moyen Empire: ainsi dans la table d'offrandes d'Apa [hieroglyphs] le bouton du [hieroglyph] représente un objet du même type, plus développé, mais aussi à base rectiligne et monté sur un pédoncule droit, et celle de Nofri [hieroglyphs] dont il ne reste qu'un fragment, devait avoir quatre de ces champignons, alignés le long de la banquette du [hieroglyph] [2]. Pour la période suivante, on retrouve dans les N°s 23016, 23044 et 23069 des appendices d'assez grandes dimensions, qui affectent parfois la forme conique, également supportés par un

[1] I. DE MORGAN. Fouilles à Dahchour II (1894—95) p. 10—11.

[2] Ces deux monuments sont au Caire et datent de l'Ancien Empire; je n'ai pu en retrouver les numéros.

pied court et droit; dans le 23033, ce pied est plus large et plus long, mais aussi rectiligne.

Le type de transition entre ce modèle primitif et le modèle classique du ⟂ est celui qui est le plus fréquent sous l'Ancien Empire: le pédoncule, au lieu de rester droit, s'elargit et se cintre, se rapprochant ainsi peu à peu de la forme bien connue,[1] qui devient tout à fait courante à partir du premier royaume thébain.

Sur les tables d'offrandes où cet appendice central est très développé, il porte parfois des représentations gravées au trait ou sculptées en relief: c'est ou bien la figure du mort assis devant son guéridon,[2] ou, le plus souvent, un monceau d'offrandes de toute espèce, viandes, volailles, légumes, pains, etc.[3] Ce fait nous permet d'établir un rapprochement avec certaines tables d'offrandes de basse époque qui nous donnent très vraisemblablement la solution de la question: à la base du monument, à la place occupée jadis par le bouton central du ⟂, on voit, entre les deux vases ⟂, un guéridon chargé de victuailles qui forment un gros tas arrondi, dans lequel on reconnaît à première vue le profil général du champignon primitif, un pied droit plus ou moins long surmonté d'une masse semi-circulaire.

Comme nous l'avons vu, les tables d'offrandes les plus anciennes de ce type sont en briques, sans détails ni ornementation quelconque et l'image du guéridon chargé de mets est des plus schématisée, réduite à un profil tout à fait rudémentaire; on se rend compte que les sculpteurs n'ont pas toujours dû comprendre la nature de l'objet qu'ils avaient à représenter, et que certains d'entre eux ont pu même n'avoir plus la moindre notion de la signification de cet appendice.

[1] Musée du Caire Nos 1327, 1328, 1329, 1331, 1332, 1333, 1355, 1357, etc.

[2] Musée du Caire No 1357 (Anc. Emp.: inédit).

[3] Nos 23007, 23016, 23019, 23021, 23026, 23069.

Une autre cause de cette confusion doit sans doute être cherchée dans l'exécution du signe hiéroglyphique ⟂, qui est d'un emploi usuel dès les temps les plus anciens; on se voyait le plus souvent dans l'obligation de le faire de très petites dimensions, comme par exemple dans les cylindres d'époque thinite,[1] et, fatalement, on ne pouvait lui conserver ses détails caractéristiques: le pied du bouton, ou plutôt du guéridon, s'empâtait et tout l'objet ne formait plus guère qu'une masse ovoïde qui effectivement présentait une certaine ressemblance avec un pain; de là à y voir réellement un pain, il n'y avait qu'un pas, et il est très compréhensible que l'on ait cherché le plus souvent à expliquer et à exécuter de cette manière un objet dont on ne saisissait plus la signification réelle. Notons cependant que la tradition s'en était tout de même conservée dans une certain mesure, puisque nous voyons reparaître l'image du guéridon aux basses époques.

Ceci posé, il ne serait pas d'un grand intérêt de relever toutes les formes que peut prendre le bouton du ⟂, qui parfois n'est plus même un pain, mais une masse de forme bizarre, arrondée au sommet et évasée dans le bas, comme un énorme capuchon posé directement sur la natte, le pied ayant alors pour ainsi dire disparu: c'est un modèle des plus fréquent au Moyen Empire.[2]

Le rôle de la natte est plus facile à expliquer. Dans les exemplaires les plus anciens, on la voit rarement, et de même que dans la table d'offrandes de Dahchour, le grand rectangle qui forme la base du ⟂ paraît absolument nu, à moins qu'il ne porte une ou deux lignes d'hiéroglyphes;[3] parfois aussi,[4] et ce modèle devient surtout très fréquent au Moyen Empire,[5]

[1] Petrie, Royal Tombs II, pl. XXIII.

[2] Nos 23018, 23021, 23045, 23067, 23068, 23081.

[3] Musée du Caire Nos 1327, 1328, 1329, 1332, 1355, etc. — Cf. pour le M. E. les Nos 23004, 23033.

[4] *Ibid.* Nos 1331, 1357.

[5] Nos 23010, 23014, 23016, 23017, 23018, 23019, 23021, 23022, etc.

le bouton central paraît sortir de la bordure même de la table d'offrandes, bordure qui est toujours unie ou seulement décorée d'une ligne d'hiéroglyphes. Dans les signes hiéroglyphiques par contre, spécialement dans ceux qui sont peints, la natte est presque toujours fidèlement représentée avec ses détails caractéristiques et sa couleur verte.[1]

Pour ses repas, deux meubles étaient indispensables à tout Egyptien de bonne famille, une table et une chaise. Comme nous avons retrouvé l'image de la table, du guéridon chargé de victuailles dans l'appendice central du 𓊵, il est naturel que nous reconnaissions dans la partie rectangulaire du signe le siège sur lequel le mort devait prendre place. C'était en réalité, non une chaise, mais le siège du type le plus primitif, qui s'est conservé jusqu'à aujourd'hui, une banquette massive construite dans une des pièces de la maison, un «mastaba» sur lequel deux personnes pouvaient s'installer pour manger ensemble à une même petite table. Les tableaux nous montrent assez fréquemment le mort et sa femme assis l'un à côté de l'autre sur le même siège pour qu'il soit inutile d'insister sur ce point.

L'emploi de nattes pour garnir et rendre plus confortables les sièges les plus primitifs, est répandu dans tout l'Orient, et il ne faut pas s'étonner de voir cet usage déjà constant en Egypte dès les temps les plus anciens. C'est ici, naturellement, une natte faite à la dimension du siège qu'elle doit recouvrir, donc étroite et longue.

La table d'offrandes N° 23104, d'époque saïte, présente une disposition toute particulière; d'après sa forme et le creux ménagé dans sa partie postérieure, on voit qu'elle devait servir de socle à une statuette représentant un personnage qui se trouvait ainsi accroupi sur la natte du 𓊵, en face du bouton qui figure le guéridon: la natte lui sert bien évidemment de siège[1] et non de table. Ce petit monument constitue donc une preuve de plus en faveur de la théorie que je viens d'énoncer.

[1] Griffith, Hieroglyphs. p. 47 et pl. VII. — Ptahhetep I, p. 32. — Murray, Saqqara Mastabas I pl. XLIV.

En résumé, le 𓊵 représente donc les deux meubles nécessaires au mort pour prendre ses repas: lorsque son *ka* sortait du tombeau par la fausse porte, il trouvait immédiatement à ses pieds la banquette sur laquelle il pouvait s'asseoir, seul ou avec sa femme à son côté, devant une table abondamment chargée de mets. L'architecte primitif avait voulu représenter ces deux objets dans ce qu'ils avaient chacun de plus caractéristique, l'un vu d'en haut avec sa natte étalée, l'autre de profil, comme couché par terre au lieu d'être dressé, et il fit la chose si gauchement, que nous n'avons pu jusqu'ici reconnaître ce qu'il avait voulu dire et que souvent aussi sans doute les Egyptiens eux-mêmes s'y trompaient.

II. **La table d'offrandes.**

Comme complément de la stèle fausse-porte, l'emploi du 𓊵 seul est des plus rare; le plus souvent, il est remplacé à cet endroit par une dalle rectangulaire de pierre où sont sculptés en relief divers objets, et entr'autres son image, réduite, mais occupant toujours la place prépondérante. Cette dalle, qui est pour nous la table d'offrandes proprement dite, s'est souvent affranchie, déjà à partir de l'Ancien Empire, de sa fonction purement architecturale au pied de la stèle, pour devenir un monument indépendant dont il nous reste à établir la signification.

[1] Le fait qu'il est accroupi et non assis sur la natte s'explique naturellement par la nécessité de réunir en un seul monument la statue et la table d'offrandes; matériellement, on ne pouvait arriver à ce résultat qu'avec une statue accroupie. Du reste, nous avons vu que dès le Nouvel Empire, souvent les convives s'accroupissent sur les nattes.

Sous les rois Memphites, le modèle ordinaire de la table d'offrandes est une dalle plate, plus ou moins épaisse, de forme parfois carrée, le plus souvent rectangulaire,[1] sans aucun rebord saillant. Les objets qui y sont représentés en bas-relief sont en première ligne le 𓊵, puis des disques plats que nous étudierons plus loin, des gobelets à boire, des aiguières, des vases à parfums, et enfin quelquefois des bassins, tout ce qu'il faut, comme ustensiles, pour faire sa toilette, manger et boire, mais aucune offrande alimentaire, ni mets ni boisson.

L'autre modèle de table d'offrandes, légèrement différent du premier, paraît déjà à la même époque;[2] à partir du Moyen Empire, il est pour ainsi dire le seul employé: le monument a toujours la même forme générale, rectangulaire ou carrée, mais il est encadré par un bandeau plat, plus ou moins large, portant souvent une ligne d'hiéroglyphes, et légèrement surélevé; au milieu d'un des longs côtés se trouve un petit ressaut, également à angles droits, avec une rigole correspondant à la dépression qui occupe toute la partie centrale de l'objet, comme s'il s'agissait d'un bassin peu profond, avec déversoir. Par son profil général, ce type de tables d'offrandes se rapproche de celui du 𓊵 primitif, aussi n'y a-t-il rien d'étonnant à ce qu'on aît cherché à accentuer cette ressemblance en donnant au bec saillant la forme même du bouton du 𓊵: même si la signification des deux objets différait, l'usage en était identique, et il convenait de le faire remarquer. Quant aux représentations qui ornent le plat de la table et dont le relief est toujours le même que celui de la bordure, ce sont en général les mêmes que pour les tables du premier

---

[1] Musée du Caire Nos 1327, 1328, 1332, 1355 etc. (MARIETTE, Mastabas p. 219, 396, 438). La dalle en plan devant la stèle: CAPART, Une rue de tombeaux, pl. XCIV. — Ce modèle est extrêmement rare sous le Moyen Empire (No 23033).

[2] Musée du Caire No 1331, 1357: ces deux monuments, avec rebords, mais sans bec, forment la transition entre les deux types. Par contre, celle d'*Apa* (sans No visible) est exactement du même modèle que celles du Moyen Empire.

modèle, mais on y remarque souvent en plus les longs vases à eau 𓏁 et des aliments de toute espèce; à partir du Nouvel Empire surtout, la disposition de ces objets devient de plus en plus variable.

Devons nous considérer les tables d'offrandes comme une simple variante du 𓊵 primitif ou comme quelque chose de différent? Sur les dalles plates comme sur celles à rebord et à bec, donc sur la presque totalité des tables d'offrandes, on remarque la présence à peu près constante du signe 𓊵, dont les dimensions sont toujours plus grandes que celles des autres accessoires, puisque la natte tient en général toute la longueur du monument: il est donc évident que le 𓊵 est indispensable et que la table elle-même ne saurait le remplacer. En réalité, la table d'offrandes représente le contenant et le 𓊵, les pains, les vases et autres objets sont le contenu: or ce qui peut renfermer un large siège, une table, des offrandes de toute sorte ne saurait être autre chose qu'une chambre, une pièce quelconque, et nous sommes donc en droit de voir dans les tables d'offrandes une reproduction en miniature, un plan en relief de la salle où l'on servait le diner du mort. Les formules gravées sur le bandeau du pourtour assurent, par l'intermédiaire d'Osiris, d'Anubis ou d'un autre dieu des morts, l'approvisionnement perpétuel de ce réfectoire du *ka*, qui n'est autre, en somme, qu'une sorte de résumé du tombeau.

Le deuxième groupe des tables d'offrandes, celui à rebords et à déversoir, donne, comme nous l'avons vu, l'impression d'un bassin à eau, ou tout au moins d'un récipient dans lequel l'eau joue un certain rôle; la présence très fréquente des vases 𓏁 ou 𓏁 ne peut que confirmer cette idée, d'autant plus que sur les tables d'offrandes de basse époque, nous voyons constamment s'échapper de ces vases des filets d'eau qui ruissellent en zigzag avant d'aller se diverser à

l'extérieur par le canal d'écoulement qui traverse le bec.[1] Or les vases sont bien connus comme vases d'aspersion; ce sont ceux avec lesquels on répand l'eau purificatrice au début de toute cérémonie religieuse; la même pratique avait lieu au commencement du repas, comme cela est dit très clairement dans la première case de la «pancarte»: le mot [2] ne peut signifier autre chose que l'acte de répandre de l'eau sur le sol; dans le cas particulier il semblerait même qu'il s'agit d'une dalle plate qui ne serait autre que la table d'offrandes elle-même. Dans la scène de présentation d'offrandes qui accompagne parfois la pancarte, cette action est représentée comme la première qu'accomplissent les prêtres à cette occasion.[3] Rebords et déversoir s'expliquent naturellement quand il s'agit d'une pièce que l'on doit arroser, sans doute à grande eau: ce sont les murs et la porte de la chambre, mais réduits à leur plus simple expression.

Cette considération nous amène à rapprocher les tables d'offrandes d'autres monuments du même genre, en usage surtout dans la Moyenne Egypte, vers la XII[e] dyn., ceux auxquels on a donné le nom de «maisons d'ames» (soulhouses).[4] Ces petites maisons en terre cuite, destinées à être placées sur le sol, au dessus du caveau funéraire, pour remplacer le tombeau, sont précédées d'une cour rectangulaire entourée d'un petit mur bas et terminée, à l'avant, par une entrée qui rappelle absolument le bec des tables d'offrandes; les ressemblances ne s'arrètent pas là: un bassin occupe pres-

---

[1] Nos 23037, 23080, 23111, 23113, 23117, 23119, 23120 etc. An No 23082, c'est le canal d'écoulement qui est représenté rempli d'eau.

[2] Pyr. *Ounas* l. 4. Variantes de toutes les époques dans Dümichen, Grabpalast I. pl. XVIII. Pour la formule qui accompagne cette action, v. Sethe, Pyramidentexte 16 a-d (Spr. 23).

[3] Murray, Saqqara Mastabas I, pl. XXI, XXIII. — Davies, Deir el Gebrawi I pl. XVII. — Capart, Une Rue de Tombeaux pl. XCVIII, etc.

[4] Petrie, Gizeh and Rifeh. p. 14—20 pl. XIV—XXII.

que toujours le centre de la cour et même parfois celle-ci remplace seule tout le petit monument, dont la maison disparaît complètement;[1] dans ce dernier cas, quelques offrandes sont figurées en relief, et la cour de terre cuite, aussi considérée comme la salle à manger du mort, n'est plus qu'une variante grossière des belles tables d'offrandes en pierre, mais une variante qui nous aide à les mieux comprendre: c'était le vrai pied-à-terre du *ka* dans le monde des vivants, la seule pièce qui lui était indispensable, tandis qu'à la rigueur il pouvait se passer de la maison elle-même qui, comme la stèle dans les tombeaux plus développés, n'était en somme pour lui qu'un lieu de passage.

On pourrait croire que les dalles sans rebords, tables d'offrandes du premier type, sont celles d'une époque où la coutume de l'aspersion ne s'était pas encore développée, et par conséquent que ces habitudes de propreté minutieuse ne remonteraient guère au delà de la V[e] dynastie, puisque ce n'est qu'à ce moment que paraissent les tables d'offrandes à déversoir et la mention de l'aspersion dans les textes de la pancarte. Les documents ne sont cependant pas suffisants pour considérer la chose autrement que comme une hypothèse.

III. **Les disques d'offrandes.**

Sur les tables d'offrandes, à côté du , on voit le plus souvent de grandes disques très plats; à l'origine il n'y en avait qu'un, très large de diamètre,[2] puis, déjà sous l'Ancien Empire, deux qui ont à peu près la dimension du bouton du ;[3] ce nombre se retrouve sur presque toutes les tables d'offrandes du Moyen Empire, mais plus tard on en voit sou-

---

[1] *Ibid*- pl. XIV.

[2] Musée du Caire No 1330, 1332; les Nos 1328 et 1329 ont le disque plus petit.

[3] No 1327.

vent davantage. Ces disques paraissent être généralement des sortes d'assiettes, ou sans doute des galettes plates servant d'assiettes, comme cela se fait encore partout en Orient et, en fait, déjà au Moyen Empire, on voit souvent dans le relief certains détails indiquant qu'on a bien cherché à représenter un pain rond.

Sous l'Ancien Empire, il arrive que nous voyions les disques figurés seuls sur la dalle d'offrandes, ou accompagnés seulement d'un bassin.[1] D'autres fois même, le disque peut être absolument isolé et remplacer à lui seul la table d'offrandes: c'est alors une pierre plate et ronde portant en bas-relief et en creux les représentations usuelles, le ⲁ, l'aiguière, les vases à boire, d'autres galettes, les vases à parfums et même le bassin rectangulaire.[2] Quant aux exemplaires les plus anciens, ils n'ont d'autre ornementation qu'une ligne d'hiéroglyphes qui fait le tour du monument.[3] Dans ces deux derniers cas, il y a, sans aucun doute, plus qu'une simple galette servant d'asiette; c'est un vrai plateau sur lequel on peut entasser de nombreuses victuailles,[4] et qui pourrait bien être semblable au plateau du guéridon ordinaire, plateau qui, aux anciennes époques tout au moins, était indépendant de son pied.

Le rôle des disques d'offrandes, admirablement mis en lumière par M. Maspero,[5] était très important sous l'Ancien Empire: on en déposait deux dans un coin de la tombe, trois dans une autre salle, et des formules spéciales étaient consacrées à cette opération, puis on les divinisait en quelque sorte

[1] *Ibid.* No 1306, et un autre monument sans numéro. — Tombeau de Ti, devant la stèle (Mariette, Mastabas p. 334).

[2] *Ibid.* No 1329. — Lepsius, Denkm. Text I p. 14. — Hollwerda, Beschreibung der aeg. Samml. in Leiden. Altes Reich pl. XXVIII.

[3] Mariette, Mastabas p. 164, 348, 438. — Murray, Saqqara Mastabas I, pl. III.

[4] Mariette, Monuments Divers pl. XCIV.

[5] La table d'offrandes des tombeaux eg. p. 36.

en les appelant «les gardiens des offrandes».[1] Dès le Moyen Empire, par contre, l'usage des disques semble s'être complètement perdu, sans doute parce qu'ils faisaient double emploi avec les tables d'offrandes ordinaires; à partir de ce moment là, comme nous l'avons vu, ils sont remplacés par de vrais pains qui ne sont souvent pas des galettes, mais de grosses miches. La seule exception, qui me paraît devoir être considérée comme une recherche d'archaïsme, nous est donnée par une table d'offrandes ronde du Nouvel Empire.[2]

IV. **Les bassins.**

Dans les dalles d'offrandes, on voit déjà paraître une petite auge rectangulaire, aux parois inclinées, au fond très étroit; souvent l'aiguière, placée tout à côté, est disposée de manière à pouvoir s'y déverser, et il y a tout lieu de croire que ces bassins servaient aussi aux purifications, aux ablutions d'avant et d'après les repas:[3] d'après la table d'offrandes de Staou,[4] cet étang, sur les gradins duquel est marquée la hauteur de l'inondation, était censé en communication directe avec le Nil, et le mort avait ainsi à sa disposition dans son tombeau l'eau purificatrice par excellence, sans cesse renouvellée.

D'autres fois, la dalle ne présente que le ⲁ et deux ou trois bassins,[5] ou bien un disque et un bassin,[6] ou même les bassins seuls,[7] et, ce qui prouve l'importance qu'avaient

[1] J'ai consacré à ce sujet une petite étude qui paraitra dans le 2e fasc. du t. XXXII du Recueil de Travaux.

[2] No 23091.

[3] Les positions respectives du bassin et de l'aiguière font supposer qu'après s'être servi de cette dernière, on vidait l'eau dans le bassin.

[4] Mariette, Monuments Divers pl. 94.

[5] Musée du Caire Nos 1333, 1355.

[6] *Ibid.* sans numéro.

[7] *Ibid.* No 1334, 1343, 1352 (cf. Mariette, Mastabas p. 435, 441).

aux yeux des Egyptiens ces auges purificatrices, on en trouve même parfois dans les tombeaux de l'Ancien[1] et du Nouvel Empire[2] qui forment de petits monuments à part destinés, d'après l'inscription qu'ils portent, à remplacer la table d'offrandes elle-même. Un de ces bassins, portant le long d'un de ses grands côtés une plateforme arrondie, destinée évidemment à permettre à un homme de s'accroupir pour faire sa toilette ou ses ablutions, ne laisse subsister aucun doute sur l'usage de ces objets.[3]

Dans les tables d'offrandes à rebords, les bassins sont mieux localisés par rapport aux autres accessoires: ils se rencontrent régulièrement à la même place, en face du 𓊵, et ainsi, puisque tout le monument représente le plan d'une salle, ils sont à l'entrée, des deux côtés de la porte, tandis qu'au fond se dressent la banquette et les guéridons. Il y a même ici à faire une distinction entre deux sortes de bassins, que nous pourrions appeler les «purificateurs» et le «déversoir»: ce dernier, qui est le moins fréquent, est figuré au devant du bec de la table,[4] parfois tout à fait en dehors; il est très allongé, occupant souvent toute la longueur du monument; c'est là que se réunissent nécessairement toutes les eaux qui sortent de la salle, quitte à se déverser ensuite au dehors par un nouveau goulot d'écoulement. Quant aux auges de purification, qui se trouvent sur presque toutes les tables d'offrandes du Moyen Empire, elles sont plus petites, surtout moins longues, et sont placées en général aux deux angles extérieurs, donc près du déversoir avec lequel elles communiquent le plus souvent au moyen d'une rigole qui devait permettre de les vider à volonté. Le nombre et la position de ces petits bassins varie continuellement, mais ce ne sont en somme que

1 *Ibid.* Nos 1348, 1350, 1353, 1356 (MARIETTE, Mastabas p. 437, 439, 440).

2 Nos 23086, 23087. Je n'en connais pas datant de la période intermédiaire.

3 Ancien Empire. Musée du Caire No 1366.

4 Nos 23014, 23016, 23019, 23022, 23025, 23026, 23029, 23031 etc.

variantes de détail qui toutes s'expliquent des plus aisément par la distinction établie entre le déversoir et les auges purificatrices.

Une nouvelle modification a lieu dès le Nouvel Empire: le déversoir a complètement disparu, et l'écoulement des eaux se fait directement au dehors, sans intermédiaire, comme sous l'Ancien Empire;[1] quant aux bassins de purification, on les voit très rarement entre la XVIIIe dyn. et l'époque saïte, mais à ce moment ils reparaissent avec un aspect très différent, sous la forme de cartouches.[2] Nous ne connaissons encore que d'une manière imparfaite l'objet 𓍶, mais il est certain qu'il représente un ustensile sacré employé à la porte des temples pour les purifications,[3] et non un sceau; c'est aussi très probablement une idée de purification qu'il représente quand il décore le sommet de certaines stèles, en compagnie du signe de l'eau et du vase ▽. Il n'y a donc rien que de très naturel à voir les auges purificatrices prendre cette forme.

C'est aussi aux très basses époques que l'on voit apparaître un autre type de bassin,[4] imitation du petit étang qui se trouvait dans la cour des maisons particulières:[5] il est en

1 Les seules exceptions sont les No 23094 et 23096. — Quant à certaines tables de basse époque comme les Nos 23142, 23143, elles peuvent être considérées comme des recherches d'archaïsme absolument isolées.

2 Nos 23105, 23117, 23119, 23122, 23126, 23127, 23128, etc.; presque toutes ces tables d'offrandes sont d'époque ptolémaïque ou romaine. Le No 23141 présente un modèle original, avec le bassin-cartouche, très grand, à côté de la table d'offrande.

3 WIEDEMANN, Proc. of Soc. of Bibl. Arch. XXIII, p. 263 et suiv. — Ces objets figurés dans le mobilier des temples: CHAMPOLLION, Monum pl. CCCXVI, CCCXVII. — NAVILLE, Bubastis, pl. LI (frag. G. 2, l. 5).

4 Nos 23174, 23177, 23178, 23206. Le bassin de forme ⊏⊐ du No 23193 paraît bien être plutôt l'imitation du signe hiéroglyphique que d'un bassin réel.

5 PETRIE. Illahun Kahun and Gurob. pl. XIV, XVI. — PETRIE, Tell el Amarna pl. XXXVIII. — v. aussi les étangs des «maisons d'ame» citées plus haut.

général carré, et un petit escalier descend jusqu'au fond en suivant deux des côtés.

V. Les vases.

On trouve sur les tables d'offrandes des vases d'espèces très différentes. Tout d'abord les vases à boire, sorte de gobelets évasés, ne paraissent guère que sur celles de l'Ancien Empire, au nombre de deux ou de quatre, pour la bière et le vin, ou plus tard, sur celles qui donnent la représentation de toutes les offrandes.[1] Ce sont sans doute aussi des vases destinés à contenir du vin et de la bière que ceux qui ont la forme et se trouvent à côté des pains sur plusieurs tables du Moyen Empire.[2]

Les petits vases à parfums, huiles et onguents ne paraissent dans ces monuments que sous l'Ancien Empire. Leur présence sur la table d'offrandes correspond à leur mention sur la pancarte, entre deux repas du mort, car la toilette constituait sans doute à l'origine, un des préliminaires indispensables du diner.

L'aiguière, qui est presque toujours représentée sous la table à manger, trouve naturellement sa place sur les tables d'offrandes, surtout sous l'Ancien Empire; elle est presque toujours figurée en ronde bosse, avec l'intérieur évidé, vue d'en haut,[3] les deux éléments posés, comme d'habitude, l'un dans l'autre.

Le vase à libation, ou plutôt à aspersion: ou se trouve à partir du Moyen Empire très fréquemment et en

---

[1] Nos 23013, 23083. Pour les monuments de l'Ancien Empire, je renvoie le lecteur aux notes précédentes.

[2] Nos 23011, 23012, 23085, 23099, 23100 etc.

[3] Une aiguière vue de profil, de cette époque, dans CAPART, Une Rue de Tombeaux, pl. XCIV.

général par paire; sa place habituelle est aux deux extrémités de la natte du ; quand on représente le liquide qui en sort, le filet d'eau prend la direction du déversoir;[1] ce n'est que quand l'eau sort à la fois par le col et par le goulot latéral, qu'un des ruisselets arrose le guéridon, et l'autre le sol de la chambre.[2] A l'époque gréco-romaine, quand, sur les tables d'offrandes d'Akhmim,[3] on voit apparaître les deux sycomores de Nout, la déesse se montre à mi-corps, versant sur les mains du mort l'eau contenue dans les deux vases ; cet exemple montre clairement que l'eau contenue dans ces sortes de vases était destinée ici à purifier et non à désaltérer.

Le vase *ankhi* ☥ fait partie du mobilier sacré des temples et parfois aussi du mobiler funéraire, à partir du Nouvel Empire, au même titre que les , à côté desquels il est le plus souvent placé; sur les tables d'offrandes, il ne devient d'un usage fréquent qu'aux basses époques.[4] Dans ces figurations, il est toujours tellement grêle qu'il est difficile de le reconnaître et qu'Ahmed bey Kamal s'y est trompé en le prenant partout pour le signe ☥: le goulot au haut de la boucle et le filet d'eau qui s'en échappe dans la plupart des cas ne permettent cependant aucun doute à cet égard. Ce

---

[1] Nos 23021, 23042 et les exemplaires de basse époque. Au No 23037, il est remplacé par le vase .

[2] Nos 23080, 23111, 23120, 23121. Le seul cas où l'eau du *hesi* n'arrose que le guéridon est le No 23039.

[3] Nos 23160—23172.

[4] Un seul exemple du Nouvel Empire, le No 23076; les autres sont tous gréco-romains: Nos 23123, 23128, 23130, 23162, 23165, 23167, 23170. D'après le simple croquis qui figure le No 23248, on ne peut juger si les deux ☥, au milieu de la tablette du , sont de simples signes de vie ou bien des vases. Si c'était vraiment le vase ☥, nous aurions ici l'exemple de beaucoup le plus ancien, de cet ustensile (XIe dyn.).

genre de vase est toujours isolé et placé au milieu de la table d'offrandes, entre les deux bassins, dans lesquels son eau vient parfois se répandre, tandis qu'ailleurs elle s'écoule vers le déversoir; souvent des fleurs l'entourent ou le couronnent. Il est probable que ce vase ☥ a ici plus qu'une fontion simplement purificatrice, et qu'il symbolise la *vie* que doit donner au mort la seule présence d'une table d'offrandes bien approvisionnée.

Les autres types de vases sont très rares et ne méritent pas d'être étudiés; ils semblent presque toujours destinés à contenir des boissons.

VI. **Les offrandes alimentaires.**

Nous n'avons pas eu l'occasion jusqu'ici de parler d'un modèle spécial de tables d'offrandes, qui ne représentent qu'un amas de victuailles de toute espèce, viandes, légumes, pains, boissons, empilées au hasard les unes sur les autres. Elles forment du reste un groupe très peu nombreux et, à part la table d'offrandes bien connue de Ptahnefrou, qui donne les noms de tous les aliments représentés et est, par ce fait même, d'un intérêt capital,[1] les autres ne nous apportent que des figurations des plus communes et ne nous apprennent rien de nouveau.

Le tas d'offrandes reparaît quelquefois, ainsi qu'il a été dit plus haut, sur le bouton du 𓊵, donc en réalité sur le guéridon qui sert de table à manger, mais les mets sont naturellement en petite quantité, étant donné l'exiguïté de la place disponible. Quant aux tables d'offrandes du modèle ordinaire, il est relativement rare qu'en plus des pains, ronds

[1] No 23013. Cette republication de ce monument est sensiblement supérieure aux précédentes. Les autres tables de ce type portent les Nos 23020, 23023, 23074, 23075, etc.

ou longs, on y voie apparaître d'autres mets, viandes ou légumes,[1] qui n'offrent du reste aucune particularité.

La présence des aliments sur la table d'offrandes n'était donc nullement indispensable, seule celle des ustensiles importait. La vertu magique de la formule 𓇓𓊵𓏙 devait être amplement suffisante pour approvisionner la table du *ka*, pour l'éternité.

VII. **Les tables d'offrandes monumentales.**

Presque toutes les tables d'offrandes qui nous sont parvenues proviennent de simples particuliers; celles des rois sont du même modèle, mais souvent de dimensions plus grandes, surtout en épaisseur, et parfois on y voit, à l'avant, des deux côtés de bec, des supports sculptés en ronde bosse et surmontés de petits godets qui étaient destinés probablement à faire brûler de l'encens.[2]

Dans leurs chapelles funéraires, les pharaons en faisaient élever cependant parfois de beaucoup plus grandes, d'une forme cubique qui leur a fait donner le plus souvent le nom d'autels, très à tort du reste, car elles n'ont très certainement jamais servi, ni à des holocaustes, ni à des sacrifices d'aucune sorte.[3] Ici, non seulement les dieux étaient requis, au moyen des formules ordinaires, de tenir la table toujours garnie de mets, mais les deux parties de l'Egypte étaient chargées plus spécialement de son approvisionnement: leurs provinces, représentées sous la forme de Nils ou de femmes sur les parois verticales du monument, viennent l'une après l'autre apporter au roi mort, comme elles le faisaient en réalité de son

[1] Nos 23011, 23012, 23017, 23019, 23022, 23034, 23038, etc.

[2] Nos 23009 et 23073.

[3] Nos 23001, 23248. — BORCHARDT, Das Grabdenkmal des Königs Ne-User-Re. p. 68.

vivant, les produits du sol. Sur la face supérieure, deux 𓊵 adossés regardent l'un vers le Sud, l'autre vers le Nord, si bien que le *ka* du roi peut venir, à son gré, s'asseoir à la table de la Haute Egypte ou à celle du Delta.

C'est en vertu du même principe qu'a été dressée la grande table d'offrandes d'albâtre, devant l'obélisque solaire d'Abousir;[1] dans ce cas-ci, il ne s'agit plus d'un roi maître des deux Egyptes, mais d'un dieu, souverain du monde entier, aussi le monument est-il formé de quatre 𓊵 orientés très exactement vers chacun des points cardinaux: ce sont les tables des quatre parties du monde, et au centre, un grand disque, légèrement surélevé représente sans doute le point où les offrandes de la terre entière viennent se concentrer pour l'usage exclusif du dieu Soleil.

VIII. Conclusions et critiques.

Dans un court exposé comme celui-ci, je n'ai pas la prétention d'avoir étudié sous tous ses aspects la question des tables d'offrandes; j'ai dû me borner aux points se rattachant directement au volume que j'étudiais, à la description des types les plus importants et les plus caractéristiques, laissant de côté certaines variétés qui du reste me paraissent n'avoir qu'une intérêt très secondaire. Mon but a été surtout de chercher à démontrer les résultats que m'a suggérés la nouvelle publication d'Ahmed bey Kamal, et en particulier les deux points suivants, que le 𓊵 représente un guéridon chargé d'offrandes devant un siège couvert d'une natte, et que la table d'offrandes n'est en somme que la reproduction en miniature de la salle à manger du mort. Quant aux textes, si je n'en ai pas tenu compte, c'est que sur les tables d'of-

[1] Borchardt, Das Rè-Heiligtum des Königs Ne-Woser-Rè. p. 43.

frandes, on ne voit guère que la formule 𓇓𓏏𓊵𓂞, que cette formule est aussi employée pour les stèles et quantité d'autres monuments funéraires, qu'elle ne présente ici aucune variante instructive et qu'elle doit être considérée comme une formule funéraire générale.

En terminant, je désire relever encore certains points sur lesquels le volume d'Ahmed bey Kamal me paraît prêter à la critique. D'abord, cette publication donne-t-elle bien le relevé de toutes les tables d'offrandes postérieures à l'Ancien Empire qui se trouvent au Musée du Caire? Evidemment les monuments du type «maison d'âme» peuvent se rattacher à une autre série, mais j'aurais voulu voir figurer ici quelques petits fragments de tables d'offrandes déposés par des particuliers près du tombeau du roi, comme celles de Licht,[1] c'est une catégorie qui méritait de prendre place dans ce volume, malgré l'aspect un peu fruste de ces monuments.

Les planches sont belles, nettes et faciles à lire, même celles qui ont été exécutées d'après des estampages retournés; je regrette cependant qu'au lieu d'une si nombreuse série de tables d'offrandes grossières et sans grand intérêt, de basse époque, on n'y ait pas fait figurer celle d'Ameni-Antef-Amenemhat (N° 23040), monument unique de son espèce qui n'a, à ma connaissance du moins, jamais été reproduit photographiquement, celle de Mentouhotep I (N° 23248), qui a aussi une originalité très marquée, et celle d'Amenemhat II (N° 23002) qui est qualifiée de «très belle table d'offrandes» et pourrait par conséquent être intéressante pour l'histoire de l'art.

Comme la plupart des rédacteurs du Catalogue, Ahmed bey Kamal s'est astreint à établir des index très complets, extrêmement précieux pour les recherches des autres savants; il n'y a que quelques rares volumes de cette belle collection qui en sont privés comme par exemple celui qui est consacré

[1] Gautier-Jéquier, Fouilles de Licht p. 60 et 103.

aux amulettes, où cette lacune se fait très vivement sentir. Par contre, ceux d'Ahmed bey Kamal sont très bien compris et les quelques erreurs de chiffres qu'on y remarque et qui parfois déroutent les recherches, doivent être considérées comme des fautes d'impression. Des fautes analogues se retrouvent du reste aussi dans la préface, qui contient une très sommaire classification des tables d'offrandes, mais j'avoue ne pas comprendre une phrase (au bas de la p. III) relative à la formule , renvoyant à des monuments qui tous contiennent l'éternel .

Ces quelques critiques ne concernent, comme on le voit, que des points de détail, et n'enlèvent pas grand'chose à la valeur de cet ouvrage, qui est d'une exécution typographique parfaite et renferme une collection de documents scientifiques d'un haut intérêt, par le nombre autant que par la variété.

Neuchâtel le 20 janvier 1910.

Gustave Jéquier.

Le mot

Par

Edouard Naville.

Il y a neuf ans, je publiais dans le *Recueil* (vol. XXII, p. 65) une statuette très curieuse de la collection MAC GREGOR, remarquable, en particulier, par son gros cornet ou étui phallique. A ce propos, j'avais montré plusieurs exemples de cet insigne, qui était habituel chez les populations africaines, à en juger par les représentations que nous ont conservées les sculptures égyptiennes, surtout celles des temples de Nubie; puis, citant l'inscription du roi Ménephtah, j'avais conclu que cet étui devait être le dont l'inscription dit qu'il était spécial aux Libyens, tandis que les Akaiousha et d'autres populations méditerranéennes n'en avaient pas. Cette interprétation avait été adoptée par la plupart de de mes collègues égyptologues, qui ont admis avec moi que c'était là le nom de cet objet usuel qui caractérise les Africains.

Aussi ai-je éprouvé une certaine surprise, en lisant dans la nouvelle édition de «l'histoire ancienne» de M. EDUARD MEYER (p. 50): «Naville's Ansicht die Phallustasche werden in der Merneptahinschrift über den Krieg mit den Seevölkern durch *qernet* bezeichnet ist nicht haltbar, das ist sicher die Vorhaut». M. EDUARD MEYER est revenu au point de vue de Brugsch. C'est BRUGSCH qui a été le premier à traduire

par Vorhaut, prépuce.[1] Il a proposé cette traduction dans l'article où il a déterminé le sens de la négation . veut dire des phallus avec leurs prépuces, c'est-à-dire incirconcis; ce sont ceux des Libyens, tandis que des Akaiousha il est dit: qui n'ont pas de prépuces, c'est-à-dire qui sont circoncis.

Je dois dire que d'après M. MAX MÜLLER le sens est directement contraire[2]: ce sont les Libyens qui sont circoncis, et les Akaiousha qui ne le sont pas. Les deux auteurs considèrent le mot comme sémitique. BRUGSCH le transcrit ערל. M. MAX MÜLLER repousse cette transcription et lit קרנת ou קרנות, qu'il traduit par phallus purs (clean phalli), c'est-à-dire circoncis. M. BREASTED[3] trouve la transcription et la traduction de BRUGSCH indiscutables, et déclare que c'est d'après le sens de ce mot qu'il faut résoudre les questions relatives au lieu d'origine de ces populations. M. EDUARD MEYER suit aussi Brugsch, et c'est là ce qui motive le jugement sommaire qu'il a prononcé sur ma traduction. Ainsi que je le disais dans ce journal, je ne songe pas à protester contre le jugement de M. ED. MEYER, je me bornerai à examiner de près sa traduction et à voir ce qu'il faut en penser.

«veut certainement dire le prépuce». Je demanderai alors pourquoi cette partie du corps est désignée par un mot étranger. Pourquoi le prépuce n'est-il pas désigné par un mot égyptien? Car nous devons supposer que les Egyptiens naissaient avec un prépuce, comme les

[1] *Zeitschr.* 1876, p. 127.
[2] *Proc. Bibl. Arch.* X, p. 149.
[3] *Ancient Records* III, 267.

autres hommes, et qu'ils lui avaient donné un nom dans leur langue comme à toutes les autres parties du corps. Ensuite pourquoi n'en est-il question que dans les inscriptions où nous voyons paraître des Africains; c'est même cela qui les distingue des autres nations, qui les caractérise. S'il en est ainsi, *Karnata* doit être un mot libyen prononcé et écrit à l'égyptienne.

Je ne vois pas ce que vient faire ici le mot ערל, qui est un mot hébreu. Et à ce propos je tiens à m'élever fortement contre la manière dont on use des transcriptions de l'égyptien en une langue étrangère, ou l'inverse. On part généralement du principe que le passage d'un mot d'une langue à une autre, se fait lettre par lettre suivant des règles arrêtées, que la philologie croit avoir reconnues. Ce principe peut être vrai dans des cas très rares, où il s'agit de transcriptions d'après des textes écrits, de mots qui ne sont pas usuels; mais je ne puis croire, qu'à l'habitude les anciens fussent différents de nos contemporains. Quand voyons nous un nom géographique, un nom propre, et surtout un mot usuel passer d'une langue à une autre suivant des règles fixes? La plupart des transcriptions se font par l'oreille, c'est-à-dire par l'assonance. L'étranger donne au nom un son qui lui est familier. S'il n'a pas la lettre qu'il lui faut rendre, il la remplace du mieux qu'il peut, et pas toujours de la même manière. Surtout s'il peut donner au nom une forme qui ait un sens quelconque dans sa propre langue, d'après ce qu'on nomme l'étymologie populaire, il n'y manque pas.

On pourrait citer des centaines d'exemples de ce que j'avance. J'en prends au hasard deux ou trois dans des langues différentes. Quand en Egypte mon messager postal m'apporte mon journal, *gournâl,* et que le lendemain il me dit qu'il y a deux *garanîl,* il s'inquiète bien de la philologie! Qu'on regarde les noms des localités d'Egypte suivant qu'elles sont faites par un Français, un Anglais ou un Allemand, il n'y en a pas deux qui soient pareilles. Quand même l'admi-

nistration est moitié européenne, il pourra arriver que la poste et le télégraphe ne transcrivent pas un nom de la même manière. Demandez à un Arabe de prononcer ou d'écrire le mot «porridge» et vous aurez une singulière philologie. Sortons maintenant d'Egypte; le *ch* allemand n'existe pas en français, München se dira Munich, mais le village Suisse de Grenchen s'appellera Granges parce que c'est un mot familier en français. Je le répète, on n'aurait que l'embarras de choix pour trouver des exemples analogues. Evidemment il n'en était pas autrement dans l'ancienne Egypte, et c'est pourquoi le principe qui n'étudie ces transcriptions qu'à la lueur des règles savantes qui ont force de loi dans les universités me paraît faux.

Puis pourquoi lorsqu'il s'agit d'Egypte et de Libye, aller chercher un mot hébreu? Le mot ערל sous cette forme est probablement de mille ans plus jeune que l'inscription de Ménephtah. Il est en hébreu carré, c'est-à-dire d'une écriture qui est peu antérieure à l'ère chrétienne; et en outre, il appartient à une langue dont il n'est pas certain qu'elle existât à l'époque où l'inscription égyptienne a été écrite. Si l'on veut étudier les transcriptions de l'égyptien à une langue sémitique, qu'on prenne autant que possible des textes contemporains. Voici, par exemple, les lettres de Tel el Amarna. On y trouvera d'abord que les transcriptions ne sont pas fixes. Le nom d'Aménophis IV est reproduit de trois ou quatre manières différentes; puis elles contreviennent étrangement à certaines règles qu'on nous a données comme certaines. S'il y a un dogme inattaquable dans le système de l'école de Berlin, c'est que l' [hiéroglyphe] est un ע. Le cartouche [cartouche] doit en contenir deux; or, dans la transcription *Nimmuria*, il n'y en a point; il y a une fois une voyelle brève, et une fois une diphthongue *ia*.[1] On pourrait en dire

[1] KING, Assyrian language p. 52; MEISSNER, Assyrische Grammatik p. 5.

autant des textes trouvés par M. WINCKLER à Boghaz Keui. Qu'on prenne le glossaire que le même auteur a mis aux lettres de Tel el Amarna, et l'on verra que l'ע hébreu est transcrit habituellement par *ḫ*. On me dira qu'il n'y a pas dans le babylonien cunéiforme d'ע comme lettre indépendante; mais pourquoi y en aurait-il dans l'égyptien? et le fait que l'ע se trouve dans une langue cananéenne dont le plus ancien monument est la stèle de Mésa, prouve-t-il quoi que ce soit pour l'existence de cette lettre dans l'égyptien?

Je reviens au mot *Karnata*. C'est quelque chose qui, d'après les textes, est spécial aux Libyens; c'est donc un mot libyen écrit à l'égyptienne, et je ne vois pas qu'afin d'en déterminer le sens, il faille chercher un mot cananéen de mille ans plus récent sous la forme qu'on invoque. Sans doute, si l'on transcrit en caractères sémitiques comme M. MAX MÜLLER קרנת, on fait un mot d'apparence sémitique, mais cela ne prouve point qu'il soit d'origine sémitique. Je reviens à l'interprétation de Brugsch et de M. MEYER. [hiéroglyphes] veut dire des phallus avec le prépuce, incirconcis. Dans le cas inverse, il est parlé non des phallus, mais des Akaiousha [hiéroglyphes] *qui n'ont point de prépuce*. Je n'insiste pas à nouveau sur cette manière curieuse de dire circoncis, et incirconcis. Si comme le soutient M. ED. MEYER, la circoncision était un usage courant chez les Egyptiens, ils devaient avoir des mots égyptiens usuels pour exprimer cette opération, et ne pas avoir besoin d'emprunter un mot étranger.

En outre la traduction d'incirconcis n'est pas exacte. [hiéroglyphes] ne veut pas dire *dont il n'y a plus*, mais *qui n'existe pas, dont il n'y a jamais eu*. Reprenons les exemples de BRUGSCH. Un vendeur dit à son acheteur, qu'il n'a pas lieu à lui faire aucune réclamation; dans l'ostracon de Horemheb,

il est dit qu'il n'existe pas d'enfant mâle; dans la lettre du papyrus Anastasi: il n'a rien. Un exemple probant se lit dans l'inscription de Pinodjem III que j'ai publiée. Le prêtre apporte deux rouleaux devant le dieu. Dans l'un il est dit: il y a des réclamations à faire à Thotmès; dans l'autre, au contraire, il est dit , il n'y a aucune réclamation à lui faire, cela n'existe pas. Il faut dans ce cas la négation la plus forte. En donnant à la négation dans l'inscription de Ménephtah son sens vrai, cela ne veut pas dire que les Akaiousha ont perdu leur prépuce par la circoncision, cela veut dire qu'ils n'en ont pas, c'est quelque chose dont ils sont dépourvus, et qui n'existe pas chez eux. C'est certainement supposer aux Akaiousha une singulière particularité anatomique.

Mais ce qui me paraît décidément fatal à la traduction de M. Ed. Meyer, c'est un exemple tiré de l'inscription de l'an V de Ramsès III à Médinet Habou. Il s'agit de nouveau d'une victoire sur les Libyens. On nous dit que le butin consiste en *mains et prépuces,* suivant M. Meyer, et qu'on n'amena pas de prisonniers. Ainsi puisque les Libyens n'étaient pas circoncis, on ne leur coupa point le phallus, on se borna à les circoncire après les avoir tués, on leur fit une opération *post mortem* dont on emporta les dépouilles. Peut-être, comme il est dit dans l'inscription de Ménephtah en chargea-t-on des ânes. Il paraît qu'il y a d'autres exemples comme celui-ci, où à la place du phallus on indique le *Karnata.*[1]

Il est temps de conclure. Je le ferai dans les termes mêmes que M. Ed. Meyer emploie à mon égard, et j'affirme que son point de vue est insoutenable (nicht haltbar) et qu'il

[1] Je ne pense pas qu'on invoque pour justifier la traduction de M. Ed. Meyer l'exigence extraordinaire du roi Saül vis à vis de David, lorsqu'il cherche à se débarasser de lui (I Samuel, XVIII, 25).

est certain que *qernet* ou *Karnata* ne veut pas dire le prépuce. Je maintiens donc la traduction que j'ai proposée. Le *Karnata* est cet objet dont il est toujours parlé en corrélation avec les Libyens; c'est le cornet ou l'étui phallique qu'on voit souvent sur les monuments, et qui caractérise les Africains. L'inscription de Ménephtah parle des phallus avec leurs étuis ou dans leurs étuis, qu'on coupe aux Libyens morts; quant aux Akaiousha, qui ne connaissent pas l'étui, chez qui il n'existe pas, on leur coupe la main. Lorsqu'on mentionne le butin, on peut parler du phallus ou de l'étui qui le renferme, les deux mots peuvent être pris l'un pour l'autre, comme dans l'inscription de Médinet-Habou, où il est dit qu'on apporte des mains et des étuis, ceux-ci peuvent être vides, ou contenir le phallus. Il n'est pas question ici de circoncision.[1]

M. Eduard Meyer dans la phrase où il repousse ma traduction constate que M. de Luschan a bien reconnu l'étui phallique sur divers monuments égyptiens parmi lesquels la statue que j'ai publiée, de la collection Mac Gregor. Le résultat de ses recherches est imprimé dans un article du *Globus,*[2] qui roule entièrement sur l'étui phallique, le *nutschi* des Cafres, dont l'auteur cite beaucoup d'exemples. La plus grande partie de ce travail consistant à me faire un procès de tendance, j'en reproduirai les phrases les plus saillantes qui pourront servir d'enseignement à ceux de mes confrères

[1] Si la circoncision était un usage habituel chez les Egyptiens, elle devait, comme partout avoir une origine religieuse. Comment se fait-il alors que nous ne connaissions cet usage que par deux représentations dont l'une est discutée. Dans les biographies qui nous sont restées de grands personnages royaux ou autres, et qui partent de l'enfance, je ne sache pas qu'aucune allusion soit faite à la circoncision qui devait cependant marquer dans l'enfance ou la jeunesse comme de nos jours. Il en est de même des inscriptions religieuses. Puis il semble que l'homme qui ne devait pas manquer à cet usage, c'est le roi. Or nous pouvons constater par leurs momies que T. II par exemple n'était pas circoncis.

[2] Zur anthropologischen Stellung der alten Aegypter. *Globus.* T. XXIX. 1901.

qui ne marchent pas aveuglément sous la bannière sur laquelle est écrit en lettres d'or: *ex Berolino lux*.

D'après M. de LUSCHAN, mon travail qui avait pour but de rattacher les Egyptiens aux Bantou est un fiasco complet: «Naville's Arbeit versucht den afrikanischen Ursprung der alten Aegypter und ihren Zusammenhang mit Bantu-völkern zu betonen ..... Naville's Versuch die alten Aegypter wegen ihrer angeblichen «nutschi» mit den Bantu zusammenzubringen, ist völlig mislungen».

Contrairement à mon habitude, je ne puis m'empêcher de faire entendre ici une protestation. Ainsi que je l'ai dit ailleurs,[1] je ne songerais pas à m'indigner contre cette expression, si elle qualifiait véritablement le contenu de l'article; mais il est inutile de dire que je n'ai pas pensé un instant à faire des Egyptiens des Bantou à cause de leur «nutschi»; ce mot m'était absolument inconnu. Quant à celui de «Bantou», il n'apparaît qu'une seule fois dans l'article, tout à la fin. Je dis que l'usage de l'étui phallique se trouvant chez les populations primitives de l'Egypte, et chez les Africains de voisinage, révèle dans la civilisation Thinite un caractère africain, et qu'il doit être resté des traces africaines dans les mœurs, la vie matérielle, et dans la langue. Il est donc naturel de chercher dans certaines langues africaines, *peut-être même jusque dans les langues bantou* la solution des difficultés qui nous arrêtent. Voilà tout ce que je dis des rapports des Egyptiens avec les Bantou. Voilà ce que M. de LUSCHAN appelle une tentative de rattacher les Egyptiens aux Bantou, tentative qui a été un échec complet.

Cela dit, je reprends mes citations. Un premier point faible de mon article, c'est que j'ai publié une statuette que M. de LUSCHAN n'a pas vue, et dont l'authenticité et la provenance ne sont donc pas à l'abri de tout soupçon («wenn sie (die Statue) echt ist, und wirklich aus Aegypten stammt,

[1] *Sphinx*, XII, p. 191.

was ich, ohne das Original zu kennen, allerdings nicht mit positiver Sicherheit behaupten möchte»). M. de LUSCHAN paraît admettre mon interprétation du mot *Karnata*, mais pour ce qui est du texte qui parle des Libyens tués dont on apporte les phallus, M. de L. n'est pas sûr de ma traduction («wenn der Text von Naville richtig gedeutet wird»).

Enfin là où le procès de tendance éclate de la manière la plus évidente, c'est dans ces jugements que je livre sans commentaire à l'appréciation de mes confrères. Mon article sur l'étui phallique a un but très clair quoique inavoué, j'ai voulu attaquer la plus grande découverte de la philologie égyptienne moderne, découverte due à MM. ERMAN et SETHE: c'est que la langue égyptienne et une langue sémitique. Mais je préfère laisser parler mon savant adversaire: «ohne es direkt zu sagen, wendet er sich offenbar gegen die weitaus wichtigste und auch für die Aegyptologie bedeutsamste Entdeckung der modernen aegyptischen Forschung, welche Adolf Erman kürzlich unter dem Titel: die Flexion des aegyptischen Verbums veröffentlicht hat, und gegen das 1899 erschienene Werk von Kurt Sethe .... Jetzt haben wir durch das Werk von Sethe die Erkenntnis gewonnen dass auch das Aegyptische ursprünglich das so durchaus eigenartige, semitische Gesetz der dreiconsonantigen Stämme gehabt. Erman ist daher vollkommen in Recht .... wenn er das Uraegyptische geradezu als eine semitische Sprache bezeichnet ....

Die physische Anthropologie hat den semitischen und durchaus unafrikanischen Character der alten Aegypter schon vorher erkannt und ist durch die neuen Entdeckungen von Erman und Sethe daher nur erfreut .... Naville's Arbeit hat die Tendenz diese Position wieder zu erschüttern ....».

La conclusion de l'article est une sorte de défi que me lance M. de LUSCHAN. «Naville's Arbeit ist also nicht entfernt im Stande unser Vertrauen in die schönen Ergebnisse von Erman und Sethe zu erschüttern. Der unmittelbare Zu-

sammenhang zwischen den alten Aegyptern und den Semiten, den die physische Anthropologie längst angenommen hatte, ist durch die linguistische Entdeckungen von Erman und Sethe ein für allemal gesichert worden, und kann auch für die Ethnographie *durch keine Nutschi-Theorie* mehr Zweifelhaft gemacht werden».

M. de LUSCHAN a parfaitement raison, ce n'est pas par des théories sur l'étui phallique que j'arriverai à ébranler la grammaire de MM. Erman et Sethe. C'est du reste une méthode de discussion qui ne me serait pas venue à l'esprit. Comme je présume que M. de L. n'a pas connaissance des études grammaticales que j'ai publiées dans divers journaux, études sur lequelles mes confrères de l'école de Berlin ont toujours fait le silence, je suis forcé de dire à l'auteur de l'article du *Globus* que je n'ai pas craint d'attaquer ouvertement le principe de «la plus grande découverte de la philologie égyptienne moderne», et en particulier la grammaire de M. Sethe. Tout en admirant la somme énorme de travail contenue dans ces gros volumes, et la sagacité qui souvent s'y fait jour, je n'ai pu m'empêcher d'exprimer le regret qu'une œuvre aussi considérable fût fondée sur un principe qui me semble inadmissible. C'est une création habilement conçue, et de fort belle apparence sans doute, mais qui est tout à fait artificielle. Au lieu d'être une grammaire égyptienne, c'est une grammaire sémitique taillée dans les formes égyptiennes. Il s'y trouve sans doute beaucoup de science, mais c'est un produit de laboratoire philologique. Bien loin de s'inspirer des principes de la philologie moderne, qui pour arriver à comprendre le passé, étudie d'abord comment les vivants parlent et comment ils écrivent, M. SETHE s'est attaché à reconstituer cet être moral qui s'appelle la langue, lequel proclame des lois auxquelles les anciens Egyptiens ne songeaient pas à se conformer. Comment ce bel instrument fonctionne-t-il? En quoi nous a-t-il facilité l'intelligence des textes? Sur ce dernier point où sont les grands progrès que «LEPSIUS a arrêtés pendant des dizaines d'années» (ED. MEYER). M. Sethe nous en doit la démonstration, nous l'attendons encore.

Quant à ce que dit M. de L. que les études sur le physique des Egyptiens ont prouvé depuis longtemps qu'ils étaient «unafrikanisch» et certainement des Sémites, il me semble au contraire que toutes les recherches faites dernièrement, qu'elles soient dues à des médecins comme le D[r] FOUQUET ou le D[r] ELLIOTT SMITH, ou qu'elles aient été faites dans les nécropoles néolithiques, comme celles de M. PETRIE, du D[r] LORTET, de M. de MORGAN, de M. MAC IVER et d'autres encore, conduisent toutes à l'idée que les «Uraegypter» étaient des Africains, qui ont subi des invasions sémitiques, sur le nombre et l'époque desquelles on discute; néanmoins les Egyptiens primitifs étaient d'origine africaine. C'est le point de vue que j'ai soutenu moi-même, et que je soutiendrai jusqu'à preuve du contraire. Pour cela, M. de LUSCHAN peut en être certain, pas plus que précédemment je ne ferai de théorie sur les «nutschi».

Edouard Naville.

Ein demotischer Kaufpfandvertrag

von

Dr Nathaniel Reich.

(Mit 2 Tafeln.)

Durch die Güte des Herrn Professor WESSELY wurde ich im Jahre 1907 im Sommer auf die im folgenden herausgegebene Urkunde aufmerksam gemacht. Es ist der Papyrus 1201 des British Museum, der von KENYON und BELL[1] im 3. Bande der Greek Papyri in einem ausserordentlich gelungenen Zweifarbendruck publiziert ist. Die auf Tafel I und II beigegebene Handkopie ist mit dem Original von mir verglichen worden; und ich möchte auch an dieser Stelle den Herren Dr KENYON und BELL für das gütige Entgegenkommen in der freien Benützung des Originals, womit die beiden ausgezeichneten Gelehrten diese Arbeit und deren Zuverlässigkeit bezüglich der Widergabe des Originaltextes ungemein gefördert haben, auch an dieser Stelle meinen innigsten Dank sagen. Die Arbeit hätte eben zum Druck gelangen sollen, als von SPIEGELBERG derselbe Papyrus unter dem Titel «Demotische Kaufpfandverträge (Darlehen auf Hypothek)» im *Recueil*[2] bearbeitet erschien. Doch bei genauerem Vergleich von SIEGELBERGS Bearbeitung mit der meinen ergab sich mir, dass Sp:s Arbeit die meinige

---

[1] KENYON und BELL, Greek Papyri in the British Museum. Vol. III, Tafel III und IV. — Textband, Vol III, p. 3 und 4.

[2] Vol. XXXI.

nicht unnötig machte. Ich differiere in so vielen Punkten sowohl der Transskription und der Übersetzung, als auch des Kommentars, dass ich mich für berechtigt erachte, meine Bearbeitung in extenso den Fachgenossen vorzulegen. An denjenigen Stellen der Transskription und Übersetzung, wo ich von den Lesungen Spiegelbergs abweiche, habe ich ein (sic) angebracht.[1]

Transskription.

I. 1. *Hsp(·t) 20.t ʾbt 2 ʾh(·t) (ss)* (sic) *4 n n Pr-c·w Ptlumys erm*
2. *Gluptre te-f sn·t n hr[t·w] n Ptlumys erm Gluptre*
3. *n ntr·w nt pr(·w) erm p wʿb ʾLgsntrus erm n ntr·w nt nhm n ntr·w sn·w*
4. *n ntr·w mnh·w n ntr·w mr yt-w* (sic) *n ntr·w nt pr(·w) erm n ntr·w mr mw·t-w* (sic)
5. *erm t fy kn nʿše Brnyg t mnh·t erm t fy tnw nb*

II. 1. *m-bh ʾRrsyn t mr sn erm t wʿb·t n ʾRsyn t mr yt-s*
2. *r h n nt smn n Rʿ-kt erm p nt e ʿr Pr-ʿ hn-s r ʾr-f n wʿb p tš N(·t)*
3. *Ptlumys P-Sutr* (sic) *erm p wʿb n Ptlumys p mr mw·t-f*
4. *erm p wʿb n Ptlumys p mr sn erm t wʿb·t n t Pr-ʿ·t*
5. *Gl[u]ptre erm t wʿb·t n Gluptre t mw·t t ntr(·t) nt pr(·w)*

III. 1. *erm t fy tnw nb m-bh ʾRsyn t mr sn*
2. *z ʿm* (sic) *bk Mnt nb ʾN Hr-s-ʾS(·t) s Krkrw* (?) *mw·t-f T-Wsr* (sic)
3. *n s-hm(·t) ʾTʾ t P-rm-Rʿ-kt* (sic) *mw·t T-šr·t-Thwt wn-mte-t ht 690*
4. *r sttr 3450 r ht 690 ʿn kt(?) 24 r kt* (sic) *2(·t)* (sic) *e pe-w hw hn-w e ʾr n-y rn n ht·w* (sic) *r te-t n-y*

---

[1] Selbstverständlich sind diejenigen Stellen, welche sich auf inzwischen erschienene Arbeiten beziehen, neu hinzugefügt worden.

5. *mte-y ṭy n-t pe-t ḥ̤t 690 nt ḥry r hn ḥsp(·t) 20·t ʾbṭ 1 šm ʿrk r ʾbṭ 8 r rup·t* $^{2}/_{3}$ *r*

IV. 1. *ʾbṭ 8 ʿn e-y tm ṭy n-t pe-t ḥ̤t 690 r sttr 3450 r ḥ̤t 690 ʿn*

2. *kṭ(?) 24 r kṭ* (sic) *2(·t)* (sic) *nt ḥry r hn ḥsp(·t) 20·t ʾbṭ 1 šm ʿrk p ss hw nt ḥry ṭe-t*

3. *mty ḥt-y n p ḥ̤t* (sic) *n swn ṯe yḥ ky nt ʾr st 10 yḥ r st* $9\ {}^{1}/_{2}\ {}^{1}/_{4}\ {}^{1}/_{8}\ {}^{2}/_{16}$ (sic)

4. *r st 10 yḥ ʿn ḥnʿ pe-w ʿw n ḫy nt ḥr p ḥtp-ntr Mnt n t sẖ(·t) n T-ʿrky*

5. *n ʿ(y)·w* (sic) *ne⟨·w⟩* (sic) *n p⟨r⟩* (sic) *ʾmnt n p tš Pr-Ḥt-Ḥr n hyn·w n*

V. 1. *p yḥ ṭr-f rs p yḥ n P-ʾŠur s P-šr-ʾMn mḥt p yḥ n ʾMn-ḥtp s P-šr-Mnt*

2. *nt ẖr ne-f ẖrṭ·w* (sic) *ybt p yḥ n Ḥr* (sic) *p syn* (sic) *ʾmnt p yḥ n Pa-ẖt s Pa-ṭy-f nt ẖr n-f ẖrṭ·w*

3. *e p myt n Pr-ʿ ʾwṭ-w ʾs n hyn·w* (sic) *n p yḥ nt ḥry ṭr-f*

4. *ṭe-y s n-t mte-t s pe-t yḥ ky nt ʾr st 10 yḥ r st* $9\ {}^{1}/_{2}\ {}^{1}/_{4}\ {}^{1}/_{8}\ {}^{2}/_{16}$ (sic) *r st 10 yḥ ʿn*

5. *ḥnʿ pe-w ʿw n ḫy nt ḥry pe šp-y swn·t-f n ḥ̤t n ṭʾ·tw-k* (sic) *e-f* (sic) *mḥ ʾt sp nb*

VI. 1. *ḥt-y mt·***W** (sic)(sic) *nʾm-f mn mte-y mṭ nb n p t eʾr n-t rn-f bn e rḫ* (sic)

2. *rm nb(n) p t ʾnk mtʾ ʾr syḫ nʾm-f bl-t ṯ(n) p-hw r ḥry p nt e-f r ʾy*

3. *r ḥr-t (e-)ṭb(·t)-f rn-y rn rm nb n p t e-y[r] ṭy wy-f r ḥr-t mte-y ṭy wʿb-f n-t r sẖ nb*

4. *ḳnb nb mṭ nb n p t n ss nb mte-t ne-f sẖ·w* (sic) *ne-f ḳnb·w* (sic) *n ʿ(y) nb nt e-w nʾm-w*

5. *sẖ nb r·ʾr-w r·r-f sẖ nb r·ʾr-w n-y r·r-f ḥnʿ sẖ nb nt e-y mk·***W** (sic) *nʾm-f rn-w*

VII. 1. *mte-t st ḥnʿ pe-w hp mte-t n nt e-y mk·***W** (sic) *nʾm-w rn-s p ʿnh*

2. *p ṭy* (sic) *ʿḥ-rṭ nt e- w r ṭy-s m-s-t n p ʿ(y) wpy rn p hp*

3. *n p sẖ nt ḥry r·ʾr-y n-t r ṭy ʾr-y s e-y ʾr-f ʾt z ḳnb nb mṭ nb n p t erm-t*

4. *sẖ Ḥr-s-ʾS(·t) s Ḫns-te-f-nḫt nt sẖ rn Wsr-wr p ʿ z·t n-f ʾMn-ḥtp*

5. *s Ns-p-mt* (sic) *p ḥn-ntr Zm.*

Übersetzung.

I. 1. Im Jahre 20 am 4. (sic) Paopi der Könige Ptolemaios und

2. Kleopatra, seiner Schwester, der Kinder des Ptolemaios und der Kleopatra,

3. der Götter, welche glänzen; und (während) des Priesters des Alexander und der Götter, welche retten, der Götter-Brüder,

4. der Götter Wohltäter, der *ihren* (sic) Vater liebenden Götter, der Götter, welche glänzen, und der *ihre* (sic) Mutter liebenden Götter

5. und (während der Amtstätigkeit) der Trägerin der Trophäe der Macht der Berenike, der Wohltätigen, und der Trägerin des goldenen Korbes

II. 1. vor Arsinoe, der Bruderliebenden, und (während) der Priesterin der Arsinoe, der ihren Vater liebenden,

2. ebenso derer, welche in Rakotis eingesetzt sind und dessen, (sic) welchen der König designieren wird zum (sic) Priester des Bezirkes von Theben,

3. des Ptolemaios «P-Soter» (des Soter), und des Priesters des Ptolemaios, des seine Mutter Liebenden,

4. und des Priesters des Ptolemaios, des Bruder-Liebenden, und der Priesterin der Königin

5. Kleopatra, und der Priesterin der Kleopatra, der Mutter, der Göttin, welche glänzt,

III. 1. und der Trägerin des goldenen Korbes vor Arsinoe, der Bruderliebenden.

2. Es spricht der Hirt (sic), Diener des Mont, Herrn von Hermonthis, Harsiese, Sohn des Kerkaris (und) seiner Mutter Tausir,

3. zur Frau Ete, Tochter des Premrakote (und) seiner Mutter Senthot: Ich schulde dir 690 Silberstücke

4. = 3450 Stater = (also) nochmals 690 Silberstücke — in Kupfer zu 24 Stücken auf 2 Kite — einschliesslich der zugehörigen Zinsen für die Gelder, welche du mir gegeben hast.

5. Ich gebe dir deine 690 Silberstücke, welche oben (genannt sind), bis zum Ende des Pachons des Jahres 20 = $^2/_3$ Jahr =

IV. 1. (also) nochmals 8 Monate. Wenn ich dir nicht zahle deine 690 Silberstücke = 3450 Stater = (also) wiederholt 690 Silberstücke —

2. — 24 Kupferstücke auf 2 Kite — welche oben (genannt sind), bis zum Jahre 20 zu Ende des Pachons zur Zeit des obigen Tages, so hast du

3. mich zufriedengestellt mit dem Kaufpreis meines hoch-(gelegenen) Ackers, welcher beträgt 10 Acker-aruren = 9 $^1/_2$ $^1/_4$ $^1/_8$ $^2/_{16}$ Aruren (sic)

4. = (also) nochmals 10 Ackeraruren sammt ihrer (d. i. zu ihnen gehörigen sc. zu den 10 Ackeraruren) Weite des Maasses, welcher (liegt) auf dem Tempelgute des Mont in dem Gefilde von Tarkytis;

5. die Häuser (sic) (Orte) befinden (sic) sich im Westen des Gaues (von) Pathyris. Die Nachbarn des

V. 1. ganzen Ackers (sind): Im Süden: Der Acker des

P-Aschur, Sohnes des Psen-Amun; Im Norden: Der Acker des Amen-hotep, Sohnes des Psen-Mont,

2. welcher unter (im Besitze von) seinen Kindern ist; Im Osten: der Acker des Hor, des Arztes (sic); Im Westen: der Acker des Pa-chrat, Sohnes des Patif, welcher im Besitze seiner Kinder ist,

3. indem die Strasse des Königs sich zwischen ihnen (befindet). Siehe, dies sind die Nachbarn des oben (genannten) Ackers im Ganzen.

4. Ich habe ihn dir übergeben. Dir gehört er. *Dein* hoch-(gelegener) Acker, welcher beträgt 10 Acker-aruren = 9 $^1/_2$ $^1/_4$ $^1/_8$ $^2/_{16}$ Aruren (sic) = (also) nochmals 10 Ackeraruren

5. und die zu ihnen gehörigen (ihrer) Weite des Ausmaasses, wie oben (erwähnt ist), ist er. Ich habe von dir seinen Preis in Silber (d. h. in Geld, *in Baarem*) empfangen, vollzählig, ohne irgend einen Rest.

VI. 1. Ich bin damit zufrieden. Ich habe kein Wort (keinen Anspruch) der Welt seinet- (des Ackers) wegen (sic) gegen dich (zu richten). Nicht kann

2. irgend ein Mensch der Welt — ich ebenfalls — Macht ausüben (sic) über ihn, du ausgenommen, von heute (angefangen) in Zukunft (sic). Denjenigen, welcher herantreten sollte

3. an dich seinet- (des Ackers) wegen in meinem Namen oder im Namen irgend jemandes in der Welt, (den) werde ich von dir entfernen. Und ich werde ihn (den Acker) dir rein machen (ins Reine bringen) gegen jeden Kontrakt,

4. jedes (amtliche) Aktenstück und jede Sache der Welt jederzeit. Dir gehören seine (des Ackers) Kontrakte, seine (amtlichen) Aktenstücke überall, wo sie (auch) sein mögen.

5. Jede Urkunde, welche über ihn (den Acker) angefertigt worden ist, jede Urkunde, welche (speziell) mir über ihn ausgefertigt worden ist und jede Urkunde, auf Grund deren (sic) (Kraft deren *rn-w*) mir bezüglich seiner (sic) (sing.) (des Ackers) mir ein Rechtsschutz zusteht.

VII. 1. Dir gehören sie sammt ihrem Recht Dir gehören (alle Dinge, alles), kraft deren (dessen) mir bezüglich ihrer (der Urkunden) ein Rechtsschutz zusteht. Den Eid (und)

2. die Feststellung (dass sich alles so verhält), welche dir werden auferlegt werden vor Gericht wegen (sic) des Rechtes

3. der obigen Urkunde, welche ich dir ausgefertigt habe, um (sic) zu bewirken (veranlassen), dass ich es tue (d. h. tun muss) —, werde ich, ohne dir (in) irgend einem Aktenstücke (oder) irgendeinem Worte der Welt zu widersprechen, vollziehen.

4. Niedergeschrieben von Har-si-Ese, Sohn des Chons-tef-nacht, welcher schreibt für Usir-wer senior, alias Amen-hotep,

5. Sohn des E(n)s-p-mete, den Propheten von Djeme.

Dem demotischen Text folgt nachstehende griechische Nachschrift, die ich dem Textband *Kenyons* und *Bells* (a. a. O.) entnehme.

|1| ετους κ Μεσορη κς τετακται επι την εν Ερμωνθει τραπεζαν εφ ης Απολλωνιος εικοστης εγκυκλιου κατα την παρα Πλουτιαδου και Ερμοδωρου των προς τηι ωνηι διαγραφην υφ ην υπογραφει

Ζμινις ο παρα Πακοιβιος του παρα

|2| Διονυσιος ο βασιλικος γραματευς Ετη Ιισορτιτος

|3| υποθηκης γης ηπειρου ⋀ι της ουσης εν Ταρκυτει ης αι γειτνιαι

δεδηλωνται δια της προκειμενης συγγραφης ην υποτεθειται αυτηι Αρσιησις Κερκαριος προς χL ⋀ β αω τελος ου αλλαγη διακοσιας εβδομηκοντα ς/Σος

ΑπολλωνιοςτρL

Bemerkungen.

I. 1. *Ḥsp(·t) 20· ʾbṭ 2 ʾḫ(·t) 4.* Jahr 161 vor Chr. — Das Zahlzeichen des Tages ist *4*, nicht 2, zu lesen und demgemass zu übersetzen: «Im Jahre 20 am 4. Paophi», denn dem Zahlzeichen für 2, welches ähnlich aussieht, folgt um diese Zeit gewöhnlich ein kleiner Strich: wodurch es sich von der 4: unterscheidet.

Ptlumys. — Ptolemaios VI. Philometor.

I. 2. *Gluptre.* — Kleopatra II.

I. 2—I. 3. *Ptlumys erm Gluptre n ntr·w nt pr(·w).* — Ptolemaios V. Epiphanes und Kleopatra I. — Θεοὶ Ἐπιφανεῖς.

pr(·w). — Zur Schreibung des Ringes s. u. *nḥm* I. 5.

I. 3. *p wʿb ʾLgsntrus.* — ιερευς . . . Αλεξανδρου.

n ntr·w nt nḥm. — θεων Σωτηρων. Ptolemaios I Soter und Berenike.

nḥm. — Beachte die Schreibung des Ringes in der Form statt ; ebenso in *pr* (s. o. I 2—3). In eine derartige Figur wird jeder Kreis und jede Elipse in unserem und verwandten Papyrus aufgelöst (vgl. auch die Schreibung von *mr* l. 4.), Siehe ferner s. v. *T-Wsr* unten III 2.

n ntr·w sn·w. — θεων Αδελφων. Ptolemaios II. Philadelphos und Arsinoe.

I. 4. *n ntr·w mnḫ·w.* — θεων Ευεργετων. Ptolemaios III. Euergetes und Berenike II,

n ntr·w mr yt-w. — θεων Φυλοπατορων. — Ptolemaios IV. Philopator und Arsinoe III.

yt-w. — Es steht ausdrücklich *yt-w*; die ganze Phrase muss daher übersetzt werden: «der ihren Vater liebenden Götter» im Gegensatz zum Griechischen, wo das possessive Verhältnis nicht ausgedrückt wird. Dass dieses *w* wirklich possessiv und nicht etwa Plural ist z. B. aus II. 1. *t mr yt-s* «der ihren Vater Liebenden» und II. 3. *p mr mw·t-f* «des seine Mutter Liebenden» ersichtlich.

I. 4. *n ntr·w nt pr·w* siehe oben Comm. zu I. 3. s. v. *n ntr·w mr mw·t-w*, — Θεων Φιλομητορων. Ptolemaios VI. Philometor und Kleopatra II.

mw·t-w siehe I. 4. s. *yt-w*.

I. 5. *t fy kn n'še Bryg t mnh·t* — αθλοφορος Βερενικης Ευεργετιδος. Die Althlophore der Berenike II. Eurgetes.

I. 5—II. 1. *t fy ṯnw nb m bḥ ʾRsyn t mr sn* — κανηφορος Αρσινοης Φιλαδελφου. Die Kanephore der Arsinoe I. Philadelphos.

II. 1. *t w'b·t n ʾRsyn t mr yt-s.* — ιερεια Αρσινοης Φιλοπατορος. Die Priesterin der Arsinoe Philopator. Siehe auch I 4 s. v. *yt.w*.

II. 2. *n nt smn n R'-Kt.* — των ουσων εν Αλεξανδρειαι.

3. *Ptlumys P-Sutr.* — Σωτηρ. Ptolemaios P-Soter, Ptolemaios «der Soter». So ist zu übersetzen; nicht «welcher der Sutr ist». Spiegelberg liest also offenbar immer *Ptlumys nt p Sutr*. Das *nt* steht nicht da. Was Sp. für das Relativum *nt* liest, ist nichts anderes als der rechtsseitige Teil des Königsringes [demotic sign] .... [demotic sign] wie z. B. auch in *Ptlumys* l. 1. u. s. w. Der griechische Beiname des Ptolemaios I Soter ist also durch den Artikel *p* ægyptisiert worden.

II. 2. *p nt e'r Pr-'o ḥn-s r ʾr-f n w'b p tš N(·t)* heisst nicht «welc*he* der König...... ernennen wird» und auch nicht «welc*he* d. König befehlen wird, *sie* zu Priest*ern*

zu machen», da ausdrücklich *p nt* steht und daher mit dem Singular zu übersetzen ist.

II. 3. *p w'b n Ptlumys p mr mw·t-f* siehe auch I. 4 s. v. *yt-w*. — des Ptolemaios VI. Philometor.

II. 4. *p w'b n Ptlumys p mr sn* siehe auch I. 4 s. v. *yt-w*. — des Ptolemaios II. Philadelphos.

II. 4—5. *t w'b·t n t Pr-'o·t Gluptre* — der lebenden Königin Kleopatra II.

II. 5. *t w'b·t n Gluptre t mw·t t ntr(·t) nt pr (·w)* — der Mutter der Vorigen, nämlich Kleopatra I. Epiphanes.

III. 2. *'m bk Mnt nb ʾN* — Die Titel des Harsiese sind dieselben, die wir auch in den Papyrus Berlin 3102 u. 5105 sowie Papyrus Strassburg 8 u. 44 vorfinden. Was zunächst den zweiten Titel *bk* etc. betrifft, so ist seine Lesung ja nun klargestellt. Das Wort für *'m* ist *sicher* so zu lesen und ist das ægyptische [hieroglyph] ⲁⲙⲟⲩ, ⲁⲙⲉ «Hirte». Diese Ligatur, die schematisiert etwa so [demotic sign] aussieht, setzt sich zusammen aus: [demotic sign] = [hieroglyph], [demotic sign] = [hieroglyph], [demotic sign] (oft auch [demotic sign] geschrieben) = [hieroglyph], [demotic sign] = [hieroglyph], also [demotic sign], woraus dann obige Ligatur (in Hieroglyphen transskribiert [hieroglyph]) entstanden ist: Vgl. auch *Recueil* XXXVIII p. 201 ff: SPIEGELBERG, Demotische Misc. Nr. 37, wo die verschiedenen Übergänge für die Saiten — und Perserzeit recht gut zusammengestellt sind. Zu berichtigen ist daselbst nur, dass der Hacken [demotic sign] nicht [hieroglyph] ist, sondern [hieroglyph], was auch für das dortselbst angeführte Beispiel für *bḥs* gilt. Dasselbe Determinativ auch in dem Worte *ṯsry* (Vgl. GRIFFITH, Rylands Papyri, Vol. III. Indices p. 406 u. 346).

III. 2. *Hr-s-ꜣS* = Αρσιησις der griechischen Unterschrift.

Krkr = Κερκαρις d. gr. Unterschr.

T-Wsr. So ist zu transskribieren. Die Transskription für *Ta-I-m-ḥotep* Sp.s beruht wohl nur auf einem Versehen. — Zur Schreibung des /o als ꜥ siehe oben Commentar I. 3. s. v. *nḥm*.

III. 3. *ꜣTꜣ* = Ετης d. gr. U.

P-rm-Rꜥ-kṭ. Prem-Rakote «Der Mann von Alexandrien». Durch das Zeichen für *Rꜥ*, welches in dem Personennamen und im Stadtnamen II. 2. geschrieben wird, dürfen wir uns nicht verwirren lassen. Beide Schreibungen kommen vor. (Vgl. GRIFFITH, Catalogue of the Demotic Papyri in the John Rylands Library, Vol. III Indices, p. 423). Dass die Schreibungen in *demselben* Papyrus verschieden sind, ist keine Seltenheit; hiezu kommt, dass es das einemal in der Datierung vorkommt, welche nicht selten von einem anderen Schreiber oder zu anderer Zeit niedergeschrieben ist, als der eigentliche Kontrakt. Nicht zuletzt scheint mir für die Verschiedenheit der Schreibungen zu erwägen zu sein, dass die zweite in einer Zusammensetzung vorkommt.

wn mte-t = ουντε : ουοντε (Vgl. STERN, Kopt. Gramm. § 212 ff.).

III. 4. *kṭ* 24. So ist wohl zu lesen. ? (Vgl. auch GRIFFITH, Rylands Papyri, Indices p. 400 s. v.).

r kṭ 2(·t). Die Lesung $^2/_{10}$ ist durch nichts begründet. Es steht nur *2*. Davor steht *kṭ* deutlich ausgeschrieben (/.) u. zw. ist damit das Silbergewicht κιτε gemeint zum Unterschied von dem Kupferkitegewicht, welches wir eben davor haben. Die Lesung *r kṭ 2(·t)* ist schematisiert so aufzulösen:

rn n ḥṭ·w. Es steht ausdrücklich *ḥṭ·w* mit *w*. — *rn* heisst hier und an vielen anderen Stellen, in denen es so übersetzt wird nicht «Name», sondern ist eine ganz gewöhnliche *Praeposition*, wie schon BRUGSCH, Hieroglyphisch-demotisches Wörterbuch, p. 860 s. v.; «Man bemerke noch, dass wenn im demotischen *ran* mit den pronomin. personal. praefix. verbunden ist, das Wort «Name etc.» bedeutet, wenn mit den affixis, so bedeutet das Wort «Person, selbst». *pek ran* «dein Name», *ran-k* «du, dich selbst» [Rhind $^7/_{10}$]». Diese Bemerkung von BRUGSCH ist allerdings nicht ganz richtig, auch deshalb weil *rn* nicht nur bei Personen allein, sondern auch bei Sachen als Praeposition verwendet wird. Schon bei unserer Stelle hier lehrt der Augenschein, dass die Übersetzung «im Namen des Silbers» keinen rechten Sinn giebt und man übersetzt lieber «für die Gelder» oder «wegen der Gelder». Die Beispiele für den Gebrauch von *rn* in dieser Bedeutung als Praeposition lassen sich im Aegyptischen beliebig vermehren. Einen zweifellosen Beweis für meine Behauptung haben wir in der Stelle VII 2 *rn p hp* weiter unten, wo es in anderen Kontrakten direkt durch *etbe* «wegen» widergegeben wird. (Vgl. auch GRIFFITH, Catalogue of the Demotic Papyri in the John Rylands Library, Vol. III, p. 236 (14) und ibidem Note *h*). Dieser Befund stimmt ganz genau zu den sonstigen Regeln, die uns betreffs der Entwicklung der Praepositionen in anderen Sprachen z. B. in den semitischen bekannt sind, wo die Praepositionen sich ebenfalls aus Substantiven entwickelt haben.

IV. 2. *kṭ(?) 24 r kṭ 2(·t)* siehe oben III. 4 s. v.

IV. 2—3. *tc-t mty ḥt-y*. Diese Stelle übersetz Sp.: «Du hast mein Herz zufrieden gestellt» u. zw. in allen Kontrakten. Für meine Übersetzung, welche allein zu-

lässig scheint, führe ich an, dass unser *ṭe-t mty ḥt-y* ja ganz dem πέπεικάς με (ἀργυρίῳ) und ηὐδοκήσας με (τῆς τιμῆς) entspricht und daher nicht anders übersetzt werden kann, als «*ich* bin zufrieden». Das ϩⲧⲏ⸗ ist nichts anderes als eine Praeposition und hat ganz die Bedeutung und ist bloss der Träger des Personalpronomens. Seine Verwendung ist ähnlich wie das Kopt. ⲛ̄ϩⲏⲧ *in me*, ⲛϩⲏⲧⲧⲏⲩⲧⲛ *in vobis*, *ex vobis*, *inter vos*, ⲉⲃⲟⲗ ⲛ̄ϩⲏⲧ *ex*, ϩⲣⲁⲓ ⲛ̄ϩⲏⲧ *in*, *apud* (PEYRON s. v.). Ebenda p. 365 s. v. «Cum suff. notat accusativum pronominum, ϩⲏⲧ *me*». Dieselbe Verwechslung von ϩⲧⲏ⸗ und ϩⲏⲧ⸗, wie sie hier vorliegt, scheint eben auch schon hier im Demotisehen vorhanden gewesen zu sein, wie ja die griechische Version zur Genüge zeigt.

IV. 3. *n p ḥṭ*. Die Lesung *n p ḥṭ n ḥṭ* ist wohl nur ein Druckfehler.

r st 9 1/2 1/4 1/8 2/16. — Sp. liest *r st 9* 3/4 (?) 1/8 2/16. Die Zahl 3/4 ist wie Sp. selbst bemerkt nur geraten. Zu meiner Lesung 1/2 1/4 brauche ich nur auf PSBA XIV zu verweisen. Aus den dort angeführten Beispielen ist zur Genüge zu ersehen, dass diese beiden Brüche, welche regelmässig zu schreiben wären, wenn sie aufeinander folgen, sich gegenseitig beeinflussen. So begegnen wir und ; d. h. der Hacken von 1/4 fällt in dieser Verbindung manchmal weg, das Zeichen für 1/2 wird zuweilen verlängert. Die Schreibung ist aber nicht ungewöhnlich und wir müssen bedenken, dass der aegyptische Leser ohnehin wusste, was in dieser Verbindung stehen musste, die nichts anderes bezweckte, als bloss den vorausgehenden Zahlenwert in anderer Form zu wiederholen, um ihn sicherzustellen. (Vgl. auch PSBA XIV, p. 403 ff. GRIFFITH, Notes on Egyptian Weights and Mesures).

IV. 4. *ḥn‛ pe-w ‛w n h̯y.* Diese Phrase wurde von Sp. zuerst zögernd «mit ihrem Ertrag (?)», «ihrer Frucht (?)» übersetzt (SPIEGELB., Demot. Pap. d. Strassburger Bibl., p. 23), von welcher Sp. selbst (Recueil XXVIII Demot. Misc. XL) zurückgekommen ist. Doch auch die dort vertretene Auffassung, «dass damit die Zahl der Aruren als fraglich hingestellt werde», kann ich nicht gelten lassen, weil ja sonst die *genaue* Angabe der Anzahl der Aruren (wie hier: 10 Aruren = 9 1/2 1/4 1/8 2/16 und allenthalben) gar keinen Sinn hätte. Weiters spricht dagegen noch der Umstand, dass es sich hier (wie an anderen Stellen, wo diese Wendung gebraucht ist [Demot. Pap. Berlin 3102 und 3111]) zufällig um *yḥ ky*, also um «Hochfeldacker» handelt, folglich um einen Boden *des von der Nilüberschwemmung nicht erreichten Kulturlandes.* Denn dies bildet einen Widerspruch mit der Begründung der obigen Auffassung, nämlich «dass es sehr wahrscheinlich sei, dass diese vorsichtige Klausel durch die Bodenveränderung, die jede neue Nilüberschwemmung mit sich brachte, *wesentlich* bedingt wurde».

Ist daher diese 2. Erklärung Sp.s die Wendung *ḥn‛ pe-w ‛w n h̯y* mit «*oder mehr*» zu übersetzen, nicht möglich, so kann ich auch der nun erfolgten dritten (Recueil XXXI) Übersetzung Sp:s mit dem *speziellen* Ausdruck «Ackerrain» nur teilweise zustimmen, umsomehr als dann die von ihm selbst zitierten zwei Stellen der Cairiner Papyrus (30630, 6 und 30613, 7) *ḥn‛ pe-w ‛w n h̯y hm n h̯y* von Sp. unerklärt bleiben. Was haben wir unter *hm n h̯y* zu verstehen, welches wörtlich übersetzt heisst «Wenigkeit des Maasses»? Umsomehr als davor *ḥn‛* «*und, mit*» steht. Es muss also auch die Wendung *hm n h̯y* etwas bedeuten, das hinzukommt, das addiert werden muss zu den vorher-

gehenden mit Zahlen angegebenen Maassen. Schon daraus ist zu ersehen, dass die Übersetzung «oder weniger» ebenfalls nicht richtig sein kann, denn dies wäre ja ein Abzug, eine Subtraktion, und nicht eine Hinzufügung, wie es das *ḥnʿ* unbedingt erfordert, wenn wir richtig übersetzen. Dazu kommt, dass es auch grammatisch unmöglich ist, comparativisch zu übersetzen; denn dann müssten wir ein *ʿw r ḫy ḫm r ḫy* vor uns haben, da ja der Comparativ durch *r* ausgedrückt werden müsste, wenn wir es mit «weniger an Maass» übersetzen würden, wie Sp. vorschlägt.

Zögernd möchte ich folgenden Erklärungsversuch wagen. Wir wissen aus BRUGSCH (Thesaurus, p. 599 ff.), dass der Aegypter verschiedene Arten des Bodens unterschied u. zw. sowohl bezüglich seiner Verwendbarkeit, als auch seiner Lage nach. Man unterschied unter den Arten des Bodens

a) nach seiner Verwendbarkeit

«Inundationsgebiet»

«sandiger Boden»

«Bauplatz» (Ibidem p. 601)

«steiniger Boden»

«mit dornigem Gestrüpp bewachsenes Land»

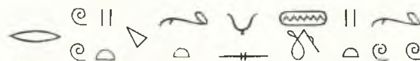
«unfruchtbares Land» u. s. w., u. s. w.

b) nach seiner Lage

«hochgelegenes Land»

«an Wasser grenzendes Land» u. s. w., u. s. w.

Wie nun aus einigen Stellen zu ersehen ist (BRUGSCH, Thesaurus, p. 539, Nr. I, l. 19), wurde ein solches etwa für die Aussaat unbrauchbares Gelände in den Aufzählungen gewöhnlich abgezogen:



«oder 202 ½ Aruren; davon abzuziehen an unfruchtbarem Boden: 2 ½ Aruren; verbleiben als Rest: 200 Aruren» (verbatim nach Brugsch).

Dieser Vorgang des Abzuges von für den Ackerbau unverwendbarem Gelände und des Rechnens bloss mit der Anzahl der übrigbleibenden Reste an anbaufähigem Boden, den wir in der obengenannten Liste durchwegs verfolgen können, scheint im alten Aegypten etwas ganz gewöhnliches gewesen zu sein.

Wir gehen vielleicht nicht fehl, wenn wir bei den Verkäufen von Ackerland unter den angeführten näher bestimmten Maassen immer nur den Flächenraum des fruchtbaren, anbaufähigen Terrains verstehen, welches in erster, wohl oft einziger Linie für den Käufer von Interesse war und die Zahlen gewöhnlich den oben angeführten «Rest» meinen, bei solchen Flächen, welche für den Anbau von Getreide nicht taugliches Land auch enthielten, aber — wie gesagt — nicht in die Maasse mitgerechnet und doch mitverkauft wurden. Falls diese Annahme richtig ist, so können wir unter dem *ḥnʿ pe-w... ḫm n ḫy* dieses nicht aubaufähige Land, sei es «Inundationsgebiet, steiniger Boden» oder ähnliches, verstehen, das ja in den Maassen nicht inbegriffen war und doch zum Acker gehörte. Es wäre dies dann etwa zu übersetzen: «und ihr dazugehöriger (d. h. zu den voraufgehenden Massen gehöriger) Abzug des Maasses, Maassabzug» (wörtl. Messungskleinheit).

Wenn wir nun unter *ḫm n ḫy* diesen Maassabzug,

wie wir ihm in dem obigen Beispiel der Liste von Edfu in BRUGSCH, Thesaurus erhalten haben, verstehen, der *in* dem Acker zwar enthalten, aber nicht in der Angabe der Anzahl der Aruren einbezogen war, und deshalb wohl als ebenfalls zu dem eigentlichen Acker zugehöriges und mitverkauftes Land immer besonders angeführt wurde, so liegt es vielleicht nahe unter dem *ḥnʿ pe-w ʿw n ḥy* ebenfalls ein Land zu verstehen, das zwar nicht mit der Zahl der angeführten Aruren begriffen war (denn es steht ja *ḥnʿ* «und» also ein «Plus» in beiden Fällen), aber doch ebenfalls zu dem Acker gehörte (*pe-w* «ihr», «zu den Maassen gehöriger»). Dieser Boden konnte aber auch in dem verkauften Acker selbst nicht liegen, sonst wäre er ja «abgezogen» worden; er musste also ausserhalb desselben gelegen, also wohl separiert sein und konnte an den Acker angrenzen. Wir können darunter einen «Weg» verstehen, der am Acker führt, aber auch etwas anderes ausserhalb des Ackers Liegendes und doch zu ihm Gehöriges z. B. einen den Acker angrenzenden Teich o. ä.

Falls nun diese Erklärung richtig ist welche ich unter Reserve hier anführe, so wäre das *ḥnʿ pe-w ʿw n ḥy* «und ihre (dazugehörige) Maassweite» zu übersetzen.

Wir werden also unter der Wendung *ḥnʿ pe-w ʿw n ḥy ḥm n ḥy* nicht *«eine die Genauigkeit der Messung einschränkende Formel»* verstehen, welche demnach nicht mit dem ἀρουρῶν *x*, ἢ ὅσαν (ὅσας) ἐὰν ὦσι «*x* Aruren oder so viele es deren sein mögen» der griechischen Urkunden identisch sein kann, wie Sp. (a. a. O.) annimmt, sondern es muss das Gegenteil davon als der wahre Sinn der Phrase gemeint sein; denn die Messung wird gerade durch diese Anfügung

des *ḥnʿ* etc. erst «genau». Das *ḥnʿ pe-w ʿw n ḥy ḥm n ḥy* meint daher wohl 1) ein bestimmt umgrenztes Ackerland, das 2) einige für Getreide o. ä. nicht anbaufähige Teile in sich schliesst (welche aber unter den angegeben Maassen nicht mit gerechnet worden waren), 3) zu welchem noch etwas ausserhalb des Ackers Gelegenes (ein Weg, ein Fels, eine Grube o. ä.) gehört und welches natürlich unter den angegebenen Maassen ebenfalls nicht mitgerechnet worden war.

IV. 4. *p ḥtp-nṯr.* — Auf *ḥtp-nṯr* folgt noch ein langer senkrechter Strich, welcher aber den Plural nicht bedeuten kann, da ja der Artikel *p* auf den Singular hinweist. Wahrscheinlich haben wir unter dem vorletzten senkrechten Strich des *ḥtp* das @ das gewöhnlich darauf folgt und so geschrieben wird und unter dem letzten senkrechten Strich nicht ein *w* zu sehen, sondern das demotische Zeichen für Ländergebiete (▽ |), welches ebenso, nur gewöhnlich etwas höherstehend geschrieben wird. Abes auch dies erklärt sich durch die bekannte «Dissimilation der Schreibung» — wie ich es nennen möchte —. Ich meine Beispiele wie [demotisch] für *e-y*, wo die beiden Striche nur deshalb länger sind, um sich von dem Suffixe *-y* zu unterscheiden. Dasselbe finden wir auch bei den Pluralstrichen.[1] *ḥtp* wird gewöhnlich im Demotischen so geschrieben [demotisch] = [hieroglyphisch] □ @. Hier aber bedeutet es ja ein Gelände, und dieses Determinativ dürfen wir vielleicht in dem langen senkrechten Strich sehen, der dem kleinen letzten Strich der hier angeführten demotischen Schreibung von *ḥtp* folgt.

IV. 4. *T-ʿrky.* — Ταρκυτις.

[1] Durch Höher- oder Niedrigerstellung desselben, als das vorhergehende Zeichen. — Vgl. z. B. in diesem Papyrus die Schreibungen der Plurale *sḥ-w, ḳnb-w* VI. 4. u. s. w.

IV. 5. *n ʿy·w ne⟨-w⟩ n p⟨r⟩ ʾmnt.* — Hier scheint mir Sp. merkwürdig fehlgegangen zu sein. Sp. liest «*n mȝ ʿ(w) mḥjtj(w) n pr-ʾmntj*» und übersetzt «der Nordgegend (sic!), im Westen». Was Sp. zuvörderst unter dem *n* am Anfange der Wendung versteht, weiss ich nicht. Den Pluralartikel der in Wirklichkeit dasteht ( ), kann Sp. darunter nicht meinen, da Sp. denselben *nȝ* transskribiert; vgl. z. B. das folg. *nȝ hin.* Sodann liest Sp. «*mȝ ʿ(w)*», welches er im Commentar (Nr. XII) übersetzt «nördlichen Häusern», d. h. er zerlegt den ersten Ausdruck , der richtig *ʿy·w* «Häuser» zu lesen ist, in *mʾ* «Insel» + *ʿy·w* «Häuser, Plätze», wenn ich recht verstehe. Dies ist aber ganz und gar unrichtig. Ganz abgesehen davon, dass *mʾ* dann ganz ohne Determinativ stünde, was meines Wissens nicht vorkommt, sieht das Zeichen für es ganz anders aus, schematisiert etwa so: oder , oder , aber keinesfalls . Vielmehr ist unser nichts anderes als die ganz gewöhnliche Schreibung für *ʿy* ııı «Haus, Ort, Örtlichkeit» und muss Zeichen für Zeichen transkribiert werden. (Vgl. auch GRIFFITH, Rylands Papyri, Indices p. 334 s. v.). Wir müssen daher den ganzen ersten Zeichenkomplex lesen: *n ʿy·w* und übersetzen: «Die Häuser, Orte» u. s. w.

IV. 5. *ne⟨-w⟩.* — Noch wunderlicher ist die Lesung Sp:s des nun folgenden Ausdruckes mit *mḥjtj(w)* und dessen Übersetzung mit «nördlich». Auch hier ist eine Verwechslung zweier ähnlich geschriebener Wörter geschehen, welche ich zur klareren Vergleichung nebeneinander setze, da beide in demselben Papyrus vorkommen.

IV. 5. V. 1.

Transskr. *ne⟨-w⟩*, *mḥt.*

Wie aus dem Vergleich der obigen Schreibungen zu ersehen ist, gleichen einander nur die ersten Bestandteile derselben. Sodann folgt in *ne-w* eine schräge gerade Linie (der Abkömmling eines früheren) und das Pluralzeichen; in *mḥt* hingegen eine stark gebogene Linie (das) und die beiden Zeichen für «Gelände» u. ä., welche in diesem Papyrus immer so geschrieben werden und auch sonst häufig sind. Ist also schon aus dem Voraufgehenden zu ersehen, dass wir zwei ganz verschiedene Wörter vor uns haben, so kann das Wort an unserer Stelle niemals *mḥt* gelesen und mit «Norden» übersetzt werden. Damit erweisen sich alle Vermutungen und Identifizierungen des hier beschriebenen Ausdruckes mit dem griechischen des *P. Brit. Mus., III, 1207, Seite 17,* welche Sp. daran knüpft, als sehr fraglich, wenn nicht überhaupt als unrichtig.

Was nun unser *ne-w* betrifft, so ist es nichts anderes als der Plural der Copula *pe*, fem. *te* plur. *ne* kopt. ⲡⲉ, ⲧⲉ, ⲛⲉ und heisst daher «sie sind» (Vgl. hierzu auch GRIFFITH, Rylands Papyri, Indices p. 349 und STEINDORFF, Kopt. Gramm. § 422 ff.). Zur Schreibung vgl. auch nebst Obigem GRIFFITH and THOMPSON, Demotic Magical Papyrus, Vol. III. Indices, Nr. 282.

Es ist also die Stelle *n ʿy·w ne⟨-w⟩* zu übersetzen: «Die Häuser sind».

IV. 5. *n p⟨r⟩ ʾmnt.* Es ist *p⟨r⟩* zu lesen (d. h. *p*) und nicht *pr*, da von der Ptolemaierzeit angefangen geographische Bezeichnungen, welche mit Vokalen beginnen, das Zeichen für *pr* meist bloss orthographisch für den bestimmten Artikel *p* einzutreten pflegt (Vgl. GRIFFITH, Rylands Pap., Ind. p. 347 s. v. *p*).

V. 2. *Hr p syn.* — Sp. liest *Hr-p3-...(?)* «Harp.....» und bemerkt im Commentar sub XIII «Die von mir nicht gelesene Gruppe findet sich auch in *Chrest. démot.*, S. 259, 261, 284. Freilich bedürfen diese Stellen noch der Nachprüfung am Original». Die ganze Gruppe ist nicht ein Name allein, sondern der Name und der Beruf seines Trägers. Für meine Lesung «Hor, der Arzt» führe ich die Stelle Pap. Demot. Berlin 3115, l. 10 an: [demotisch] zu transskribieren [hieroglyphisch][1] *snw* Kopt. ⲥⲁⲉⲓⲛ *syn.* Die Gruppe heisst freilich nicht «Geheimnisse bewahren», wie Sp. allerdings zögernd übersetzt, sondern bedeutet «Arzt» ⲥⲏⲓⲛ «*medicus*»,[2] wie GRIFFITH (ÄZ 45/107) in trefflicher Weise gefunden und mit ταριχευτής identifiziert hat, ebenso wie in seinen Rylands Papyri, Ind. p. 384 s. v. *syn.* «physician». Es ist dasselbe Wort. welches auch im Lond. & Leid. Pap. Mag. $^{2}/_{8}$, $^{18}/_{7}$ vorkommt (Vgl. die Stelle GRIFFITH and THOMPSON, Demotic Magical Papyrus Vol. II (a. a. O.) und Vol. III Indices Nr. 721). Wir werden daher *Hr p syn* lesen und «Hor, der Arzt» übersetzen müssen.

V. 3. *'s n hyn·w* — Es steht ausdrücklich ein *w* am Schlusse und ist daher *hyn·w* zu transskribieren.

V. 4. *r st* $9\,^{1}/_{2}\,^{1}/_{4}\,^{1}/_{8}\,^{2}/_{16}$ — siehe oben IV. 3 s. v.

V. 5. *ḥn' pe-w 'w n hy* — siehe oben IV. 4. s. v. — Es ist nicht zu übersetzen «mit *seinem* Maasszuschuss» sondern «mit *ihrem* (*pe-w* ⲡⲉⲩ- [sc. der vorausgehenden Masse *st 10 yh*])».

V. 5. *swn·t-f.* Die Einfügung des demotischen *t(j)*, *t(w)* an *swn* (Vgl. hierzu im Gegensatz *swn* IV. 3) wegen des darauffolgenden Suffixes (also = Kopt. ⲥⲟⲩⲛ *pretium* — ⲥⲟⲩⲛⲧ, ⲥⲟⲩⲉⲛⲧ idem cum suff....., ⲥⲟⲩⲛⲧϥ *pretium eius*).

[1] [hieroglyphisch].

[2] resp. «Arznei».

V. 5. *n t3·tw-k*, nicht *t-·t-k*, denn das *w* (ein senkrechter langer Strich) nach dem suffixtragenden *t* steht ganz deutlich da. Vgl. zu dieser Bildung *tw* in *t3·tw-k* die vorausgehende Bemerkung V. 5. s. v. *swn·t-f.*

Zu demselben Wort ist noch zu bemerken, dass hier das maskuline *k* als Suffix steht, obwohl die angeredete Person weiblich und demnach *t* wie an den anderen Stellen dieses Dokumentes zu erwarten wäre. Ich erkläre mir dies als eine blosse Verschreibung des æpyptischen Schreibers wegen der wohl häufiger gebrauchten maskulinen Form.

VI. 1. *ḥt-y mt·w n3m-f.* — Was die Übersetzung betrifft, siehe oben IV. 1—2 s. v. *ṭe-t mty ḥt-y.* — Sp. transskribiert *mt(r)e*, obwohl das *w*, das diesem Worte folgt, ganz deutlich durch den senkrechten langen Strich (= ꜣ) zu lesen ist. Da dies Sp. in allen Papyri in dieser Phrase tut, halte ich es für notwendig auf diese Formen näher einzugehen. Schon GRIFFITH hat (PSBA 1901) in ebenso einfacher wie genialer Weise gezeigt, dass *ḥt-y mt·w* im Unterschied zur früheren Formel (z. B. IV 2) *ṭe-t mty ḥt-y* das *Qualitativ* des Verbums darstellt. Doch wird auch weiterhin das Verbum *mty* und *mte* transkribiert und der senkrechte Strich nach demselben, *welcher den Vertreter des männlichen Qualitativs repräsentiert*, gänzlich übersehen. Meistens wird im Spät. Ptolemaischen das Qualitativ [demotisch] *mt-w* (mit **w**) geschrieben im Unterschied von anderen Formen desselben Verbs [demotisch] *mty* und [demotisch] *mte.* Dass dies richtig ist, lehrt auch das Koptische, denn von diesen Formen entspricht die erstere (mit *w*) dem kopt. Qualitativ ⲙⲁⲧⲏⲩ,

während die letzteren Formen (ohne das *w*) dem kopt. ⲙⲁϯ gleichzusetzen sind.

VI. 1. *mt'w*. Es ist nicht *mte* (mit *e*) zu transskribieren, da *ꞃ* nicht *e(ʾw)* ist, sondern der Repräsentant von ‖ in [hieroglyph] ‖; ebenso wie bei [demotic] *nḥ* «ewig» etc., welches nicht *nḥe* (mit *e*) zu transskribieren ist, da die beiden senkrechten Striche in diesem Falle nur die beiden [hieroglyph] in [hieroglyphs] (schöner geschrieben: [hieroglyphs]) entsprechen. Da man aber im Demotischen die «schönere» Schrift der Hieroglyphen ohnehin nicht sieht, so kehrte der Schreiber des Demotischen zur regelmässigen Schreibung zurück und setzte das Determinativ ⊙ = [demotic] wieder an seine richtige Stelle am Schlusse des Wortes (Vgl, übrigens meine «Texte auf Mumientäfelchen». p. 47 ff.).

VI. 2. *t (n) p-hw r hry*. — Sp. liest diese Stelle hier und anderwärts immer *tj p3 hrw* **nt** *ḥrj* und übersetzt demnach «von dem obigen Tage an». Aber sowohl hier wie an den betreffenden Stellen der anderen Papyri steht ganz deutlich **r** *ḥry*. So ist nach GRIFFITH *einzigmöglicher* Weise zu lesen und nach ihm müssen wir übersetzen «from to-day *onward*» (PSBA 1901 pp. 295, 296 u. 300). Der Sinn ist: «Von heute an *nach Vorwarts*, *nach* Vorne» (in bezug auf die Zeit, so wie das englische »onward, forward») «von da angefangen in die Zukunft».

VI. 1. *rn-f*. — Auch hier hat *rn* praepositionelle Bedeutung «wegen, für, kraft, gestützt auf (etw.)». Hier vielleicht am besten das erste.

V. 5. *swn·t-f n ḥḏ* — «Silberpreis» giebt gar keinen Sinn. Gemeint ist «Preis in Silber. in Geld». «In Baarem», wie der moderne Ausdruck lautet.

VI. 4. *ne-f sḥ·w ne·f knb·w*. — Es steht sowohl nach *sḥ* als auch nach *knb* ausdrücklich das Pluralzeichen, welches hier demnach mit *w* zu transskribieren ist.

knb·w — Die Lesung ist heute sicher. Vgl. hierzu GRIFFITH, Rylands Papyri, Vol. III, p. 204, Note 29 und Indices p. 398 s. v.

knb kann hier nur ein Schriftstück bedeuten wegen des Determinativs. Allerdings nur eines, welches *amtliche* Eigenschaft hat, worauf seine erste Bedeutung hinweist. Wir sehen daher in dem Worte am besten ein «amtliches Schriftstück», einen «Akt, Aktenstück» u. ä.

VI. 5. *nt e-y mk·w* — So ist zu lesen und nicht ohne *w*. Denn der senkrechte Strich steht ganz unzweifelhaft hier, sowie auch im folgenden (VII 1.), wo es überall bei Sp. zu berichtigen ist. Was dieses *w* vorstellt, ist schon aus den obigen Bemerkungen VI 1. s. v. *mt·w* zu ersehen.

Wir haben hier eine noch nicht genügend bekannte Bezeichnung des «männlichen Qualitativs» im Demotischen vor uns. Das *w* wurde in diesem wie auch im obigen Falle durch das Pluralzeichen ausgedrückt.

VI. 5. *rn-w*. Siehe oben VI 1. s. v. *rn-f*.

VII. 1. *rn-s*. Siehe oben VI 1. s. v. *rn-f*.

VII. 1. *p ʿnḫ*. — Wird mit ʿ geschrieben, aber ohne *n*, Vgl. hierzu meine «Demot. u, griech. Texte auf Mumientäfelchen etc.» p. 84 ff. Die von mir daselbst zuerst ausgesprochene Beobachtung, dass in der Schwurformel das *n* in *ʿnḫ* immer ausgelassen wird, zeigt zur Genüge, das es nicht möglich ist, «dass ϣⲉ, ϣⲁ auf die Praeposition [hieroglyph] *ḥr* zurückgeht». Denn es hat «diese Vermutung an der demotischen Schreibung keinen Anhalt».

VII. 2. *p ty ʿḥ-rt* — nicht *p3 ʿḥʿ-rt* steht im Texte. Wir

haben also das Causativum vor uns und wir werden es am bestem mit «Feststellung» widergeben.

VII. 3. *rn p ḥp* Siehe oben.

VII. 3. *r ṯy ʾr-y s* «um zu bewirken (zu veranlassen *ṯy Causativ*) dass ich es tue»; d. h. durch diese Schrift kann Frau *Ete* den Aussteller derselben, *Harsiese*, zwingen oder veranlassen, dass er den Eid und die Feststellung vollziehen muss. Harsiese verspricht aber, es nicht auf den Zwang oder «Veranlassung» ankommen zu lassen sondern es freiwillig zu tun. Das ist der Sinn des *ṯy*.

VII. 5. *Ns-p-mt*. Zur Lesung von *mt* anstatt *mte* siehe oben.

N. Reich.

Un pèlerinage à Boubaste.

Par

Henry Madsen.

Sur le portal de son tombeau, qui sans doute était situé dans le voisinage de Boubaste, un prêtre *Hori*, le , qui était «pur de ses mains et excellent dans son métier», nous raconte, qu'il a entrepris un pèlerinage à Boubaste, qu'il a vu sa maîtresse (la statue sacrée de la déesse Bast), qu'il l'a adorée, qu'il s'est satié des aliments () de la déesse, qu'il les avait même en abondance et qu'enfin il s'est fortifié () avec les bonnes choses de la déesse. Maintenant il sera heureux de reposer après sa mort tout près de la déesse et d'avoir un tombeau dans la nécropole de Boubaste ().

Le monument date sans aucun doute de la XIX[e] dynastie — le style le prouve assez clairement. C'est impossible de lire l'inscription du vieux prêtre sans aussitôt se rappeler les pèlerinages à Boubaste et les fêtes d'amour si gais de l'époque saïte, dont *Hérodote* nous raconte. Sans doute nous avons ici le récit d'un pèlerinage analogue, mais du vieux temps pharaonique.

---

[1] Glyptothèque *Ny Carlsberg* à Copenhague, B. 90. — Calcaire; hauteur: 2, 40.

Des deux inscriptions. que porte le monument, l'une (*B*) est assez obscure[1] et je renonce à donner une traduction pour me borner à la transcription:

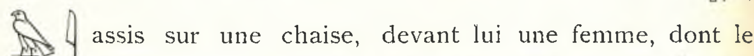
A.



B.



Tout en haut du portal on voit un petit relief: le



assis sur une chaise, devant lui une femme, dont le nom est presque illisible: (peut-être une forme mal écrite de).

[1] La traduction, que M. VALD. SCHMIDT a essayé de donner dans le catalogue de la collection (1908, p. 154), est très douteuse.

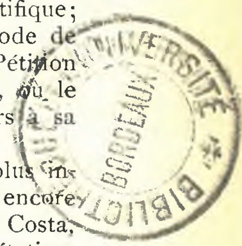
[2] ou .

Henry Madsen.

Lettres de CHAMPOLLION LE JEUNE recueillies et annotées par H. HARTLEBEN. Tome I: Lettres écrites d'Italie. — Bibliothèque égyptologique. Tome trentième. Paris. E. Leroux 1909. IX—445 pp.

M. Maspero écrivait le 3 Décembre 1906 dans la Revue critique, à propos du beau livre de Mlle H. Hartleben «Champollion, sein Leben u. sein Werk»[1]: «J'imagine que, maintenant que Mlle Hartleben nous a donné ses deux volumes, les journées doivent lui paraître longues. Elle aurait un moyen de les remplir sans changer de sujet: ce serait d'entreprendre la publication de la correspondance que Champollion adressait à son frère .... au cours de ses longs séjours en Italie et en Egypte». Ce conseil a été suivi. Nous possédons aujourd'hui le premier volume de cette correspondance, qui comprend les lettres écrites d'Italie, ou, plus exactement, les lettres relatives aux voyages de l'Egyptien en Italie.

Ces lettres embrassent une période qui s'étend de mi-février 1824 à mi-septembre 1827. La plupart ont été écrites d'Italie; quelques-unes sont datées de Vif, de Grenoble, de Chambéry, de Paris. Le destinataire habituel est, naturellement, Champollion-Figeac; après lui viennent le fidèle abbé Gazerra, le duc de Blacas, Saint-Martin, Dubois, le chevalier Bartholdy, A. Migliarini, le comte de Cholex, le baron G. de Humboldt (la lettre qui est adressée à ce dernier est plutôt un mémoire scientifique; elle est fort intéressante comme illustration de la méthode de Champollion). N'oublions pas non plus la spirituelle «Pétition du Pharaon Osymandias à S. M. le Roi de Sardaigne», où le gamin qui persistait en l'égyptologue donne libre cours à sa fantaisie railleuse.



Cette correspondance est, dans son ensemble, des plus intéressantes. L'Egyptien est dans l'ivresse de sa découverte encore récente. «Tous mes résultats, écrit-il au chevalier Lodovico Costa, sont fondés sur les monuments dont ils donnent l'interprétation, et il n'y en a plus un de muet pour moi, pourvu qu'il porte un des symboles religieux ou quelque inscription égyptienne (p. 1); ...... il n'y a point de cercueil, de momie, de figurine ou

[1] Berlin, Weidmannsche Buchhandlung, 1906, in 8° 2 vol.

d'amulette qui ne me fournissent un renseignement historique ou religieux (p. 2).»

C'est de Turin, où Champollion arriva le 7 Juin 1824, que datent les premières lettres d'*Italie*, peu connues jusqu'ici, Champollion-Figeac n'en ayant publié qu'un petit nombre d'extraits dans le *Bulletin Férussac*. Nous assistons à l'émerveillement de l'égyptologue devant la collection Drovetti, renfermée dans le Palais de l'Académie. Il ne s'attendait pas «à une pareille richesse; colosses en granit rose et en basalte vert, ... groupe de 8 pieds représentant *Amon-Ra* assis et ayant à ses côtés le roi *Horus*, fils d'Aménophis II, ... statue colossale de *Misphra-Thoutmosis*, conservée comme si elle sortait de l'atelier du sculpteur, monolithe de 6 pieds de hauteur, représentant *Ramsès le Grand* assis sur un trône, entre *Amon-Ra* et *Néith*, ... plus de cent stèles de 4, 5 & 6 pieds de hauteur», et, encore fermés, «deux ou trois cents caisses ou paquets». Le 30 Juin, il donne à son frère le résultat de ses recherches sur les coudées; le 7 Juillet il lui fait part du déballage «d'une porte en bois..... portant sur ses frises et sur ses montants une superbe inscription en hiéroglyphes» ...., de «petites stèles.... portant des cartouches royaux..... se rapportant presque toutes au Pharaon *Aménoftep* .... & à sa femme, la *Fille Gracieuse de la Lune*, *Atéri* ou *Atiri*». Chaque lettre parle d'un monument nouveau, d'une inscription, d'un papyrus hiératique ou hellénique, qui confirme une lecture ou la rectifie, précise un point de chronologie, élucide la constitution du calendrier, etc., etc.

A côté de cette masse de renseignements sur les monuments nous en trouvons d'autres, non moins instructifs ou intéressants, sur les personnages avec lesquels l'Egyptien s'est trouvé en rapports: le bienveillant comte Roget de Cholex, ministre de l'Intérieur, Prosper Balbo, président de l'Académie, l'helléniste A. Perron, l'abbé G. Gazerra, orientaliste, archéologue intègre et ami sûr; nous voyons aussi le chevalier Cordero di San Quintino, conservateur du Musée, personnage d'allure équivoque et d'honnêteté douteuse. On trouvera dans cette correspondance des détails sur sa duplicité vis à vis de Champollion, sur l'obstruction ouverte ou cachée qu'il ne cessa de lui faire jusqu'à la fin (voir notamment la lettre de l'abbé Gazerra du 25 Avril 1825, p. 209).

Champollion quitta la capitale du Piémont dans les premiers jours de Mars 1825; nous le suivons dans son itinéraire sur Rome: à Milan il trouve M. Cattaneo, directeur du musée impérial de Bréra, qui lui montre une belle momie et quelques débris de papyrus, dont l'un porte «deux additions en chiffres»; il y rencontre également V. Monti, le poète; à Bologne il rend visite au «bon chanoine Schiassi», au professeur Mezzofanti, polyglotte à trente-cinq langues, identifie quelques objets égyptiens renfermés dans le Musée de l'Université. Arrivé à Rome le 12 Mars 1825,

il y est reçu par l'ambassadeur de France, le Duc de Montmorency-Laval, inspecte les magasins d'antiquités, étudie rapidement quelques monuments. Il mène une vie fort agitée, dans sa hâte de tout voir et de jouir de tout; Tenerani, élève de Canova, le mène à son atelier, à celui de Thorwaldsen. Il rencontre Mai à la Vaticane etc. etc. De Rome il gagne Naples où il retrouve le duc de Blacas qui s'occupe de fouilles entreprises pour son propre compte dans la région.

Après une quinzaine de jours passés à inspecter les musées et à courir les environs, Champollion regagne Rome. Entre autres travaux, il y rédige l'inscription hiéroglyphique destinée à l'obélisque que le duc de Montmorency se proposait de faire élever en l'honneur du sacre de Charles X, cérémonie qui eut lieu peu après que l'Egyptien eut quitté la Ville.

La relation de la visite de Champollion au Pape ne manque pas d'intérêt (voir p. 225). Le souverain Pontife a bien voulu lui dire *Trois Fois* qu'il avait rendu un *beau, grand* et *bon service à la religion* par ses découvertes.

De Florence, où il se trouve au commencement de Juillet 1825, et qu'il estime «la seule ville d'Italie où l'on jouisse d'une véritable et juste liberté», Champollion signale à son frère les principaux monuments de la collection égyptienne dont il entreprend le catalogue.

Une lettre à Champollion-Figeac, datée de Gênes 11 Juillet, nous livre quelques détails instructifs sur la première visite de l'Egyptien à la collection Salt.

Cette correspondance renferme encore mention de bien d'autres faits, non scientifiques ceux-là, et souvent navrants, que les lecteurs de la «Vie de Champollion» de Mlle Hartleben connaissent déjà, du moins en partie: la pénurie d'argent de l'égyptologue, les petitesses de Jomard, le complot d'Amati contre les hiéroglyphes, les insinuations perfidement orthodoxes de l'abbé Lanci, l'indécision regrettable du gouvernement français lors de l'acquisition de la collection Salt. — A ce propos, il convient de signaler une lettre du comte de Forbin à M. de la Rochefoucauld, qui est un parfait spécimen d'obstruction malveillante dissimulée sous l'apparence (souvent trompeuse) de correction *administrative* (p. 312).

A la fin du volume on trouvera le «Mémoire sur un projet de voyage littéraire en Egypte, présenté au Roi en 1827».

Mademoiselle Hartleben a donc, en publiant ces lettres, rendu service aux égyptologues curieux de l'histoire de leur science et à tous ceux qu'intéressent les choses égyptiennes et la personne de Champollion.

Les mérites de la Bibliothèque égyptologique publiée sous la direction de M. Maspero ne sont plus à signaler. Ce volume est en tous points digne des précédents. Il renferme un beau

portrait de l'auteur des lettres, portrait que nous connaissions déjà grâce au livre de Mlle Hartleben. La correction est à peu près absolue (p. 125 lire Royer-Collard; p. 129 l. Rémusat); les fac-similés sont d'une netteté parfaite.

L'on nous permettra cependant d'exprimer un regret. Nous comptions trouver en tête de cette correspondance une de ces biographies magistrales auxquelles M. Maspero nous avait habitués. Grâce à lui, en effet, cette Bibliothèque est devenue une manière de Plutarque de l'Egyptologie. Nous sommes fâchés que Champollion, fondateur de cette science, n'ait pas eu la fortune de Mariette, de de Rougé, de Chabas, de Devéria, etc., dont la vie nous a été contée avec autant de compétence que d'agrément. Il nous semble cependant que c'eût été justice. L'éditeur a été obligé, pour expliquer certains détails, d'introduire dans son texte des notices fragmentaires qui font d'autant plus regretter l'absence d'une biographie suivie. Nous voulons croire que cette lacune sera bientôt comblée. Nous terminerons cet article en remerciant Madame de la Brière, née Champollion-Figeac, détenteur des papiers des deux Champollion, de cette nouvelle preuve d'intelligente libéralité.

C. Autran.

Der Titel Εμνειθης in demotischen Texten.

Von

Dr N. Reich.

In den Cairiner Papyri begegnen uns Stellen, wie folgende, welche ich in einer Bause — soweit es die Lichtdrucke ermöglichen — nebst der Übersetzung von Spiegelberg hierhersetze:

Jahr: 129/8 vor Chr. Nummer des Papyrus: 30607 l. 2. «Tochter des *ᵓrpᶜi* (und) ....»

124/3 v. Chr., Nr. 30608 l. 2. «Der *rpᶜi* (und) ....» [1]

124/3 v. Chr. Nr. 30608 l. 2. «(Tochter des) *rpᶜi* (und) ....» [1]

124/3 v. Chr., Nr. 30609 l. 2. «Der *rpᶜi* (und) ....» [2]

124/3 v. Chr., Nr. 30609 l. 2. «(Tochter des) *rpᶜi* (und) .?..» [2]

---

[1] Catalogue Général des Antiquités Égyptiennes du Musée du Caire, Vol. 39 u. 40. WILHELM SPIEGELBERG, Die demotischen Papyrus-Text, p. 29 u. 30.

[2] Ibidem, p. 34.



106/5 v. Chr., 31079 l. 11. «Der gleichbetitelte [Der *rpʿi* (und) ....]»[1]

106/5 v. Chr., 31254 l. 10. «Der gleichbetitelte».[2]

100/99 v. Chr., 30620 l. 3. «Der *rpʿi* (und).?..»[3] und ebenso l. 4.

98/97 v. Chr., 30615 l. 4. «Der gleichbetitelte»[4]

98/97 v. Chr.. 30615 l. 3. «Der *rpʿi* (und).?..»[4]

98/97 v. Chr., 30617, l. 1. «des *rpʿi* (und).?..»[5]

98/97 v. Chr., 30617, l. 1. «des *rpʿi* (und).?..»[5]

98/97 v. Chr., 30617, l. 2. «des *rpʾi* (und) ....»[5] und noch sehr verderbt auch l. 3.

98/97 v. Chr., 30617 b, l. 2. «des *rpʿi* und ....»[6] nach Photographie und Handkopie ergänzt.

---

[1] Ibidem, p. 255.
[2] Ibidem, p. 321.
[3] Ibidem, p. 72.
[4] Ibidem, p. 47.
[5] Ibidem, p. 56.
[6] Ibidem, p. 59.

97/96 v. Chr., 30612, l. 1. «*rpʿi* (und) ....»[1]

97/96 v. Chr., 30612, l. 2. «Der *rpʿi* (und) ....»[1]

97/96 v. Chr., 30612, l. 2. «Der *rpʿi* (und) ....»[1]

94/93 v. Chr., 30613, l. 5. «Der *rpʿi* (und).?..»[2]

102/1 v. Chr., 30627 l. 3. «Der *rpʿi* (und) ....»[3]

102/1 v. Chr., 30627, l. 4. «des *rpʿi*.?..»[3]

90/89 v. Chr., 30630, l. 3. «Der *rpʿi* (und) ....»[4]

90/89 v. Chr., 30630, l. 4. «Der gleichbetitelte»[4]

79/78 v. Chr., 30625, l. 3. «dem *rpʿi* und ....»[5]

---

[1] Ibidem, p. 39.
[2] Ibidem, p. 43.
[3] Ibidem, p. 81.
[4] Ibidem, p. 83.
[5] Ibidem, p. 77.

86/85 v. Chr., 30631, l. 3. [1].

86/85 v. Chr., 30631, l. 5.

«Der *rpʿi* . . . . .»[1]

66/65 v. Chr., 30610, l. 3. «Der *ʾrpi* . . . .»[2].

Schon Spiegelberg hat erkannt, dass wir hier zwei Titel vor uns haben und hat in esterem ganz richtig das bekannte *rpʿy* «Fürst» o. ä. erkannt, wenngleich gegen dessen Lesung im ersten oben angeführten Beispiele 30607 als *ʾrpʿy* mit ʾ Einspruch erhoben werden muss. Sp. bemerkt zu dieser Lesung a. a. O. p. 29 Note 2: «*Der alte Titel* . *Er ist gelegentlich mit einem Aleph prostheticum geschrieben*» und Sp. transskribiert gleich in dem folgenden, oben zitierten Beispiele 30607 das Wort mit ʾ.

Das ist unrichtig und beruht auf Verkennung des in demselben Beispiele vorausgehenden Wortes *s·t* «Tochter». Ich habe deshalb gleich dieses Beispiel oben vollständig angeführt. In demselben geht dem Worte *rpʿy* wirklich ein Zeichen voraus. Dieses Zeichen ist aber nicht ein *Aleph prosthetikon*, sondern vielmehr das Determinativ zu *s·t* «Tochter». Dieses Wort wird zwar häufig auch ohne dieses Determinativ geschrieben , doch wird es nicht selten von dem oben angeführten Determinativ gefolgt.

Dass dem wirklich so ist, zeigt der Cairiner Papyrus 30616 a (a. a. O.), l. 2.

[1] Ibidem, p. 85.
[2] Ibidem, p. 37.

s·t Py-šy «Tochter des *Py-šy*», wo wir das Wort genau so geschrieben sehen, ohne dass es von *rpʿy* gefolgt ist.

Nachdem wir nun den *ersten* Bestandteil unserer Gruppe festgestellt haben, wenden wir uns dem *zweiten* zu, welchen Sp. nicht gelesen, sondern nur durch . . . ? . . . bezeichnet hat. Der aegyptische Schreiber scheint ein *m ntr y* schreiben gewollt zu haben. Ob der aegyptische Schreiber dabei richtig oder falsch etymologisiert hat, diese Frage wollen wir vorläufig nicht anschneiden. Tatsache ist, dass die mittlere Gruppe ein demotisches *ntr* darstellt. Das dem *ntr* folgende Zeichen kann ein *y* oder auch die Verbindung eines Zeichens mit *t* sein, den Schluss bildet ein = . Ob nun der aegyptische Schreiber das Wort richtig oder unrichtig orthographisch geschrieben hat, hat auf das Folgende keinen Einfluss. Jedenfalls sehen wir, was er schreiben *wollte* und das ist für die *Lesung* das Wichtigste. Wir sehen sicher das Wort *ntr*, gefolgt von *y* oder *t*.

Was ist nun die Bedeutung des Wortes? Es muss jedenfalls einen Titel oder Beruf darstellen, wie schon der immer den angeführten Beispielen folgende Name und der vorausgehende andere Titel *rpʿy* «Fürst» anzeigt, in dessen Begleitung wir ihm hier überall begegnen.

Und dieser letztere Umstand ist es, der die folgende Vermutung zur Sicherheit erhebt. Ich halte nämlich den fraglichen Titel mit dem des *Emniten* für identisch. Dieser Titel begegnet uns in den in Wessely's *Papyrorum scripturae Graecae specimina isagogica* publizierten Texten ebenfalls in derselben Begleitung.

Nr. 6. Εμνειθης Ορπεει
Nr. 7. Εμνιθης Ορπαις
Nr. 15. } Εμνιθης Ορπαεις
16. }

In dem zweiten Titel erkennen wir unschwer die griechische Transskription unseres *rp'y* und im ersten die des *m-nt⟨r⟩y* oder *m-nt⟨r⟩t*. Es sind dieselben Titel, nur in umgekehrter Reihenfolge.

Die Bedeutung des eventuellen *y* nach *ntr* ist dann auch klar. Es zeigt uns an, dass zwischen *n* und *t* von *nt(r)* ein solches einzuschieben ist.

Die Schreibung von [hieroglyph] für *nt⟨r⟩* d. h. für *nt* ist nicht auffallend, wenn wir an Schreibungen wie

[hieroglyphs] *snt⟨r⟩* [ⲥⲟⲛⲧⲉ] «Weihrauch»

oder an

[hieroglyphs] *ḥ⟨·t⟩-nt⟨r⟩* [ϩⲉⲛⲉⲉⲧⲉ] «Tempel»

denken.

Wir werden daher die obigen fraglichen Gruppen als wahrscheinlich etwa zu transskribieren haben:

$^{o}rp^{\prime\,a}y\ {}^{e}mnyt^{e}\langle r\rangle$.

Was die Etymologie von Εμνιθης betrifft, so habe ich mich hier absichtlich nicht darüber ausgesprochen. Siehe hierzu meinen Artikel: «Ein demotisch-griech. Kontrakt eines Hauskaufes» (Sphinx XIV, I).[1]

[1] Sous presse.

N. Reich.

Remarques sur le verbe *hosou*

par

Pierre Montet.

M. Moret fit, il y a quelques années, une tentative intéressante et hardie de classer les sens du verbe *ḥosou* et d'expliquer le passage d'un sens à l'autre.[1] Si le verbe *ḥosou* signifie à la fois «chanter» et «louer», c'est que, d'après M. Moret, le Pharaon avait coutume de chanter en public les louanges de ses amis. Ce raisonnement n'était pas nouveau. M. Moret ne faisait que reprendre une idée que M. Maspero a plusieurs fois énoncée[2] et qu'il n'a pas abandonnée, car, dans l'index qui accompagne sa récente édition des *Mémoires de Sinouhit*,[3] il s'exprime ainsi: «[hieroglyphs], [hieroglyphs] *ḥasou, ḥosou*, verbe actif et neutre: «chanter». Le maître et le roi lui-même chantaient publiquement les louanges de la personne qui leur avait rendu service, au moment où celle-ci paraissait devant eux. *Chanter* quelqu'un devint donc synonyme de *louer*, *récompenser*, *favoriser*, et la personne *chantée* fut considérée comme le *favori*, le chant comme la *faveur*». C'est là une hypothèse séduisante, mais aussi inquiétante

[1] A. Moret, *Une classification des sens du mot «hosou»*, dans le *Recueil de travaux*, t. XVII, 1895, pp. 84—93.
[2] G. Maspero, *Les contes populaires de l'Egypte ancienne*, 2e ed., Paris, 1889, p. 125, n. 1. *La table d'offrandes des tombeaux égyptiens*, dans la *Revue de l'histoire des religions*, tome XXXV, 1897, p. 319, n. 1.
[3] G. Maspero, *Les Mémoires de Sinouhit*, Le Caire, 1908, p. 136.

lorsqu'on songe aux ennuis qu'une telle coutume pouvait apporter au Pharaon. Il devait donc, chaque fois qu'un de ses guerriers avait capturé quelques Asiatiques, chaque fois qu'un voyageur lui amenait un nain habile danseur ou bien une belle pierre pour sa pyramide, entonner à pleine poitrine devant ses sujets rassemblés quelque *Marseillaise* égyptienne! Aussi, je voudrais examiner d'un peu près l'hypothèse de M. MASPERO, avant qu'elle ait trouvé l'hospitalité dans des ouvrages de vulgarisation ou dans les manuels destinés aux élèves des lycées et, pour cela, répondre à ces deux questions: Est-il fait mention d'une telle coutume dans les inscriptions ou dans les contes? Est-il certain que le mot qui signifie «chanter» soit le même que celui qui signifie «louer», «récompenser»?

Aux époques les plus diverses, quelques personnes, fort heureusement pour nous, ont tenu à raconter comment se passa leur entrevue avec le souverain qui désirait les féliciter. Les détails sont souvent pittoresques. Sous la cinquième dynastie, le roi donnait son pied à baiser (littéralement, flairer) à ceux de ses sujets qu'il daignait distinguer. Voici ce que raconte en effet un certain Ptah-schepses: «Alors Sa Majesté le loua à ce propos, elle lui donna son pied à baiser au lieu de lui faire baiser la terre».[1] J'imagine qu'au moment de l'opération le roi gardait le silence; s'il fit entendre des chants, le texte n'en dit rien. De même, le pharaon Assi se passa de musique lorsqu'il eut à louer son architecte Snedjem-ab, surnommé Anti, un bavard à qui nous devons une des plus divertissantes inscriptions de l'Ancien Empire:

[1] K. SETHE, *Urkunden des alten Reichs*, I, 53.

«Sa Majesté m'écrivit elle-même, de ses propres doigts, pour me louer d'avoir fait complètement, à la perfection et de façon à satisfaire le cœur de Sa Majesté, tous les travaux que Sa Majesté m'avait ordonné de faire».[1] Il est donc vraisemblable que les rois des anciennes dynasties ne dérangeaient pas leurs musiciens, ceux qui s'intitulaient: «Préposé aux chants, réjouissant le cœur de son maître par des chants parfaits dans la résidence de Pharaon»,[2] pour montrer à tel de leurs sujets qu'ils étaient contents de lui.

Le Moyen Empire n'apporte pas d'usage nouveau. A la vérité, le nomarque du nome de l'Oryx, Ameni, nous apprend que sa louange atteignit le ciel,[3] ce qui pourrait s'entendre des chants qu'on poussait en son honneur; mais ce n'est qu'une manière emphatique et bien égyptienne de dire qu'il fut loué chaleureusement. J'arrive maintenant au passage des Mémoires de Sinouhit où M. MASPERO a vu la preuve de son hypothèse.[4] Au moment où Sinouhit se trouve dans le cabinet du roi qui le renverra content, les Infants avec leurs sistres et leurs crotales défilent devant Sa Majesté. Nous verrons à quel propos les Infants ont joué de leurs instruments, mais il faut tout d'abord remarquer que le mot *ḥosou* ne se rencontre pas une fois dans le passage qui décrit l'audience royale, ni dans le sens de *louer*, ni dans le sens de *chanter*. En effet, Sinouhit n'est pas un habile homme qui vient recueillir les félicitations de son maître à la suite d'une mission bien remplie. Il a commis la faute de quitter

[1] *Ibid.*, I, 60.
[2] LEPSIUS, *Denkmäler*, II, 58 et 59.
[3] P. NEWBERRY, *Beni Hasan*, t. I, pl. VIII, l. 9.
[4] G. MASPERO, *La table d'offrandes des tombeaux égyptiens*, dans la *Revue de l'histoire des religions*, t. XXXV, p. 319, n. 1.

son pays et Sanousrit l'a laissé vieillir dans l'exil, mais il ne veut pas l'y laisser mourir et le roi rappelle l'aventurier afin qu'il repose dans la terre natale et que les rites nécessaires s'accomplissent sur sa sépulture. Aussi, bien qu'il se sache déjà gracié, Sinouhit n'est pas très à son aise: «Quand je fus devant Sa Majesté, je me jetai sur le ventre, mais ne sachant point que j'étais en sa présence, ce Dieu m'adressa des paroles rudes, et je fus comme un individu qui est pris dans la nuit: mon âme défaillit, mes membres se dérobèrent, mon cœur ne fut plus dans ma poitrine, et je connus quelle différence il y a entre la vie et la mort».[1] Assurément Sinouhit n'eut pas ressenti ces terreurs s'il avait été le héros de la fête. D'autre part, personne au cours de l'entrevue n'exécuta des chants, ni le roi, ni les assistants. Le roi plaisante Sinouhit sur sa mine étrange. Au bon mot royal la reine et les Infants applaudissent bruyamment: «Ce n'est pas lui en vérité» disent-ils «Souverain mon maître!» Sa Majesté dit: «C'est lui en vérité!» C'est après qu'ils ont reconnu Sinouhit que les Infants, en signe de joie, prennent leurs instruments et en jouent, mais il ne chantent pas; ils demandent au Pharaon la grâce du suppliant en un discours fort bien tourné et le roi répond par de bonnes paroles qui terminent l'entrevue. On voit qu'aucun détail n'y justifie l'hypothèse de M. MASPERO.

Au Nouvel Empire la royauté se fait plus pompeuse, plus solennelle qu'auparavant. Cependant on ignore toujours la coutume de décerner les éloges en musique. L'amiral Ahmes annonce qu'il nous fera connaître les éloges qui lui ont été décernés: .[2] Or, dans la suite de l'inscription, il ne s'agit que des cadeaux en

[1] Traduction de M. MASPERO, *Les Contes populaires de l'Egypte ancienne*, 3e ed., pp. 78—79.

[2] K. SETHE, *Urk.*, IV, 2.

or, esclaves, terrains, obtenus par l'amiral après chacun de ses exploits. Anna qui vécut sous les Touthmes prétend faire partie de ceux que le roi loue chaque jour: .[1] Va-t-il louer le talent musical de son maître? Pas du tout; il dit qu'il est nourri à la table du roi .

On pourrait par bien d'autres exemples confirmer ce que nous venons de voir. Presque toujours les félicitations royales sont accompagnées de cadeaux, de récompenses matérielles, parfois de témoignages amicaux; jamais on ne les voit associées à des exécutions musicales. D'une façon générale, les rapports du roi avec ses sujets étaient simples et familiers. Les contes populaires, comme M. MASPERO l'a si bien dit,[2] montrent le roi trompé, battu et volé comme un simple fellah, s'enivrant sans vergogne avec ses courtisans, recevant sans cérémonie les magiciens venus pour le distraire. Les choses se passaient ainsi dans la réalité. Mycerinus allait à pied, comme un particulier, visiter les ouvriers qui construisaient sa pyramide. Il rencontre en chemin un de ses fonctionnaires; il l'aborde, promet de lui édifier un tombeau et emploie sans tarder à cette besogne une partie de ses propres ouvriers.[3] Voila comment s'y prenait Sa Majesté pour récompenser ses amis.

Les faits ne sont donc pas favorables à l'hypothèse de M. Maspero. Cette hypothèse a de plus le défaut d'être inutile. Le verbe *ḥosou* n'a pas eu à passer du sens «chanter» au sens «louer». Ce sont en réalité deux mots différents que l'orthographe aux époques anciennes distinguait soigneuse-

[1] *Ibid.*, IV, 59.

[2] G. MASPERO, *Les Contes populaires de l'Egypte ancienne*, 3e ed., introduction, pp. 33—37.

[3] Voir l'inscription de *Dbḥn* dans K. SETHE, *Urk.*, I, 18—21.

ment. Le mot qui signifie «louer» s'écrit toujours , sous l'Ancien et même sous le Moyen Empire. Le signe n'a jamais à cette époque la lettre comme complément phonétique, mais bien le lettre . Le mot qui signifie «chanter» ou plutôt, à cause du déterminatif, «chanter en marquant le rythme avec les mains» s'écrit , jamais avec le syllabique . Le signe qui a la valeur est le signe comme le montre une légende du tombeau de Ti: «chants rythmés par le harem».[1] Les grammairiens allemands ont prouvé que sous l'ancien Empire certains mots sont toujours écrits avec *ś*, certains autres avec *s*. Il en résulte qu'étymologiquement les deux mots *ḥosou* n'ont aucun rapport. On sait qu'à partir du Moyen Empire la distinction entre les deux *s* cessa d'être observée. Le syllabique fut suivi aussi bien de que de . On oublia l'usage du signe [2] et le verbe «chanter» adopta, comme son homonyme, le signe pour déterminatif. Il s'établit ainsi, par le moyen de l'orthographe, une confusion qui n'est pas unique dans l'histoire de la langue. Le mot «creuser» et le mot «lever, tirer» se sont en effet réunis dans une commune orthographe qui a les

[1] La scène est reproduite dans Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, t. I, Paris, 1895, p. 279. M. Dévaud dans un article que je viens de recevoir a déjà reconnu le rôle du signe (*Varia*, XXIII, dans le *Sphinx*, t. XIII, pp. 107—108).

[2] Le signe est de nouveau employé à la 26ème dynastie pour déterminer le verbe *hosou*. Cf. E. Chassinat, *Textes provenant du Sérapéum de Memphis*, nº LXXIII, dans le *Recueil de travaux*, t. XXII, 1900, p. 24.

deux sens. Les mots et , écrits indifféremment , à partir d'une certaine époque, n'appartiennent donc pas à la même racine. Les efforts qu'on a dépensés pour les faire dériver l'un de l'autre, pour ingénieux qu'ils soient, demeurent nécessairement infructueux.

Villefranche s/S, 28 Octobre 1909.

P. Montet.

Catalogue général du Musée du Caire. — Tables d'offrandes par AHMED BEY KAMAL. — Le Caire 1909. 1 vol. de texte, 1 vol. de planches en phototypie.

La série des volumes livrant au monde savant les trésors du musée du Caire vient de s'accroître d'un nouveau catalogue, celui des tables d'offrandes postérieures à l'Ancien Empire, rédigé par Ahmed bey Kamal, conservateur adjoint à ce musée. Le même auteur avait déjà publié, il y a quatre ans, les stèles hiéroglyphiques d'époque ptolémaïque et romaine; l'absence d'examen critique à cette époque a pu lui faire illusion sur l'accueil fait à ce volume. L'apparition du présent catalogue ne permet pas de garder plus longtemps le silence sur ses œuvres, et il devient nécessaire de montrer qu'on ne peut utiliser les textes reproduits par lui qu'avec précaution.

Les fautes de copie sont beaucoup trop nombreuses pour un ouvrage de cette importance, qui devrait être une édition définitive, exigeant une collation minutieuse. On sent trop que l'auteur a reproduit servilement ce qu'il croyait voir sur le monument, sans chercher à comprendre le sens des textes; de là cette fréquence de signes mis par erreur à la place de signes de forme voisine lorsque la gravure n'est pas très nette, alors que la compréhension de la phrase suffisait pour décider quelle était la lettre douteuse. Heureusement la belle série de photographies composant le tome II vient au secours de l'étudiant, et permet la vérification de la majorité des cas douteux. On peut à ce point de vue regretter que toutes les tables n'aient pas été ainsi reproduites, et que le contrôle échappe pour celles dont il n'existe qu'un simple croquis dans le texte.

Les nombreux matériaux que l'auteur avait sous la main pouvaient lui permettre de tracer une histoire abrégée de la table d'offrande qui eût été intéressante; il n'a pas cru — à tort — devoir le faire et ne paraît s'être nullement préoccupé de la partie archéologique de sa tâche. Nombre de tables dont l'époque est bien caractérisée par le style, les noms ou les titres sont classées trop à la légère dans une série qui n'est pas la leur; même celles portant des noms de rois ne sont pas en ordre; celle de Montouhotpou, par exemple, n'arrive que la septième, après celles des Amenemhaît et des Sanuosrît; et sorti des monuments portant un cartouche royal, A. K. semble ignorer les divers petits indices qui donnent au chercheur l'impression qu'un objet est d'une période plutôt que d'une autre.

Un examen rapide du volume de texte, avec les planches sous les yeux pour vérifier les passages qui me choquaient à la lecture, m'a permis de constater les inexactitudes que je vais signaler; il en est d'autres qui ne pourraient être corrigées que si l'on était en présence des monuments.

23002, note 1. l. 3. lire Amenemhaît au lieu d'Aménôthès.

23008. Les martelages portent sur des noms de divinités; à gauche il semble subsister le bas d'un [hiéroglyphe]; il est donc probable que c'était le nom d'Amon qui aura été mutilé sous Khouniatonou et qu'Apôphis n'y est pour rien.

23009. Je ne vois aucun rapport de forme entre cette table et la précédente; la vérité est qu'elle est du même type que le n° 23073, usurpé par Aqnonrî. Le bec est soutenu par un pilier posant sur une avancée de la base de la table, qui porte aussi deux petits autels de la forme [hiéroglyphe], ayant à la partie supérieure un creux, soit pour les libations, soit pour brûler de l'encens. Il n'existe ici aucune trace d'usurpation d'Apôphis.

23010. Après [hiéroglyphes] ajouter [hiéroglyphes].

23013, page 11. Dans la seconde rangée lire au lieu de . Je ne veux rien dire des rapprochements tentés entre les noms d'aliments égyptiens et arabes, où les règles étymologiques me paraissent mises de côté; il faudrait bien des exemples pour démontrer que est devenu *konafa*, le et le n'étant pas de la même famille.

23015. Le graveur a tracé les deux inscriptions latérales tournées vers la droite; la colonne de gauche est considérée comme descendant jusqu'au bord inférieur (de même pour les n°s 23022, 23026, 23028 etc.); le de l'angle fait donc tout naturellement face au nom qui, lui, est inscrit de gauche à droite, sans qu'il y ait lieu de chercher là un motif religieux.

23018. Texte de gauche: lire , ainsi que Mariette l'avait donné, et non .

23020. Je n'ai pas connaissance que jusqu'à ce jour il ait été découvert de monuments de la XIIe dynastie à Tell el Amarna. Comme les offrandes figurées sur la table sont semblables à celles des bas-reliefs de Khouniatonou, je propose d'attribuer cette table à la XVIIIe dynastie.

23021 est certainement d'époque perse ou ptolémaïque. Le nom de la mère n'est pas en tous cas mais et je le lirai plutôt .

23026. Le nom du défunt est , et non . Pour la lecture du premier signe , voir Chassinat, *Recueil*, T. XXV p. 62, et *Bulletin de l'Institut français du Caire*, T. IV p. 103.

23030. La facture ne rappelle guère la XIIe dynastie; avec la mention d'Apis, il se pourrait que ce fragment provienne de Saqqarah, et que le soit Khâmoïs, le fils de Ramsès II qui a laissé tant de souvenirs dans le Sérapeum.

23032. La planche donne l'impression que le monument est en grès, non en calcaire, et la mention d'Osiris d'Eléphantine me confirme dans cette idée.

23033. Le travail rude, la forme irrégulière et la disposition rappellent plutôt l'Ancien Empire que la XIIe dynastie.

23034. La reine se classe dans la XVIIIe dynastie, comme femme de Thoutmosès III.

23035. Sur une photographie de cette table que je possède, il me semble que le nom de la dame, gravé en C, est et non , qui est peut-être à lire .

23036. La variante est probablement à supprimer, le pluriel devant faire partie du titre .

23037. L'aspect de la table indique l'époque saïte; le nom est , le *t* qui précède dépendant de .

23040, p. 33. l. 4. Rétablir après .

23042, l. 2. Lire Anubis, maître de Ro-qererit.

23047. Les deux publications, de Mariette et d'A. K. ne semblent pas avoir donné la lecture définitive des inscriptions gravées sur la tranche; la leçon de Mariette qui donne un titre connu doit être supérieure à celle du présent volume .

A. K. ne semble pas avoir lu ce que Gautier et Jéquier disent des tables qu'ils ont trouvées à Licht dans leur ouvrage «Fouilles de Licht» p. 51: «quelques-unes sont intactes, la plupart sont brisées en plusieurs morceaux qui ont pu facilement être raccordés». Le dessinateur de l'Institut français a négligé dans ses croquis l'indication des lignes de fractures, aussi l'auteur croit que les tables 23049, 23050, 23051 etc. ont été brisées au Musée. Etrange conservateur qui ne sait pas dans quel état sont les monuments dont il a la garde, et s'accuse à tort de dégradations imaginaires.

23052. On voit par l'index de la page 193 que l'auteur a pris pour une variante de . En réalité la jambe est employée ici avec sa valeur = et fait partie du nom du personnage, Khontkhaïtisonbou.

23053. Le nom semble avoir pour déterminatif non le sein mais une coupe à pied .

23060. Je ne vois pas l'utilité de corriger — en dans le nom de la mère du défunt. est de formation identique à de la table 23047.

23069. Je cherche vainement le chiffre 4000 dans la figuration des pattes de bœufs , des vases , des pains longs et ronds .

23072. Je ne crois pas me tromper en disant que doit être changé en .

23073. Dans l'inscription de droite lire au lieu de et supprimer le point d'interrogation.

23074. Le style du monument dénote la période saïte; la provenance et les inscriptions confirment le fait.

23075. Les noms sont à lire et .

23076. Le déterminatif du nom devrait être un homme.

23077. Cette grande table est certainement saïto-perse. Je ne saisis pas ce que l'auteur a voulu dire, p. 66. «Ce monument, par son décor et par sa division en deux tables distinctes, nous rappelle la table votive d'Apophis que nous avons décrite plus haut sous les n°s 23001 et 23040». La table n'est pas double comme celle de Licht (23001), ou celle d'Amoni Antouf Amenhaît (23040): la rainure qu'elle porte au milieu de la face supérieure est l'œuvre d'individus qui l'ont mutilée en essayant de la briser en deux morceaux. Apophis n'a rien à faire avec ces monuments et la table usurpée par ce dernier (23073) est d'un type tout différent.

23082. Corriger en . Cette table est visiblement de basse époque.

23085. A la troisième ligne du texte restituer sa barbe à Amon.

23088. Inscription de gauche, lire au lieu de .

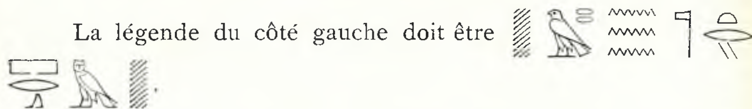
23091. L'autel circulaire de Benha a été publié par Daressy dans le *Recueil*, T. XIV, p. 178. S'il y a amélioration du texte sur quelques points, par contre le nouvel éditeur ne semble pas connaître le nom d'Athribis et de son nome, et a mis partout au lieu de dans . Bien mieux: dans l'errata il rectifie le mis une fois correctement en .

23093. Cette table n'est pas en granit rose, mais en grès siliceux, comme la majorité des monuments provenant du temple

d'Héliopolis. J'avoue ne lui trouver aucun rapport de forme avec les n°s 23013 et 23014, tandis qu'avec ses deux autels affixés elle se rapproche du type de 23009 et 23073.

Dans les cartouches du roi rétablir au dessus du.

La légende du côté gauche doit être



23096. Mariette était dans le vrai en attribuant cette table à la XIIe dynastie; ni le style, ni l'onomastique ne permettent de la classer parmi les ramessides. Le nouvel éditeur a transposé certains signes, en sorte qu'on a à corriger l'orthographe de plusieurs noms: l. 6. , l. 7. , l. 10. et .

23097. Le titre indique déjà que notre Chachanouk vivait sous la XXVe ou XXVIe dynastie, quand les grandes prêtresses d'Amon étaient toutes puissantes à Thèbes. De fait il doit être identique avec le fonctionnaire du même nom, fils de Pa-du-Nît, intendant du palais de , fille de Psametik II. (v. Livre des rois, n°s 665, 666).

Page 84, l. 2, lire .

22098 est à restituer à la XIIe dynastie.

23099 semble en schiste ou basalte, non en granit. A la troisième ligne du texte supprimer entre et .

23100. En haut à gauche je lis .

Plus loin corriger en .

23103. Au texte de gauche, à la fin de la première ligne supprimer un *n* et lire . Le nom du personnage semble éthiopien et la table peut être de la XXVe dynastie.

23104. C'était évidemment le socle d'une statuette funéraire du Moyen Empire. Avec l'invocation à Sovkou de Ched il y a des chances pour que l'objet provienne du Fayoum et soit contemporain d'Amenemhaît III.

23106. N'y aurait-il pas plutôt que ?

23107. Publié par Mariette, Abydos, t. III. p. 524, n° 1366, qui donne correctement le début .

23108. Le fragment de rappelle plutôt le style de la XIXe dynastie que celui de la XXVIe.

23109. Ainsi que l'auteur semble en avoir l'intention, la table doit être de la XIIe dynastie; pourquoi alors la faire figurer au milieu des monuments saïtes?

23110. Corriger en .

23115. A. K. semble ignorer que c'est Anhour et non Amon qui entre dans la composition des cartouches de Nectanébo I, car cette faute reparaît dans toutes ses publications où il est question de ce roi.

23121. Légende de gauche, changer en .

23122. Le nom de la mère du défunt est , avec les lettres interverties.

23141. Cette table doit être un peu antérieure aux Ptolémées.

Le texte sur le bord est à rétablir etc.

Page 110, dans l'inscription sur la tranche opposée au bec, le signe de filiation, où a dû être oublié entre et .

23144. Ce monument est de la XXVI[e] dynastie; les objets au nom de trouvés aux environs indiquent sa date.

Les deux du nom d'Harmakhis pourraient être réduits.

23145. Encore une table que le titre doit faire assigner au commencement de la XXVI[e] dynastie.

Les monuments d'Assouan taillés dans le grès local qui est souvent à gros grain, sont d'un aspect plus grossier que ceux dont le calcaire est la matière; il ne faut pas prendre pour une décadence de l'art ce qui provient d'une défectuosité matérielle; aussi dans le groupe des tables d'Assouan que l'auteur classe en bloc à l'époque ptolémaïque, il doit s'en trouver bon nombre à rendre à la période saïte, notamment le 23151, le 23155.

A. K. n'a pas indiqué celles de ces tables déjà publiées par Bouriant dans le *Recueil* T. X. p. 193 et suivantes: 23151 = n° 29, 13155 = n° 1; la table n° 17 ne figure pas dans le catalogue.

Je doute que les tables n[os] 23153 et 23154, qui sont en calcaire, proviennent d'Assouan; elles seraient plutôt d'Akhmim; c'est le contraire pour le 23148 en grès, qui ne semble pas être akhmimique.

Pour les tables provenant d'Akhmim, 23160 et suivantes, la même observation est à faire que pour celles d'Assouan; partie d'entre elles n'est pas ptolémaïque, mais perse et même saïte.

Est-ce que les fragments 23166 dont «la moitié de gauche manque entièrement» et 23172 dont «la partie droite du monument manque» ne sont pas les parties disjointes d'une seule table de fils de et de ? Comparer la stèle 22067.

23168 semble avoir appartenu au même personnage que la stèle 22059; son nom serait alors simplement .

23171 a déjà été publié par Bouriant dans le *Recueil* T. VIII, p. 161 n° 33. Il donne deux autres tables, n[os] 29 et 37 qui ne figurent pas dans ce volume.

L'attribution à Hassaïa des tables 23173 à 23178 me paraît abusive. Le n° 23176, en calcaire, ne doit pas en être; les autres objets se rapprochent du style d'Assouan, avec le bassin central à escaliers qu'on retrouve jusqu'en Nubie; elles font probablement partie des vingt tables anépigraphes signalées par Bouriant.

23178. Je serais étonné que cette table, au nom de Claudius, provînt d'Hassaïa qui est une nécropole d'époque perse et ptolémaïque.

23210. Deux provenances sont indiquées pour ce monument: l'Assassif dans la Notice de Boulaq de Mariette, et Abydos dans le catalogue des objets trouvés dans cette localité, n° 1367.

23240. p. 159 l. 1 et p. 160. l. 1 du texte du gauche, lire  au lieu de . A la page 160, dans la légende de la partie centrale, le pluriel est oublié après ; c'est justement ce qui rendait intéressant cette phrase, en montrant la dédicace de cette table à la collection des morts réunis dans la tombe où elle était placée.

Inscription de la tranche du bec, dernière ligne à gauche; changer (sic) en «par la grandeur de sa perfection», p. 160 et 161. Les légendes de la déesse Sothis sont à lire . La déesse tient un vase à libation surmonté du signe d'où sortent d'autres emblèmes de vie placés horizontalement au dessus de la tête des personnages.

J'arrête ce relevé des inexactitudes qui sautent aux yeux; une confrontation avec les monuments mêmes en ferait sans doute découvrir d'autres; les phototypies des tables de basse époque, bonnes pour l'ensemble du monument, sont un peu petites pour

permettre la vérification des textes mal gravés sur des surfaces insuffisamment aplanies.

Les index placés à la fin du volume seraient précieux s'ils avaient été dressés avec tout le soin désirable. Malheureusement non seulement ils reproduisent les erreurs déjà signalées, mais ils en ajoutent d'autres.

Dans l'index II des fautes d'impression, de mauvaises coupures etc. sont à relever. Ainsi p. 176 la première est à supprimer: elle a pris les titres et la parenté de la reine , nº 23034. Page 177 il y a au lieu de ; et à la ligne suivante le dans est à enlever, car il doit se mettre à la suite du titre . Page 181 est une mauvaise lecture; le personnage est identique à celui qui suit . Page 185, est à lire . Page 184 on voit au lieu de . Page 190 le nom est à lire ; il se peut que ce personnage soit le même que celui appelé sur la table 23122, fils également d'un . Je renonce à signaler tous les endroits où la femme tenant le flabellum a été mise à la place de l'homme . Il y a des noms omis: je citerai seulement (p. 41).

On ne peut guère appliquer le nom d'index au troisième tableau, qui ne fait que répéter l'énumération de titres qui mit chaque nom dans la liste précédente. Au lieu que chaque titre soit isolé et placé à son ordre alphabétique, l'auteur a fait un simple classement suivant les premiers mots de la série de fonc-

tions et épithètes de chaque personnage, fussent-elles les plus diverses et dussent-elles remplir quatre ou cinq lignes. Dans ces conditions le tableau ne peut remplir le rôle utile qu'il était appelé à jouer s'il avait été bien rédigé.

Il renferme aussi des erreurs nouvelles: au lieu de ; au lieu de (page 196), (?) , au lieu de simplement (p. 195). En tête de la seconde colonne de la page 194 on lit (nº 23202) qui doit être , et par conséquent est à rayer.

L'index des noms de divinités est moins sommaire, mais non parfait. Pour l'autel 23040, A. K. a choisi juste sa copie défectueuse au lieu d' qui figure plusieurs fois sur le même monument. Il cite pour le nº 23091; il faut corriger les derniers mots en ; j'ai vainement cherché dans le texte de 23240 et 23241 une mention du même dieu. est un non sens: la table 23140 appartient au défunt fils du défunt . J'ai peur que la déesse (p. 199, nº 23095) ne soit à corriger en dieu Shou , Anhour-Shou étant la divinité principale de Mécheikh. (p. 199) est à supprimer, Mehit faisant partie du nom ; de même pour , où le nom de la dame est

pris à tort comme titre de Minou. est fautif et fait double emploi avec Mentou seigneur (corriger) de Toud, qui suit. Rayer de la liste des divinités.

Page 199, seconde colonne. De , A. K. a fait une divinité dont il faut débarrasser le panthéon. et (page 200) ne devraient pas être traités en femmes ; par contre est devenu un dieu (page 199); enfin dans le groupe , le premier, figurant Shou, a droit à la barbe.

Je ne puis contrôler l'exactitude de l'index V; quant à l'index VI il est inutile, car il ne fait que grouper une partie des renseignements bibliographiques donnés après chaque monument. L'inverse seul, c'est-à-dire la correspondance des numéros des anciens ouvrages avec le catalogue actuel pourrait rendre des services; il faudrait qu'un étudiant ayant par exemple la notice du Musée de 1897, et voulant avoir le texte de la table n° 1403, trouve de suite qu'elle est inventoriée sous le n° 23001. L'index VII aurait gagné à fournir quelques renseignements sur la situation des localités peu connues. La position d'Abou Yassin, d'Arab-el-Borg et de Bèt-el-Naçara m'échappent. Je ferais de plus observer que pour cette dernière provenance le renvoi 23101 est erroné. La liste des provenances inconnues, qui remplit toute une colonne de la page 208 est tout à fait inutile.

La nécessité de l'index VIII n'était pas absolue, alors que les cartouches royaux étaient déjà donnés séparément; enfin l'index IX ne répond à aucun besoin, ne faisant que donner les numéros des tables figurées sur chacune des planches du tome II. Comme ces numéros se suivent dans un ordre parfait, on n'aura jamais besoin de consulter cette liste, alors que le renvoi à la

planche est déjà fourni dans la description de chaque table d'offrande.

Ce catalogue est-il complet? Des tables publiées par Bouriant n'y figurent pas, de même que les n°s 1341, 1350, 1368 du catalogue d'Abydos; je n'y trouve pas «a fine alabaster table of offerings (n° 517) dedicated by Thutmôsis III», qui, d'après le Guide to the Cairo Museum doit se trouver dans l'atrium central.

En résumé l'auteur ne s'est pas trouvé à hauteur de la tâche qu'il avait assumée; sa préparation est insuffisante tant pour l'épigraphie qu'au point de vue archéologique et il a fait preuve de plus de bonne volonté que de science. Il est regrettable que son volume ne puisse être utilisé qu'après une sérieuse émendation.

E. J.

Service des Antiquités de l'Egypte. *Catalogue général des Antiquités Egyptiennes du Musée du Caire.* Emile Vernier *Bijoux et orfèvreries. Premier fascicule* (N°s 52001—52151) — g^{d} in 4° 64 p. et XVII pl. en phototypie.

Le Musée du Caire détient aujourd'hui sans conteste le premier rang pour ses incomparables collections de bijoux et de pièces d'orfèvrerie. Elles ne l'emportent pas seulement comme valeur intrinsèque et artistique sur ce que pourraient mettre en regard tous les Musées d'Europe réunis; elles possèdent par surcroit un mérite, le premier de tous aux yeux de l'égyptologue: la continuité historique de la plupart des séries archéologiques. Les trésors de ses vitrines vont de la période thinite, avec les trouvailles de Petrie à Abydos et de Reisner à Naga-ed-deïr, jusqu'à la période gréco-romaine, avec toutes les découvertes récentes faites dans les cachettes du Delta. Comment, dans les vingt dernières années, ces richesses se sont accrues de façon incroyable, c'est ce que peut voir le lecteur qui compare la description qu'en faisait Maspero, dans son *Guide au Musée de Boulaq* en 1881, et celle de Virey en son *Musée de Gizèh* de 1892, avec les dernières éditions du *Guide to the Cairo Museum* (Novembre 1908). Il trouvera aussi, en ce dernier ouvrage,[2] un excellent et substantiel résumé historique de ces trouvailles, qui vont de la découverte du célèbre trésor d'Ahhotpou (Mariette 1860) à celles du Biban el Molouk (Th. Davis 1908). Les fouilles de Brugsch à Tmaï-el-Amdid (1871), la trouvaille des Momies royales à Deir el Bahri (Maspero, 1881), les fameux bijoux de Dahshour (1894), les nécropoles thinites d'Abydos (1900), les cachettes et les tombes saïtes et persanes de Mitraïneh et de Saqqarah (1900—1904), les cimetières de Naga-ed-Deir (Reisner 1902—1905), les séries de Tukh-el-Garmous (1905—1906) et de Zagazig (1906) en marquent les étapes principales, entre lesquels se placent les acquisitions secondaires, dont un résumé aussi bref ne pouvait entreprendre l'énumération détaillée. Une pareille suite d'acquisitions n'a pas pour seul résultat scientifique de reconstituer un historique général de l'art du joaillier et de l'orfèvre sur une période de plus de cinq mille ans. Elle permet d'atteindre, fût-ce sous une forme provisoire, à deux autres gains qu'on n'aurait guère osé espérer naguère: d'abord l'établissement, pour les principales classes de bijoux, de «séries archéologiques» où l'on peut suivre la progression des procédés techniques et l'évolution des styles; en second lieu, une première connaissance des écoles locales et de leurs caractéristiques. Ainsi, tel groupe, comme celui des bracelets, répartit ses spécimens depuis l'époque thinite jusqu'à la période gréco-romaine, et les a tirés de localités si diverses, entre Assouan et la Méditerranée, qu'il représente, sinon complètement, au moins dans la plus large mesure, le résumé des différents arts provinciaux. Si provisoire que soit encore, par nécessité, l'établissement de ces premiers essais de classifications, il constitue un progrès considérable, il permet de raccorder déjà quelques-unes des conclusions qu'il suggère à celles que propose, pour la technique des ateliers provinciaux de sculpture, les pénétrantes études de Maspero dans le *Musée Egyptien* ou les *Denkmäler* de Bissing. Et c'est en somme l'archéologie égyptienne de demain que préparent des mémoires comme celui-ci.

A tous ceux qui veulent étudier à fond cette branche si importante de l'archéologie égyptienne (ce ne seront plus ici les seuls égyptologues, comme j'ai pu m'en assurer à maintes reprises), une telle publication devenait de plus en plus nécessaire. L'*Ægyptische Einlage in Gold und Silber* de Marc Rosenberg n'est plus à jour. Et les excellentes petites notices du *Cairo Museum* écartées comme trop sommaires, on avait à se mouvoir en une vaste bibliographie, où figuraient des ouvrages parfois peu accessibles, comme les *Naga-ed-Derr* de Reisner ou les *Royal Tombs* de Petrie, les *Annales* du Service des Antiquités, la *Tomb of Siphtah* de Th. Davis, le *Musée Egyptien* de Maspero. Enfin en ce genre même de documents, des inventaires qui auraient dû être, par leur intitulé même, des répertoires fidèles et complets, comme les *Fouilles à Dahshour* de Morgan montrent à la vérification qu'ils ne sont ni l'un ni l'autre. Non seulement les planches, comparées à celles que nous donne aujourd'hui l'édition de M. Vernier, s'y révèlent pitoyablement inférieures par l'exécution (je ne parle même pas des dessins de l'auteur!); mais on pourra constater encore, par le catalogue officiel d'aujourd'hui, combien d'objets ne furent alors ni décrits, ni même inventoriés à ce moment-là. Il me faudrait dresser ici une colonne de chiffres, si je devais signaler tous les objets de Dahshour qui ne figuraient même pas au Journal d'entrée au

---

[1] Le beau travail de M. Vernier doit être continué dans un nouveau fascicule, dont l'édition est annoncée à bref délai. Il a semblé que le compte-rendu qui en sera donné dans le *Sphinx* nécessitait un exposé préalable pour en faire comprendre, si possible, tout l'intérêt. Le meilleur moyen était d'analyser la méthode générale en rendant compte du fascicule premier, encore qu'il eût paru il y a déjà deux ans.

[2] P. 422.

Musée, et qui ont dû y être inscrits lors de la révision des trouvailles des Dahshour.[1]

Les cent cinquante et un objets du premier fascicule montrent que le mode d'inventaire adopté a été la répartition des objets non par provenance ou par ordre de date, mais par groupes archéologiques, à l'intérieur desquels l'auteur suit — au moins en règle générale — l'ordre chronologique. C'est assurément la manière la plus profitable pour ceux qui veulent étudier les choses à fond. Elle offre seulement le petit inconvénient d'obliger ultérieurement à de nombreux suppléments organisés sur le même plan. Ainsi, déjà, rien que pour les bracelets, il faudra intercaler plus tard, à leur place historique, les découvertes de Th. Davis de Février 1908, et faire des suppléments méthodiques.

L'immense majorité des objets inventoriés est en or ou en or massif, quelques-uns en électrum; ceux en argent sont rares. Les nécessités d'une étude archéologique complète ont fait insérer plusieurs spécimens qui tout en n'étant pas en métal précieux à proprement parler, sont néanmoins des bijoux en raison de leurs technique ou de leur destination de parure. C'est à bon droit, je pense, que M. V. a mis en son catalogue les anneaux de cuivre ou de bronze doré, et même le pectoral 52006 en bois doré et pâte. Il y a là une question de mesure et de prudence à observer dans l'admission d'objets de ce genre, sous peine d'être amené à inventorier, sous prétexte de bijouterie, des objets de toute espèce en bois ou en matières non précieuses. La seule réserve de détail que je formulerai est justement à propos de ces dernières, et je n'ai pas vu clairement la raison qui avait déterminé l'auteur à faire figurer ici deux bracelets en silex et en schiste (50015 et 50016—VIe Dyn.) que ni leur valeur intrinsèque ni leur travail ne paraissent rendre dignes d'être classés, plutôt que leurs semblables, au nombre des «bijoux».

Les deux séries données ici comprennent la section des pectoraux et en partie celle des bracelets ou parties de bracelets (fermoirs, etc.). Les 144 numéros de cette seconde classe proviennent des localités les plus diverses: Abydos (Thinites), Naga-ed-Deir (Memphites), El Ru-bayèh et Dahshour (XIIe Dyn.), Dra Abou'l Nagah et Gournah (XVIIIe Dyn.), Deir el Bahri (XIXe Dyn.), Abou-Billouh, Behnesa, Edfou, Memphis, Sah el Hagar, Touck et Zagazig pour les périodes ultérieures.[2] Quoique la majorité des objets aient été signalés et en partie décrits dans les

---

[1] Cf. 29, 52019, 52028 à 52040—52049 à 52049, 52051 à 52053 etc. On ne peut s'empêcher de songer aux risques qu'ont pu courir trop longtemps des collections entrées au Musée de Gizèh dans de telles conditions.

[2] Quelques numéros 123, 124 etc. sont donnés comme provenant du Delta, sans spécification de localité.

ouvrages que je signalais à la bibliographie antérieure, on en trouvera ici même un bon nombre de pratiquement inédits.

Connus ou non auparavant, au sens absolu du mot, ces objets présentent d'ailleurs aujourd'hui une valeur nouvelle, groupés comme ils le sont ici en ordre rationnel, et surtout étudiés par un homme du métier. Le lecteur le moins averti de l'art de l'orfèvre ou du bijoutier comprend de suite la fructueuse leçon d'archéologie que propose à notre attention le travail de M. Vernier. Parce qu'il est de la partie, il sait donner une valeur précieuse à nombre de ces bijoux devant lesquels nous aurions passé sans les remarquer comme il convient. Ces remarques qui échappent nécessairement aux profanes, il nous les soumet en un langage excellent, de technicité précise. A le voir manier le vocabulaire exact des termes adéquats à chaque partie de l'objet décrit, à connaître par lui l'ordre descriptif spécial qu'il convient d'employer, une première impression de confiance naît en l'esprit, que renforcent ensuite l'ingéniosité et la minutie curieuse de l'examen lui-même. C'est parfois un véritable petit cours de bijouterie qui nous est donné, comme par exemple à propos du bracelet de Pinotmou 1er (52087), ou de la technique du pectoral d'Usirtasen I (52001). Le mode de fabrication est reconstitué au besoin à l'aide de petits croquis que pouvait seul dessiner un professionnel. Ainsi, il est extrêmement intéressant de remarquer avec M. V. cent détails de fabrication qui échappent nécessairement aux non-initiés; par exemple comment les Egyptiens ont procédé pour certaines moulures par filières façonnées (No 52083);[1] ou d'apprendre comment se faisait le «montage sur paillon» à l'époque gréco-romaine, (no 52094), ou comment on procédait pour empêcher une goupille de se séparer du chaton (no 52099).[1] Avec le 52008 (Bracelet d'Omm el Gaab) nous apprenons comment on usait la pierre à la meule à dresser avec des poudres de pierre, en la collant sur un support au ciment de sculpteur, comment on usait les contours, comment on manœuvrait l'archet, etc.; nous assistons à propos du 52009 à la taille et au perçage des perles d'or et à leur groupement.[1]

Il ne s'agit pas ici de satisfaire simplement la curiosité sur un point d'archéologie; ni d'arriver à se rendre compte, sous la conduite d'un guide autorisé, de tel ou tel petit détail qui atteste l'habileté ou l'ingéniosité des anciens ouvriers. La leçon est d'une portée plus haute. A une impression vague d'admiration ou au prestige général qu'exercent, sur les moins avertis, et à première vue, les merveilleuses collections du Caire, un traité comme celui-ci substitue une appréciation d'ensemble raisonnée, éclairée, qui sait

---

[1] Signalons encore à propos du bracelet 52022, l'intéressant débat sur la même question de savoir si les Égyptiens ont su tirer le métal dans des filières dont les ouvertures avaient les formes de la moulure désirée.

les raisons techniques sur lesquelles elle fonde à bon droit la louange de l'art égyptien. Et un tel travail contribue par là à nous permettre de mieux assurer, par une documentation plus rigoureuse, la vue d'ensemble que tout historien veut être à même d'avoir sur l'ensemble d'une civilisation. Une fois de plus se justifient les excellents résultats qu'ont toujours donnés là bas, l'alliance — hélas! encore trop rare — des techniciens et des égyptologues. La connaissance de la vieille Egypte est arrivée aujourd'hui au point où il lui est absolument nécessaire, pour aller plus loin, d'avoir le secours de ces techniciens. Nos inventaires documentaires sont d'ores et déjà assez vastes et assez bien classés pour les soumettre au médecin, au zoologiste, au botaniste et aux divers maîtres des arts et métiers. C'est par eux seuls que nous connaitrons toutes ces particularités qui nous échappent ou pour lesquels nous ne sommes plus compétents. Leur science est donc indispensable aux synthèses et aux comparaisons générales dont la philosophie dépasse la connaissance de la seule vallée du Nil. Et à titre d'exemple, si peu nombreux qu'elles aient encore été, les études des professionnels sur les papyrus médicaux ou vétérinaires, ou sur les momies (ainsi les beaux travaux de OEFELE ou de SIMPSON) nous ont ouvert de nouveaux horizons. Avec des maîtres, comme M. Vernier l'est en matière d'orfèvrerie et de bijouterie, nous sommes également assurés d'atteindre des résultats généraux, aussi intéressants et féconds, dans le domaine de la civilisation matérielle. Il convient donc de féliciter hautement à ce propos l'initiative de l'Institut Français d'archéologie orientale, qui a su attirer à lui ces compétences techniques. Nous aimerions les y voir plus nombreuses encore, tant nous sommes persuadés que c'est aujourd'hui une des tâches les plus urgentes qu'il ait à remplir, pour le plus grand profit de la science en général, et pour l'honneur de la science française en particulier. Et il convient de déclarer nettement que si ce programme si bien compris a été l'objet récemment de critiques aussi mesquines que malveillantes, cette regrettable incompréhension des intérêts de l'égyptologie de demain ne représente nullement l'opinion du monde savant, où elle ne fait d'ailleurs nullement autorité. Elle n'engage que la seule responsabilité de son auteur, et elle ne dépasse, ni comme valeur ni comme portée, les polémiques basées sur des raisons d'ordre personnel.

Au reste, M. V. saura mettre en lumière, bien mieux que je ne saurais le faire, tout le profit que nous retirons de travaux comme les siens, quand l'ouvrage terminé, il nous donnera la préface où il exposera, en une leçon générale, ses idées sur l'orfèvrerie et la joaillerie des Egyptiens. Suivant l'excellent usage adopté pour plusieurs des catalogues du Caire, ce résumé synthétique ne paraitra qu'après la description analytique des collections: méthode qui permet au lecteur consciencieux de formuler progressivement et en toute indépendance ses jugements personnels, d'arriver pour son compte aux généralisations, et d'avoir le plaisir de goûter pleinement l'enseignement final que lui donne l'auteur. La magistrale introduction que M. V. a consacrée, il y a quelque temps, à la «Bijouterie et la joaillerie égyptiennes» [1] nous est un sûr garant de ce que vaudra celle qu'il consacrera cette fois aux Bijoux et à l'Orfèvrerie.

[1] E. VERNIER, *La bijouterie et la joaillerie égyptiennes* (ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres). (Mémoires publiés par les Membres de l'Institut Français d'Archéologie orientale).

George Foucart.



C. Brockelmann. — *Précis de linguistique sémitique, traduit de l'allemand (avec remaniements de l'auteur)* par W. Marçais et M. Cohen. Paris 1910. Chez P. Geuthner.

MM. W. Marçais et M. Cohen ont eu l'excellente idée de traduire le livre bien connu de M. Brockelmann «Semitische Sprachwissenschaft» paru en 1906 dans la collection Göschen.

Cette traduction sera bienvenue des sémitisants français, professeurs et étudiants, et de tous ceux qui s'interessent au semitisme et à la philologie comparée. L'on trouvera dans ce petit livre, de format commode et de forme claire, les résultats principaux de l'énorme travail accompli depuis une vingtaine d'années.

Les livres de ce genre sont malheureusement rares en France où nous manquons de collections analogues à la collection Göschen & à la *porta linguarum orientalium*, pour le plus grand dommage de la science.

MM. M. et C. se sont acquittés de leur tâche avec soin; leur traduction est bonne et répond à un réel besoin. L'ouvrage a été approprié aux exigences particulières du public français, c'est dire que la part faite aux formes maghrébines a été très sensiblement accrue.

Il est regrettable que les traducteurs n'aient pas cru devoir ajouter un index des formes citées.

A la bibliographie qu'ils ont jointe au Précis je reprocherai l'ommission de deux grammaires excellentes, plus récentes que celles indiquées par MM. M. et C. Ce sont: la *grammaire éthiopienne* (geʿez) de M. Chaine, Beyrouth 8° 1907, et la *grammaire de la langue abyssine* (amharique) de C. Mondon-Vidailhet, Paris 8° 1898.

Sur le livre de M. Brockelmann il y a peu à dire. Tout le monde connaît et apprécie la méthode, la clarté, la compétence de ce savant. Mais était-il bien nécessaire de parler des Sumériens? L'existence de ce peuple est-elle donc assez assurée pour qu'un livre élémentaire comme celui-ci puisse se permettre de l'affirmer? Je crains que non.

C. Autran.